

# Le Tableau économique de La Réunion 2011

Le Tableau économique de La Réunion réunit les chiffres disponibles sur la vie économique et sociale de La Réunion.

Les tableaux sont illustrés par quelques cartes et graphiques, et sont commentés afin d'en dégager quelques idées essentielles. Des séries sur plusieurs années sont proposées afin de fournir des éléments comparatifs sur le long terme.

Des éléments de cadrage sur le territoire sont disponibles, ainsi que de nombreuses données environnementales. Ainsi la consommation d'énergie, la production électrique, le climat, la qualité de l'eau et de l'air, la protection des milieux naturels ou le trafic routier sont traités dans un chapitre Environnement.

La démographie a été réactualisée à partir des dernières données disponibles issues du recensement de la population ou de l'état civil. La situation sur le marché du travail est développée notamment à partir des résultats des enquêtes Emploi, du système d'information Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), mais aussi des demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi. Les revenus sont déclinés au travers des salaires, de l'aide sociale et des retraites. Leur distribution est analysée. L'économie est abordée au travers des données issues des comptes économiques réalisés chaque année. Les finances publiques et les échanges extérieurs complètent l'information. La démographie des entreprises et leur localisation fait l'objet d'une analyse par secteur d'activité.

Enfin, des données sur le logement et les conditions de vie, le tourisme, l'enseignement, la santé, et l'agriculture sont également disponibles.

ISSN : 1249-4305



9 782111 281820

ISBN : 978-2-11-128182-0

Prix : 12 €

Code SAGE : TER1184

[www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)

Tableau Économique de La Réunion 2011



territoire  
population  
société  
économie  
entreprises



Édition 2011



[www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)



L'Europe à la portée de votre entreprise.



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de La Réunion  
Parc Technologique de Saint-Denis  
10, rue Demarne - B.P. 13  
97408 ST DENIS Cédex 9

☎ : 02 62 48 89 00 - Fax : 02 62 48 89 89

Site web : [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)

---

**Directeur de la publication** : Pascal CHEVALIER - Directeur régional

**Rédactrice en chef** : Claire GRANGÉ

**Maquettiste** : Jocelyne DAMOUR

Ont participé à la rédaction :

ACTIF Nelly	MONTEIL Christian
AH-WOANE Manuëla	PARAIN Claude
BRASSET Michel	PATENOTTE Thomas
CALLIEZ Florence (ARS)	PLANCHAT Cédric
CHAUSSY Chantal (Rectorat)	RAMALINGOM Sylvie
DAMOUR Jocelyne	RÉALE Cédric
EHRHARD Marie-Christine	SCHUELLER Dominique (Météo-France)
FAGNOT Olivier	THIBAUT Pierre
FEUILLADE Richard (Daaf)	TOUZET Claude
GEORGEL Fabien (Ora)	VEAU Martine
GODARD Henry (Université)	
GRANGÉ Claire	
HARDOUIN Emmanuel (Deal)	
HOURY Patricia	
KOSMOWSKI Frédéric	
LÉGER Christian (Deal)	
LEROUX Marie Christine (Région Réunion)	
LESPINE Élisabeth	
LEVET Anne	
LIEUTIER Stéphanie	
LIO-SOON-SHUN Emmanuel	
LORIGNY Bruno	
MICHÁILESCO Fabrice	

## À nos lecteurs

L'édition 2011 du Tableau économique de La Réunion vous propose un large éventail de données économiques et sociales, les plus récentes possibles.

Le sommaire a été allégé, notamment la rubrique portant sur le territoire. Parallèlement, d'autres rubriques ont vu le jour. Ainsi, la consommation énergétique est désormais abordée dans sa globalité, y compris les énergies renouvelables. Les niveaux de vie et le taux de pauvreté sont détaillés dans cette édition, ainsi que les résultats de l'enquête de 2010 sur la comparaison spatiale des prix entre La Réunion et la France métropolitaine.

Le chapitre « Entreprises » a été remanié. Il propose désormais toutes les informations disponibles sur la démographie des entreprises, la localisation des établissements et des postes de travail par secteur d'activité. Il reprend également des données comptables des plus grandes entreprises de La Réunion par secteur.

Les rubriques qui n'ont pu être réactualisées dans cette édition seront mises à jour régulièrement sur le site internet de l'Insee Réunion à l'adresse suivante : [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion), rubrique Les publications/Le Tableau économique de La Réunion, ou sous la rubrique Présentation de la région/La région et ses départements.

Cette année encore, nous tenons à remercier nos partenaires qui nous ont permis de rassembler et de commenter les informations qui ne sont pas disponibles directement à l'Insee.

Enfin, nous remercions tout particulièrement la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion ainsi que la Région Réunion pour leur soutien financier à la réalisation de cet ouvrage.

# La Réunion en bref

## TERRITOIRE

Superficie ..... 2 504 km<sup>2</sup>

## ENVIRONNEMENT

Espaces naturels protégés  
en 2010 (sans double compte) .... 1 174 km<sup>2</sup>

Déchets ménagers collectés  
en 2008 ..... 483 400 tonnes

Production d'électricité  
en 2010 ..... 2 700 Gwh

dont énergies locales : 33,5 %

Voyageurs empruntant les transports  
en commun en 2008 :

Réseaux non urbains ..... 5 044 700

Réseaux urbains ..... 30 609 900

Trafic passagers aux aéroports  
en 2010 ..... 2 090 100

Trafic marchandises au port en 2009  
(milliers de tonnes) :

Débarquées ..... 3 329

Embarquées ..... 583

Immatriculations de véhicules  
neufs en 2010 ..... 24 650

Nombre de voitures particulières  
au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ..... 328 700

## POPULATION

Population estimée au  
1<sup>er</sup> janvier 2010 ..... 833 000

Naissances en 2009 ..... 14 300

Indice conjoncturel de fécondité  
en 2008 ..... 2,48

Espérance de vie à la naissance en 2008

Hommes ..... 74,7 ans

Femmes ..... 82,1 ans

## TRAVAIL - EMPLOI

Nombre d'emplois salariés  
au 31 décembre ..... 233 200

Taux de chômage en 2010 ..... 28,9 %

Demandeurs d'emploi  
en 2010 ..... 113 200

## REVENUS - SALAIRES

Revenu disponible brut par habitant  
en 2010 ..... 14 856 euros

Salaire annuel moyen en 2008

Hommes ..... 19 126 euros

Femmes ..... 16 871 euros

Taux de pauvreté en 2008 ..... 49 %

Allocataires de minima sociaux  
en 2010 ..... 143 700

## CONDITIONS DE VIE - SOCIÉTÉ

Part de l'alimentation dans le budget des  
ménages en 2006 ..... 13,2 %

Nombre de résidences principales  
au 1<sup>er</sup> janvier 2008 ..... 277 700

dont : propriétaires ..... 53 %

locataires ..... 43 %

Nombre de logements locatifs  
sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ..... 53 700

Taux de criminalité pour 1 000 habitants  
en 2009 ..... 40

# La Réunion en bref

## ENTREPRISES

Nombre d'établissements  
au 31 décembre 2009 :

Commerce ..... 13 420

Services ..... 31 240

Industrie ..... 4 400

Construction ..... 6 450

Nombre d'entreprises  
au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ..... 41 080

Nombre d'entreprises créées  
en 2010 ..... 8 130

## AGRICULTURE

Valeur de la production agricole en 2010  
(millions d'euros) ..... 374,5

Livraisons de canne en 2010  
(tonnes) ..... 1 877 200

Nombre d'exploitations agricoles  
en 2007 ..... 7 080

## TOURISME

Nombre de chambres d'hôtels classées  
disponibles en 2011

0 à 2 étoiles ..... 590

3 à 5 étoiles ..... 1 470

Nombre de nuitées dans les  
hôtels classés en 2010 ..... 765 000

Nombre total de touristes  
en 2010 ..... 420 300

Avant-propos .....	3
La Réunion en bref .....	4
Sommaire .....	6

## 1. TERRITOIRE

1.1 - Contexte régional .....	10
1.2 - Aires urbaines et intercommunalité .....	12

## 2. ENVIRONNEMENT

<b>2.1. - Environnement</b>	
2.1.1 - Climat .....	14
2.1.2 - Protection des milieux naturels .....	16
2.1.3 - Risques naturels .....	18
2.1.4 - Qualité de l'air .....	20
2.1.5 - Qualité de l'eau .....	22
2.1.6 - Déchets .....	24
<b>2.2. - Énergie</b>	
2.2.1 - Consommation d'énergie .....	26
2.2.2 - Production électrique .....	28
<b>2.3 - Déplacements</b>	
2.3.1 - Trafic routier .....	30
2.3.2 - Trafic voyageurs urbain et interurbain .....	32
2.3.3 - Trafic voyageurs et marchandises .....	34
2.3.4 - Véhicules et matériels de transport .....	36

## 3. POPULATION

<b>3.1 - Évolution et structure de la population</b>	
3.1.1 - Évolution de la population .....	38
3.1.2 - Structure par âge .....	40
3.1.3 - Population des communes .....	42
3.1.4 - Catégories socioprofessionnelles .....	44
<b>3.2 - Fécondité, espérance de vie, mortalité</b>	
3.2.1 - Natalité, fécondité .....	46
3.2.2 - Mortalité, espérance de vie .....	48
<b>3.3 - Famille et situation matrimoniale</b>	
3.3.1 - Situation matrimoniale .....	50
3.3.2 - Ménages .....	52

## 4. TRAVAIL - EMPLOI

<b>4.1 - Emploi, population active</b>	
4.1.1 - Population active .....	54
4.1.2 - Emploi salarié et non salarié .....	56
4.1.3 - Emploi public .....	58
4.1.4 - Emploi salarié dans les communes .....	60
<b>4.2 - Chômage</b>	
4.2.1 - Chômage .....	62
4.2.2 - Demandes d'emploi .....	64

## 5. REVENUS - SALAIRES

<b>5.1 - Salaires et revenus</b>	
5.1.1 - Revenu disponible brut des ménages .....	66
5.1.2 - Revenus fiscaux .....	68
5.1.3 - Salaires .....	70
5.1.4 - Niveaux de vie, inégalités et taux de pauvreté .....	72
<b>5.2 - Protection et aide sociale</b>	
5.2.1 - Protection sociale .....	74
5.2.2 - Prestations familiales .....	76
5.2.3 - Minima sociaux .....	78
<b>5.3 - Retraites</b> .....	80

## 6. CONDITIONS DE VIE - SOCIÉTÉ

<b>6.1 - Consommation et équipement des ménages</b> .....	82
<b>6.2 - Logement</b>	
6.2.1 - Parc de logements .....	84
6.2.2 - Parc locatif social .....	86
6.2.3 - Loyers et charges .....	88
6.2.4 - Financement du logement social .....	90
<b>6.3 - Crimes et délits</b> .....	92
<b>6.4 - Loisirs</b>	
6.4.1 - Sport .....	94
6.4.2 - Culture .....	96
6.4.3 - Médias .....	97

**7. SANTÉ**

<b>7.1 - Personnels et équipements de santé</b>	
7.1.1 - Équipements sanitaires et personnels de santé.....	98
7.1.2 - Accueil des personnes âgées ou handicapées .....	100
7.1.3 - Équipements sociaux pour l'enfance et la jeunesse.....	102
<b>7.2 - Maladies, accidents</b>	
7.2.1 - Causes de décès .....	104
7.2.2 - Accidents .....	106

**8. ENSEIGNEMENT**

<b>8.1 - Élèves, établissements et enseignants</b>	
8.1.1 - Effectifs scolaires .....	108
8.1.2 - Personnels et établissements scolaires .....	110
8.1.3 - Enseignement supérieur.....	112
<b>8.2 - Diplômes, formation</b>	
8.2.1 - Diplômes .....	114
8.2.2 - Formation en alternance .....	116

**9. ÉCONOMIE**

<b>9.1 - Économie générale</b>	
9.1.1 - Résultats économiques .....	118
9.1.2 - Valeur ajoutée par secteur d'activité .....	120
9.1.3 - Évolution des prix .....	122
9.1.4 - Comparaison spatiale des prix .....	124
<b>9.2 - Finances publiques</b>	
9.2.1 - Budgets régional et départemental .....	126
9.2.2 - Fiscalité locale .....	128
<b>9.3 - Échanges extérieurs</b>	
9.3.1 - Commerce extérieur de marchandises .....	130
9.3.2 - Clients et fournisseurs de marchandises.....	132

**10. ENTREPRISES**

<b>10.1 - Démographie des entreprises</b> .....	134
<b>10.2 - Localisation des établissements</b> .....	136
<b>10.3 - Industrie et construction</b>	
10.3.1 - Établissements de l'industrie et de la construction .....	138
10.3.2 - Principales entreprises industrielles .....	140
10.3.3 - Principales entreprises de BTP .....	142

<b>10.4 - Commerce</b>	
10.4.1 - Établissements commerciaux.....	144
10.4.2 - Principales entreprises commerciales .....	146
<b>10.5 - Services</b>	
10.5.1 - Établissements de services .....	148
10.5.2 - Principales entreprises de services .....	150
<b>10.6 - Transports</b>	
10.6.1 - Établissements de transports .....	152
10.6.2 - Principales entreprises de transport .....	154

**11. AGRICULTURE**

<b>11.1 - Revenus et production agricole</b>	
11.1.1 - Revenus agricoles .....	156
11.1.2 - Productions animales et végétales .....	158
<b>11.2 - Exploitations agricoles</b>	
11.2.1 - Utilisation du sol et élevages .....	160
11.2.2 - Exploitations et formations agricoles .....	162
<b>11.3 - Pêche</b> .....	164

**12. TOURISME**

<b>12.1 - Capacité d'accueil</b> .....	166
<b>12.2 - Fréquentation hôtelière</b> .....	168
<b>12.2 - Fréquentation touristique</b> .....	170

<b>INDEX ALPHABÉTIQUE</b> .....	172
---------------------------------	-----

## 1.1 Contexte régional

Les territoires français de l’Océan Indien, dont les deux principales îles sont La Réunion et Mayotte, occupent une superficie de plus de 10 300 km<sup>2</sup>. Dans le contexte régional, les îles françaises font figure d’espaces privilégiés. Comparées aux états indépendants voisins, La Réunion dispose d’un niveau de richesse élevé et de services et d’infrastructures de bonne qualité.

Mayotte, dont le statut en avril 2011 a évolué en département d’outre-mer, ne fait pas encore partie de l’Union européenne. Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) n’en font pas partie non plus.

À un niveau géographique plus large, ces territoires français font partie des pays du sud-ouest de l’Océan Indien. Cette zone comprend les pays de la côte est de l’Afrique (de la Somalie jusqu’en Afrique du Sud) ainsi que de nombreuses îles ou archipels. Ces pays présentent des caractéristiques très différentes. D’un point de vue démographique d’une part, où avec une superficie de 455 km<sup>2</sup> et 80 000 habitants, les Seychelles s’opposent notamment à l’Afrique du Sud, qui s’étend sur 1 221 000 km<sup>2</sup> avec 49 millions d’habitants. Ou d’un point de vue économique, où les Seychellois, avec 8 560 \$ par habitant, ont un produit intérieur brut (PIB) par habitant 24 fois supérieur à celui du Mozambique (364 \$). Cependant, la zone est en évolution constante et le PIB a augmenté dans la plupart des pays depuis 2003. Si la population de l’Afrique du Sud, de Maurice et des Seychelles ne devrait pas beaucoup augmenter à l’horizon 2020, celle des autres pays de la zone devrait croître d’au minimum 30 %.

Plusieurs organisations régionales coexistent sur la zone. Parmi elles, la Commission de l’Océan Indien (COI) réunit Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et La Réunion. En juin 2009, le

Common market of Eastern and Southern Africa (Comesa) et ses 19 membres ont lancé « l’union douanière du Comesa ». Par ailleurs, l’Indian Océan Rim - Association for regional cooperation (IOR-ARC)-réunit 18 pays. À moyen terme, elle ambitionne de construire un ensemble régional regroupant tous les pays riverains de l’Océan Indien. Enfin, la Southern Africa development community (SADC) est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l’Afrique Australe.

La Réunion est aussi une région ultrapériphérique européenne (RUP). Les RUP sont composées de six régions insulaires et d’une région continentale : les quatre régions françaises d’outre-mer, les îles espagnoles des Canaries et les îles portugaises des Açores et Madère. Depuis 2007 et jusqu’en 2013, une nouvelle programmation des fonds structurels est mise en place. À La Réunion, les fonds européens s’élèvent à 1,85 milliard d’euros jusqu’en 2013. ■

### Définitions

**Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)** : collectivité d’outre-mer administrée depuis Saint-Pierre (La Réunion). Sous juridiction internationale depuis la signature du traité de l’antarctique (1<sup>er</sup> décembre 1959), la terre Adélie, qui couvre une superficie de 432 000 km<sup>2</sup>, est administrée par les TAAF.

### Les organisations régionales :

**Commission de l’Océan Indien (COI)** : organisation internationale à vocation régionale créée en 1984, regroupant les îles du sud-ouest de l’Océan Indien.

**Common market of Eastern and Southern Africa (COMESA)** : créé en 1994, a son siège à Lusaka.

**Indian Océan Rim - Association for regional cooperation (IOR-ARC)** : créé en 1995, a son siège à Maurice.

**Southern Africa development Community (SADC)** : créé en 1992, a son siège au Botswana.

## Indicateurs des régions ultraphériphériques (RUP)

	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère	Martinique	La Réunion
Localisation	Océan Atlantique	Océan Atlantique	Mer des Caraïbes	Amérique du Sud	Océan Atlantique	Mer des Caraïbes	Océan Indien
Capitale	Ponta Delgada	Las Palmas	Pointe-à-Pitre	Cayenne	Funchal	Fort-de-France	Saint-Denis
Superficie en km <sup>2</sup>	2 333	7 447	1 628	83 534	795	1 128	2 504
Population en 2007	243 500	2 019 200	403 000	213 500	246 200	400 000	790 500
Index PIB/habitant (SPA 2006) <sup>1</sup>	68,6	92,6	68,4	49	97,7	73,6	61,6
Taux de chômage 2008 en %	5,5	17,4	22	16,7 <sup>2</sup>	6	22,4	24,5
Fonds structurels 2007- 2013 en millions d’euros	1 423	1 788	602	405	606	515	1 531
Fonds européens <sup>3</sup> 2007-2013 en millions d’euros	275 <sup>4</sup>	153 <sup>4</sup>	143,2	79,2	175 <sup>4</sup>	106,6	333

Source : Eurostat, Commission européenne.

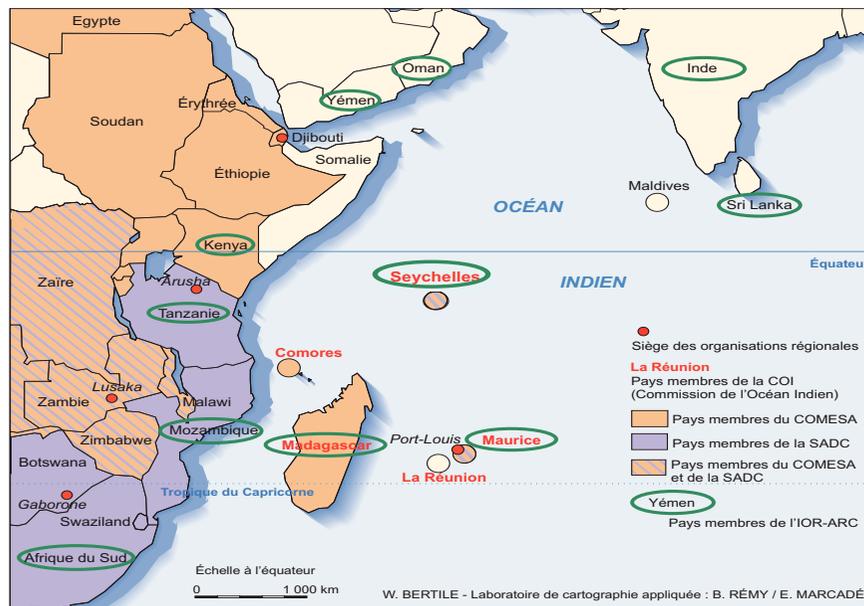
1. Standard de pouvoir d’achat (UE 27 = 100).

2. Chiffre année 2007.

3. Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et Fonds européen pour la pêche (FEP)

4. Sauf Fonds européens pour la pêche (FEP).

## Coopération et intégration régionales



## 1.2 Aires urbaines et intercommunalité

Pour étudier les villes et leur territoire d'influence, l'Insee a défini une nomenclature spatiale, le zonage en aires urbaines. Ce zonage a été revu et réactualisé en 2010. Il caractérise toujours l'influence des villes au sens des déplacements domicile-travail.

À La Réunion, l'espace des grandes aires urbaines s'articule autour de cinq grands pôles urbains : Saint-André, Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Louis et Saint-Paul. Les communes de Sainte-Suzanne, Trois-Bassins et Petite-Île sont sous l'emprise directe de leur pôle voisin. Elles en sont les couronnes périurbaines.

Ces aires urbaines rayonnent au-delà de leur territoire. Les communes de Saint-Leu, Les Avirons, L'Étang-Salé et Bras-Panon subissent leur influence. Ces communes sont dites multipolarisées.

Les communes de Saint-Benoît et Saint-Joseph constituent deux aires moyennes. Elles encadrent une poche au sud-est de l'île moins empreinte des pôles urbains. Si la commune de La Plaine des Palmistes est encore sous leur influence, Saint-Philippe et Sainte-Rose en sont isolées. Les deux cirques, Cilaos et Salazie, sont aussi deux communes isolées hors influence des pôles.

Cinq communautés d'agglomération existent à La Réunion. Ces cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) couvrent désormais toute l'île.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la CA Sud est créée. Elle adopte le statut de communauté d'agglomération comme les autres EPCI de l'île. Dans le même temps, elle intègre Saint-Philippe, à l'écart de tout EPCI jusqu'ici. Toute la population de l'île est alors couverte par une Communauté d'agglomération (CA). En revanche, Les Avirons quitte le giron de la CA Sud pour rejoindre celui de la Civis. Ce transfert assure une

continuité territoriale des EPCI, plus en accord avec leurs compétences. ■

### Définitions

**Grande aire urbaine :** ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne périurbaine.

**Moyenne aire :** unité urbaine de 5 000 à 10 000 emplois.

**Couronne périurbaine :** ensemble des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le grand pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.

**Commune multipolarisée :** commune située hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forme avec elles un ensemble d'un seul tenant.

**Unité urbaine :** la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

**Pôle urbain :** unité urbaine offrant au moins 1 500 emplois. Un grand pôle urbain offre 10 000 emplois ou plus.

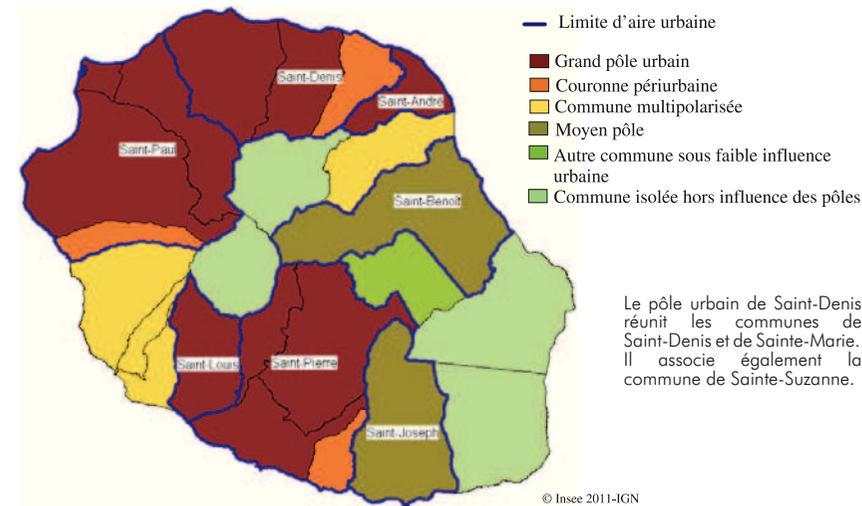
### Nomenclature des aires urbaines :

1. Espace des grandes aires urbaines
  - 1.1 Grandes aires : grands pôles et leurs couronnes
  - 1.2 Communes multipolarisées des grandes aires
2. Espace des autres aires : petites et moyennes aires et leurs couronnes.
3. Autres communes multipolarisées.
4. Communes isolées hors influence des pôles.

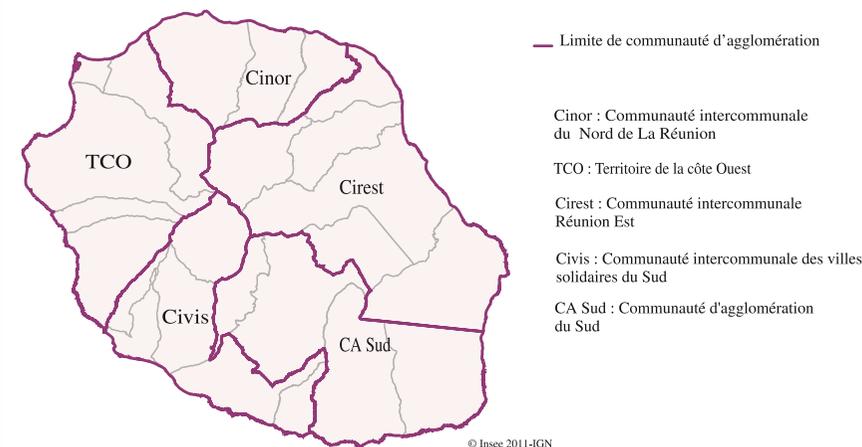
Une aire est une unité urbaine de plus de 1 500 emplois. On distingue les grandes aires urbaines définies à partir de grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois. Les couronnes sont composées de communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans le pôle ou les communes attirées par celui-ci.

**Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :** les communes transfèrent des compétences aux groupements de communes. Ceci confère aux EPCI le pouvoir décisionnel et exécutif en lieu et place des communes adhérentes moyennant une contribution financière de celles-ci (forme associative) ou par la fiscalité directe locale (forme fédérative).

### Le zonage en aires urbaines en 2010



### Les communautés d'agglomération



2.1.1 Climat

La période cyclonique de 2010 (janvier à avril et décembre) a été relativement calme pour La Réunion. Aucun système tropical ne s'est suffisamment approché de l'île pour donner des rafales supérieures à 100 km/h.

D'autre part, les alizés ont soufflé plus faiblement que d'habitude, aussi bien sur le littoral nord que sur le littoral sud-ouest. Seuls les mois de juin, juillet et août ont connu des alizés plus réguliers et soutenus que de coutume.

En moyenne, la pluviométrie de 2010 est déficitaire d'environ 8 % par rapport à la normale 1971-2000.

Globalement, et bien qu'aucun système dépressionnaire n'ait directement touché l'île pendant la saison humide, la pluviométrie sur la période allant de janvier à septembre est quasi normale. Un mois de mars fortement arrosé (+ 50 % par rapport à la normale) et un début de saison sèche plus humide qu'à l'accoutumée, ont compensé la pluviométrie déficitaire des mois de janvier, février et avril.

À partir d'octobre, sous l'effet d'un alizé nettement plus sec, les déficits se sont creusés pour aboutir à la fin de l'année à une sécheresse particulièrement préjudiciable aux cultures cannières. Le dernier trimestre de 2010 recueille moitié moins d'eau que d'habitude, il se classe au second rang des plus secs depuis 50 ans (le plus sec étant le 4<sup>e</sup> trimestre de 1992).

Le déficit le plus marqué est localisé au cratère Commerson (- 40 %) mais les déficits les plus sensibles se situent sur les communes de Saint-Leu et de Cilaos (- 30 %), sur Saint-Pierre ainsi qu'à Saint-Joseph (- 25 %).

La frange littorale Est, le cirque de Salazie ainsi que les hauts de Saint-Paul et de Saint-Joseph ont bénéficié d'une pluviométrie légèrement excédentaire. L'excédent le plus élevé a été mesuré à Grand Galet (+ 30 %).

Les cumuls annuels s'échelonnent de 428 mm à la Pointe des Trois Bassins (poste le moins arrosé) à 10 048 mm sur les Hauts de Sainte-Rose (poste, comme d'habitude, le plus humide).

La région la moins pluvieuse de l'île (moins de 500 mm annuel) se situe sur le littoral ouest entre Saint-Paul et Saint-Leu, la plus pluvieuse sur les hauts de l'Est.

L'année 2010 a été l'année la plus chaude depuis que Météo France relève des températures à La Réunion.

Tous les mois de 2010 ont connu des températures moyennes plus élevées que d'ordinaire. Les mois de mai, juin et octobre sont les plus chauds jamais enregistrés depuis 40 ans.

Aucune région de l'île n'a été épargnée par cette hausse des températures, ressentie aussi bien dans les bas que dans les hauts. Les écarts par rapport à la période 1990-2009 vont de + 0,4°C à + 1°C, soit en moyenne un excédent de + 0,75°C pour l'ensemble des 20 stations qui ont plus de 20 ans de données.

L'ensoleillement est légèrement déficitaire en 2010 par rapport à la moyenne 2000-2009. Le soleil s'est montré peu généreux lors des mois de mars (- 14 % par rapport à la moyenne 2000-2009), d'août (- 8 %) et de septembre (- 9 %). En revanche, il a particulièrement brillé lors du mois d'avril (+ 9 %).

Pour en savoir plus

- Bulletin climatologique annuel de la Météorologie de La Réunion, Météo France, Direction interrégionale de la Réunion.

Données climatiques de l'année 2010 pour quelques stations

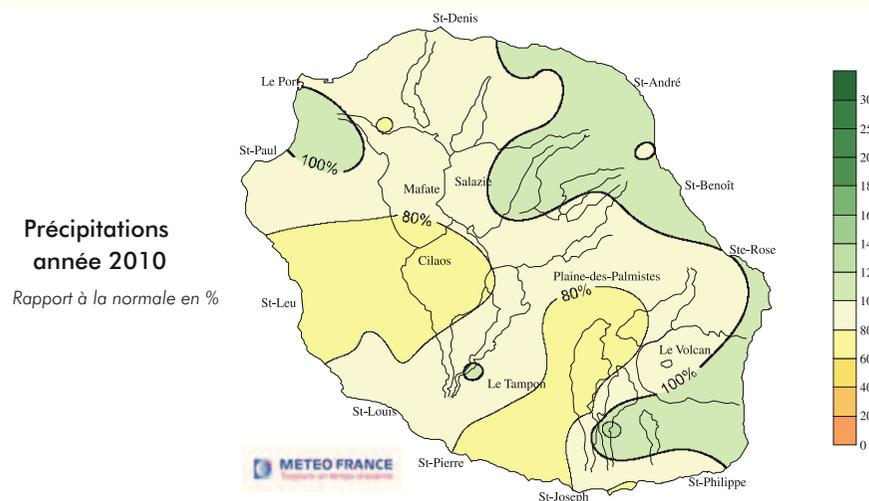
Poste	Plaine des Palmistes	Le Port	Saint-Benoît	Pierre-fonds	Gillot	Plaine des Cafres	Cilaos
<b>Température en °C</b>							
Minimale moyenne .....	13,1	21,9	20,4	19,5	21,4	9,6	11,8
Maximale moyenne .....	21,6	29,8	28,7	29,4	28	19,9	23,3
Minimale absolue .....	6,3	15,5	13,5	14,3	15,7	-0,8	2,3
Maximale absolue .....	27,7	35,7	33,7	33,8	32,9	25,4	28,6
<b>Précipitations en mm ....</b>							
Précipitations normales ....	4 072	641	3 878	657	1 789	1 671	1 290
Rapport à la normale en %	4 634	636	3 464	729	1 688	2 147	1 905
	88	101	112	90	106	78	68
<b>Insolation en heures .....</b>							
	-	-	-	-	2 526	-	-

Source : Météo France, Direction interrégionale de La Réunion.

Cyclones ou tempêtes ayant provoqué le plus de victimes et de dégâts sur La Réunion depuis 1948

Cyclone 1948 .....	27 janvier 1948	Colina .....	19 janvier 1993
Jenny .....	28 février 1962	Hollanda .....	11 février 1994
Giselle .....	28 février 1964	Kylie .....	13 mars 1995
Denise .....	7-8 janvier 1966	Daniella .....	8 décembre 1996
Hermine .....	25 janvier 1970	Davina .....	10 mars 1999
Benjamine .....	8 janvier 1979	Connie .....	28-31 janvier 2000
Hyacinthe .....	18-27 janvier 1980	Eline .....	14-18 février 2000
Florine .....	7 janvier 1981	Ando .....	4-6 janvier 2001
Gabrielle (tempête tropicale) .....	6 février 1982	Dina .....	22 janvier 2002
Clotilda (tempête tropicale) .....	13-14 février 1987	Diwa (tempête tropicale) .....	3-8 mars 2006
Firinga .....	29 janvier 1989	Gamède .....	23-28 février 2007

Source : Base Corinte des arrêtés de catastrophes naturelles - Ministère de l'écologie et du développement durable - DPPR (Direction de la prévention de la pollution et des risques).



2.1.2 Protection des milieux naturels

Le « Parc national de La Réunion » a été créé en mars 2007 et couvre la partie centrale de l'île, soit 42 % du territoire. Ce parc vise à concilier la protection de la nature et un développement durable exemplaire. Il est composé d'un « cœur de parc » de 105 450 hectares dont certaines parties sont habitées ou cultivées. Une aire d'adhésion l'entoure, qui comprend tout ou partie des territoires de communes ayant vocation à faire partie du parc national et ayant décidé d'adhérer à sa charte. Ce patrimoine naturel exceptionnel, plus particulièrement ses « pitons, cirques et remparts », ont été inscrits en juillet 2010 au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

La réserve de l'Étang Saint-Paul (447 ha), caractéristique des zones humides et étangs littoraux de l'île, a été créée le 2 janvier 2008. En outre 11 réserves biologiques totalisant plus de 33 230 hectares ont été créées depuis 1981. Elles servent à protéger les grands types de milieux naturels gérés par l'ONF et favorisent leur étude et leur découverte. Enfin, plus de 2 900 hectares font l'objet d'arrêtés de protection de biotope pour prévenir la disparition du pétrel de Barau dans le Massif du Piton des Neiges et du pétrel noir dans le Bras de la Plaine.

Pour sauvegarder le milieu marin, une réserve naturelle marine a été créée en février 2007 sur plus de 7 200 hectares. Par ailleurs, l'arrêté de protection de biotope de l'île de Petite-Ile (2 ha) préserve la nidification des oiseaux marins. De plus, une grande partie du littoral a été classée en « espaces naturels remarquables à préserver » par le Schéma d'aménagement régional de 1995. Ce classement doit se traduire par un niveau de protection élevé inscrit dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Enfin, cinq sites classés et deux sites inscrits protègent des lieux à caractère historique d'une part, comme la Grotte des Premiers

Français, la Pointe au Sel et la Ravine Bernica, ou pittoresque d'autre part, comme le Voile de la Mariée, la Mare à Poule d'Eau, la Ravine Saint-Gilles ou la Rivière des Roches. ■

Définitions

**Parc national :** en application de la loi du 14 avril 2006, un parc national peut être créé par décret en Conseil d'État à partir d'espaces terrestres ou maritimes lorsque les milieux naturels, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'ils comportent, présentent un intérêt spécial et qu'il importe d'en assurer la protection.

**Réserves naturelles :** en application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (art. L. 241-1 et suivants du Code rural), les réserves naturelles sont des territoires classés pour la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles, et en général du milieu naturel.

**Réserves biologiques :** en application des conventions du 03-02-1981 et du 14-05-1986 entre l'ONF et les ministres chargés de l'écologie et de l'Agriculture, les réserves biologiques sont créées, sur proposition de l'ONF et par arrêté conjoint de ces deux ministres, pour protéger les éléments les plus remarquables de la diversité biologique présents sur les terrains bénéficiant du régime forestier.

**Sites classés :** en application de la loi du 2 mai 1930, les sites classés sont des monuments naturels et sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. Un site classé doit être maintenu et ne subir aucune modification sans autorisation ministérielle ou préfectorale.

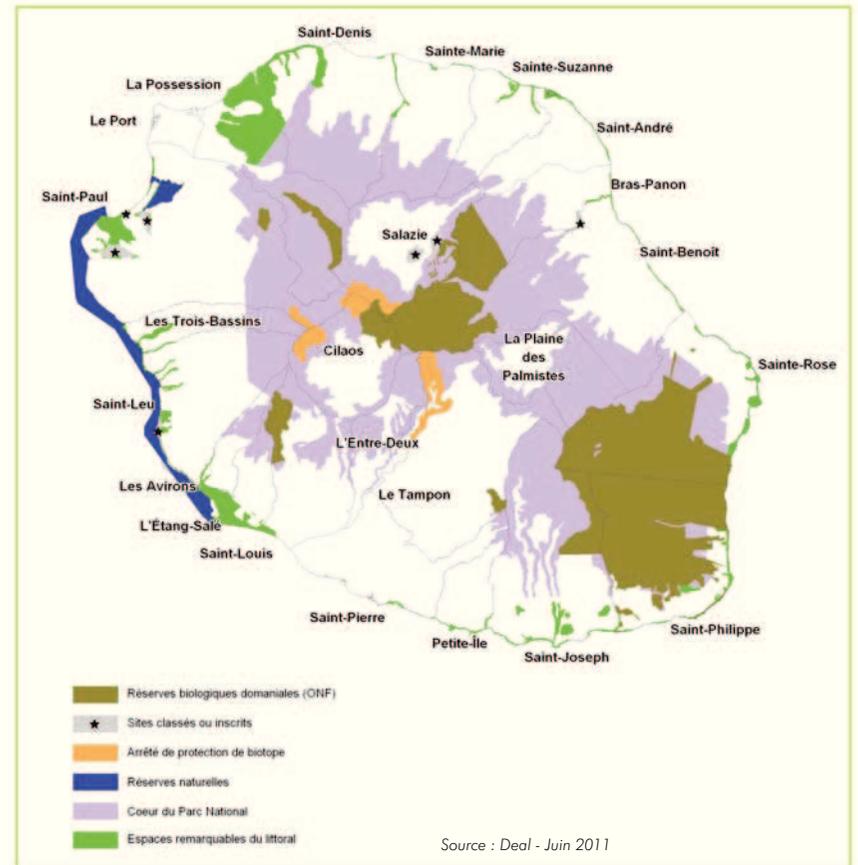
**Espaces naturels remarquables du littoral à protéger :** en application de la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 (art. L. 146-6 du Code de l'urbanisme), les espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques sont préservés par les documents et décisions relatifs à la vocation des zones ou à l'occupation et à l'utilisation des sols.

Espaces faisant l'objet d'une protection réglementaire en 2010

	La Réunion		France métropolitaine	
	Nombre	Superficie en ha	Nombre	Superficie en ha
Réserves naturelles (DPM <sup>1</sup> inclus).....	2	3 972	167	1 208 573
Réserves naturelles régionales .....	1	30	88	nd
Réserves biologiques domaniales et forestières ...	11	33 230	168	29 546
Espaces protégés par des arrêtés de biotope .....	3	2 931	715	175 675
Sites classés et inscrits .....	7	1 019	nd	nd
Espaces remarquables du littoral .....	nd	10 420	nd	nd
Parc national - Cœur de parc .....	nd	105 450	9	2 501 444
<b>Total sans double compte .....</b>	<b>nd</b>	<b>117 400</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

Source : Deal Réunion (Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement).

1. Domaine public maritime.



Source : Deal - Juin 2011

### 2.1.3 Risques naturels technologiques

L'île de La Réunion est exposée à des risques naturels liés d'une part au risque volcanique (l'activité éruptive du Piton de la Fournaise est une des plus régulières au monde) et d'autre part au passage des cyclones et dépressions tropicales. Ils engendrent des inondations et des mouvements de terrain provoqués par des précipitations très importantes, et plus rarement des dégâts dus à la houle ou aux vents violents.

À La Réunion, la prévention des risques concerne principalement les inondations et les mouvements de terrain. Toutes les communes sont touchées par des phénomènes de crues torrentielles suite aux perturbations cycloniques, mais aussi par des mouvements de terrain de grande ampleur (Salazie) ou localisés (érosion, glissements). Le risque volcanique n'est pas traité en prévention mais suscite surveillance, alerte (observatoire) et interventions de secours si nécessaire. Les risques liés aux vents cycloniques et aux séismes sont traités dans le cadre des normes de construction.

La Deal de la Réunion met en œuvre un programme pluriannuel d'études, de cartographie réglementaire et de couverture de l'île par des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) relatifs aux risques d'inondations et/ou de mouvements de terrain. L'objectif est de définir des règles d'urbanisme compatibles avec l'intensité de ces risques naturels. L'élaboration du zonage réglementaire des PPR est menée en association avec les différents partenaires locaux. Le projet de PPR est ensuite transmis pour avis à la commune et communauté de communes concernées et aux établissements publics ayant compétence en matière d'urbanisme. À l'issue de ces consultations, le PPR, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté préfectoral. À ce jour, onze communes sont couvertes par un PPR inondation approuvé (PPR i), et

quatre par un PPR mouvement de terrain (PPR mvt). ■

#### Définitions

**Risque naturel :** il s'agit, sur une zone donnée, de la conjonction d'un aléa (événement et probabilité de sa réalisation) et des enjeux en présence (occupation humaine, socio-économique ou environnementale du lieu). L'ampleur des risques n'est pas proportionnelle à l'intensité de l'aléa.

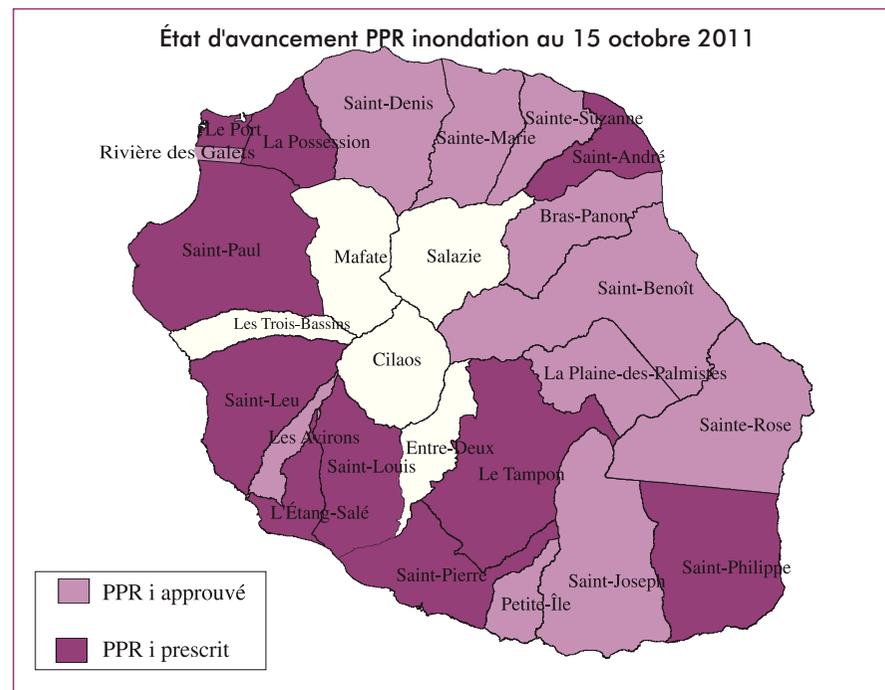
**Catastrophe naturelle :** événements liés à des phénomènes naturels d'une ampleur et d'une intensité anormales. Une partie de ces événements est appréhendée au travers d'arrêtés de déclaration de catastrophes naturelles, enregistrés au JO. Ils qualifient le ou les risques incriminés et désignent les communes déclarées sinistrées.

**Plan de prévention des risques (PPR) :** loi de février 1995. Les plans sont élaborés et mis en application par l'État en prévision des risques naturels prévisibles. Ces plans déterminent les zones exposées aux risques naturels et définissent les règles d'urbanisme applicables dans ces zones.

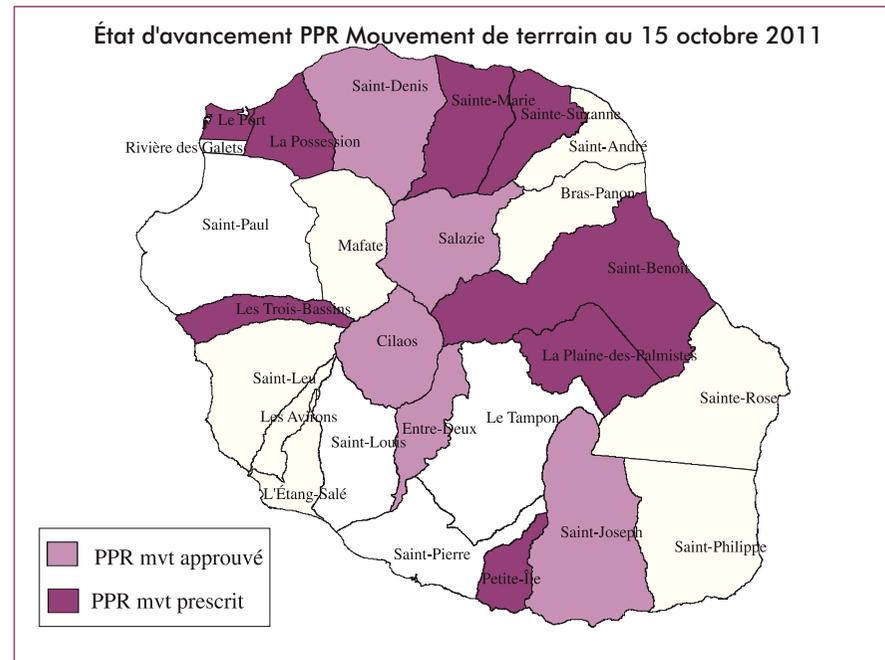
#### Arrêtés de catastrophes naturelles entre 1990 et avril 2011

Communes touchées	Arrêtés	depuis 5 ans
Les Avirons .....	4	0
Bras Panon .....	9	1
Entre-Deux .....	4	1
L'Étang-Salé .....	6	2
Petite-Île .....	6	2
La Plaine des Palmistes .....	5	1
Le Port .....	4	1
La Possession .....	7	2
Saint-André .....	8	1
Saint-Benoît .....	8	1
Saint-Denis .....	8	2
Saint-Joseph .....	6	2
Saint-Leu .....	8	2
Saint-Louis .....	6	1
Saint-Paul .....	11	4
Saint-Pierre .....	9	3
Saint-Philippe .....	7	3
Sainte-Marie .....	11	2
Sainte-Rose .....	4	1
Sainte-Suzanne .....	9	1
Salazie .....	8	2
Le Tampon .....	6	2
Les Trois Bassins .....	4	1
Cilaos .....	6	1

Source : Base Carinte des arrêtés de catastrophes naturelles, ministère de l'Écologie et du développement durable, Direction générale de la prévention des risques.



Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion (DEAL).



Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion (DEAL).

2.1.4 Qualité de l'air

À la fin de l'année 2010, l'observatoire réunionnais de l'air gère 15 stations fixes de surveillance de la qualité de l'air ainsi qu'une station et un laboratoire mobile. Huit communes de La Réunion ont donc été surveillées en continu en 2010. En cours d'année, une nouvelle station est venue compléter le réseau de surveillance à Grand Coude (Saint-Joseph). Un premier bilan de ces mesures sera réalisé pour fin 2011.

En cette année 2010, les valeurs limites annuelles, les objectifs de qualité, les valeurs cibles ainsi que les niveaux critiques définis dans le décret n° 2010 - 1250 sont respectés sur l'ensemble des sites pour le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, l'ozone et le benzène. Cependant, trois seuils de recommandation et d'information ont été dépassés cette année concernant le dioxyde de soufre sur le site de Grand Coude en octobre suite à une éruption volcanique du Piton de la Fournaise.

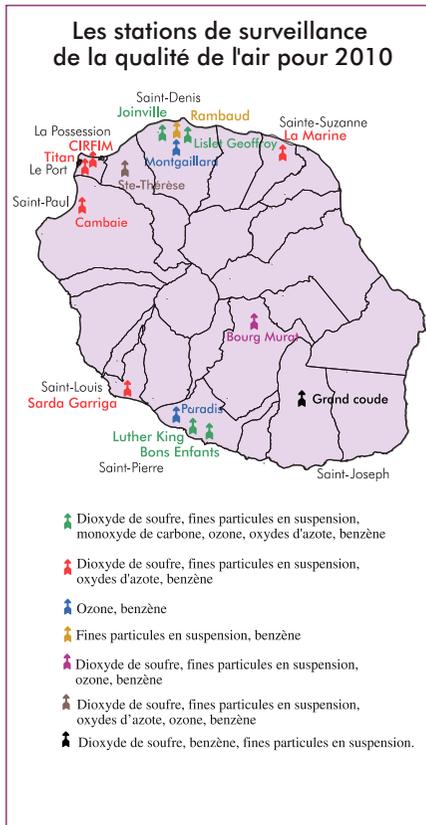
Concernant les fines particules en suspension (PM10 et PM2,5), la réglementation est respectée cette année sur les sites de Saint-Paul, de La Possession, de Sainte-Suzanne, de Saint-Louis et du Tampon.

Sur la commune de Saint-Denis, concernant les fines particules en suspension de type PM10, seule la station de proximité trafic (Rambaud) enregistre un dépassement de l'objectif de qualité annuel. La proximité, à la fois de la 2 fois 3 voies et du littoral (embruns marins), peut expliquer ces dépassements.

Sur la commune de Saint-Pierre, concernant les fines particules en suspension PM10, seule la station Bons Enfants enregistre un dépassement de la valeur limite annuelle ainsi qu'un dépassement de la valeur limite journalière pour la protection de la santé.

Le seuil de recommandation et d'information a également été dépassé à trois reprises sur cette même station. La proximité du littoral (embruns marins) expliquerait ces dépassements. Une étude qualitative reste néanmoins nécessaire pour l'interprétation de ces concentrations élevées. Concernant les fines particules en suspension PM2,5, l'objectif de qualité a été dépassé.

Sur la commune du Port, concernant les fines particules en suspension de type PM10, seule la station Titan enregistre un dépassement de l'objectif de qualité annuel. Le seuil de recommandation et d'information a également été dépassé sur cette même station. ■



	Dioxyde de soufre		Dioxyde Azote		Oxydes	Ozone		Fines particules en suspension			Monoxyde de carbone (mg/m³)	Benzène	
	Moy. horaire maxi	Moy. annuelle	Moy. horaire maxi	Moy. annuelle		Moy. sur 8 heures	Moy. horaire maxi	PM 10		PM 2,5			
								Moy. journalière maxi	Nbre de jours dépassant liés 50µg/m³	Moy. annuelle			Moy. annuelle
<b>Normes en vigueur<sup>1</sup></b>													
SA .....	500 <sup>2</sup>		400				240	125					
SRI .....	300		200				180	80					
OQ .....		50		40		120 <sup>4</sup>			35 <sup>4</sup>	30	10		2
VL .....		20 <sup>3</sup>		40 <sup>4</sup>						40 <sup>4</sup>	29		5 <sup>4</sup>
NC .....					30 <sup>5</sup>								
<b>Station de surveillance</b>													
<b>Saint-Denis</b>													
Lislet Geoffroy .....	38	2	91	11	10	70	77	61	2	19		0,3	0,4
Joinville .....	34	2	103	10	8	71	79	46	0	17			0,5
Montgaillard ...						77	85						0,3
Rambaud .....								72	17	31			
<b>Saint-Pierre</b>													
Bons Enfants ...	69	1	120	17	15	60	66	84	93	46		0,46	0,5
Luther King .....	186	2	86	15	23	69	79	73	15	30	16		0,5
Paradis .....						65	68						0,6
<b>Le Port</b>													
CIRFIM .....	51	3	54	9	9			74					0,4
EDF .....													0,5
Titan .....	208	4	121	11	13			100		33			0,5
<b>La Possession</b>													
Sainte-Thérèse .....	23	1	98	13	17	72	76	39		25			0,5
<b>Saint-Paul</b>													
Cambaie .....	40	2	58	11	10			62		28			0,4
<b>Sainte-Suzanne</b>													
La Marine .....	123	3	44	5	6			70	1	23			0,3
<b>Saint-Louis</b>													
Sarda Garriga .....	280	4	49	10	9			44	0	20			0,6
<b>Le Tampon</b>													
Bourg Murat ...	95	2				113	118	40	0	12			0,5

Source : Observatoire réunionnais de l'air (ORA).

1. SA (Seuil d'alerte), SRI (Seuil de recommandation et d'information), OQ (Objectif de qualité), VL (Valeur limite) NC (Niveau critique).
2. Pendant 3 heures consécutives.
3. Protection des écosystèmes
4. Protection de la santé humaine.
5. Protection de la végétation.

Les indices de la qualité de l'air en 2010

en % de jours dans l'année

Indice ATMO	Très bon (1 à 2)	Bon (3 à 4)	Moyen (5)	Médiocre (6 et 7)	Mauvais à très mauvais (8 à 10)
de Saint-Denis .....	44,4	55,2	0,4	0	0
de Saint-Pierre .....	0,5	57,2	26,0	15,8	0,5
Indice de qualité de l'air <sup>1</sup> .....	6,20	82,90	7,80	3,10	0

Source : Observatoire Réunionnais de l'air (ORA).

1. Sur Le Port Ouest, Cambaie, Sainte-Thérèse.

L'indice ATMO est un indicateur de la qualité de l'air qui repose sur les concentrations de 4 polluants (dioxyde d'azote, particules de type PM10, ozone, dioxyde de soufre). Il est calculé à partir des données de sites urbains ou périurbains de fond afin d'être représentatif de la pollution de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Il permet de disposer d'une information synthétique sur la pollution atmosphérique urbaine de fond, et il est calculé chaque jour dans toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Des indices dont le mode de calcul est analogue à l'indice ATMO sont parfois calculés également dans des agglomérations plus petites.

2.1.5 Qualité de l'eau

À La Réunion, 35 stations de mesure et de prélèvement assurent le suivi de la qualité des eaux des rivières. Elles couvrent les 13 grandes rivières pérennes de l'île et leurs principaux affluents. Au total, 22 cours d'eau sont suivis. En 2009, la qualité des eaux s'améliore, notamment pour les pollutions dues aux matières phosphorées. Presque toutes les stations présentent une qualité physico-chimique très bonne ou bonne.

Les sites de baignade dont la qualité de l'eau est surveillée sont relativement peu nombreux à La Réunion : 2 sites en eau douce et 18 sites en eau de mer. En 2008, 17 sites en eau de mer étaient classés conformes et de bonne qualité, un seul en qualité moyenne. En eau douce, un des deux sites est non conforme, avec des pollutions momentanées.

Les volumes de prélèvements d'eau sont en diminution depuis plusieurs années. En 2009, 217 millions de m<sup>3</sup> ont été prélevés pour les usages domestiques, agricoles et industriels (hors hydroélectricité), soit 2 millions de m<sup>3</sup> de moins qu'en 2008. L'irrigation agricole diminue ainsi de 7 % en un an, alors que la consommation d'eau domestique se stabilise. Les prélèvements déclarés à usage industriel augmentent de 4 % par rapport à 2008. Ceux, plus marginaux, destinés aux autres usages augmentent de 26 % suite à la réalimentation de milieux naturels. ■

Définitions

**Qualité des eaux de baignade** : la surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Agences régionales de santé (ARS). Toutes les eaux « pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit » sont concernées par ces analyses. Celles-ci portent principalement sur le comptage des germes-tests de contamination fécale.

**Volume des prélèvements d'eau** : les volumes d'eau prélevés sont estimés par l'Office de l'eau à partir des déclarations destinées au recouvrement de la redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau.

Pour en savoir plus

- « État de la ressource et des usages de l'eau à La Réunion - synthèse 2009 », Office de l'eau Réunion, <http://www.eaureunion.fr/>

Qualité physico-chimique de l'eau des cours d'eau - synthèse 2009

répartition des 35 stations par classe de qualité en %

	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Matières azotées .....	18	78	4	0	0
Nitrates .....	78	22	0	0	0
Matières phosphorées .....	7	93	0	0	0
Particules en suspension .....	89	11	0	0	0
Matières organiques et oxydables	9	83	8	0	0

Source : Office de l'eau Réunion.

Qualité des eaux de baignade

en nombre

Points de surveillance	La Réunion					DOM
	2004	2005	2006	2007	2008	2008
<b>Eau douce</b> .....	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>22</b>
Conforme de bonne qualité .....						1
Conforme de qualité moyenne .....	2	2	1	1	1	18
Non conforme avec pollutions momentanées			1	1	1	3
Non conforme de mauvaise qualité .....						0
<b>Eau de mer</b> .....	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>184</b>
Conforme de bonne qualité .....	15	17	13	18	17	147
Conforme de qualité moyenne .....	2		4		1	26
Non conforme avec pollutions momentanées						11
Non conforme de mauvaise qualité .....						0

Source : Direction générale de la santé.

Volume des prélèvements d'eau

en millions de m<sup>3</sup>

	2007	2008	2009
Eau domestique .....	145	144	144
Irrigation agricole .....	72	60	56
Usages industriels .....	11	11	12
Autres usages .....	2	4	5
<b>Total</b> .....	<b>230</b>	<b>219</b>	<b>217</b>
Part de l'eau domestique d'origine souterraine (en %)	46	34	35

Source : Office de l'eau Réunion.

2.1.6 Déchets

Les déchets ménagers sont collectés et traités par les cinq établissements publics de coopération intercommunale. Depuis plusieurs années, les quantités d'ordures ménagères proprement dites progressent régulièrement, mais de façon modérée. En 2008, 483 400 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur l'île.

Le tri progresse lentement, avec 31 100 tonnes triées en 2008. Toutefois, seulement 6,4 % des déchets sont triés. Pour les déchets ménagers fermentescibles, des composteurs ont été distribués. On estime que chaque composteur permet de détourner 80 kg de déchets de la collecte traditionnelle. À l'arrivée, 78 % des ordures ménagères sont déposées en décharge.

Les collectes sélectives du verre, des papiers, des journaux, des cartons et plastiques ont été mises en place récemment. La plus grande partie des produits de la collecte sélective est exportée. Cependant environ 1 000 tonnes de verre sont utilisées en sous-couche routière et une entreprise locale valorise près de 2 000 tonnes de plastiques.

Une plateforme de tri des déchets ménagers spéciaux a été créée en 2006. Pour la reprise des piles et leur traitement, un organisme de péréquation financière a été mis en place. Ainsi, 10 % des piles mises sur le marché ont pu être triées et expédiées en France métropolitaine. La collecte des déchets inertes, des véhicules et des déchets métalliques se met en place progressivement. Une filière de traitement local des pneus a également été mise en œuvre.

Le coût de la gestion des déchets ménagers par les établissements publics de coopération intercommunale s'élève à 103 euros par tonne pour la collecte et à 56 euros par tonne pour le traitement en 2006. Le coût moyen par habitant est ainsi de 71 euros pour la collecte et 39 euros pour le traitement. ■

Définitions

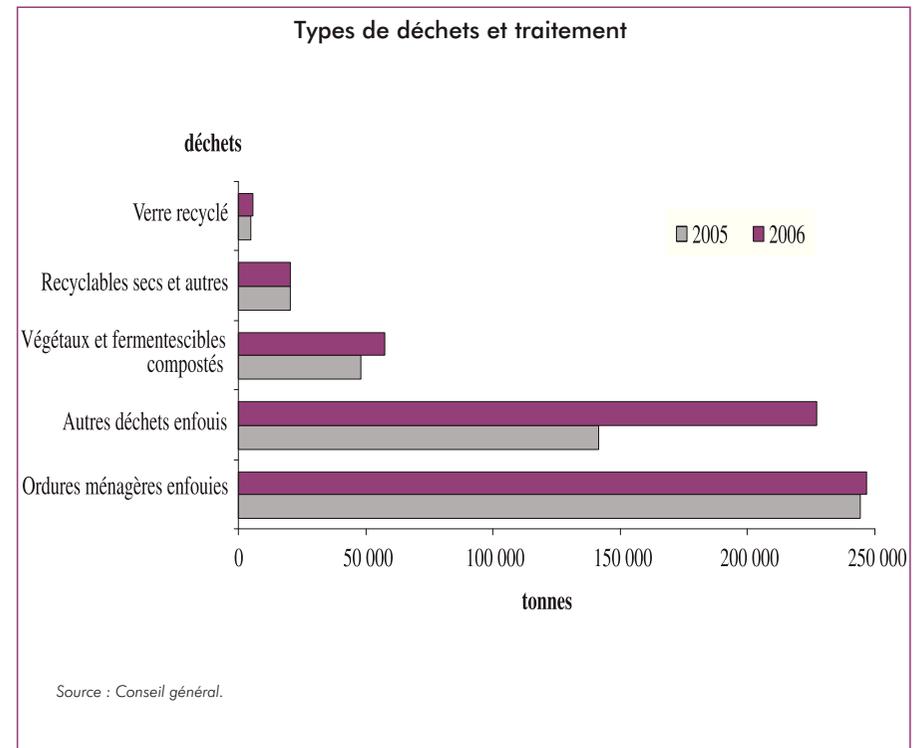
**Ordures ménagères fermentescibles :** déchets organiques, essentiellement des déchets de cuisine, traités dans les composteurs domestiques.

**Déchets ménagers spéciaux :** produits ou objets rejetés par les ménages et qui sont explosifs, corrosifs, comburants, facilement inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (piles, batteries, aérosols, médicaments, solvants, huiles usagées).

Ordures ménagères traitées dans les installations autorisées

	2004	2006	2008
<b>Quantités totales traitées en kt dont .....</b>	<b>433</b>	<b>467</b>	<b>483</b>
utilisées pour fabriquer du compost .....	53	54	75
triées .....	19	25	31
mises en décharges autorisées .....	360	388	377
<b>Taux de traitement en %</b>			
Biologique .....	12	12	16
Tri .....	4	5	6
Mise en décharge .....	83	83	78

Source : Conseil général.



### 2.2.1 Consommation d'énergie

La consommation d'énergie finale augmente plus rapidement que la population. Avec une progression de 2,5 % par an en moyenne depuis 2000, elle atteint 1 391 milliers de tonnes équivalent pétrole (tep) en 2010. Pourtant, la consommation moyenne par habitant ne s'élève qu'à 1,14 pour l'année 2010, alors qu'elle s'échelonne entre 1,9 et 3,6 tep par habitant dans les régions de France métropolitaine (en 2008).

La consommation de carburants représente le plus gros poste, 64 % du total. Il est lié pour l'essentiel au trafic routier (410 milliers de tep) qui a crû de 3,2 % par an au cours de la dernière décennie. La consommation du trafic aérien (187 milliers de tep) est restée quasiment stable.

La consommation d'électricité (212 milliers de tep) s'accroît encore plus vite (+ 4,5 % en moyenne par an sur la dernière décennie). La consommation du secteur dit « résidentiel-tertiaire » proche de celui des particuliers représente 44 % de l'ensemble contre 56 % pour les professionnels et collectivités locales. Ces proportions sont stables pour les années récentes.

Le suivi de la consommation d'énergie primaire permet de rendre compte des prélèvements réellement effectués sur les ressources naturelles mondiales. Elle s'élève à 1 391 milliers de tep en 2010. On constate effectivement des pertes dues aux processus de production et de distribution. La production d'électricité provoque l'essentiel de ces pertes. Mais c'est aussi ce secteur qui aujourd'hui utilise le plus souvent des énergies renouvelables, notamment l'énergie hydraulique et la bagasse. Le poids du solaire thermique et des autres sources d'énergies renouvelables reste encore modeste dans la consommation d'énergie primaire.

Au final le taux d'indépendance énergétique est de 12,5 % en 2010, en régression par rapport à son niveau de 2000. ■

#### Définitions

**Énergie finale ou disponible** : l'énergie livrée pour être consommée telle quelle (essence à la pompe, électricité au foyer ou à l'usine, etc.).

**Énergie primaire** : l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. Ce sont principalement le pétrole brut, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'uranium.

**Taux d'indépendance énergétique** : le rapport entre la production d'énergies primaires (charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire, hydraulique, énergies renouvelables) et la consommation en énergie primaire.

**Tonne-équivalent-pétrole (TEP)** : elle représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut, soit 41,868 gigajoules. Cette unité est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie.

#### Pour en savoir plus

- Bilan énergétique de l'île de La Réunion, Agence régionale énergie Réunion (ARER), édition 2011.

#### Consommation d'énergie finale selon le type d'énergie

en milliers de TEP

	2000	2005	2010
Carburant pour les transports dont .....	503	545	610
transports routiers .....	300	370	410
transports aériens .....	187	165	187
Électricité .....	136	177	212
Carburants et combustibles pour industrie, agriculture et résidentiel tertiaire.....	58	65	66
Chaleur .....	48	54	64
<b>Total .....</b>	<b>745</b>	<b>841</b>	<b>952</b>

Source : Agence régionale énergie Réunion (ARER).

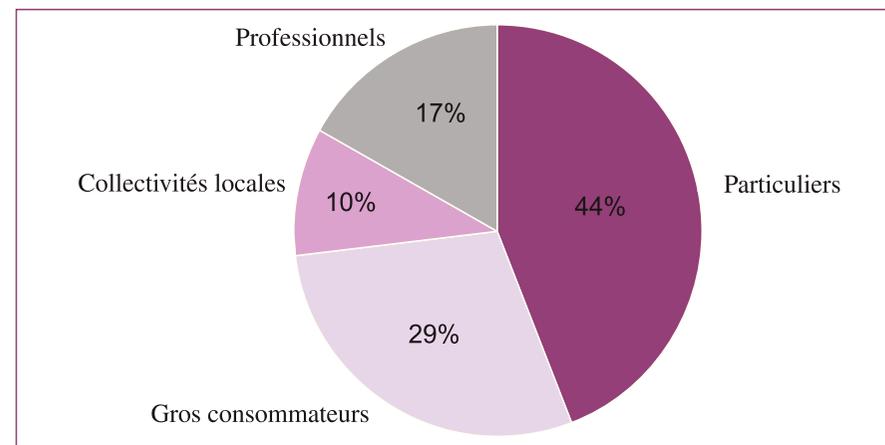
#### Consommation d'énergie primaire selon le type d'énergie

en milliers de TEP

	2000	2005	2010
<b>Ressources fossiles importées .....</b>	<b>869</b>	<b>1 009</b>	<b>1 217</b>
Essence .....	140	137	115
Fioul léger/gazole .....	234	275	388
Fioul lourd .....	69	100	72
Carburacteur .....	187	165	187
Gaz butane .....	31	29	25
Charbon .....	207	303	430
<b>Ressources locales renouvelables .....</b>	<b>157</b>	<b>149</b>	<b>174</b>
Bagasse .....	105	95	100
Hydraulique .....	48	44	47
Solaire thermique .....	2	9	16
Huiles usagées, éolien, photovoltaïque, biogaz .....	2	2	12
<b>Total .....</b>	<b>1 026</b>	<b>1 158</b>	<b>1 391</b>
Part d'énergie renouvelable en % .....	15,3	12,9	12,5

Source : Agence régionale énergie Réunion (ARER).

#### Consommation d'électricité selon le type « client » en 2010



Source : Agence régionale énergie Réunion (ARER).

### 2.2.2 Production électrique

Le parc de production électrique a une puissance installée de 711 mégawatts (MW) qui repose sur douze centrales électriques, deux fermes éoliennes et un réseau de systèmes photovoltaïques. Cette puissance a fortement augmenté depuis 2 ans : + 124 MW.

Les 2/3 de la puissance proviennent de centrales thermiques à énergie principalement carbonée : les trois centrales fioul-gazole du Port et les deux centrales charbon-bagasse à proximité des usines sucrières.

Les deux centrales charbon-bagasse utilisent un procédé conçu à La Réunion. Pendant la campagne sucrière, elles brûlent de la bagasse c'est-à-dire les résidus de la canne à sucre, et restituent une partie de la vapeur pour le fonctionnement des usines sucrières. En 2010, la bagasse a permis de produire 269 GWh, soit 17 % de l'électricité fournie par les deux centrales charbon-bagasse.

Les six centrales hydrauliques représentent 19 % de la puissance installée. Elles sont localisées essentiellement à l'est de l'île, et leur production est dépendante de la pluviométrie de l'année.

La récente installation de systèmes photovoltaïques explique la plus grande partie de l'augmentation d'offre d'électricité. Les 90 mégawatts installés représentent 13 % de la puissance totale.

La production électrique augmente de 3,5 % en moyenne par an depuis 2005, contre 5,3 % sur la période 2000-2005. Elle atteint 2 700 GWh en 2010. La part issue des énergies locales, de 34 %, est stable par rapport à 2005. Les principales ressources restent l'hydraulique puis la bagasse. ■

#### Pour en savoir plus

- Bilan énergetique de l'île de La Réunion, Agence régionale énergie Réunion (ARER), édition 2011.

### Puissance mise à la disposition sur le réseau fin 2010

en mégawatts (MW)

		Puissance installée		Commune
		Par centrale	Totale	
<b>Fioul - gazole</b>	Centrale du Port Ouest : moteurs diesel	120,0	<b>260</b>	Le Port
	Centrale du Port Ouest : TACs .....	60,0		Le Port
	Port Est : TAC .....	80,0		Le Port
<b>Charbon - bagasse</b>	Centrale thermique de Bois Rouge .....	100,0	<b>210</b>	Saint-André
	Centrale thermique du Gol .....	110,0		Saint-Louis
<b>Hydraulique</b>	Takamaka I .....	17,0	<b>133,4</b>	Saint-Benoît
	Takamaka II .....	26,0		Saint-Benoît
	Bras de la Plaine .....	4,6		Le Tampon
	Langevin .....	3,6		Saint-Joseph
	Rivière de l'Est .....	80,0		Sainte-Rose
	Bras des Lianes .....	2,2		Bras-Panon
<b>Autres énergies</b>	Ferme éolienne de Sainte-Suzanne .....	10,1	<b>107,7</b>	Sainte-Suzanne
	Ferme éolienne de Sainte-Rose .....	6,3		Sainte-Rose
	Centrale biogaz de Pierrefonds.....	1,0		Saint-Pierre
	Systèmes photovoltaïques .....	89,3		Sur toute l'île
	Batteries NaS Bras des Chevrettes .....	1,0		Saint-André
<b>Total puissance installée .....</b>			<b>711,1</b>	

Sources : EDF, CTBR, CTG.

### Production électrique par type d'énergie

en GWh

	2005	2010
Fioul et gazole .....	601	473
Charbon .....	898	1 315
Bagasse .....	261	269
Hydraulique .....	510	542
Photovoltaïque .....	1	76
Éolien .....		17
Autres dont biogaz .....		9
<b>Total .....</b>	<b>2 271</b>	<b>2 700</b>
Sous total énergies locales .....	722	904
Part des énergies locales en % .....	34,0	33,5

Sources : EDF, CTBR, CTG.

2.3.1 Trafic routier

La modification de la distribution des trafics et des usages sur le réseau routier structurant se confirme en 2010. Il avait été constaté au deuxième semestre 2009 avec la mise en service de la Route des Tamarins. La forte augmentation de la circulation sur l'axe Saint-Denis / Saint-Pierre (trafic induit de + 12 % à + 20 % selon les secteurs), mais également les variations importantes du trafic sur le reste du réseau routier du deuxième semestre 2009 se stabilisent en 2010 avec une très faible variation. La route des Tamarins enregistre une augmentation moyenne de 5 %.

Le réseau à deux fois deux voies

Sur ce réseau, le trafic varie de 30 000 véhicules / jour dans le secteur de Saint-Leu à 89 900 véhicules / jour à Saint-Denis sur la section comprise entre l'échangeur de Gillot et celui de Duparc.

Entre le Nord et l'Ouest, le trafic sur la route du littoral atteint une moyenne journalière de 58 400 véhicules / jour, en augmentation de 2,2 % entre 2009 et 2010.

Entre Saint-Denis et Saint-Paul, le trafic augmente au Nord et se stabilise dans l'Ouest. Sur la partie Ouest de la Route des Tamarins, le trafic se situe entre 30 500 et 58 600 véhicules / jour et progresse de 3,5 % à 6 % soit environ 2 000 véhicules supplémentaires par jour.

Sur la partie Sud, de l'Étang-Salé au Tampon, le trafic augmente également. Par contre, il reste stable sur le tronçon nord-est de Saint-Denis à Saint-Benoît.

Le réseau bidirectionnel

Sur la RN1A (ancienne RN1) entre Saint-Paul et l'Étang-Salé, le trafic est resté stable sur le tronçon de Boucan (+ 0,2 % à 14 900 véhicules / jour). Par contre, il a augmenté de 2,5 % au niveau de Saint-Leu (9 100 véhicules / jour).

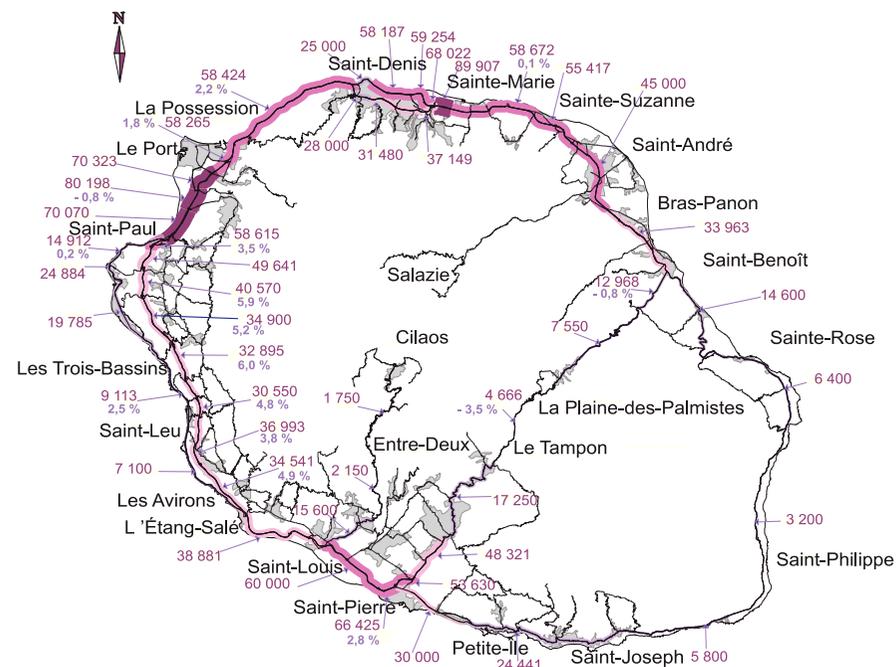
Sur la RN3, le trafic diminue comme en 2009, d'environ à une centaine de véhicules par jour.

Sur la RN5 et la RN2 secteur du Grand Brûlé, le trafic est stable. Il reste compris entre 1 750 et 15 600 véhicules / jour pour la RN5 et entre 3 200 et 14 600 véhicules / jour pour la RN2.

Le trafic de la partie Sud de la RN2, entre Saint-Joseph et Saint-Pierre, augmente avec 24 400 véhicules par jour dans le secteur de Grands Bois. ■

Pour en savoir plus

- Bilan de la sécurité routière 2010, Deal, Observatoire départemental de la sécurité routière. <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>



Moyennes Journalières Annuelles

Direction régionale des routes

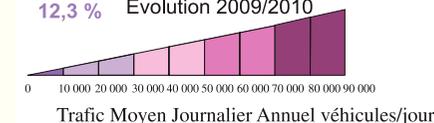
Centre Réunionnais de Gestion du Trafic

Juillet 2011



Réalisation Région Réunion - N°2011065 - Service Géographique  
Source : Région Réunion (CRGT) / © IGN BDTOPO® 2009 -  
Autorisation n°10191 Ile de La Réunion

64 600 MJA 2010  
12,3 % Evolution 2009/2010



### 2.3.2 Trafic voyageurs urbain et interurbain

En 2008, toutes les communes de l'île sont desservies par un réseau de transport urbain ou interurbain de voyageurs. Six collectivités ont compétence en matière de transports de voyageurs sur l'île : la Communauté intercommunale du nord de La Réunion (Cinor), la Communauté intercommunale Réunion est (Cirest), la Communauté intercommunale des villes solidaires du sud (Civis), le Territoire de la côte ouest (TCO), la commune du Tampon et le Département de La Réunion.

Depuis l'année 2007, la Cinor a apporté de profonds changements à son réseau, avec la création ou le prolongement de lignes, l'augmentation de la fréquence (dix minutes pour les lignes du TCSP) et l'allongement des amplitudes horaires.

En 2008, ces améliorations du service rendu aux usagers ont porté leurs fruits, puisque le nombre de voyageurs a augmenté de 9 %. Cette année-là, près de 18 millions de personnes ont été transportées sur le réseau de la Cinor. C'est le plus fréquenté de l'île, puisque l'ensemble des réseaux urbains hors Cinor ne transporte que 12 millions de voyageurs.

Entre 2007 et 2008, le nombre de voyageurs a augmenté le plus fortement sur le réseau de la Cirest (+ 48 %). C'est ainsi 815 000 voyageurs qui ont été transportés en 2008. Le réseau de Saint-Benoît et celui de Saint-André se sont particulièrement développés, avec respectivement 118 000 et 189 000 voyageurs supplémentaires en un an.

Afin d'adapter au mieux la desserte des réseaux à leur territoire, le nombre de kilomètres parcourus a nettement augmenter pour six des sept réseaux de l'île. Ainsi, plus de 30 millions de kilomètres ont été effectués sur l'ensemble de l'île en 2008, en transports urbains ou non urbains. Le TCO, qui possède un des réseaux les plus étendus du département, a effectué plus de

7,5 millions de kilomètres pour 3,3 millions de voyageurs, soit autant de kilomètres que le réseau interurbain.

Le réseau interurbain de voyageurs, sous l'égide du Département, a doublé le nombre de personnes transportées grâce à la nouvelle carte de desserte du réseau proposée depuis 2007 (+ 6 % de kilomètres parcourus). Le cap des 5 millions de voyageurs transportés est atteint.

Le transport scolaire, assuré par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et le Département, a concerné 15 millions d'élèves depuis la rentrée scolaire 2008-2009 pour 6 millions de kilomètres parcourus sur la même période. ■

#### Définitions

**Transport en commun en site propre (TCSP) :** voie de 5,5 kilomètres créée entre l'hôtel de ville de Saint-Denis et le mail du Chaudron réservée aux bus du réseau Citalis.

#### Pour en savoir plus

- Agence pour l'observation de La Réunion, l'aménagement et l'habitat (Agorah), Observatoire des transports et des déplacements, <http://www.agorah.com/>.
- Ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

### Transports urbains de voyageurs

en milliers

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Cinor</b>					
Nombre de voyageurs .....	14 709,5	15 718,7	15 744,7	16 415,3	17 845,4
Nombre de km annuels .....	5 353,5	5 253,0	5 676,7	5 704,9	5 906,6
<b>Civis</b>					
Nombre de voyageurs .....	7 792,1	7 772,2	7 518,9	7 580,3	8 104,9
Nombre de km annuels .....	3 548,1	4 172,1	3 749,7	4 504,6	4 585,6
<b>Tco</b>					
Nombre de voyageurs .....	4 084,3	3 025,1	3 021,6	3 089,5	3 304,9
Nombre de km annuels .....	6 726,3	6 428,6	6 612,0	6 721,5	7 528,7
<b>Cirest</b>					
Nombre de voyageurs .....	489,9	550,1	487,7	548,6	815,4
Nombre de km annuels .....	1 295,3	1 359,6	1 333,0	1 366,2	1 803,8
<b>Le Tampon</b>					
Nombre de voyageurs .....	183,9	207,5	290,9	nd	199,3
Nombre de km annuels .....	497,6	544,5	668,1	668,1	656,8
<b>Département (pour le compte de l'Entre-Deux, Les Avirons, Saint-Joseph)</b>					
Nombre de voyageurs .....	326,2	328,0	333,0	333,0	340,0
Nombre de km annuels .....	898,7	911,5	899,6	946,0	977,0

Source : Agence pour l'observation de La Réunion, l'aménagement et l'habitat (Agorah).

### Transports non urbains de voyageurs

en milliers

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Département</b>					
Nombre de voyageurs .....	4 152,5	4 241,3	4 179,6	4 349,0	5 044,7
Nombre de km annuels .....	6 063,2	6 359,3	6 289,0	7 082,0	7 540,4

Source : Agence pour l'observation de La Réunion, l'aménagement et l'habitat (Agorah).

2.3.3 Trafic voyageurs et marchandises

Plus de deux millions de passagers ont transité en 2010 par les deux aéroports réunionnais, Roland Garros et Pierrefonds. L'aéroport de Pierrefonds représente 6 % du trafic. Avec une hausse de 5 % en 2009 et de 11 % en 2010, l'augmentation du trafic s'amplifie à La Réunion.

La France métropolitaine, Maurice, Madagascar et Mayotte restent les principales destinations. Les échanges avec la France métropolitaine ont augmenté de 9 % et représentent 52 % du trafic de passagers sur toutes les compagnies.

Le trafic de passagers par voie maritime reste peu important. Selon les années, il représente entre 2 % à 3 % du trafic aérien. Toutefois, avec près de 50 000 passagers en 2010, le trafic croisière progresse de nouveau. Par contre les liaisons inter-îles perdent 2 300 passagers entre 2009 et 2010, la meilleure année étant celle de 2007 avec 30 900 passagers.

Avec 4,2 millions de tonnes en 2010 (+ 8,2 %), le trafic de marchandises débarquées ou embarquées au port aogure

d'une reprise de la consommation qui se traduit par une hausse des postes principaux : + 9,2 % pour le trafic conteneurisé, + 11,6 % pour les vracs solides et + 3,7 % pour les produits pétroliers. L'importation de véhicules amorce aussi une reprise (+ 6,9 %) mais reste à un niveau inférieur à celui de 2008.

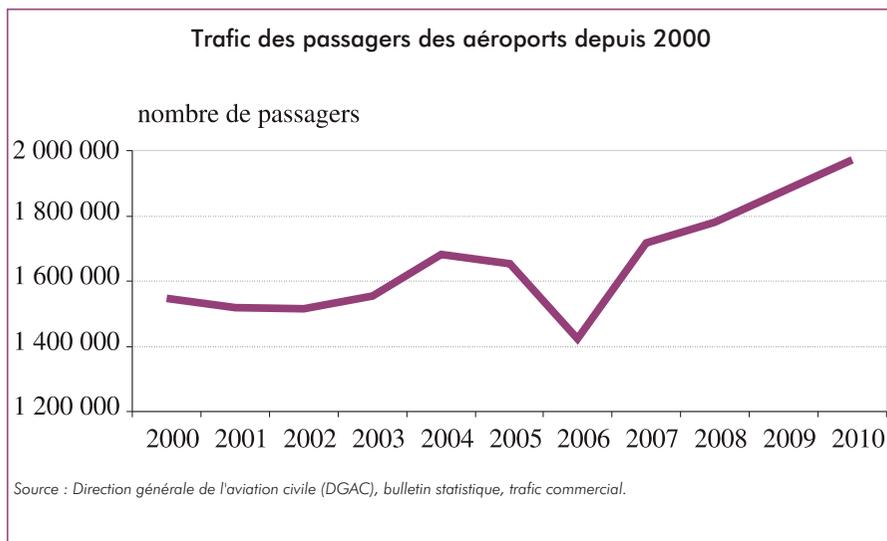
Par comparaison avec le trafic maritime, le fret aérien est anecdotique : 29 300 tonnes en 2010. Néanmoins, le tonnage est en augmentation de 5,5 % à l'arrivée et de 8,8 % au départ. ■

Définition

**Trafic passager :** passagers payants et non payants transportés sur les vols commerciaux civils, à l'exclusion des enfants de moins de deux ans et des membres d'équipage.

Pour en savoir plus

- Port Réunion 2010.



Activités des aéroports Roland Garros et Pierrefonds

en milliers

Mouvements aériens	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Vols commerciaux dont.....</b>	<b>15,4</b>	<b>13,8</b>	<b>13,5</b>	<b>14,4</b>	<b>15,7</b>	<b>16,9</b>
Pierrefonds .....	3,0	2,9	2,5	2,8	2,8	2,6
<b>Trafic passagers dont .....</b>	<b>1 651,8</b>	<b>1 422,4</b>	<b>1 715,8</b>	<b>1 781,8</b>	<b>1 876,6</b>	<b>2 090,1</b>
Pierrefonds .....	113,5	114,1	121,0	127,7	126,7	119,5
<b>Passagers à l'arrivée dont ..</b>	<b>814,1</b>	<b>695,6</b>	<b>822,7</b>	<b>859,1</b>	<b>910,5</b>	<b>1 014,9</b>
France métropolitaine .....	479,6	387,9	458,8	477,2	497,0	542,1
Maurice .....	216,8	186,5	212,5	224,8	229,3	262,8
Madagascar .....	49,9	44,8	50,7	52,0	45,6	59,0
Mayotte .....	56,7	51,1	58,1	58,7	75,4	80,0
Afrique du Sud .....	6,6	5,4	5,2	5,5	7,1	7,7
Comores .....	5,1	3,7	3,5	2,8	2,3	4,4
Autres <sup>1</sup> .....	4,0	16,0	18,6	38,1	53,9	58,9
<b>Passagers au départ dont</b>	<b>814,1</b>	<b>699,8</b>	<b>818,4</b>	<b>854,5</b>	<b>912,7</b>	<b>1 015,5</b>
France métropolitaine .....	476,7	390,5	450,2	468,7	499,0	545,9
Maurice .....	224,3	189,2	218,1	230,4	234,0	267,7
Madagascar .....	43,4	44,1	50,9	51,1	45,5	59,6
Mayotte .....	52,3	50,7	55,8	57,9	70,7	74,1
Afrique du Sud .....	6,6	5,6	5,1	5,4	7,2	7,5
Comores .....	4,5	3,9	3,6	2,9	2,8	5,2
Autres <sup>1</sup> .....	4,8	15,8	21,0	38,2	53,5	55,5
<b>Transit .....</b>	<b>34,7</b>	<b>55,8</b>	<b>74,7</b>	<b>68,1</b>	<b>53,4</b>	<b>59,6</b>

Source : Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

1. Y compris le trafic interne entre Pierrefonds et Gillot.

Fret aérien de marchandises à Roland Garros et Pierrefonds

en tonnes

Fret	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Arrivée dont .....</b>	<b>20,0</b>	<b>20,7</b>	<b>21,1</b>	<b>19,5</b>	<b>20,1</b>	<b>21,3</b>
France métropolitaine .....	14,8	15,3	15,0	13,9	14,0	nd
Pays de la région <sup>1</sup> .....	5,1	5,3	6,0	5,5	5,7	nd
Autres .....	0,1	nd	nd	0,1	0,4	nd
<b>Départ dont .....</b>	<b>7,9</b>	<b>7,8</b>	<b>7,8</b>	<b>7,4</b>	<b>7,4</b>	<b>8,0</b>
France métropolitaine .....	5,8	5,6	5,8	5,4	5,4	nd
Pays de la région .....	1,9	2,1	1,1	2,0	2,0	nd
Autres <sup>1</sup> .....	0,3	nd	nd	nd	0,1	nd
<b>Total arrivée et départ.....</b>	<b>27,9</b>	<b>28,4</b>	<b>28,8</b>	<b>26,9</b>	<b>27,5</b>	<b>29,3</b>
<b>Fret postal</b>						
Arrivée .....	3,3	3,6	3,5	3,8	3,9	3,8
Départ .....	1,2	1,0	1,1	1,3	1,7	2,0

Source : Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

1. Afrique du Sud, Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles, Kenya.

Trafic de passagers de Port Réunion

en nombre de passagers

	2007	2008	2009	2010
<b>Croisières dont .....</b>				
arrivées .....	8 644	28 778	46 618	49 647
départs .....		14 310	23 396	
départs .....		14 468	23 222	
<b>Inter-îles dont .....</b>				
arrivées .....	30 892	24 616	26 476	24 170
départs .....		12 145	13 055	
départs .....		12 471	13 581	

Source : Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (CCIR).

### 2.3.4 Véhicules et matériels de transport

Le parc automobile de La Réunion compte 328 700 voitures particulières au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le parc automobile réunionnais reste moins important qu'au niveau national, malgré l'impression de saturation du réseau routier : il y a en moyenne 40 voitures pour 100 habitants à La Réunion contre 50 voitures pour 100 habitants sur l'ensemble de la France.

En revanche, les autobus et cars sont plus nombreux à La Réunion qu'en France (rapporté au nombre d'habitants), ce qui peut s'expliquer par l'absence de réseau ferré pour le transport de voyageurs. Les camions et camionnettes sont également plus nombreux qu'en France, mais les tracteurs routiers sont moins nombreux.

Les immatriculations de véhicules neufs diminuent quel que soit leur type (- 4,6 % en 2010). Le nombre de voitures particulières et commerciales, qui représente 82 % du marché, diminue de 3,4 % et atteint son niveau le plus bas depuis plus de 10 ans. Les ventes de camionnettes, camions et véhicules spéciaux ont également baissé (- 8,5 %) et seulement 16 tracteurs routiers ont été immatriculés contre 42 l'an dernier et 85 en 2008.

En 2009, le marché de l'occasion chute quels que soient les types de véhicules. Ainsi, il perd 3,6 % en un an. En 2009, 59 300 véhicules d'occasion ont été vendus, et 83 % d'entre eux sont des voitures particulières (- 3,6 %). Les immatriculations des autobus et autocars d'occasion, qui avaient doublé en 2008, diminuent.

Le nombre de permis de conduire délivrés diminue de 4 % en 2010. Les permis délivrés pour véhicules de tourisme, qui représentent les trois quarts de l'ensemble, ont particulièrement diminué (- 4,7 %). Les permis pour les motocycles suivent cette baisse (- 4,5 %). Le nombre de permis poids

lourds se stabilise et celui des transports en commun passe de 313 à 359 en 2010. ■

#### Définition

**Parc automobile :** le fichier central des automobiles comporte un nombre important de véhicules détruits ou hors d'usage, leur propriétaire ayant omis de restituer la carte grise à l'administration. C'est pourquoi les statistiques du parc sont limitées par convention aux seuils suivants :

- moins de 15 ans d'âge : voitures particulières, camions et camionnettes ;
- moins de 20 ans d'âge : autobus et autocars ;
- moins de 10 ans d'âge : tracteurs routiers.

Ces seuils tiennent compte de l'utilisation et de l'usure moyenne de chaque catégorie de véhicules.

#### Immatriculations de véhicules neufs

en nombre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Voitures particulières et commerciales .....	25 142	22 437	24 819	23 267	20 935	20 224
Autobus et autocars .....	107	55	93	192	167	110
Camionnettes, camions et véhicules spéciaux	6 416	7 214	7 159	6 435	4 695	4 297
Tracteurs routiers .....	86	99	78	85	42	16
Deux-roues .....	2 009	2 368	2 292	2 703	2 232	1 478
<b>Ensemble (n.c deux roues) .....</b>	<b>31 751</b>	<b>29 805</b>	<b>32 149</b>	<b>29 979</b>	<b>25 839</b>	<b>24 647</b>
<b>dont marques étrangères (%) .....</b>	<b>45,4</b>	<b>47,8</b>	<b>48,4</b>	<b>51,9</b>	<b>56,5</b>	<b>nd</b>

Source : Préfecture de La Réunion.

#### Immatriculations de véhicules d'occasion

en nombre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Voitures particulières et commerciales .....	49 032	48 524	50 495	50 749	48 932	nd
Autobus et autocars .....	44	40	57	118	104	nd
Camionnettes, camions et véhicules spéciaux	10 485	9 947	10 189	10 509	10 201	nd
Tracteurs routiers .....	113	107	122	113	65	nd
<b>Ensemble .....</b>	<b>59 674</b>	<b>58 618</b>	<b>60 863</b>	<b>61 489</b>	<b>59 302</b>	<b>nd</b>
<b>dont marques étrangères (%) .....</b>	<b>40,2</b>	<b>43,6</b>	<b>40,0</b>	<b>40,8</b>	<b>41,0</b>	<b>nd</b>

Source : Préfecture de La Réunion.

#### Permis de conduire délivrés par nature de véhicule

en nombre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Véhicules de tourisme .....	11 935	11 198	11 691	12 324	13 378	12 751
Véhicules de transports de marchandises de + de 3,5 tonnes (poids lourds isolés) ...	381	507	720	734	628	708
Véhicules de transports de marchandises articulés de + de 3,5 tonnes .....	231	191	263	243	326	250
Véhicules de transports en commun de personnes .....	185	169	301	236	313	359
Motocyclettes légères .....	60	58	87	68	57	82
Motocyclettes .....	1 974	2 371	2 661	2 861	2 836	2 681
<b>Ensemble .....</b>	<b>14 766</b>	<b>14 494</b>	<b>15 723</b>	<b>16 466</b>	<b>17 538</b>	<b>16 831</b>

Source : Préfecture de La Réunion.

## 3.1.1 Évolution de la population

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 833 000 personnes vivent à La Réunion. C'est 25 000 de plus qu'en 2008, date du dernier recensement de la population. La population réunionnaise croît à un rythme soutenu (+1,5 % par an entre 1999 et 2008), notamment grâce à un fort excédent naturel. En 2010, 1,3 % de la population française est réunionnaise.

Dans les 30 ans qui viennent, à l'horizon 2040, la population réunionnaise devrait augmenter de 27 %. Le seuil du million d'habitants devrait être dépassé aux alentours de 2030, si les tendances démographiques (naturelle et migratoire) se prolongent.

Depuis 1999, les naissances plus nombreuses que les décès expliquent presque entièrement la croissance de la population. Les mouvements migratoires, qui ont fortement participé à l'augmentation de la population réunionnaise dans les années 90, se sont équilibrés depuis 2000. En effet, les personnes qui quittent La Réunion sont presque aussi nombreuses que celles qui arrivent. En France métropolitaine, les migrations expliquent près de la moitié de la croissance démographique.

Dans les années 80, la population réunionnaise a fortement augmenté (+ 1,9 % par an), grâce à un solde naturel très positif et un solde migratoire excédentaire. Auparavant (période 1974-1982), les nombreux départs de Réunionnais vers la France métropolitaine, non compensés par des arrivées, ont ralenti l'accroissement de la population (+ 1,1 % par an). Durant les années 1990, l'île est devenue très attractive, aussi bien pour les Réunionnais de retour que pour les Métropolitains. Les migrants ont alors beaucoup contribué à l'accroissement de la population (+ 0,3 % par an).

Au recensement de 2008, plus de neuf Réunionnais sur dix vivaient déjà sur l'île

cinq ans auparavant, 85 % habitaient la même commune et 69 % le même logement. Les Réunionnais sont moins mobiles que les Métropolitains.

Les Français ont pris possession de l'île en 1638 et l'appellent île Bourbon. La colonisation de cette île déserte commence avec une vingtaine de personnes en 1665, une centaine en 1671. La population atteint 700 habitants en 1700 et en 1794, l'île est rebaptisée La Réunion. L'esclavage est aboli le 20 décembre 1848 et les 62 000 esclaves deviennent les égaux des 35 000 libres. En 1950, après la départementalisation, l'île comptait 250 000 habitants. En 2000, elle en comptait trois fois plus. ■

### Définitions

**Population :** jusqu'en 2008, la population est celle des recensements de la population. Elle comprend toutes les personnes (françaises ou étrangères) qui résident sur le territoire observé. À partir de 2009, il s'agit d'estimations annuelles de population. Elles sont calculées à partir des données démographiques disponibles entre les recensements, des fichiers d'état-civil (pour les naissances et les décès) et d'une estimation des migrations.

**Solde naturel :** c'est la différence au cours d'une période entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

**Solde migratoire :** c'est la différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider à La Réunion (immigration) et le nombre de celles allant résider hors de La Réunion (émigration).

### Pour en savoir plus

- « La situation démographique à La Réunion en 2009 », *Insee Résultats Réunion* n° 40, février 2011.
- « Horizon 2040 : la croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère », *Insee Informations Rapides Réunion* n° 167, décembre 2010.
- « Recensement de la population - zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors série* n° 7, juillet 2009.

## Évolution générale de la population

en milliers

	La Réunion	France métropolitaine
1990 .....	598	56 615
1999 .....	706	58 518
2006 .....	782	61 400
2007 .....	794	61 796
2008 .....	808	62 135
2009 <sup>1 (a)</sup> .....	821	62 474
2010 <sup>1 (a)</sup> .....	833	62 799
2040 <sup>2</sup> .....	1 061	70 734

Sources : Insee, RP 1990 à 2008, estimations de population 2009 et 2010, projection de population 2040.

1. Estimations au 1<sup>er</sup> janvier. 2. Projection de population en 2040 (scénario central).

## Taux de variation annuel de la population

en %

	La Réunion			France métropolitaine		
	Dû au mouvement naturel	Dû au mouvement migratoire	Total	Dû au mouvement naturel	Dû au mouvement migratoire	Total
1990-1999 .....	1,6	0,3	1,9	0,4	0,0	0,4
1999-2008 .....	1,4	0,1	1,5	0,4	0,3	0,7

Sources : Insee, RP 1990 à 2008 et statistiques de l'état civil.

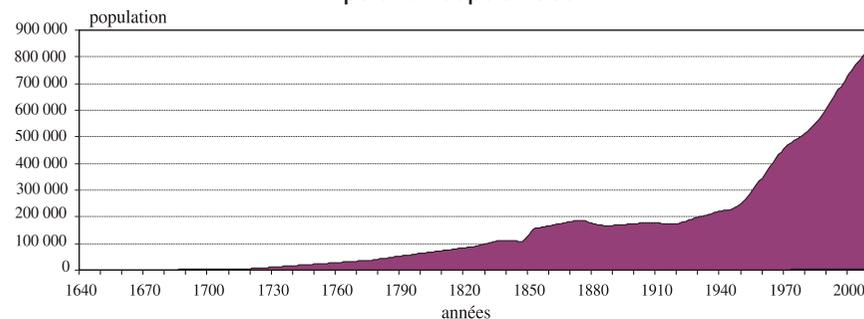
## Lieu de résidence 5 ans auparavant des personnes de 5 ans ou plus en 2008

en %

	La Réunion	France métropolitaine
Même région dont .....	94	92
même commune .....	85	76
même logement .....	69	65
Une autre région ou à l'étranger .....	6	8

Source : Insee, RP 2008 exploitation principale.

## Population depuis 1665



Sources : Archives, Insee, recensements de la population, estimations de population.

## 3.1 - ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### 3.1.2 Structure par âge

La pyramide des âges de la population réunionnaise est bien différente de celle de France métropolitaine. Elle reflète l'importance des mouvements naturels et migratoires qui ont affecté la population depuis une quarantaine d'années.

La population réunionnaise reste jeune mais elle vieillit. La base de la pyramide des âges reste large sous l'effet d'une fécondité encore élevée (2,48 enfants par femme en 2008). À l'opposé, le sommet de la pyramide s'élargit avec l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Le creusement de la pyramide au début des âges actifs (20 à 30 ans) s'explique par une diminution des naissances entre la fin des années 70 et le début des années 80. Il est accentué par le départ des jeunes pour poursuivre des études, suivre des formations ou commencer une vie professionnelle. Les départs des jeunes se sont accentués depuis 1999, avec la mise en place des politiques d'aide à la mobilité. Les garçons émigrant plus que les filles, un déséquilibre se crée dès 20 ans. Ainsi chez les jeunes, le déficit d'hommes atteint son maximum entre 25 et 29 ans, tranche d'âge dans laquelle il n'y a que 87 hommes pour 100 femmes à La Réunion.

La population est plus jeune qu'en France métropolitaine. En 2009, les Réunionnais ont en moyenne 32 ans, et les Métropolitains 40 ans. Ainsi en 2009, un tiers des Réunionnais ont moins de 20 ans contre un quart des Métropolitains. Cependant, la population réunionnaise vieillit, puisque l'âge moyen n'était que de 30 ans en 1999. De plus, le vieillissement s'accélère : l'âge moyen de la population a augmenté de quatre mois par an entre 1999 et 2006 contre trois mois entre 1990 et 1999.

En 2040, la population de l'île aura vraisemblablement dépassé le million d'habitants.

L'âge moyen d'un Réunionnais serait alors de 40 ans, soit huit ans de plus qu'aujourd'hui. La structure de la population réunionnaise en 2040 devrait correspondre à celle d'aujourd'hui en France métropolitaine : un quart de moins de 20 ans, un quart de 60 ans ou plus et une moitié de 20 à 59 ans. ■

#### Définitions

**Âge :** pour les estimations, la population est classée par année de naissance, c'est-à-dire par génération. L'âge indiqué est l'âge atteint par une génération au cours de l'année ; c'est donc l'âge atteint au 31 décembre. Pour les projections de population, il s'agit de l'âge atteint au 1<sup>er</sup> janvier.

**Projection de population :** les projections ont été réalisées à partir des statistiques d'état civil et du recensement de 2007. Plusieurs scénarios possibles d'évolution du nombre d'habitants en 2040 sur notre île ont été élaborés. Les résultats présentés ici sont issus du scénario central fondé sur les trois hypothèses suivantes : à l'horizon 2030, 2,3 enfants par femme ; à l'horizon 2040, une espérance de vie de 85 ans pour les femmes et de 80,4 ans pour les hommes, et du prolongement des tendances migratoires mesurées entre 1999 et 2007.

**Pyramide des âges :** elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où la part de chacun des âges dans la population totale est portée horizontalement et les âges verticalement. Unité : taux pour 1000 habitants.

#### Pour en savoir plus

- « La situation démographique à La Réunion en 2009 », *Insee Résultats Réunion* n° 40, février 2011.
- « Horizon 2040 : la croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère », *Insee Informations Rapides Réunion* n° 167, décembre 2010.
- « Recensement de la population : zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors série* n° 7, juillet 2009.

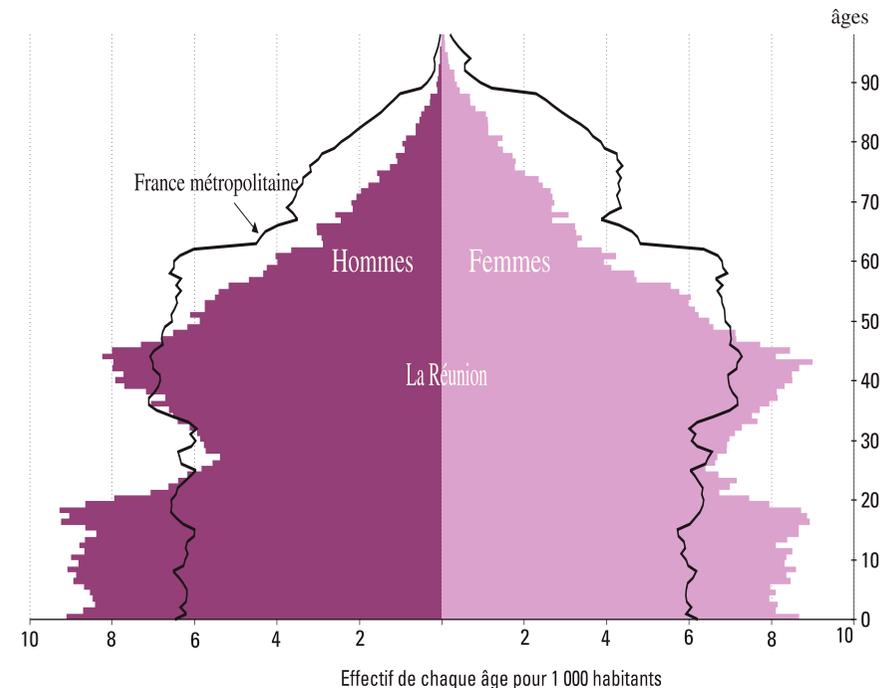
### Répartition de la population selon le sexe et l'âge au 1<sup>er</sup> janvier

en %

	La Réunion				France métropolitaine
	2009			2040	2009
	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble	Ensemble
Moins de 20 ans .....	36,4	32,5	34,4	27,3	24,6
20 à 39 ans .....	26,6	28,2	27,4	23,6	25,8
40 à 59 ans .....	26,3	26,3	26,3	23,3	27,2
60 à 74 ans .....	8,3	9,0	8,7	15,6	13,6
75 ans ou plus .....	2,4	4,0	3,2	10,2	8,8
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>821 200<sup>1</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>62 473 900<sup>1</sup></b>

Sources : Insee, estimation de population au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et projection de population en 2040 (scénario central).  
1. Effectifs.

### Pyramides des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2009



Source : Insee, estimation de population au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## 3.1.3 Population des communes

Contrairement à la période 1982-1999, où les populations de toutes les communes ont crû, trois communes perdent de la population entre 1999 et 2008 : Le Port, Cilaos et Salazie. Mais ces baisses restent limitées. Trois autres communes ont crû moins rapidement que les autres : Trois-Bassins, Saint-Philippe et Sainte-Rose. Hormis Le Port qui est la commune de l'île la plus densément peuplée (2 303 hab/km<sup>2</sup>), ces communes sont rurales, plutôt isolées et relativement difficiles d'accès. La population des autres communes s'est accrue annuellement de 0,78 % pour Saint-Benoît à 4,16 % pour Les Avirons.

En terme de croissance démographique, Saint-Paul arrive en tête des communes réunionnaises avec 15 400 habitants supplémentaires entre 1999 et 2008. Saint-Denis (+ 12 600) et le Tampon (+ 11 700) la suivent de près. Un solde migratoire positif et un solde naturel important expliquent la croissance saint-pauloise et tamponnaise. À Saint-Denis, seul un solde naturel élevé explique l'augmentation de la population, le solde migratoire y étant négatif.

La population des quatre microrégions augmente, principalement sous l'effet de soldes naturels fortement positifs. Alors qu'au niveau communal, les taux de solde migratoire apparent varient beaucoup d'une commune à l'autre, l'écart est beaucoup plus limité pour les microrégions : entre - 0,13 % pour le Nord et + 0,32 % par an pour le Sud. Le Sud est d'ailleurs la microrégion la plus peuplée, et héberge 35 % de la population réunionnaise sur son territoire. Le Nord, qui était la deuxième microrégion en terme de poids démographique en 1990, est désormais moins peuplé que l'Ouest (respectivement 24 % et 26 % de la population régionale). Enfin, avec moins de 15 % de la population, la région Est reste la moins peuplée des quatre. ■

### Définitions

**Population municipale :** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

**Solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) :** c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots "excédent" ou "accroissement" sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde est alors négatif.

**Solde migratoire apparent :** c'est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période et le solde naturel. Cette notion s'applique à toute circonscription (arrondissement, canton, commune), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec la métropole et l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).

### Pour en savoir plus

- « Recensement de la population : zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors série n° 7*, juillet 2009.

- « Recensements de la population. »
  - [www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)
  - [www.recensement-1999.insee.fr](http://www.recensement-1999.insee.fr)

## Évolution de la population des communes de 1999 à 2008

Microrégions et arrondissements <sup>1</sup>	Population 1999	Population 2008	Solde naturel	Solde migratoire apparent	Taux annuels en %		
					Accroissement total	Solde naturel	Solde migratoire apparent
<b>Nord</b> .....	<b>176 362</b>	<b>197 464</b>	<b>23 193</b>	<b>- 2 091</b>	<b>1,26</b>	<b>1,39</b>	<b>- 0,13</b>
Saint-Denis .....	131 649	144 238	16 178	- 3 589	1,02	1,31	- 0,29
Sainte-Marie .....	26 576	30 815	4 081	158	1,66	1,60	0,06
Sainte-Suzanne .....	18 137	22 411	2 934	1 340	2,38	1,63	0,75
<b>Ouest</b> .....	<b>179 786</b>	<b>207 004</b>	<b>25 941</b>	<b>1 277</b>	<b>1,58</b>	<b>1,50</b>	<b>0,07</b>
Port (Le) .....	38 367	38 279	6 157	- 6 245	- 0,03	1,78	- 1,81
Possession (La) .....	21 883	28 798	3 686	3 229	3,10	1,65	1,45
Saint-Leu .....	25 310	29 925	3 304	1 311	1,88	1,34	0,53
Saint-Paul .....	87 629	103 008	12 020	3 359	1,81	1,42	0,40
Trois-Bassins (Les) .....	6 597	6 994	774	- 377	0,65	1,27	- 0,62
<b>Sud</b> .....	<b>248 302</b>	<b>286 577</b>	<b>30 566</b>	<b>7 709</b>	<b>1,61</b>	<b>1,28</b>	<b>0,32</b>
Avirons (Les) .....	7 163	10 336	861	2 312	4,16	1,13	3,03
Entre-Deux .....	5 167	6 022	479	376	1,72	0,96	0,75
Étang-Salé (L') .....	11 755	13 367	1 267	345	1,44	1,13	0,31
Petite-Île .....	10 157	11 692	987	548	1,58	1,01	0,56
Saint-Joseph .....	30 276	35 062	3 385	1 401	1,64	1,16	0,48
Saint-Louis .....	43 491	50 717	6 443	783	1,72	1,54	0,19
Saint-Pierre .....	69 009	76 247	8 489	- 1 251	1,11	1,31	- 0,19
Saint-Philippe .....	4 858	5 114	474	- 218	0,57	1,06	- 0,49
Tampon (Le) .....	60 311	72 026	7 622	4 093	1,99	1,30	0,70
Cilaos .....	6 115	5 994	559	- 680	- 0,22	1,02	- 1,25
<b>Est</b> .....	<b>101 730</b>	<b>117 205</b>	<b>14 986</b>	<b>489</b>	<b>1,59</b>	<b>1,54</b>	<b>0,05</b>
Bras-Panon .....	9 671	11 404	1 255	478	1,85	1,34	0,51
Plaine-des-Palmistes (La) .....	3 433	4 940	490	1 017	4,13	1,34	2,78
Saint-André .....	43 150	52 956	7 077	2 729	2,30	1,66	0,64
Saint-Benoît .....	31 531	33 802	4 603	- 2 332	0,78	1,57	- 0,80
Sainte-Rose .....	6 545	6 809	716	- 452	0,44	1,19	- 0,75
Salazie .....	7 400	7 294	845	- 951	- 0,16	1,28	- 1,44
<b>La Réunion</b> .....	<b>706 180</b>	<b>808 250</b>	<b>94 686</b>	<b>7 384</b>	<b>1,51</b>	<b>1,40</b>	<b>0,11</b>

Sources : Insee, RP 1999 et RP 2008, statistiques de l'état civil.

1. Tels que définis dans l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006.

### 3.1.4 Catégories socioprofessionnelles

La structure sociale de la population réunionnaise âgée de 15 ans ou plus évolue progressivement, avec une population plus diplômée et plus âgée qu'auparavant. Ainsi, avec le vieillissement, la part des retraités dans la population a fortement augmenté entre 1999 et 2008 : de 9 % à 14 %. Elle était restée constante entre 1990 et 1999.

Le passage de La Réunion à une société de services a favorisé l'émergence des employés dans les années 90. Ils sont devenus le premier groupe professionnel entre 1990 et 1999. Depuis, environ 20 % des personnes sont employées. Les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires augmentent le plus rapidement ces dernières années (respectivement + 5,1 % et + 3,8 % par an). Les emplois de plus en plus qualifiés et l'élévation du niveau d'études ont favorisé cette croissance. Ces deux groupes représentent aujourd'hui 14,6 % de la population (+ 2,5 points en neuf ans).

À l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs exploitants sont proportionnellement moins nombreux depuis 1999. À peine plus de 1 % de la population réunionnaise exerce la profession d'agriculteur, comme en France métropolitaine, ce qui est le signe que la société réunionnaise est moins ancrée dans le monde rural que par le passé. Avec 14,8 %, les ouvriers forment le deuxième groupe d'actifs, alors qu'ils étaient les plus nombreux en 1990.

Les personnes sans activité professionnelle regroupent les femmes ou hommes au foyer, les élèves-étudiants mais également les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Ils sont aujourd'hui encore les plus nombreux, mais leur part diminue fortement : de 39 % en 1999 à 33 % en 2008. Ceci principalement en raison de la diminution du nombre de chômeurs n'ayant jamais travaillé (- 10 000 personnes entre 1999 et 2006).

Comme en 1999, une femme sur deux est active en 2008. Les femmes travaillent essentiellement dans le secteur tertiaire et certaines professions restent typiquement féminines. Elles sont ainsi largement majoritaires chez les employés (74 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (70 %) et les enseignants du premier degré (63 %). D'autres professions sont très peu féminisées : les ouvriers (10 %), les chefs d'entreprises (15 %) et les artisans (17 %).

Par contre, beaucoup plus de femmes sont aujourd'hui cadres : 10 000 en 2008, 5 500 en 1999. ■

#### Définitions

**Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** : elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salaré ou non). La version utilisée (PCS - 2003) est en vigueur depuis le 1er janvier 2003.

**Population active** : la population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs (sauf ceux déclarant ne pas rechercher d'emploi). Les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active.

#### Pour en savoir plus

- « Plus de retraités, de cadres et de professions intermédiaires », *Économie de La Réunion Hors série* n° 7, juillet 2009.
- « Recensements de la population. »
  - [www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)
  - [www.recensement-1999.insee.fr](http://www.recensement-1999.insee.fr)

Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

	La Réunion					France métropolitaine
	Effectifs en 2008			Ensemble en %		Ensemble en %
	Hommes	Femmes	Ensemble	2008	1999	2008
<b>Agriculteurs exploitants</b> .....	5 251	1 234	6 485	1,1	1,5	1,0
Artisans .....	6 925	1 467	8 392	1,4	1,4	1,5
Commerçants et assimilés .....	6 264	3 241	9 505	1,6	1,4	1,4
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus .....	1 350	230	1 580	0,3	0,2	0,3
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprises</b> ..	<b>14 539</b>	<b>4 938</b>	<b>19 477</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>
Professions libérales et assimilés .....	2 375	1 220	3 594	0,6	0,5	0,9
Cadres fonction publique, professions intellectuelles .....	8 081	6 734	14 814	2,5	2,0	3,0
Cadres d'entreprise .....	4 511	2 038	6 549	1,1	0,7	4,6
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>14 967</b>	<b>9 991</b>	<b>24 958</b>	<b>4,2</b>	<b>3,2</b>	<b>8,5</b>
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique .....	12 923	23 520	36 443	6,1	5,9	5,6
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises .....	7 866	8 369	16 235	2,7	1,8	4,7
Techniciens .....	5 577	713	6 270	1,1	0,7	2,3
Contremaîtres, agents de maîtrise .....	3 024	542	3 566	0,6	0,5	1,1
<b>Professions intermédiaires</b> .....	<b>29 369</b>	<b>33 144</b>	<b>62 514</b>	<b>10,4</b>	<b>8,9</b>	<b>13,8</b>
Employés de la fonction publique .....	16 649	30 597	47 247	7,9	8,8	6,0
Employés administratifs d'entreprise.....	4 730	19 727	24 456	4,1	3,7	3,9
Employés de commerce .....	6 398	11 411	17 810	3,0	2,7	2,8
Personnels des services directs aux particuliers ..	3 135	27 611	30 746	5,1	4,8	3,9
<b>Employés</b> .....	<b>30 913</b>	<b>89 346</b>	<b>120 259</b>	<b>20,0</b>	<b>20,1</b>	<b>16,6</b>
Ouvriers qualifiés .....	48 446	3 952	52 398	8,7	9,2	7,9
Ouvriers non qualifiés .....	27 165	4 805	31 970	5,3	5,1	5,2
Ouvriers agricoles .....	3 918	368	4 286	0,7	0,9	0,5
<b>Ouvriers</b> .....	<b>79 529</b>	<b>9 124</b>	<b>88 653</b>	<b>14,8</b>	<b>15,1</b>	<b>13,7</b>
Anciens agriculteurs exploitants .....	3 222	1 722	4 943	0,8	0,9	1,9
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise ..	1 929	1 521	3 450	0,6	0,3	2,3
Anciens cadres et professions intermédiaires .....	6 906	8 526	15 432	2,6	1,3	6,6
Anciens employés et ouvriers .....	27 126	30 746	57 872	9,7	6,3	15,1
<b>Retraités</b> .....	<b>39 183</b>	<b>42 514</b>	<b>81 697</b>	<b>13,6</b>	<b>9,0</b>	<b>25,9</b>
Chômeurs n'ayant jamais travaillé .....	12 429	15 546	27 974	4,7	7,2	0,6
Inactifs divers (autres que retraités) .....	59 005	108 851	167 856	28,0	31,9	16,7
<b>Sans activité professionnelle</b> .....	<b>71 434</b>	<b>124 397</b>	<b>195 830</b>	<b>32,6</b>	<b>39,2</b>	<b>17,2</b>
<b>Total</b> .....	<b>285 185</b>	<b>314 689</b>	<b>599 874</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>dont actifs<sup>1</sup> en %</b> .....	<b>65,6</b>	<b>51,9</b>	<b>58,4</b>	<b>58,4</b>	<b>59,3</b>	<b>57,5</b>

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations complémentaires.

1. Actifs : actifs ayant un emploi + chômeurs + militaires du contingent.

### 3.2.1 Natalité, fécondité

En 2009, les Réunionnaises ont mis au monde 14 300 bébés, soit 600 de moins qu'en 2008. Le nombre de naissances diminue après plusieurs années consécutives d'augmentation et retrouve le niveau de 2002. Par rapport aux années 2000, le taux de natalité diminue légèrement. En 2009, il atteint 17,3 %. Il se situe malgré tout encore très au-dessus de celui de France métropolitaine (12,6 %).

En 2008, le nombre moyen d'enfants par femme à La Réunion est de 2,48. Il est stable depuis plusieurs années, proche de son pic de 2002 (2,50). Il reste bien supérieur à celui historiquement bas de 1996 (2,26). La fécondité des femmes à La Réunion est supérieure à celle de la France métropolitaine (1,99). La forte fécondité des jeunes femmes explique la différence avec la France métropolitaine : les Réunionnaises de 15 à 24 ans font deux fois plus d'enfants que les Métropolitaines.

Les Réunionnaises démarrent leur vie féconde plus tôt que les Métropolitaines : en 2009, l'âge moyen au premier enfant est de 25,8 ans à La Réunion contre 28,4 ans en France métropolitaine. L'âge moyen de la maternité est de 28,5 ans contre 27,6 ans en 1999. Il est de 30 ans en France métropolitaine.

Chaque année, 4 % des femmes qui donnent naissance à un enfant sont mineures au moment de l'accouchement (526 naissances) en 2009.

Près de la moitié des bébés sont des premiers enfants et 9 % ont déjà au moins trois frères ou sœurs.

La part des naissances hors mariage ne cesse d'augmenter. En 30 ans, elle a plus que doublé. Aujourd'hui, sept enfants sur dix naissent de parents non mariés. C'est bien plus qu'en France métropolitaine, où seul un enfant sur deux naît hors mariage.

Le nombre plus important de couples non mariés à La Réunion en est partiellement à l'origine. ■

#### Définitions

**Naissances domiciliées** : naissances comptabilisées à la commune du domicile de la mère.

**Taux de natalité** : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Indice conjonctuel de fécondité (ICF)** : cet indicateur mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. L'indicateur conjonctuel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

#### Pour en savoir plus

- « Parité Femmes - Hommes à La Réunion : natalité et fécondité », février 2010. [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)
- « La situation démographique à La Réunion en 2009 », Insee Résultats Réunion n° 40, février 2011. [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)
- « Sept enfants sur dix naissent hors mariage », Économie de La Réunion n° 132, avril 2008.

#### Naissances domiciliées<sup>1</sup>

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	13 741	743 338
2006 .....	14 495	795 314
2007 .....	14 808	784 538
2008 .....	14 927	794 507
2009 .....	14 299	791 854

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

1. Il s'agit des naissances vivantes comptabilisées au lieu de domicile de la mère.

#### Taux de natalité

en ‰

	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	19,3	12,7
2006 .....	18,4	12,9
2007 .....	18,5	12,7
2008 .....	18,3	12,9
2009 <sup>p</sup> .....	17,3	12,6

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

#### Indice conjonctuel de fécondité en 2008

en nombre d'enfants par femme

Tranche d'âge	La Réunion	France métropolitaine
de 15 à 24 ans .....	0,73	0,31
de 25 à 34 ans .....	1,28	1,29
de 35 à 49 ans .....	0,46	0,38
<b>Indice conjonctuel de fécondité</b> .....	<b>2,48</b>	<b>1,99</b>

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

#### Proportion de naissances hors mariage<sup>1</sup>

en %

	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	60,1	41,8
2006 .....	68,1	49,5
2007 .....	68,7	50,8
2008 .....	69,5	51,7
2009 .....	70,5	52,9

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

1. Les pourcentages concernent les naissances vivantes au lieu de domicile de la mère.

### 3.2.2 Mortalité, espérance de vie

En 2009, 4 100 personnes domiciliées à La Réunion sont décédées. Les décès restent stables par rapport à 2008, et leur nombre demeure inférieur à celui de 2006, marqué par la crise du chikungunya. Dans les années à venir, le nombre de décès va croître en raison du vieillissement de la population. En 2040, il sera probablement deux fois supérieur au nombre actuel.

Le taux de mortalité de la population réunionnaise (5,1‰) reste largement inférieur au taux métropolitain (8,5‰). Mais cet écart entre La Réunion et la France métropolitaine tient du seul fait de la jeunesse de la population réunionnaise. Si la population réunionnaise était répartie par sexe et âge comme la population métropolitaine, le taux de mortalité serait supérieur à La Réunion. La surmortalité sur l'île affecte particulièrement les hommes avant l'âge de la retraite.

Entre 15 et 70 ans, les risques de décès sont deux fois plus élevés en moyenne pour les hommes que pour les femmes. La surmortalité masculine est supérieure à 4,5 pour la tranche d'âge 15-24 ans. Cette surmortalité est identique en France métropolitaine. Les causes généralement avancées pour expliquer la surmortalité des jeunes hommes sont l'alcoolisme, les accidents de la circulation et les suicides.

La durée de vie augmente chaque année. Pour l'année 2008, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 82,1 ans pour les femmes et à 74,7 ans pour les hommes. Bien qu'assez semblables, les progrès sont globalement plus favorables aux hommes depuis plusieurs années. En effet, depuis 1990, l'espérance de vie des hommes a progressé de 5,7 ans contre 3,8 ans pour les femmes. L'écart entre les femmes et les hommes se restreint ainsi sensiblement : 9,3 ans en 1990 contre moins de 7,4 ans aujourd'hui.

Comparée à la France métropolitaine, l'espérance de vie réunionnaise est inférieure de 3 ans pour les hommes et de 2 ans pour les femmes.

A 60 ans, ces écarts diminuent mais restent importants, aussi bien entre hommes et femmes (5 ans), qu'entre Réunionnais et Métropolitains (2 ans de moins en moyenne pour chaque sexe).

Chaque année, une centaine d'enfants décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Le taux de mortalité infantile est de 8‰ en 2009. Ce taux reste deux fois supérieur au taux métropolitain (4‰), mais cette comparaison est très fragile car basée, pour notre île, sur un effectif très faible. ■

#### Définitions

**Décès domiciliés** : décès comptabilisés à la commune du domicile du défunt.

**Taux de mortalité** : c'est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Taux de mortalité infantile** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.

**Espérance de vie à la naissance** : représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge.

#### Pour en savoir plus

- « Naissances vivantes et décès domiciliés de la région au 31 décembre », [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)
- « La situation démographique à La Réunion en 2009 », Insee Résultats Réunion n° 40, février 2011, [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)

### Décès domiciliés au 31 décembre<sup>1</sup>

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	3 795	535 670
2006 .....	4 323	514 644
2007 .....	3 974	519 098
2008 .....	4 115	530 282
2009 .....	4 109	536 271

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

1. Il s'agit des décès comptabilisés au lieu de domicile du défunt.

### Taux de mortalité et taux de mortalité infantile au 1<sup>er</sup> janvier

en ‰

	Taux de mortalité		Taux de mortalité infantile	
	La Réunion	France métropolitaine	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	5,3	9,0	6,0	4,3
2006 <sup>1</sup> .....	5,5	8,4	6,6	3,6
2007 <sup>1</sup> .....	5,0	8,4	6,1	3,6
2008 <sup>1</sup> .....	5,1	8,5	8,0	3,6
2009 <sup>1</sup> .....	nd	nd	7,6	3,6

Source : Insee, estimations de population, statistiques de l'état civil.

1. Série révisée.

### Espérance de vie en 2008

en années

	La Réunion	France métropolitaine
<b>Espérance de vie à la naissance</b>		
Hommes .....	74,7	77,7
Femmes .....	82,1	84,3
<b>Espérance de vie à 60 ans</b>		
Hommes .....	20,0	22,0
Femmes .....	25,2	26,7

Source : Insee, estimation de population, statistiques de l'état civil.

### 3.3.1 Situation matrimoniale

En 2009, 2 900 mariages ont été célébrés à La Réunion. Après deux années consécutives d'augmentation, le nombre de mariages baisse de nouveau (- 7,3 %). Il passe ainsi sous la barre des 3 000, ce qui ne s'était produit qu'une fois depuis le début des années 80. Néanmoins, en 2008, le taux brut de nuptialité reste stable à 3,6 ‰ par rapport à l'année précédente, mais se situe en dessous du taux métropolitain (4,1 ‰).

Les mariages sont de plus en plus tardifs : les mariés ont en moyenne trois ans de plus qu'en 1990. Les femmes se marient plus tôt que les hommes. En 2008, l'âge moyen au premier mariage est de 29,8 ans chez les femmes contre 32,4 ans chez les hommes. En France métropolitaine, on se marie plus tôt : au premier mariage les femmes ont 29,6 ans et les hommes 31,6 ans.

En 2009, 850 Pactes civils de solidarité (Pacs) ont été enregistrés par les tribunaux d'instances. En constante augmentation depuis 1999, le nombre de Pacs a triplé entre 2005 et 2009. Il reste néanmoins moins répandu qu'en France métropolitaine. En 2009, l'île compte 3,4 mariages pour 1 Pacs contre 1,4 pour 1 en France métropolitaine.

En 2009, le nombre de divorces augmente de nouveau après deux années consécutives de baisse : 1 543 divorces ont été prononcés (+ 14 % par rapport à 2008). Leur nombre est ainsi presque aussi important que le pic enregistré en 2006.

La moitié des Réunionnais de 15 ans ou plus sont officiellement « célibataires ». C'est 14 points de plus qu'en France métropolitaine. Cela s'explique entre autre par la jeunesse de la population réunionnaise. Ainsi, les veufs(ves) et les divorcés(es) sont proportionnellement moins nombreux.

De plus, les Réunionnais vivent moins sou-

vent en couple ou mariés que les Métropolitains. ■

#### Définitions

**Mariage enregistré** : il est comptabilisé dans le département où il est célébré.

**Taux brut de nuptialité** : c'est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Pacte civil de solidarité (Pacs)** : c'est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999.

**Divorce prononcé** : il est enregistré au lieu de jugement. Il s'agit de divorce direct ou de conversion de séparation de corps en divorce.

#### Pour en savoir plus

- « La situation démographique à La Réunion en 2009 », *Insee Résultats* n° 40, février 2011, [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)
- « Mariages enregistrés par département, 2000-2009 », [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)

### Mariages enregistrés<sup>1</sup>

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	3 495	286 191
2006 .....	2 982	267 260
2007 .....	3 040	267 194
2008 .....	3 149	258 739
2009 .....	2 919	245 151

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

1. Il s'agit des mariages comptabilisés au lieu du mariage.

### Pactes civils de solidarité (PACS) et divorces prononcés

en nombre

	Pacs		Divorces <sup>1</sup>	
	La Réunion	France métropolitaine	La Réunion	France métropolitaine
1999 .....	8	6 139	1 045	116 813
2000 .....	94	22 108	1 311	114 005
2001 .....	113	19 410	1 261	112 631
2002 .....	143	24 979	1 354	115 861
2003 .....	235	31 161	1 194	125 175
2004 .....	248	39 576	1 516	131 335
2005 .....	286	59 837	1 499	152 020
2006 .....	357	76 680	1 553	135 910
2007 .....	509	101 190	1 487	131 316
2008 .....	634	144 716	1 350	129 379
2009 .....	850	173 061	1 543	127 578

Source : Ministère de la justice et des libertés, répertoire général civil.

1. Champ : au lieu du jugement.

### État matrimonial légal et vie en couple des personnes de 15 ans ou plus en 2008

en %

	La Réunion		France métropolitaine	
	Total	Vit en couple	Total	Vit en couple
Célibataires .....	51,1	27,5	36,7	30,3
Marié(e)s .....	39,7	95,6	48,2	96,4
Veufs, veuves .....	5,0	3,5	7,8	5,4
Divorcé(e)s .....	4,2	15,1	7,3	26,1
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>52,9</b>	<b>100,0</b>	<b>59,9</b>

Source : Insee RP 2008, exploitation principale.

Lecture : 51 % des personnes de 15 ans et plus qui résident à La Réunion en 2008 sont légalement célibataires, et parmi ces célibataires 27,5 % vivent en couple.

#### 3.3.2 Ménages

En 2008, 277 700 ménages vivent à La Réunion, soit 62 700 de plus qu'en 1999. Leur nombre a été multiplié par trois depuis 1967 et devrait dépasser les 400 000 en 2040. Toutefois, le nombre de ménages augmente moins vite entre 1999 et 2008 que par le passé : + 2,8 % par an contre + 3,5 % entre 1990 et 1999.

Le nombre moyen de personnes par ménage diminue sensiblement à chaque recensement. C'est une des conséquences de la décohabitation. De 4,2 personnes à La Réunion en 1982, le nombre moyen de personnes par ménage est passé à 3,3 en 1999, à 2,9 en 2008 et tendra vers 2,4 à l'horizon 2030. La taille des ménages en France métropolitaine est plus petite qu'à La Réunion : elle ne dépasse pas 2,3 personnes.

Les personnes qui vivent seules représentent également une part de plus en plus importante des ménages réunionnais : presque 22 % des ménages en 2008, 17 % en 1999.

La part des « grands ménages » (cinq personnes et plus) diminue sensiblement : ils sont 14,5 % en 2008 contre 21 % en 1999. Parallèlement, le nombre de petits ménages ne cesse de croître. Les ménages de deux personnes sont aujourd'hui les plus nombreux (un ménage sur quatre). Tandis que les ménages d'une personne sont aussi nombreux que ceux de trois personnes.

Le noyau familial, couple avec ou sans enfant(s), reste le type de ménage prédominant à La Réunion, mais sa part diminue à chaque recensement. Elle est passée de 62 % en 1999 à 55 % en 2008. La part des couples avec enfant(s) diminue sensiblement (- 9,5 points), au profit des autres types de ménages.

La proportion de familles monoparentales au sein des ménages atteint 20 % en 2008 contre 8,5 % en France métropolitaine.

Dans la grande majorité des cas (89 %), c'est une femme qui est à la tête de la famille monoparentale. ■

#### Définitions

**Ménage** : désigne l'ensemble des personnes qui partagent le même logement (résidence principale), sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

**Famille** : c'est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes. Elle est constituée soit d'un couple (formé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non), avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

**Famille principale** : dans un ménage comprenant au moins une famille, la famille principale est la famille à laquelle appartient la personne de référence du ménage. L'autre famille éventuelle est appelée famille secondaire.

#### Pour en savoir plus

- « Recensement de la population : zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors série n° 7*, juillet 2009.
- « Population et ménages en 2030 », *Économie de La Réunion n° 132*, avril 2008.
- « Famille de La Réunion », ouvrage réalisé par le groupe CRIESR Démographie, famille, conditions de vie, juin 2005.

#### Ménages selon le nombre de personnes du ménage

	La Réunion			France métropolitaine		
	1999	2008		1999	2008	
	%	Effectifs	%	%	Effectifs en milliers	%
1 personne .....	17,0	<b>60 198</b>	21,7	31,0	8 914	33,5
2 personnes .....	20,4	<b>69 439</b>	25,0	31,1	8 777	33,0
3 personnes .....	20,2	<b>56 194</b>	20,2	16,2	3 911	14,8
4 personnes .....	21,2	<b>51 582</b>	18,6	13,8	3 304	12,4
5 personnes ou plus .....	21,2	<b>40 246</b>	14,5	7,9	1 709	6,4
<b>Total des ménages .....</b>	<b>100,0</b>	<b>277 659</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>26 615</b>	<b>100,0</b>
Nombre moyen de personnes par ménage .....	3,3	<b>2,9</b>		2,4	2,3	

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations complémentaires.

#### Ménages à La Réunion selon la structure familiale

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	1999	en %	2008	en %	1999	2008
<b>Ménages d'une personne .....</b>	<b>36 580</b>	<b>17,0</b>	<b>60 198</b>	<b>21,7</b>	<b>36 580</b>	<b>60 198</b>
Hommes seuls .....	18 887	8,8	29 495	10,6	18 887	29 495
Femmes seules .....	17 693	8,2	30 703	11,1	17 693	30 703
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>6 255</b>	<b>2,9</b>	<b>8 612</b>	<b>3,1</b>	<b>14 898</b>	<b>23 135</b>
<b>Ménages avec famille(s) .....</b>	<b>172 209</b>	<b>80,1</b>	<b>208 849</b>	<b>75,2</b>	<b>649 552</b>	<b>718 734</b>
dont la famille principale est :						
un couple sans enfant .....	29 788	13,9	44 795	16,1	68 156	98 295
un couple avec enfant(s) .....	104 143	48,4	107 985	38,9	455 506	448 453
une famille monoparentale .....	38 278	17,8	56 069	20,2	125 890	171 986
<b>Ensemble .....</b>	<b>215 044</b>	<b>100,0</b>	<b>277 659</b>	<b>100,0</b>	<b>701 030</b>	<b>802 068</b>

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations complémentaires.

### 4.1.1 Population active

En 2010, 341 000 personnes sont actives à La Réunion : elles occupent un emploi ou en recherchent un. Le nombre de personnes actives a augmenté significativement, de 4,2 % en un an, après + 1,3 % entre 2008 et 2009. En moyenne depuis 2007, près de 8 000 personnes supplémentaires sont arrivées sur le marché du travail chaque année.

Le taux d'activité des 15 à 64 ans atteint 61 %. Il est en hausse de 2,3 %, après avoir stagné depuis le début de la décennie. Néanmoins, il demeure dix points en dessous du taux d'activité métropolitain. La faiblesse du taux d'activité réunionnais perdure et s'explique par un taux d'activité féminin très bas, comparativement à celui de France métropolitaine ou des Antilles : à peine plus d'une Réunionnaise de 15 à 64 ans sur deux (55 %) travaille ou souhaite travailler. Toutefois, le comportement des femmes vis-à-vis du marché du travail évolue lentement : leur taux d'activité a progressé de cinq points depuis 2001. Parallèlement, le taux d'activité des hommes réunionnais est stable à 68 % (74,7 % en France métropolitaine). Malgré la crise, 5 000 personnes supplémentaires occupent un emploi en 2010. À l'exception notoire de 2009, cette hausse est continue depuis 2003. Il s'agit majoritairement d'emplois occupés par des hommes. Les femmes ont été moins touchées par la crise économique démarrée en 2008 et par la fin des grands chantiers dans l'île. L'emploi non marchand progresse particulièrement, porté par le dynamisme des contrats aidés au sein des collectivités locales.

Malgré tout, exercer un emploi demeure minoritaire à La Réunion : seulement 38 % des femmes et 49 % des hommes de 15 à 64 ans travaillent. Les taux d'emploi masculin et féminin ont stagné en 2010, mais ont progressé de quelques points en cinq ans. L'écart reste encore très important avec la France métropolitaine, dont le taux

d'emploi est de 20 points supérieur à celui de La Réunion.

Le travail à temps partiel concerne presque un quart des actifs ayant un emploi en 2010, soit 48 000 personnes. Les trois quarts sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 45 % des personnes en emploi. À La Réunion comme en France métropolitaine, les femmes qui travaillent sont plus souvent concernées par le temps partiel : 36 %, contre 12 % de leurs homologues masculins. Les deux tiers des travailleurs à temps partiel souhaitent travailler plus d'heures : leur temps partiel est subi. ■

#### Définitions

**Population active (au sens du Bureau international du travail - BIT) :** elle regroupe la population active occupée et les chômeurs.

**Population active occupée (au sens du BIT) :** elle comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour différents motifs. Cette définition est différente de celle utilisée pour l'estimation de l'emploi salarié et non salarié (voir chapitre 4.1.2).

**Taux d'activité :** rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante (de même sexe et de même âge). Il est plus pertinent sur la population de 15-64 ans.

**Taux d'emploi :** rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (actifs occupés) et la population totale correspondante. Par convention, le taux d'ensemble porte sur les 15-64 ans.

**Taux de temps partiel subi :** rapport entre le nombre de personnes actives occupées à temps partiel subi et le total des actifs occupés.

#### Pour en savoir plus

- « La hausse du chômage se poursuit, l'emploi résiste », *Informations Rapides Réunion* n° 137, octobre 2010.
- « 29 000 personnes souhaitent travailler plus », *Économie de La Réunion* n° 165, décembre 2009.

## Évolution de la population active au sens du BIT

en nombre

	2007	2008	2009	2010
<b>Population active .....</b>	<b>308 400</b>	<b>322 000</b>	<b>326 300</b>	<b>340 600</b>
<b>Hommes .....</b>	<b>171 100</b>	<b>172 500</b>	<b>175 900</b>	<b>182 700</b>
<b>Femmes .....</b>	<b>137 300</b>	<b>149 500</b>	<b>150 400</b>	<b>157 900</b>

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre).

### Taux d'activité selon le sexe et l'âge

en %

	2007	2008	2009	2010
<b>Taux d'activité des 15-64 ans .....</b>	<b>58,2</b>	<b>59,9</b>	<b>59,9</b>	<b>61,3</b>
<b>Hommes .....</b>	<b>67,0</b>	<b>66,5</b>	<b>67,2</b>	<b>68,4</b>
15-24 ans .....	35,6	34,2	35,2	37,8
25-49 ans .....	86,2	86,1	87,1	88,4
50-64 ans .....	55,5	57,0	56,5	58,6
<b>Femmes .....</b>	<b>50,0</b>	<b>53,7</b>	<b>53,2</b>	<b>54,7</b>
15-24 ans .....	23,4	28,1	27,5	25,5
25-49 ans .....	65,0	67,9	67,1	69,6
50-64 ans .....	40,1	45,2	45,7	47,5

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre).

### Taux d'emploi selon le sexe et l'âge

en %

	2007	2008	2009	2010
<b>Taux d'emploi des 15-64 ans .....</b>	<b>43,9</b>	<b>45,2</b>	<b>43,5</b>	<b>43,5</b>
<b>Hommes .....</b>	<b>51,3</b>	<b>51,1</b>	<b>49,6</b>	<b>49,1</b>
15-24 ans .....	17,9	17,7	17,0	17,9
25-49 ans .....	68,5	68,7	66,0	64,9
50-64 ans .....	47,3	48,2	47,8	49,1
<b>Femmes .....</b>	<b>37,1</b>	<b>39,8</b>	<b>37,9</b>	<b>38,2</b>
15-24 ans .....	11,6	13,9	13,1	10,4
25-49 ans .....	48,8	51,4	48,1	49,1
50-64 ans .....	34,6	37,9	38,6	39,9

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre).

### Temps partiel et temps partiel subi

en %

	Taux de temps partiel <sup>1</sup>		Taux de temps partiel subi <sup>1</sup>	
	2009	2010	2009	2010
<b>Ensemble .....</b>	<b>22,1</b>	<b>23,2</b>	<b>12,3</b>	<b>15,2</b>
<b>Hommes .....</b>	<b>12,2</b>	<b>11,9</b>	<b>8,2</b>	<b>8,5</b>
<b>Femmes .....</b>	<b>32,9</b>	<b>35,6</b>	<b>16,7</b>	<b>22,5</b>

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre).

1. Par rapport à l'ensemble des actifs occupés.

## 4.1.2 Emploi salarié et non salarié

Fin 2008, 223 200 emplois salariés sont occupés sur l'île. Après plusieurs années de forte augmentation, La Réunion a perdu en 2008 plus de 4 000 emplois salariés (-1,8%). Cette baisse marque l'arrêt d'une croissance de l'emploi soutenue où, en cinq ans, 25 000 emplois salariés supplémentaires avaient été créés.

En forte progression depuis cinq ans (+ 13 500 emplois), le secteur tertiaire marchand recule de 1 % et perd 900 emplois en 2008. Néanmoins les activités de commerce, de transport ou d'hébergement-restauration s'en sortent mieux, l'emploi y progresse de 1,5 % (+ 700 emplois). Ces secteurs emploient une personne sur cinq à La Réunion.

Avec la baisse des emplois aidés, l'ensemble du secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale recule de 3,5 % en un an, ce qui représente une perte de 3 200 emplois. L'emploi dans ce secteur retrouve le niveau de 2005, et offre 40 % de l'emploi salarié réunionnais.

Secteur en plein dynamisme depuis plusieurs années, le BTP subit en 2008 les premiers effets de la crise. La construction emploie 19 000 personnes fin 2008, soit 500 de moins qu'un an auparavant (-2,6%). Ce secteur emploie 8,5 % des salariés réunionnais.

Le secteur industriel, qui regroupe l'industrie manufacturière, extractive ou autres, s'en sort mieux. Il maintient son taux de croissance des emplois à un niveau similaire aux années antérieures (+ 2,8%). Il représente toujours 7,5 % des emplois salariés de l'île.

En 2009, l'emploi salarié marchand recule de nouveau de 3,3 %. Le secteur de la construction est particulièrement touché, principalement suite à l'arrêt des grands chantiers (- 18,7 %, en glissement de

décembre 2008 à décembre 2009). L'emploi dans l'industrie diminue également fortement de 5 %.

En 2010, l'emploi salarié marchand se redresse légèrement (+ 1,4 %). Cette hausse est portée essentiellement par le dynamisme des services (+ 3,7 %). L'emploi dans l'industrie et le BTP diminue une nouvelle fois (respectivement - 1,4 % et - 2,8 %). ■

### Avertissement

Depuis septembre 2009, les estimations annuelles d'emplois sont calculées avec un nouveau dispositif d'estimations d'emploi localisé (Estel) qui s'appuie sur l'utilisation de sources administratives en niveaux. Il s'agit essentiellement des déclarations annuelles de données sociales (DADS), auxquelles sont ajoutés les salariés des particuliers-employeurs et ceux de la fonction publique d'État, ainsi que des effectifs non-salariés.

Sont comptabilisées les personnes qui ont effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année, et non plus les personnes qui se disent en emploi. Les individus qui occupent plusieurs emplois ne sont comptés qu'une fois, dans l'emploi qui leur procure la plus forte rémunération. Le concept d'emploi au cœur du dispositif Estel se rapproche du concept défini par le Bureau international du travail (BIT).

Cette différence conceptuelle conduit à compter davantage d'emplois car même les courtes périodes de travail déclaré sont considérées.

### Pour en savoir plus

- « L'emploi salarié marchand par trimestre », Informations Rapides Réunion.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>a</sup>
<b>Effectifs salariés .....</b>	<b>202 211</b>	<b>203 866</b>	<b>209 499</b>	<b>218 553</b>	<b>227 401</b>	<b>223 196</b>
<b>Agriculture, sylviculture et pêche .....</b>	<b>2 528</b>	<b>2 679</b>	<b>2 607</b>	<b>2 620</b>	<b>2 659</b>	<b>2 443</b>
<b>Industrie manufacturière, extractive et autres .....</b>	<b>14 769</b>	<b>15 130</b>	<b>15 419</b>	<b>15 692</b>	<b>16 204</b>	<b>16 660</b>
<b>Construction .....</b>	<b>12 170</b>	<b>13 363</b>	<b>15 211</b>	<b>17 694</b>	<b>19 553</b>	<b>19 037</b>
<b>Tertiaire marchand .....</b>	<b>72 724</b>	<b>75 363</b>	<b>77 999</b>	<b>81 114</b>	<b>86 308</b>	<b>85 408</b>
Commerce de gros et de détails, transports, hébergement et restauration .....	41 142	42 437	43 944	44 499	45 548	46 252
Information et communication .....	2 986	3 054	3 168	3 161	3 352	3 367
Activités financières d'assurance.....	3 973	4 190	4 413	4 586	4 932	5 044
Activités immobilières .....	1 454	1 465	1 560	1 577	1 652	1 683
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien .....	13 648	14 416	14 980	15 733	18 587	18 940
Autres activités de services .....	9 521	9 801	9 934	11 558	12 237	10 122
<b>Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale .....</b>	<b>91 338</b>	<b>88 377</b>	<b>89 149</b>	<b>91 785</b>	<b>92 583</b>	<b>89 355</b>
<b>Activités des ménages en tant qu'employeurs.....</b>	<b>8 682</b>	<b>8 954</b>	<b>9 114</b>	<b>9 648</b>	<b>10 094</b>	<b>10 293</b>
<b>Effectifs non salariés .....</b>	<b>16 200</b>	<b>16 737</b>	<b>17 191</b>	<b>17 543</b>	<b>19 392</b>	<b>20 193</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>218 411</b>	<b>220 603</b>	<b>226 690</b>	<b>236 096</b>	<b>246 793</b>	<b>243 389</b>

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

## Évolution de l'emploi salarié marchand

	2009	2010
<b>Agriculture, sylviculture et pêche.....</b>	<b>- 4,8</b>	<b>- 1,4</b>
<b>Industrie manufacturière, extractive et autres .....</b>	<b>- 18,7</b>	<b>- 2,8</b>
<b>Construction .....</b>	<b>- 1,6</b>	<b>0,4</b>
<b>Tertiaire marchand .....</b>	<b>1,3</b>	<b>3,7</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>- 3,3</b>	<b>1,4</b>

Source : Insee Epure (Extension du projet Urssaf pour les revenus et l'emploi).

### 4.1.3 Emploi public

En 2008 à La Réunion, les trois fonctions publiques emploient 67 100 personnes. Le nombre d'agents a diminué cette année de 2,1 %. Sur les cinq dernières années (depuis 2004), il est néanmoins en progression de + 5,5 %.

Entre 2007 et 2008, les effectifs de la fonction publique territoriale diminuent de 3,5 % (- 1 260 personnes) à La Réunion tandis qu'ils augmentent de 3,1 % au niveau national. Cette baisse à La Réunion fait suite à une hausse de 7,6 % l'année précédente. Dans la fonction publique d'État, les effectifs sont en légère diminution en 2008, pour la deuxième année consécutive (25 600 emplois). Les effectifs diminuent également légèrement dans la fonction publique hospitalière (6 900 emplois en 2008).

La forte augmentation de l'emploi dans les collectivités territoriales entre 2006 et 2007 s'explique avant tout par les transferts d'agents des ministères vers les territoires. Ces transferts, prévus par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, ont concerné les agents non titulaires jusqu'en 2007. Ils se sont ensuite élargis aux agents titulaires. La hausse de l'emploi dans les collectivités territoriales cette année là s'explique aussi par les nombreux recrutements inhérents au développement des structures intercommunales.

Hors emplois aidés, la fonction publique d'État reste majoritaire en 2008. Elle représente 46 % des emplois publics, contre 42 % pour la fonction publique territoriale et 12 % pour la fonction publique hospitalière. Depuis 2004, le nombre d'emplois aidés dans la fonction publique territoriale avoisine les 10 000 emplois. Ces emplois aidés représentent plus de 30 % des emplois des collectivités territoriales. Cette proportion est négligeable dans la fonction publique hospitalière (2 %) et dans la fonction publique d'État (1 %).

Avec les emplois aidés, la fonction publique territoriale offre 51 % de l'emploi public réunionnais, contre 38 % pour l'État et 11 % pour la fonction publique hospitalière. ■

#### Définitions

**La fonction publique d'État** : regroupe les agents en fonction dans les différents ministères. Les établissements publics, la poste et l'enseignement privé sous contrat ne font pas partie du champ.

**La fonction publique territoriale** : regroupe les agents des organismes publics ou semi-publics (collectivités territoriales, EPCI, CCAS, Sdis, OPHLM, Opac, Epic...).

**La fonction publique hospitalière** : comprend les personnels médicaux et non médicaux des établissements publics de santé (établissements d'hospitalisation, maisons de retraite, établissements relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance, établissements pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés, centres d'hébergement et de réadaptation sociale).

#### Pour en savoir plus

- « L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2006, 2007 et 2008 », *Insee Résultats Société* n° 108, avril 2010.
- « Les agents de l'État au 31 décembre 2008 », *Insee Résultats Société* n° 112, octobre 2010.
- « Les 32 000 salariés des collectivités locales », *Économie de La Réunion* n° 126, août 2006.
- « Emploi de la fonction publique », *Tableaux de l'Économie Française*, édition 2011 p 52-53.

### Effectifs des trois fonctions publiques au 31 décembre

en nombre

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>p</sup>
<b>État par ministère .....</b>	<b>24 910</b>	<b>25 070</b>	<b>25 680</b>	<b>26 010</b>	<b>25 710</b>	<b>25 610</b>
Éducation, Jeunesse, Recherche .....	19 910	19 960	20 370	20 210	19 920	19 700
Économie, Finances, Industrie .....	1 330	1 350	1 360	1 330	1 300	1 320
Intérieur, Outre-mer .....	1 130	1 170	1 260	1 650	1 670	1 690
Écologie, Développement durable, Aménagement de territoire ( y compris Transports )	920	960	970	970	940	940
Justice .....	750	750	810	830	860	860
Agriculture, Alimentation, Pêche .....	300	310	320	310	300	310
Santé, Affaires sociales, Travail et Solidarité ..	360	350	380	450	480	570
Culture, Communication .....	30	30	30	30	30	30
Autres ministères civils .....	10	10	10	50	50	50
Défense .....	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Emploi aidés .....	170	180	180	180	160	140
<b>Territoriale par type de collectivité .....</b>	<b>33 630</b>	<b>32 040</b>	<b>32 280</b>	<b>33 300</b>	<b>35 810</b>	<b>34 550</b>
Organismes régionaux et départementaux .....	5 690	5 610	5 490	5 850	6 590	6 780
Organismes communaux et intercommunaux	27 880	26 370	26 670	27 280	29 010	27 570
Établissements publics administratifs marchands, ASA, EPIC .....	50	60	120	170	220	200
<b>Hospitalière par type de personnel .....</b>	<b>6 390</b>	<b>6 480</b>	<b>6 600</b>	<b>6 890</b>	<b>7 020</b>	<b>6 940</b>
Personnel médical .....	730	750	800	800	850	850
dont internes (FFI et DIS) .....	120	140	140	130	160	150
Personnel non médical (hors emplois aidés) ..	5 310	5 430	5 530	5 860	5 950	5 940
Emplois aidés .....	350	300	270	220	220	160
<b>Total fonction publique<sup>1</sup> .....</b>	<b>64 930</b>	<b>63 590</b>	<b>64 560</b>	<b>66 200</b>	<b>68 540</b>	<b>67 100</b>

Sources : Insee, fichier des agents de l'État ; enquête sur les personnels des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (Colter) ; Insee-Dress, SAE.

1. Y compris emplois aidés.

### Effectifs de la fonction publique au 31 décembre (hors emplois aidés)

en nombre

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>p</sup>
Fonction publique d'État <sup>1</sup> .....	24 750	24 900	25 500	25 830	29 360	28 630
Fonction publique territoriale <sup>2</sup> .....	19 990	21 550	22 010	22 920	24 520	25 790
Fonction publique hospitalière <sup>3</sup> ...	6 050	6 190	6 330	6 670	7 460	7 480
<b>Ensemble .....</b>	<b>50 790</b>	<b>52 640</b>	<b>53 840</b>	<b>55 420</b>	<b>61 340</b>	<b>61 900</b>

Source : Observatoire de la fonction publique.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés, emplois principaux, tous statuts.

1. Y compris Établissements publics administratifs (EPA) nationaux.

2. Y compris EPA locaux et assistantes maternelles.

3. Y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

### 4.1.4 Emploi salarié dans les communes

Fin 2009, les établissements réunionnais offrent 203 900 postes de travail salariés (hors intérim). Huit emplois sur dix relèvent de l'activité présentielle, deux sur dix de l'activité non présentielle. La fonction publique, contenue dans la sphère présentielle, représente 45 % des emplois de ce secteur et 37 % de l'emploi total. Il y a en moyenne à La Réunion 20 emplois présents pour 100 habitants.

Quatre communes concentrent 62 % des postes salariés de La Réunion : Saint-Denis (29 %), Saint-Pierre (13 %), Saint-Paul (11 %) et Le Port (9 %). La zone d'emploi Nord rassemble 24 % de la population et 36 % de l'ensemble des emplois. Plus de 80 % des emplois du Nord se concentrent à Saint-Denis. Le secteur non marchand y est par ailleurs très présent et représente 30 % de l'emploi public de l'île.

La zone Ouest capte un quart des postes de la région, part équivalente à celle de sa population. Cette zone rassemble un tiers des emplois non présents de l'île, du fait de l'importante infrastructure portuaire. Huit emplois sur dix de l'Ouest sont implantés au Port et à Saint-Paul.

Le Sud, qui regroupe près de 35 % de la population réunionnaise, n'offre que 26 % des postes salariés. Les emplois non présents y sont moins présents qu'ailleurs. Par contre, la fonction publique propose 40 % des emplois salariés. La commune de Saint-Pierre concentre 45 % des emplois de la zone d'emploi Sud et Le Tampon 19 %.

La zone d'emploi Est regroupe 15 % des habitants de l'île et ne dispose que de 10 % des postes. Ils sont principalement localisés sur deux communes : Saint-André et Saint-Benoît, qui concentrent 80 % des emplois de cette zone. L'activité de l'Est est largement dominée par les activités présentes (85 % des emplois).

Les administrations publiques y sont prédominantes : 41 % des postes de la zone. L'importance relative de l'administration est imputable à la faiblesse du secteur marchand puisque la sphère non présentielle ne représente que 16 % des emplois de la zone. De plus, la contribution de l'Est au total des emplois non présents de La Réunion n'est que de 8 %.

#### Définitions

**Poste de travail** : un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond donc à deux postes (ou deux emplois).

**Sphères économiques** : deux sphères économiques remplacent désormais les trois anciens regroupements (sphères productive, résidentielle et publique). Il s'agit de la sphère présentielle et de la sphère non présentielle. Cette partition de l'économie permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

**Sphère présentielle** : elle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Elle est notamment composée du secteur de la construction, des activités financières, de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et des administrations.

**Sphère non présentielle** : elle est déterminée par différence. Elle regroupe les activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Elle inclut notamment l'agriculture, l'industrie et l'énergie.

#### Pour en savoir plus

- « Le poids de la fonction publique et de l'économie résidentielle », *Économie de La Réunion* n° 128, décembre 2006.

### Emplois salariés des établissements par commune et sphère économique au 31 décembre 2009

en nombre

	Sphère			
	Non présentielle	Présentielle	dont fonction publique	Total
Saint-Denis .....	10 670	49 310	22 400	59 980
Sainte-Marie .....	2 210	7 610	2 230	9 820
Sainte-Suzanne .....	360	2 700	1 430	3 060
<b>Nord</b> .....	<b>13 240</b>	<b>59 620</b>	<b>26 060</b>	<b>72 860</b>
Possession (La) .....	1 790	3 720	1 500	5 510
Port (Le) .....	7 910	10 320	3 440	18 230
Trois-Bassins (Les) .....	20	760	500	780
Saint-Leu .....	400	3 570	1 810	3 970
Saint-Paul .....	2 810	20 210	9 240	23 020
<b>Ouest</b> .....	<b>12 940</b>	<b>38 580</b>	<b>16 500</b>	<b>51 510</b>
Cilaos .....	10	820	490	830
Entre-Deux .....	70	520	300	600
Tampon (Le) .....	1 340	9 730	4 510	11 070
Avirons (Les) .....	190	810	530	990
Étang-Salé (L).....	1 080	2 110	680	3 190
Petite-Ile .....	260	1 140	540	1 400
Saint-Joseph .....	470	4 430	2 440	4 900
Saint-Louis .....	1 340	7 530	3 950	8 870
Saint-Philippe .....	70	550	410	620
Saint-Pierre .....	5 220	21 130	9 460	26 350
<b>Sud</b> .....	<b>10 050</b>	<b>48 770</b>	<b>23 300</b>	<b>58 810</b>
Bras-Panon .....	450	1 310	680	1 760
Plaine-des-Palmistes (La).....	70	550	290	620
Saint-André .....	1 770	7 700	3 320	9 470
Saint-Benoît .....	720	6 550	3 320	7 280
Sainte-Rose .....	50	740	510	790
Salazie .....	130	650	410	780
<b>Est</b> .....	<b>3 190</b>	<b>17 500</b>	<b>8 520</b>	<b>20 690</b>
<b>Ensemble</b> .....	<b>39 410</b>	<b>164 460</b>	<b>74 370</b>	<b>203 880</b>

Source : Insee, Clap 2009 (Connaissance locale de l'appareil productif).

## 4.2.1 Chômage

Au deuxième trimestre 2010, 28,9 % de la population active réunionnaise est au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage a augmenté de 1,6 point en un an, après une forte hausse de 2,7 points en 2009. Ces deux années consécutives de hausse font suite à plusieurs années de baisse. La dégradation du marché du travail à La Réunion résulte notamment de la fin des grands travaux d'infrastructure et de la crise internationale débutée en 2008, dont les effets perdurent. Ainsi en un an, 9 500 personnes supplémentaires sont au chômage. Le taux de chômage réunionnais demeure le plus élevé des départements d'outre-mer : 23,8 % en Guadeloupe, 21,0 % en Martinique et 21,0 % en Guyane. L'importance du chômage ultra-marin impacte de 0,4 point le taux de chômage de la France : 9,7 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2010 (9,3 % pour la France métropolitaine).

À La Réunion, la hausse du taux de chômage de 2010 touche plus fortement les hommes que les femmes (+ 1,9 point contre + 1,3 point). Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans progresse de 3,2 points en un an, et s'élève à 55,3 % en 2010. Entre 25 et 49 ans, 28 % de la population active est au chômage, et 16,1 % entre 50 et 64 ans.

Près de la moitié (48 %) des 98 500 chômeurs sont des femmes. Elles se présentent moins qu'ailleurs sur le marché du travail. Mais quand elles le font, elles sont davantage touchées par le chômage, plus qu'en France métropolitaine et plus que les hommes. Ainsi, 30 % des femmes actives sont au chômage, contre 28 % des hommes.

Outre les chômeurs, 34 500 autres personnes sans emploi souhaitent travailler (9,5 % de moins qu'en 2009). Il s'agit de personnes classées comme inactives au sens du BIT, car elles ne font pas de démarche de

recherche d'emploi et/ou ne sont pas disponibles immédiatement.

Ces inactifs qui expriment le souhait de travailler constituent le halo du chômage. Ils représentent 16 % des inactifs de 15 à 64 ans. Parmi eux, 61 % sont des femmes. Avec les chômeurs, ce sont au total 133 000 personnes qui souhaitent travailler, soit 42,5 % des personnes de 15 à 64 ans ne travaillant pas. ■

### Définitions

**BIT** : Bureau international du travail. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celles relatives à la population active occupée et aux chômeurs.

**Chômeur (au sens du BIT)** : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi. De même, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi peut ne pas être considéré comme un chômeur au sens du BIT.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage au sens du BIT. Elle est réalisée au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de chaque année dans les DOM, et tous les trimestres en France métropolitaine.

**Taux de chômage (au sens du BIT)** : pourcentage de chômeurs dans la population active correspondante (actifs occupés + chômeurs).

### Pour en savoir plus

- « Quelle mesure du chômage. », *Économie de La Réunion* n° 137, décembre 2010.
- « La hausse du chômage se poursuit, l'emploi résiste », *Économie de La Réunion* n° 137, décembre 2010.
- « 35 500 inactifs à la frontière du chômage », *Économie de La Réunion* n° 135, décembre 2009.

## Évolution du chômage au sens du BIT

en nombre

	La Réunion				France métropolitaine
	2007	2008	2009	2010	2010
<b>Chômeurs</b> .....	<b>75 100</b>	<b>78 500</b>	<b>89 000</b>	<b>98 500</b>	<b>2 570 000</b>
<b>Hommes</b> .....	<b>39 900</b>	<b>39 700</b>	<b>45 900</b>	<b>51 200</b>	<b>1 308 000</b>
<b>Femmes</b> .....	<b>35 200</b>	<b>38 800</b>	<b>43 100</b>	<b>47 300</b>	<b>1 262 000</b>

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre) et enquêtes Emploi en continu en France métropolitaine.

## Taux de chômage

en %

	La Réunion				France métropolitaine
	2007	2008	2009	2010	2010
<b>Ensemble</b> .....	<b>24,4</b>	<b>24,4</b>	<b>27,3</b>	<b>28,9</b>	<b>9,1</b>
15 - 24 ans .....	50,0	49,3	52,1	55,3	23,5
25 - 49 ans .....	22,5	22,2	26,2	28,0	8,1
50 ans ou plus .....	14,4	15,8	15,5	16,1	5,9
<b>Hommes</b> .....	<b>23,3</b>	<b>23,0</b>	<b>26,1</b>	<b>28,0</b>	<b>8,8</b>
15 - 24 ans .....	49,8	48,4	51,7	52,7	24,7
25 - 49 ans .....	20,5	20,3	24,3	26,5	7,6
50 ans ou plus .....	14,8	15,5	15,5	16,2	5,6
<b>Femmes</b> .....	<b>25,7</b>	<b>25,9</b>	<b>28,7</b>	<b>30,0</b>	<b>9,3</b>
15 - 24 ans .....	50,5	50,5	52,5	59,4	22,1
25 - 49 ans .....	24,9	24,3	28,3	29,5	8,7
50 ans ou plus .....	13,8	16,2	15,5	15,9	6,2

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre) et enquêtes Emploi en continu en France métropolitaine.

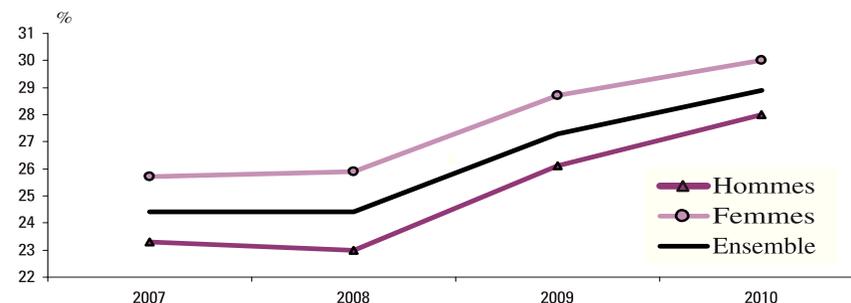
## Le chômage et son halo

en %

Personnes sans emploi souhaitant travailler (chômeurs + inactifs souhaitant travailler)	La Réunion		France métropolitaine	
	2009	2010	2009	2010
En % des personnes actives ou inactives souhaitant travailler ..	35,0	42,5	11,3	nd
En % de la population de 15 ans ou plus .....	21,0	21,3	6,6	nd

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM (situation au 2<sup>e</sup> trimestre) et enquêtes Emploi en continu en France métropolitaine.

## Évolution du taux de chômage au sens du BIT selon le sexe à La Réunion (situation au 2<sup>e</sup> trimestre)



Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles DOM.

### 4.2.2 Demandes d'emploi

La crise économique mondiale démarrée en 2008 et la fin des grands chantiers ont eu des répercussions importantes sur l'emploi et le chômage à La Réunion. Deux ans après, fin décembre 2010, plus de 113 000 Réunionnais sont inscrits comme demandeurs d'emploi de catégorie A à Pôle Emploi. En deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi de cette catégorie a augmenté de 39 %, alors qu'il baissait de manière continue depuis plusieurs années. En France métropolitaine, la hausse a été de 22 % en deux ans. Les plus de 50 ans ont une nouvelle fois été les principales victimes de cette dégradation. En effet, le nombre d'inscrits dans cette tranche d'âge a crû de 72 % entre fin 2008 et fin 2010. Toutefois, ils ne représentent qu'un peu plus d'un demandeur d'emploi sur sept. La part des moins de 25 ans a légèrement diminué (18 %).

Les femmes, qui étaient moins nombreuses à être inscrites que les hommes en 2009, sont de nouveau majoritaires en 2010 (50,2 %). Elles ont été plus fortement touchées par la recrudescence du chômage en 2010 (+ 14,5 % en un an), que les hommes (+ 9,4 %). En 2009, les ouvriers avaient été particulièrement touchés (+ 40,4 %), contrairement à cette année ou l'augmentation du nombre de chômeurs ouvriers se limite à 7 %. Le nombre d'ouvriers inscrits comme demandeurs d'emploi avait fortement diminué depuis 2003, jusqu'à une première hausse en 2008. Cependant, la très forte progression de ces deux dernières années (+ 5 470 chômeurs ouvriers) ramène leur nombre à un niveau supérieur à 2003. Les employés restent la catégorie de demandeurs d'emploi la plus importante en effectif (81 750). La part des employés parmi les demandeurs d'emploi est stable depuis 2005, autour de 72 %. Au-delà de la crise économique et malgré la tertiarisation de l'économie réunionnaise, les nombreuses demandes

d'emploi liées aux métiers du tertiaire, notamment les employés, ne parviennent pas à être résorbées.

Plus de 61 800 demandeurs d'emploi de catégorie A sont inscrits depuis plus d'un an, soit plus d'un sur deux. Ils ont augmenté de 31,3 % entre 2009 et 2010 et ont plus que doublé depuis 2008, après une baisse continue depuis une dizaine d'années. Parmi eux, un sur six est âgé de 50 ans ou plus.

Selon l'enquête Emploi réalisée annuellement par l'Insee, environ 11 % des chômeurs au sens du Bureau international du travail ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Ils effectuent cependant d'autres types de démarches. ■

#### Définitions

**Demandeur d'emploi :** personne inscrite en fin de mois à Pôle emploi. Depuis février 2009, les demandeurs d'emploi sont classifiés en cinq catégories (de A à E). La nouvelle catégorie A comprend les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Elle est équivalente au regroupement des anciennes catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite, qui était publié précédemment. Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

#### Pour en savoir plus

- « Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi à la Réunion », DR Pôle emploi Réunion-Mayotte <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/marche-du-travail-mensuel>
- « La hausse du chômage se poursuit », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.

Demandeurs d'emploi de catégorie A (données brutes) inscrits au 31 décembre

en nombre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2009 en %
<b>Répartition par sexe et âge</b>							
<b>Ensemble</b>	<b>86 400</b>	<b>77 500</b>	<b>72 100</b>	<b>81 600</b>	<b>101 200</b>	<b>113 200</b>	<b>11,9</b>
Moins de 25 ans .....	16 800	15 800	14 000	15 400	18 800	19 900	5,8
25 à 49 ans .....	61 400	53 800	50 500	57 000	69 900	67 400	- 3,6
50 ans ou plus .....	8 200	7 800	7 700	9 300	12 500	16 000	27,8
<b>Hommes</b> .....	<b>42 400</b>	<b>37 592</b>	<b>34 301</b>	<b>39 739</b>	<b>51 600</b>	<b>56 400</b>	<b>9,4</b>
Moins de 25 ans .....	8 300	7 900	6 700	7 500	9 600	9 800	2,1
25 à 49 ans .....	29 600	25 600	23 700	27 500	35 300	28 300	- 19,9
50 ans ou plus .....	4 400	4 100	3 900	4 700	6 700	8 300	24,5
<b>Femmes</b> .....	<b>44 000</b>	<b>39 900</b>	<b>37 800</b>	<b>41 900</b>	<b>49 600</b>	<b>56 800</b>	<b>14,5</b>
Moins de 25 ans .....	8 500	7 900	7 300	7 900	9 200	10 100	9,7
25 à 49 ans .....	31 800	28 300	26 800	29 400	34 500	39 100	13,2
50 ans ou plus .....	3 800	3 700	3 800	4 500	5 900	7 600	29,3
<b>Répartition par qualification</b>							
Manœuvres .....	8 900	7 600	6 800	7 900	9 800	10 500	7,2
Ouvriers spécialisés .....	7 300	6 000	5 300	6 400	8 500	9 000	6,4
Ouvriers qualifiés .....	4 900	4 200	3 800	4 500	6 800	7 300	7,8
Employés .....	61 400	56 200	53 000	59 500	71 900	81 800	13,7
Techniciens .....	1 100	1 000	1 000	1 100	1 400	1 400	2,1
Agents de maîtrise .....	600	600	500	600	700	800	12,9
Ingénieurs et cadres .....	1 300	1 100	1 000	1 100	1 400	1 600	10,7
Non précisé .....	800	700	700	500	700	800	15,7

Source : Pôle emploi.

Demandeurs d'emploi de catégorie A (données brutes) inscrits depuis plus d'un an au 31 décembre

en nombre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2009 en %
<b>Total</b> .....	<b>36 400</b>	<b>36 100</b>	<b>29 800</b>	<b>30 700</b>	<b>47 100</b>	<b>61 800</b>	<b>31,3</b>
<b>Répartition par sexe</b>							
Hommes .....	18 000	17 300	14 100	14 000	23 000	31 700	37,7
Femmes .....	18 400	18 800	15 700	16 700	24 100	30 200	25,2
<b>Répartition par âge</b>							
Moins de 25 ans .....	3 600	3 700	3 000	2 900	4 400	5 700	28,6
25 à 49 ans .....	27 800	27 200	22 200	22 700	34 500	44 700	29,4
50 ans ou plus .....	5 000	5 200	4 600	5 100	8 200	11 500	40,4

Source : Pôle emploi.

### 5.1.1 Revenu disponible brut des ménages

Le revenu disponible brut des ménages (RDBM) réunionnais atteint 12,5 milliards d'euros en 2010, ce qui correspond à une augmentation de 3,5 % en valeur par rapport à 2009. Les effets de la crise freinent sa progression, + 1,8 % en moyenne annuelle depuis 2008. Néanmoins le RDBM est resté dynamique sur la dernière décennie, grâce à sa bonne croissance d'avant crise, avec une hausse moyenne de 6 % par an. L'inflation, plus forte en 2010 (+ 1,5 % après + 0,5 % en 2009), a pesé sur le RDBM qui n'augmente en volume que de 1,9 % en 2010.

La dégradation de l'emploi impacte la masse salariale distribuée. Ainsi les salaires, qui constituent la principale ressource des ménages, stagnent à 7,7 milliards d'euros depuis deux ans. En revanche, les prestations sociales en espèces reçues augmentent de 4 % en 2010 et se chiffrent à 3,7 milliards d'euros. Les cotisations sociales versées, d'un montant de 2,4 milliards d'euros, restent la source fiscale majeure de redistribution des revenus à La Réunion.

Couplée à une croissance démographique encore importante, la stagnation de la masse salariale aboutit à une croissance modérée de 1,9 % du revenu disponible brut (RDB) par habitant en valeur. Il s'élève à 14 856 euros en 2010. En monnaie constante, le RDB par habitant ne croît que de 0,4 %.

Conséquence de cette faible augmentation en 2010, les revenus réunionnais peinent à rattraper le retard avec ceux de la France métropolitaine. Néanmoins, la forte augmentation des dernières années a permis une convergence importante vers le RDB métropolitain. En 2010, le RDB moyen par habitant réunionnais correspond à 76 % du niveau national en 2010, contre 65 % en 2000. ■

#### Définition

**Revenu disponible brut des ménages (RDBM) :** en comptabilité nationale, il comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Il s'agit du revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution.

#### Pour en savoir plus

- « Bilan économique 2010 : l'activité peine à redémarrer », *Économie de La Réunion Hors série n° 10, juillet 2011.*
- « Diagnostic de la pauvreté à La Réunion », *Économie de La Réunion* numéro spécial 134, avril 2009.
- « Circuit des revenus des ménages », *Économie de La Réunion Hors série n° 2, juillet 2007.*
- « Pouvoir d'achat : de la perception individuelle à la mesure globale », *Économie de La Réunion* n° 128, décembre 2006.

### Principales composantes du revenu disponible des ménages

en millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rémunérations reçues .....	6 013	6 407	6 783	7 240	7 604	7 677	7 682
Revenu d'exploitation .....	2 586	2 782	3 109	3 282	3 542	3 388	3 341
Prestations sociales en espèces reçues .....	2 558	2 639	2 792	3 123	3 247	3 583	3 727
Cotisations sociales versées (à déduire) .....	1 758	1 920	2 036	2 173	2 282	2 304	2 366
Impôts versés (à déduire) .....	366	384	408	397	421	424	433
<b>Revenu disponible brut des ménages .....</b>	<b>9 067</b>	<b>9 691</b>	<b>10 381</b>	<b>11 212</b>	<b>11 814</b>	<b>12 062</b>	<b>12 481</b>
Évolution en valeur (%) .....	4,8	6,9	7,1	8,0	5,4	2,1	3,5
Évolution hors inflation (%) .....	3,0	4,6	4,4	6,6	2,4	1,6	1,9

Sources : Insee, comptes économiques définitifs, 2004 à 2007 ; Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (Cerom), comptes provisoires rapides 2008 à 2010 - base 95.

### Revenu disponible brut des ménages par habitant

en euros

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>La Réunion .....</b>	<b>11 817</b>	<b>12 465</b>	<b>13 173</b>	<b>13 994</b>	<b>14 500</b>	<b>14 580</b>	<b>14 856</b>
Évolution en valeur (%) .....	3,3	5,5	5,7	6,2	3,6	0,5	1,9
Évolution hors inflation (%) ...	1,6	3,2	3,0	4,8	0,7	0,0	0,4
<b>France .....</b>	<b>16 961</b>	<b>17 355</b>	<b>18 024</b>	<b>18 831</b>	<b>19 348</b>	<b>19 363</b>	<b>19 637</b>
Évolution en valeur (%) .....	3,7	2,3	3,9	4,5	2,7	0,1	1,4
Évolution hors inflation (%) ...	1,6	0,5	1,8	2,4	-0,2	0,7	0,2

Sources : Insee, comptes économiques définitifs, 2004 à 2007 ; Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (Cerom), comptes provisoires rapides 2008 à 2010 ; Insee, comptes nationaux - base 95.

5.1.2 Revenus fiscaux

Près de 265 000 ménages réunionnais ont fait une déclaration pour des revenus perçus au cours de l'année 2008. Seulement un tiers des ménages réunionnais sont imposés. Cette part reste nettement inférieure à la France métropolitaine en raison des revenus plus faibles à La Réunion.

La moitié des Réunionnais vit dans un ménage déclarant un revenu par unité de consommation inférieur à 10 100 euros. Le revenu médian progresse de 1,9 % sur l'année 2008, mais reste très inférieur à celui de l'ensemble de l'Hexagone (18 400 euros). En revanche, les revenus réunionnais les plus élevés sont plus proches de ceux de la France métropolitaine.

Chez les plus modestes, un écart important sépare les montants déclarés par les Réunionnais et leurs concitoyens de France métropolitaine. Cet écart s'est creusé un peu plus en 2008 sauf pour les plus hauts revenus. À La Réunion, les inégalités de revenus restent deux fois plus élevées qu'en France métropolitaine. Le rapport de revenus entre le quart des ménages les plus modestes et le quart des ménages les plus aisés est de 4,5. En France métropolitaine, ce rapport est de 2,2.

Pour 2008, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est plus élevé à La Réunion qu'en France (38 500 euros contre 35 000 euros). Cette différence s'explique essentiellement par des salaires plus élevés à La Réunion pour les catégories socioprofessionnelles supérieures. À l'inverse, le montant net moyen de l'impôt est plus faible à La Réunion du fait en particulier de l'abattement d'impôt de 30 %.

Les revenus d'activité (revenus salariaux et de professions non salariées) représentent 80 % des revenus déclarés. La population étant plus jeune, la part des revenus issus des pensions et retraites est près de deux fois inférieure à La Réunion qu'en France métropolitaine (14 % contre 25 %).

Pour 2008, le montant de l'impôt net moyen s'élève à 1 590 euros et diminue de 60 euros par rapport à 2007. Cette baisse est nettement inférieure à celle de l'année précédente. En 2007, le montant de l'impôt net moyen diminuait de 540 euros sous l'effet de l'augmentation du nombre de foyers fiscaux au revenu modeste. En effet la forte revalorisation de la prime pour l'emploi en 2007 a encouragé certains usagers à déclarer leurs revenus.

La plus grande partie (84 %) des réductions d'impôts consenties en 2008 sont liées aux investissements dans les DOM-TOM. ■

Définitions

**Foyer fiscal** : c'est l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus.

**Ménage fiscal** : c'est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Par exemple, un couple de concubins, où chacun remplit sa propre déclaration de revenus constitue un seul ménage fiscal parce qu'ils sont répertoriés dans le même logement, même s'ils constituent deux contribuables distincts au sens de l'administration fiscale. Les revenus déclarés en 2007 intègrent pour la première fois la quasi-totalité des foyers MDS (mariés décédés séparés) de l'année, écartés de l'exploitation jusque-là. Cette modification peut influencer à la baisse ou à la hausse les revenus lors des comparaisons avec les années précédentes.

**Unité de consommation (UC)** : le revenu fiscal par UC présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Il prend en compte les économies d'échelle résultant de la vie en commun. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de composition différente. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'Insee et par Eurostat : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Revenus fiscaux déclarés des ménages

Ménages fiscaux	2007	2008		
	La Réunion	La Réunion	France de province	France métropolitaine
<b>Nombre total de ménages fiscaux</b> .....	256 720	264 701	21 435 645	26 204 549
Part des ménages fiscaux imposés en % ....	33,4	34,7	56,8	59,3
Nombre moyen d'unités de consommation par ménage fiscal .....	1,86	1,84	1,59	1,59
<b>Revenu fiscal déclaré par UC<sup>1</sup></b>				
1 <sup>er</sup> décile D1 (€/UC) .....	0	0	6 705	6 667
1 <sup>er</sup> quartile Q1 (€/UC) .....	4 295	4 269	11 898	12 001
<b>Revenu médian (€/UC)</b> .....	<b>9 951</b>	<b>10 140</b>	<b>17 858</b>	<b>18 355</b>
3 <sup>e</sup> quartile Q3 (€/UC) .....	18 909	19 380	25 022	26 241
9 <sup>e</sup> décile D9 (€/UC) .....	32 466	33 030	34 557	37 163
Rapport inter-quartiles (Q3/Q1) .....	4,4	4,5	2,1	2,2
<b>Structure du revenu fiscal déclaré en %</b>				
Part des revenus d'activité <sup>2</sup> .....	79,9	79,7	67,5	69,3
Part des retraites, pensions et rentes .....	13,7	14,0	26,4	24,5
Part des autres revenus .....	6,5	6,3	6,1	6,2

Sources : Insee ; Direction générale des finances publiques (DGFiP), dispositif revenus fiscaux localisés.

1. Unité de consommation.  
2. Revenus salariaux et revenus des professions non salariées.

Revenus des foyers fiscaux imposés

Foyers fiscaux	La Réunion			France
	2006	2007	2008	2008
<b>Nombre de foyers fiscaux imposés</b> ....	106 210	115 700	114 540	19 448 850
Revenu net imposable moyen en euros ...	35 254	36 915	38 534	34 999
Montant de l'impôt net moyen en euros ...	2 186	1 649	1 589	2 309

Source : Direction générale des finances publiques (DGFiP).

Nombre et montant des réductions d'impôts pour les revenus 2008

Nature des réductions d'impôts	Contribuables imposables		Contribuables non imposables	
	Nombre de déclarations	Montant en euros	Nombre de déclarations	Montant en euros
Investissements DOM-TOM dont				
logement .....	2 870	32 992 800	8 870	36 262 800
entreprise .....	670	14 738 700	2 220	14 770 400
Salariés à domicile .....	3 680	6 890 000	3 480	3 213 500
Enfants scolarisés .....	14 020	2 779 900	14 580	279 500
Cotisations syndicales .....	13 650	1 165 300	4 080	158 300
Dons, repas, logement, soins.....	6 710	1 005 300	1 850	178 900
Autres dons aux oeuvres .....	8 590	2 804 000	2 920	704 800
<b>Total</b> .....	<b>50 180</b>	<b>62 376 100</b>	<b>38 010</b>	<b>55 568 200</b>

Source : Direction générale des finances publiques (DGFiP).

5.1.3 Salaires

Au cours de l'année 2008, les salariés du secteur privé et des collectivités territoriales ont perçu un salaire de 18 200 euros net en moyenne. C'est 800 euros de plus que l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du Smic de 3,5 %. Les salariés réunionnais gagnent toujours moins en moyenne que les métropolitains, mais l'écart se réduit : il passe de 1 900 euros en 2007 à 1 600 euros en 2008. Le salaire des Réunionnais augmente de 4,8 % ; celui de l'ensemble des français de 2,7 %.

Les disparités salariales entre les catégories socioprofessionnelles (CSP) sont plus importantes à La Réunion qu'au niveau national. Un cadre travaillant à La Réunion gagne 2,8 fois plus qu'un ouvrier qualifié alors que le rapport est de 2,4 au niveau national. Cependant, la dispersion des salaires réunionnais diminue et tend vers celle observée dans l'Hexagone.

Les salaires des catégories socioprofessionnelles supérieures sont plus élevés à La Réunion. Le salarié cadre ou de profession intermédiaire touche respectivement, en moyenne par mois, 210 euros et 130 euros de plus à La Réunion. À l'opposé, l'ouvrier qualifié ou l'ouvrier non qualifié gagne respectivement 100 euros et 40 euros de moins chaque mois.

L'écart de salaires entre les hommes et les femmes s'est creusé à La Réunion comme sur l'ensemble de la France. Cet écart demeure moins important sur l'île puisqu'à La Réunion une salariée gagne 88 % du salaire annuel moyen perçu par un homme. Sur l'ensemble de la France, une femme gagne en moyenne 75 % du salaire masculin.

L'étude des indicateurs de dispersion montre qu'un quart des salariées réunionnaises ont des salaires annuels inférieurs à 9 300 euros. Même si la valeur du premier

quartile augmente de 600 euros pour les femmes en un an, elle reste bien inférieure à celle des hommes (12 200 euros). Le travail à temps partiel, plus fréquent chez les femmes, peut expliquer la différence.

En revanche, le niveau de rémunération déterminant le quart des salaires les plus élevés (troisième quartile) est très proche pour les hommes et les femmes (respectivement 22 600 euros et 22 400 euros). ■

Définitions

**Revenu salarial moyen net** : c'est l'ensemble des rémunérations qu'un salarié perçoit au cours d'une année, quels que soient le temps de travail et le nombre d'employeurs. La seule restriction est qu'il ait eu un poste principal, au moins un poste non annexe au cours de l'année. Parmi ces différents postes, un poste principal est déterminé ; mais c'est l'ensemble de ces rémunérations du poste principal et des autres postes qui est retenu, c'est-à-dire ce que le salarié a perçu au cours d'une année. Il est calculé à partir du salaire net fiscal disponible dans les DADS. Il est net de toute cotisation sociale, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Depuis 2002, les indemnités de chômage sont intégrées dans les revenus salariaux.

**Médiane, quartile** : si on ordonne la distribution de salaires, la médiane partage cette distribution en deux parties égales. C'est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salariés. Les quartiles partagent cette distribution en quatre parties égales. Le premier quartile est le salaire au-dessus duquel se situent 75 % des salaires et le troisième quartile le salaire au-dessus duquel se situent 25 % des salaires.

**Champ couvert** : c'est l'ensemble des salariés à l'exception des agents de la fonction publique d'État, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extraterritoriales.

Pour en savoir plus

- « Peu d'écart de salaire entre hommes et femmes », *Économie de La Réunion* n° 136, mai 2010.
- « Emploi et salaires », *Insee Références*, édition 2011.

	2007	2008			
	La Réunion	La Réunion	DOM	France de province	France entière
<b>Ensemble .....</b>	<b>17 377</b>	<b>18 216</b>	<b>18 866</b>	<b>18 366</b>	<b>19 788</b>
Cadres .....	42 599	43 712	43 630	37 484	41 255
Professions intermédiaires .....	22 762	23 592	23 764	21 698	22 136
Employés .....	13 753	14 383	15 197	13 351	13 641
Ouvriers qualifiés .....	14 790	15 801	15 421	16 860	16 955
Ouvriers non qualifiés .....	10 898	11 308	11 201	11 787	11 841
<b>Hommes .....</b>	<b>18 204</b>	<b>19 126</b>	<b>19 855</b>	<b>20 816</b>	<b>22 397</b>
Cadres .....	45 859	47 280	47 582	40 760	45 109
Professions intermédiaires .....	23 569	24 552	24 956	23 838	24 126
Employés .....	15 016	15 708	16 518	14 754	14 859
Ouvriers qualifiés .....	14 967	15 903	15 553	17 267	17 334
Ouvriers non qualifiés .....	11 387	11 892	11 824	12 704	12 796
<b>Femmes .....</b>	<b>16 123</b>	<b>16 871</b>	<b>17 675</b>	<b>15 506</b>	<b>16 766</b>
Cadres .....	35 986	36 756	36 879	30 322	33 875
Professions intermédiaires .....	21 932	22 645	22 766	19 480	20 158
Employés .....	12 940	13 517	14 473	12 863	13 179
Ouvriers qualifiés .....	10 883	12 861	13 082	13 606	13 808
Ouvriers non qualifiés .....	8 588	8 586	9 196	10 212	10 169

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS).

Champ : revenu annuel moyen net de prélèvement par salarié au lieu de résidence.

Revenus salariaux annuels moyens nets de prélèvements par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2008 - Indicateurs de dispersion

en euros

	Ensemble			Hommes			Femmes		
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
<b>Ensemble ....</b>	<b>10 957</b>	<b>15 543</b>	<b>22 487</b>	<b>12 235</b>	<b>16 062</b>	<b>22 572</b>	<b>9 309</b>	<b>14 534</b>	<b>22 366</b>
Cadres .....	27 859	38 539	53 196	29 937	41 361	57 859	25 274	34 093	45 117
Professions intermédiaires	15 795	22 891	30 445	16 709	23 504	31 143	14 893	22 198	29 797
Employés .....	9 409	13 858	18 314	11 437	14 731	19 921	8 437	13 073	17 419
Ouvriers non qualifiés .....	7 114	11 917	15 161	7 903	12 509	15 548	4 678	8 313	12 103
Ouvriers qualifiés	12 277	15 706	19 286	12 344	15 787	19 364	7 548	12 886	16 835

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS).

Champ : revenu annuel moyen net de prélèvement par salarié au lieu de résidence.

5.1.4 Niveaux de vie, inégalités et taux de pauvreté

En 2008, un Réunionnais sur deux a un niveau de vie inférieur à 920 euros par mois. Ce revenu, dit médian, est inférieur de 39 % à celui des Métropolitains.

Les Réunionnais qui vivent dans la micro-région Nord possèdent le niveau de vie médian le plus élevé de l'île (1 020 euros par mois), suivi par l'Ouest (970 euros). Au Sud et à l'Est, ce niveau de vie est inférieur de 15 % à celui du Nord.

À La Réunion et en France métropolitaine, les plus aisés ont des niveaux de vie semblables : 10 % des Réunionnais vivent avec un niveau de vie mensuel supérieur à 2 520 € (contre 2 760 € en France métropolitaine). Les plus modestes en revanche accusent des niveaux de vie bien plus faibles à La Réunion : les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur ou égal à 481 € par mois (contre 830 € en France métropolitaine).

Les inégalités sont plus fortes à La Réunion, le rapport interdécile (D9/D1) est de 5,2. Ainsi, le niveau de vie minimum dont disposent les 10 % les plus aisés (D9) est 5,2 fois plus élevé que le niveau de vie maximum des 10 % les plus modestes (D1). Ce rapport est de 3,3 en France métropolitaine. Les 20 % des Réunionnais les plus aisés se partagent 47 % de la masse totale des niveaux de vie (contre 37 % en France métropolitaine).

En 2008, 49 % des Réunionnais et 13 % des Métropolitains vivent sous le seuil de pauvreté national. Ce seuil est de 911 € par mois. Si les pauvres sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à La Réunion qu'en France métropolitaine, la pauvreté est aussi plus marquée, plus intense. Ainsi, le niveau de vie des Réunionnais pauvres est aussi plus faible que celui des Métropolitains, et est donc plus éloigné du seuil de pauvreté.

La pauvreté touche avant tout les familles monoparentales et les familles nombreuses. De ce fait, 58 % des enfants à La Réunion, soit 144 000 personnes de moins de 18 ans, vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes âgées sont aussi plus fortement touchées.

Le risque d'être pauvre est 2,5 fois plus élevé pour les chômeurs que pour les personnes en emploi. Ainsi, 75 % des chômeurs sont pauvres, mais 30 % des personnes en emploi le sont aussi. ■

Définitions

**Déciles :** les neuf déciles séparent la distribution des niveaux de vie en 10 parts égales : le 1<sup>er</sup> décile (D1) sépare les 10 % les plus modestes du reste de la population. Le niveau de vie médian correspond au cinquième décile.

**Niveau de vie :** il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (UC). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

**Revenu médian :** c'est le revenu au-dessous duquel se situent la moitié des revenus.

**Seuil de pauvreté :** il correspond à 60 % du niveau de vie médian (911 euros). Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

**Taux de pauvreté :** c'est la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

**Unité de consommation (UC) :** ce sont des coefficients attribués à chacun des membres d'un ménage, qui permettent de comparer les niveaux de vie de ménages qui ne sont pas composés de la même façon. Utiliser le nombre d'UC plutôt que le nombre de personnes permet de tenir compte des économies d'échelle réalisées par le ménage. Le 1<sup>er</sup> adulte représente 1 UC, les suivants 0,5 UC, et les enfants de moins de 14 ans 0,3 UC.

Pour en savoir plus

- « Niveau de vie en 2008 : de fortes inégalités », Informations Rapides Réunion n° 178, mars 2010.
- « Les niveaux de vie en 2009 », Insee Première n° 1365, août 2011.

en euros

	La Réunion	France métropolitaine
D1 .....	480	830
D2 .....	610	1 040
D3 .....	690	1 210
D4 .....	790	1 370
<b>D5 .....</b>	<b>920</b>	<b>1 520</b>
D6 .....	1 100	1 680
D7 .....	1 320	1 890
D8 .....	1 740	2 180
D9 .....	2 520	2 760

Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) ; Direction générale des finances publiques (DGFiP) ; Insee enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.

Pauvreté en 2008

	La Réunion	France métropolitaine
<b>Taux de pauvreté en % .....</b>	<b>49</b>	<b>13</b>
Seuil en euros / mois .....	911	911
Niveau de vie médian des personnes pauvre en euros / mois ...	643	765
Nombre de personnes pauvres .....	395 000	7 580 000
Intensité <sup>1</sup> de pauvreté en % .....	29,4	16

Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) ; Direction générale des finances publiques (DGFiP) ; Insee enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.

1. L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Formellement, il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté – niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Niveau de vie mensuel en 2008 et indicateurs d'inégalités

	La Réunion	France métropolitaine
<b>D5 niveau de vie médian en euros .....</b>	<b>920</b>	<b>1 520</b>
D9/D1 <sup>1</sup> .....	5,2	3,3
S20 en % <sup>2</sup> .....	7	9
S50 en % .....	25	31
S80 en % <sup>3</sup> .....	53	62
Indice de Gini <sup>4</sup> .....	0,39	0,29

Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) ; Direction générale des finances publiques (DGFiP) ; Insee enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.

- Le revenu minimum des 10 % les plus riches est 5,2 fois supérieur au revenu maximum des 10 % les plus pauvres.
- Les 20 % les plus pauvres ont 7 % de la masse des niveaux de vie (S20).
- Les 20 % les plus aisés ont 47 % de la masse des niveaux de vie (1 – S80).
- L'indice de Gini permet de mesurer le degré d'inégalités de la distribution des revenus pour une population donnée. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu, la valeur 1 correspond à l'inégalité parfaite (une personne a tous les revenus, les autres rien).

### 5.2.1 Protection sociale

En 2010, le montant global des prestations de protection sociale reçues par les ménages réunionnais s'élève à 5,2 milliards d'euros, ce qui correspond à 6 200 euros en moyenne par personne.

Ces prestations augmentent fortement chaque année depuis 2005 (+ 5,1 % en moyenne par an) et particulièrement en 2009 (+ 7,8 %). Sur ces cinq dernières années, l'augmentation des prestations est supérieure à celle de la population (+ 1,5 % par an) et de l'inflation (+ 1,8 % par an).

La hausse la plus remarquable est celle du poste chômage (+ 8,1 % en moyenne par an). Sur les années 2008 à 2010, la crise a en effet accentué le chômage et ses effets alors que ce poste diminuait les années précédentes.

Entre 2005 et 2010, les pensions de retraites distribuées sur le département croissent de 6,0 % en moyenne. Le vieillissement de la population explique cette augmentation.

Les allocations de logement augmentent également de 6,0 % entre 2005 et 2010. Une mesure de revalorisation de l'aide au logement a été votée pour l'année 2008 et dans le même temps, le nombre d'allocataires a crû plus fortement.

La répartition des prestations entre les différents risques reste stable. Le risque « santé » pèse pour 41 % des prestations de protection sociale et augmente de 5,8 % chaque année en moyenne entre 2005 et 2010. Le risque « vieillesse » représente un quart des prestations.

Les risques « famille et enfants » et « chômage » représentent chacun 10 % des prestations de protection sociale.

Les prestations sociales extralégales diminuent de 0,7 % en 2010 du fait de la baisse de l'action sociale du Département

(- 2 %) et de l'aide sociale de l'État (- 14 %). ■

#### Définitions

**Prestations de protection sociale** : elles désignent toutes les prestations en espèces (revenu de remplacement, exemple : indemnités journalières) ou en nature (remboursement des dépenses engagées ou financement direct de services) que les institutions de protection sociale versent à leurs bénéficiaires. Elles se décomposent en deux groupes : les prestations sociales, et les prestations de services sociaux.

**Prestations sociales** : elles constituent des transferts effectifs attribués personnellement à des ménages sans contrepartie équivalente ou simultanée. Traditionnellement, ces prestations sont présentées selon le risque traité par chaque prestation, par exemple : santé, vieillesse-survie, maternité-famille, chômage, pauvreté-exclusion.

**Prestations de services sociaux** : ce sont des subventions non individualisables versées à des organismes fournissant des services en rapport avec un risque de la protection sociale. La principale prestation de services sociaux - au niveau national - est la dotation globale versée aux établissements hospitaliers publics ou privés participant au service public hospitalier.

#### Pour en savoir plus

- Rapports d'activité de l'Agence régionale de santé Océan indien.
- Rapports d'activité de la Caisse générale de sécurité sociale, CGSS de La Réunion.
- Bilans annuels de la Caisse d'allocations familiales, CAF de La Réunion.

### Prestations de protection sociale

en millions d'euros

	2005	2009	2010	Évolution annuelle 2010/2005 en %
<b>Prestations sociales légales</b> .....	<b>4 056,4</b>	<b>4 960,5</b>	<b>5 202,2</b>	<b>5,1</b>
Santé (y compris accident du travail) dont ....	1 614,7	2 047,5	2 140,7	5,8
handicap, invalidité <sup>1</sup> .....	77,3	90,4	96,1	4,4
Vieillesse				
Pensions de retraites (y compris ASPA) <sup>2</sup> ....	908,1	1 168,3	1 216,8	6,0
APA .....	58,1	40,5	52,0	- 2,2
Famille et enfants <sup>2</sup> .....	472,3	526,9	525,4	2,2
Logement <sup>2</sup> .....	242,4	301,4	324,5	6,0
Précarité (RMI+RSO) <sup>2</sup> .....	404,4	407,1	417,7	0,6
Chômage (Assurance + ASS + AI + AER)....	356,4	468,8	525,1	8,1
<b>Prestations sociales extralégales</b> .....	<b>269,7</b>	<b>320,8</b>	<b>318,7</b>	<b>3,4</b>
Action sociale du département .....	148,8	212,0	208,0	6,9
Aide sociale de la Caf .....	82,0	85,4	90,7	2,0
Aide sociale de l'État .....	38,9	23,4	20,0 <sup>3</sup>	-12,5

Sources : Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), Trésor public, CDC Bordeaux, CAF, Assedic, Conseil général, ARS.

1. AAH et complément, ASI.

2. Voir le détail dans les tableaux des pages suivantes.

3. Estimation.

### Allocations de chômage

	2005	2009	2010	Évolution annuelle 2010/2005 en %
<b>Nombre moyen mensuel de bénéficiaires</b>	<b>nd</b>	<b>50 600</b>	<b>53 400</b>	<b>-</b>
dont régime de l'assurance chômage .....	nd	39 300	42 600	-
<b>Prestations versées (en millions d'euros) ...</b>	<b>356,4</b>	<b>468,8</b>	<b>525,1</b>	<b>8,1</b>
dont régime de l'assurance chômage .....	278,0	374,1	425,7	8,9

Source : Assedic.

### Prestations de santé

en millions d'euros

	2005	2009	2010	Évolution annuelle 2010/2005 en %
<b>Total santé (santé, maternité, décès, invalidité) dont</b> .....	<b>1 509,4</b>	<b>1 923,0</b>	<b>2 008,1</b>	<b>5,9</b>
maladie .....	1 411,0	1 812,6	1 878,8	5,9
maternité .....	80,7	89,8	110,2	6,4
Accident du travail .....	28,0	34,1	36,5	5,5

Source : Caisse générale de sécurité sociale (CGSS).

### Aide sociale du département : dépenses nettes

en millions d'euros

	2005	2009	2010	Évolution annuelle 2010/2005 en %
<b>Prévention médico-sociale</b> .....	<b>24,0</b>	<b>24,9</b>	<b>25,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Action sociale dont</b> .....	<b>148,8</b>	<b>212,0</b>	<b>208,0</b>	<b>6,9</b>
aide aux personnes âgées (hors APA) .....	18,4	30,3	29,9	10,2
aide aux personnes handicapées .....	27,8	48,6	52,4	13,5
aide à l'enfance .....	70,4	79,4	79,8	2,5
autres actions .....	32,2	53,7	45,9	7,3
<b>Insertion sociale (hors RMI et RSO) .....</b>	<b>15,9</b>	<b>75,6</b>	<b>39,4</b>	<b>19,9</b>
<b>Dépenses nettes (dépenses brutes - recettes).....</b>	<b>188,7</b>	<b>312,5</b>	<b>272,9</b>	<b>7,7</b>

Source : Conseil général.

5.2.2 Prestations familiales

La Caisse d'allocations familiales de La Réunion a versé 850 millions d'euros en 2010 au titre des prestations familiales. Il s'agit des aides liées à l'accompagnement des familles, aux jeunes enfants et au logement, hors minima sociaux. Les montants distribués augmentent de 2,6 % en un an, bien que les prestations familiales n'aient pas été revalorisées cette année.

Près de la moitié des prestations familiales sont versées au titre de l'accompagnement des familles (394 millions d'euros). Les aides au logement représentent plus d'un tiers (36 %), et les prestations liées aux jeunes enfants 16 % de l'ensemble des prestations familiales.

Attribuée sans condition de ressources, l'allocation familiale est la prestation la plus fréquemment versée. Elle concerne 127 000 allocataires pour un montant de 253 millions d'euros, soit les deux tiers des prestations pour l'accompagnement des familles. Dans leur ensemble, le montant de ces prestations diminue de 1 % en 2010.

A contrario, le montant des aides au logement augmente de 7,7 % en un an. En 2010, le nombre d'allocataires pour l'aide au logement à caractère social (ALS) a augmenté de 5 %.

Enfin, le montant des aides liées à l'enfance augmente de 2 % en un an, alors que le nombre d'allocataires reste stable. La prestation accueil du jeune enfant (PAJE) se substitue depuis 2004 à toutes les anciennes allocations liées aux jeunes enfants.

Au 31 décembre 2010, la CAF de La Réunion gère plus de 224 000 allocataires et couvre ainsi 598 000 bénéficiaires, soit 72 % de la population réunionnaise. En 2010, 38 % des allocataires sont en couple avec enfant(s), 32 % sont des personnes isolées, 26 % des familles monoparentales et 4 % des couples sans enfant. ■

Définitions

**Allocation familiale (AF) :** elle est versée dès le 1<sup>er</sup> enfant à charge dans les DOM et à partir du 2<sup>e</sup> enfant en France métropolitaine. Prestation non soumise à condition de ressources.

**Complément familial (CF) :** il est versé aux familles ayant au moins un enfant à charge âgé de 3 à 5 ans. Prestation soumise à condition de ressources.

**Allocation de rentrée scolaire (ARS) :** elle est versée une fois aux familles ayant au moins un enfant à charge scolarisé ou en apprentissage, âgé de 6 à 18 ans non révolus au 15/09 de la rentrée. Prestation soumise à condition de ressources.

**Allocation de soutien familial (ASF) :** elle est versée aux personnes ou familles qui assument la charge d'au moins un enfant orphelin ou abandonné. Prestation non soumise à condition de ressources.

**Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :** elle est versée aux familles ayant au moins un enfant à charge âgé de 0 à 20 ans révolus présentant un handicap. Prestation non soumise à condition de ressources.

**Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) :** cette prestation remplace progressivement les prestations Adoption, AGED, AFEAMA, APJE et APE pour les enfants nés ou adoptés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, date de sa mise en place.

**Allocation de logement à caractère familial (ALF) :** elle est versée aux allocataires ayant à charge au moins un enfant âgé de moins de 22 ans, aux jeunes ménages sans enfant sous certaines conditions, aux personnes ou ménages ayant à leur charge un parent âgé ou infirme et justifiant d'une dépense de logement. Prestation soumise à condition de ressources.

**Allocation de logement à caractère social (ALS) :** elle est versée aux allocataires ayant à faire face à des dépenses de logement et ne bénéficiant pas déjà de l'ALF. Prestation soumise à condition de ressources.

Pour en savoir plus

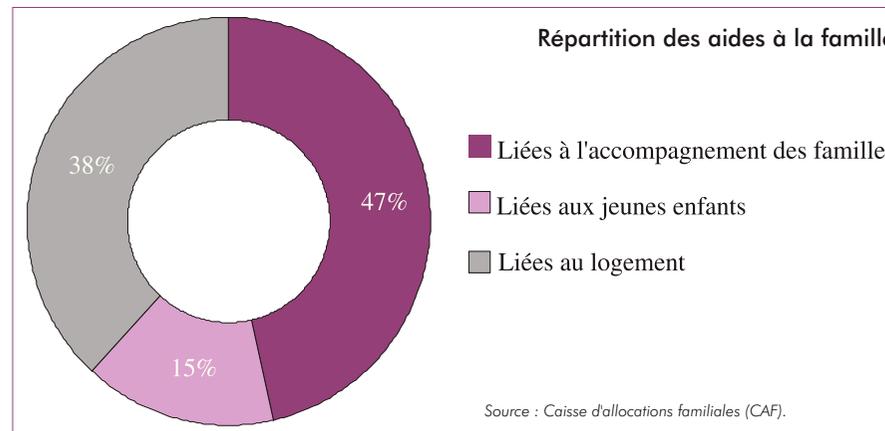
- « Bilans annuels de la CAF », [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ; [www.codess-reunion.org](http://www.codess-reunion.org)

Aide à la famille : allocataires et montants distribués

Prestations	Allocataires <sup>1</sup> en nombre		Montants distribués en millions d'euros	
	2009	2010	2009	2010
<b>Liées à l'accompagnement des familles</b>				
Allocation familiale .....	126 562	127 329	257,6	252,8
Complément familial .....	16 307	16 386	18,3	18,1
Allocation de rentrée scolaire .....	79 738	79 977	39,0	39,0
Allocation journalière de présence parentale .....	9	12	0,2	0,2
Allocation de soutien familial .....	36 858	37 247	67,3	68,5
Allocation d'éducation enfant handicapé .....	3 316	3 352	15,9	15,6
<b>Sous-total .....</b>			<b>398,2</b>	<b>394,2</b>
<b>Évolution 2010/2009 en % .....</b>				<b>- 1,0</b>
<b>Liées aux jeunes enfants</b>				
Prestation d'accueil du jeune enfant dont .....	38 828	38 682	128,6	131,2
allocation de base .....	36 350	36 171	79,5	79,5
prime à la naissance ou prime d'adoption .....	1 119	1 063	11,7	11,9
complément de libre choix d'activité ou mode de garde .....	7 151	7 282	37,4	39,7
<b>Sous-total .....</b>			<b>128,7</b>	<b>131,2</b>
<b>Évolution 2010/2009 en % .....</b>				<b>+ 2,0</b>
<b>Liées au logement</b>				
Allocation logement à caractère familial <sup>2</sup> .....	60 591	61 368	218,3	233,2
Allocation logement à caractère social .....	37 367	39 175	82,3	90,4
Autres allocations .....	nd	nd	0,7	0,9
<b>Sous-total .....</b>			<b>273,3</b>	<b>324,5</b>
<b>Évolution 2010/2009 en % .....</b>				<b>+ 7,7</b>
<b>Total .....</b>			<b>828,3</b>	<b>849,9</b>
<b>Évolution 2010/2009 en % .....</b>				<b>+ 2,6</b>

Source : Caisse d'allocations familiales (CAF).

1. Les allocations peuvent se cumuler. La somme des allocataires n'a de ce fait pas de sens.
2. Y compris l'ALF "DOM - mesures spécifiques - comptes des tiers".



5.2.3 Minima sociaux

Beaucoup de Réunionnais vivent de minima sociaux. Après une légère amélioration au cours des trois dernières années, la crise économique et financière a fortement touché l'île en 2009. Le chômage et la précarité augmentent de nouveau.

En 2010, 144 000 Réunionnais sont allocataires d'au moins un minimum social. Le nombre d'allocataires augmente cette année de 2,4 % après trois années de recul. Le nombre de bénéficiaires (allocataires et ayants-droit) augmente parallèlement. Ainsi en 2010, 271 000 personnes, soit un tiers de la population réunionnaise, bénéficient d'un minimum social. Sur l'année, 787 millions d'euros ont été versés au titre des minima sociaux (+ 3,4 % par rapport à 2009).

En diminution depuis 2004 suite à la mise en place du « plan de cohésion sociale 2005-2009 », le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) repart à la hausse (+ 3,4 %). Le nombre de contrats aidés favorisant le retour à l'emploi a pourtant augmenté en 2010.

Également en diminution depuis 2006, le nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) augmente fortement en 2010, de 11,3 %. Cette allocation est à destination des chômeurs qui ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage.

Le nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de l'allocation parent isolé (API) et du revenu de solidarité (RSO) augmente également.

Par contre, les allocataires de l'aide sociale aux personnes âgées (ASPA) sont une nouvelle fois moins nombreux, suite notamment à l'amélioration des droits acquis dans les régimes des retraites.

Le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) a été mis en place dans les DOM à la mi-2009. En 2009, 35,8 mil-

lions d'euros ont été versés au titre du RSTA, et 98 millions en 2010. En France métropolitaine, la nouveauté est le Revenu de Solidarité Active (RSA). Il remplace le RMI, l'API et certaines aides temporaires (prime de retour à l'emploi, etc.). Il est en vigueur dans les DOM depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. ■

Définitions

**Minima sociaux** : ce sont les prestations sociales versées sous conditions de ressources qui visent à assurer un revenu minimal à une personne ou à sa famille. Neuf dispositifs s'appliquent sur l'ensemble du territoire français et un dispositif est spécifique aux DOM, le revenu de solidarité (RSO).

**Revenu minimum d'insertion** : il est versé à partir de 25 ans. C'est un complément différentiel de revenu minimal, pour tout type de ressources.

**Allocation de parent isolé (API)** : elle est destinée aux personnes seules assurant la charge d'enfant(s).

**Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AAH)** : le minimum invalidité est aujourd'hui aligné sur le montant du minimum vieillesse.

**Allocation spécifique de solidarité (ASS)** : elle bénéficie aux chômeurs qui ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage.

**Revenu de solidarité (RSO)** : il s'adresse aux personnes allocataires du RMI depuis au moins deux ans et âgées de 50 ans ou plus. Spécifique aux DOM, le RSO permet d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à la retraite, sous réserve que l'allocataire s'engage à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion.

**Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA)** : il a pour but de soutenir le pouvoir d'achat des salariés des départements et collectivités d'outre-mer. Sur les territoires concernés, il concerne toute personne ayant un contrat de travail d'une durée égale ou supérieure à un mois, dont le revenu brut est inférieur ou égal à 1,4 smic. Le RSTA est versé par l'État et géré par la CGSS.

Pour en savoir plus

- « Plus de retraités, de cadres et de professions intermédiaires », *Économie de La Réunion Hors série n° 7*, juillet 2009.
- « Minimum vieillesse et niveau de vie des personnes âgées réunionnaises en 2008 », *Insee Résultats Réunion n° 41*, 2011.

Minima sociaux	2008	2009	2010	2010/2009 en %
<b>Nombre d'allocataires dont</b> .....	<b>141 404</b>	<b>140 331</b>	<b>143 727</b>	<b>2,4</b>
RMI (Revenu minimum d'insertion) .....	66 828	65 626	67 828	3,4
ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées)	30 475	29 923	29 227	- 2,3
API (Allocation de parent isolé) .....	13 250	13 720	13 974	1,9
AAH (Allocation aux adultes handicapés) .....	11 590	12 034	12 411	3,1
ASS (Allocation de solidarité spécifique) .....	11 211	11 072	12 328	11,3
RSO (Revenu de solidarité) .....	7 359	7 274	7 391	1,6
<b>Nombre de bénéficiaires<sup>1</sup> dont</b> .....	<b>268 651</b>	<b>264 454</b>	<b>270 645</b>	<b>2,3</b>
Personnes couvertes par la CAF (RMI, RSO, API, AAH)	226 565	223 087	228 775	2,5

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux, Caisse d'allocations familiales (CAF), Assedic, Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

1. Nombre d'allocataires et de leurs ayants-droit (conjoint et enfants). Ce nombre est sous-estimé car nous ne connaissons pas les ayants-droit des minima sociaux délivrés par les organismes autres que la CAF.

Minima sociaux : montants versés en 2010

en millions d'euros

Minima sociaux	2008	2009	2010	2010/2009 en %
<b>Montant total versé dont</b> .....	<b>743,7</b>	<b>761,5</b>	<b>787,2</b>	<b>3,4</b>
RMI (Revenu minimum d'insertion) .....	368,1	366,0	372,8	1,9
ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées)	123,8	127,1	132,8	4,5
API (Allocation de parent isolé) .....	65,4	69,9	71,4	2,1
AAH (Allocation aux adultes handicapés) .....	79,3	88,1	93,8	6,5
ASS (Allocation de solidarité spécifique) .....	66,8	65,4	71,1	8,7
RSO (Revenu de solidarité) .....	40,3	41,1	41,9	1,9

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux, Caisse d'allocations familiales (CAF), Assedic, Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

Barèmes des différents minima sociaux

Minima sociaux	Prise en compte de la composition familiale	Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 pour une personne seule
ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées) (au 01/04/2011) .....	Oui	742,27 €
AAH (Allocation aux adultes handicapés) ..	Non	711,95 €
API (Allocation de parent isolé) .....	Oui	583,80 €
ASS (Allocation de solidarité spécifique) ...	Non	461,10 €
RSA (Revenu de solidarité active) .....	Oui	466,99 €
RSO (Revenu de solidarité) .....	Non	483,81 €

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux, Caisse d'allocations familiales (CAF), Assedic, Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA)

	2009	2010
Montant en millions d'euros .....	35,8	98,0
Nombre d'allocations versées .....	144 000	409 200

Source : Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS).

### 5.3 Retraites

En 2010 à La Réunion, 66 200 retraités sont assujettis au régime général. Cet effectif est en augmentation de 4,4 % ce qui correspond approximativement à l'évolution annuelle moyenne du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus entre 1999 et 2008 à La Réunion. Sur la même année, 28 400 personnes sont affiliées aux régimes de retraite de la fonction publique (+ 3,5 %).

Près de 30 000 personnes perçoivent une allocation complémentaire leur permettant d'atteindre le « minimum vieillesse », soit 30 % des personnes âgées d'au moins 60 ans. Depuis 2000, la part des allocataires du minimum vieillesse est en constante diminution : il y a dix ans, 50 % des personnes âgées en étaient bénéficiaires. Les générations qui abordent actuellement l'âge de la retraite peuvent plus facilement justifier d'une carrière assortie de cotisations.

Néanmoins, les bénéficiaires à La Réunion restent particulièrement nombreux comparativement à la France métropolitaine (4 % des 60 ans ou plus).

Le montant total des pensions distribuées en 2010 par les principaux régimes de base s'élève à 1,2 milliard d'euros, en augmentation de 4,2 % par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié des sommes sont distribuées par les régimes de la fonction publique, à hauteur de 650 millions d'euros. ■

#### Définitions

**Avantages contributifs** : le calcul de la pension d'un retraité dépend des cotisations qu'il a versées au cours de sa carrière auprès des différents régimes de retraite. Les droits qu'il a ainsi accumulés déterminent le versement de prestations appelées avantages contributifs.

Ces prestations sont ensuite complétées par des avantages dits non contributifs constitués d'une part de majorations liées à la situation familiale (conjoint à charge par exemple), et d'autre part d'allocations de solidarité.

**Le minimum vieillesse** : c'est le montant de référence en dessous duquel un système de solidarité nationale entre en jeu afin de garantir un revenu minimum aux personnes âgées. Au 1<sup>er</sup> avril 2011, le minimum vieillesse est de 742,27 € par mois pour une personne seule.

**Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)** : c'est une prestation différentielle unique qui remplace progressivement l'ancien dispositif de solidarité envers les personnes âgées. Elle est accordée sous conditions de ressources, aux personnes qui n'ont pas suffisamment cotisé aux régimes de retraite pour pouvoir bénéficier d'un revenu d'existence à l'âge de la retraite. Elle a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

#### Pour en savoir plus

- « 45 % des seniors réunionnais vivent avec le minimum vieillesse », *Informations Rapides Réunion* n° 83, mai 2011.
- « Forte concentration du niveau de vie des seniors entre 633 euros et 1 000 euros », *Informations Rapides Réunion* n° 184, mai 2011.

### Pensionnés retraités

en nombre

Principaux régimes de base	2000	2007	2008	2009	2010
<b>Régime général dont</b> .....	<b>44 160</b>	<b>58 100</b>	<b>60 600</b>	<b>63 450</b>	<b>66 210</b>
bénéficiaires de l'allocation de solidarité .....	24 020	24 060	23 700	23 450	22 930
<b>Régime des non-salariés agricoles dont</b> .....	<b>15 810</b>	<b>14 610</b>	<b>14 810</b>	<b>15 120</b>	<b>15 220</b>
bénéficiaires de l'allocation de solidarité .....	6 100	3 340	3 110	2 870	2 700
<b>Régime de la fonction publique dont</b>	<b>17 890</b>	<b>25 290</b>	<b>26 570</b>	<b>27 440</b>	<b>28 380</b>
fonctionnaires d'État et militaires .....	14 490	19 940	20 920	21 500	22 170
autres fonctions publiques <sup>1</sup> .....	3 400	5 340	5 650	5 940	6 210
<b>Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées</b> .....	<b>3 410</b>	<b>3 590</b>	<b>3 670</b>	<b>3 610</b>	<b>3 600</b>
<b>Ensemble des bénéficiaires de l'allocation de solidarité</b> .....	<b>33 530</b>	<b>30 990</b>	<b>30 480</b>	<b>29 920</b>	<b>29 230</b>

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux (pour SASPA, FSPOEIE, CNRACL), Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS), Direction générale des finances publiques (DGFIP).

1. Collectivités locales, fonction hospitalière et autres.

### Montant des pensions et retraites versées

en millions d'euros

Principaux régimes de base	2000	2007	2008	2009	2010
<b>Régime général</b>					
<b>Total des avantages distribués dont</b> ....	<b>272,2</b>	<b>394,0</b>	<b>418,6</b>	<b>441,7</b>	<b>468,5</b>
avantages contributifs .....	163,7	276,3	295,0	315,7	338,2
allocation de solidarité (ASPA) .....	85,9	80,9	86,7	88,3	93,0
<b>Régime des non-salariés agricoles</b>					
<b>Total des avantages distribués dont</b> .....	<b>55,2</b>	<b>65,2</b>	<b>65,8</b>	<b>68,1</b>	<b>68,3</b>
avantages contributifs .....	33,9	47,8	49,3	51,4	51,8
allocation de solidarité (ASPA) .....	18,3	10,9	10,0	10,4	10,4
<b>Régimes de la fonction publique</b>					
<b>Total des avantages distribués<sup>1</sup></b> .....	<b>293,6</b>	<b>556,2</b>	<b>596,7</b>	<b>630,1</b>	<b>650,5</b>
<b>Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)</b>					
<b>Total des avantages distribués</b> .....	<b>22,0</b>	<b>26,1</b>	<b>27,1</b>	<b>28,4</b>	<b>29,5</b>
<b>Montants distribués</b> .....	<b>643,0</b>	<b>1 041,5</b>	<b>1 108,2</b>	<b>1 168,3</b>	<b>1 216,8</b>
Évolution sur l'année précédente (en %) ...	6,3	7,8	6,4	5,4	4,2

Sources : Caisse des dépôts et consignations de Bordeaux (pour SASPA, FSPOEIE, CNRACL), Caisse générale de la sécurité sociale (CGSS), Direction générale des finances publiques (DGFIP).

1. Par la DGFIP, la CNRACL et le FSPOEIE.

## 6.1 Consommation et équipement des ménages

La structure de la dépense des ménages réunionnais reste marquée par l'importation par consacrée aux transports qui se placent, en 2006, juste devant l'alimentation avec 13,9 % du budget moyen. Les achats et l'utilisation des véhicules automobiles y contribuent largement.

La part consacrée au poste « alimentation » perd une place en 2006 et se situe au deuxième rang du budget de consommation. Le coefficient budgétaire du poste alimentation, c'est-à-dire la part du budget consacrée à l'alimentaire, reste cependant plus grand à La Réunion qu'en France métropolitaine. Les habitudes culinaires sont différentes entre les deux territoires et les prix sont plus élevés à La Réunion ce qui fait que les dépenses s'en ressentent. Les Réunionnais orientent leur dépense alimentaire vers le riz où le budget moyen est cinq fois supérieur à celui de métropole. Le budget consacré aux poissons et fruits de mer est aussi plus important à La Réunion, ainsi que celui des boissons gazeuses ou des jus de fruits.

Le poste « autres biens et services » gagne 2,2 points par rapport à 2001, principalement en raison de la hausse des dépenses consacrées au poste « hôtellerie, café et restauration ». Il se place désormais au quatrième rang du budget de consommation des ménages. Arrive ensuite le poste logement, dont le poids des loyers est plus conséquent à La Réunion qu'en France métropolitaine mais les charges y sont moindres.

Depuis 2001, le poste « dépenses hors consommation » est au premier rang des dépenses des ménages réunionnais, qui y consacrent près du quart de leur budget. Ce poste est principalement composé des remboursements de prêts, des impôts et taxes, de l'épargne des ménages mais aussi des travaux d'entretien et d'équipement de la résidence principale.

La part consacrée aux remboursements de prêt est en baisse de 3 points par rapport à 2001 et représente un tiers du poste « dépenses hors consommation ». De même, les impôts et taxes perdent 0,7 point et représentent 17 % de ce poste. La part consacrée aux travaux d'entretien et d'équipement de la résidence principale est divisée par deux en 2006. Par ailleurs 18 % du poste « dépenses hors consommation » sont consacrés à l'épargne.

L'équipement des ménages réunionnais continue à s'améliorer. Plus des deux tiers des ménages ont maintenant une ou plusieurs automobiles. Plus des trois quarts possèdent au moins un téléphone portable, contre 45 % en 2001. Dans le même temps, la proportion de ménages possédant un téléphone fixe diminue (64 % contre 88 % en 1999). Quant au micro-ordinateur, plus d'un tiers des ménages en possède un en 2006, soit 2,5 fois plus qu'en 2001. En revanche, la proportion de ménages possédant réfrigérateur et télévision n'augmente guère : presque tous les ménages en possèdent. ■

### Définitions

**Enquête Budget de famille** : elle est réalisée tous les cinq ans environ. Elle retrace l'ensemble des revenus et des dépenses des ménages sur une durée d'un an. L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête.

**Coefficient budgétaire** : part d'une dépense dans l'ensemble de la consommation des ménages.

### Pour en savoir plus

- « Enquête budget des familles 2006 à La Réunion », *Insee Résultats Réunion* n° 39, septembre 2010.
- « L'alimentation en tête pour les plus modestes, les transports pour les plus aisés », *Économie de La Réunion* n° 133, décembre 2008.

Structure du budget des ménages

	La Réunion				France métropolitaine	
	Coefficients budgétaires en %			Dépense moyenne en euros	2006	
	1995	2001	2006		Coefficients budgétaires en %	Dépense moyenne en euros
Alimentation .....	19,3	15,4	13,2	3 735	10,9	4 160
Alcool, tabac .....	2,6	1,8	1,7	484	1,8	706
Habillement .....	5,3	6,3	6,8	1 916	5,6	2 139
Logement dont .....	11,2	12,2	12,1	3 419	11,4	4 375
loyer d'habitation .....	nd	8,0	7,1	2 010	5,3	2 020
Équipement .....	6,7	5,1	5,7	1 620	5,2	1 984
Transports dont .....	16,7	15,2	13,9	3 941	11,1	4 246
achat de véhicules .....	nd	7,4	7,8	2 199	5,3	2 011
frais d'utilisation de véhicules .....	nd	5,6	4,5	1 275	4,2	1 619
Communications .....	2,2	2,8	2,6	731	2,6	994
Loisirs et culture .....	7,6	5,8	5,9	1 669	8,2	3 129
Santé et enseignement .....	3,6	1,6	1,7	488	3,1	1 174
Autres biens et services dont .....	11,2	9,9	12,4	3 519	12,7	3 389
hôtellerie, café, restauration .....	nd	1,7	3,6	1 026	3,9	1 482
Dépenses hors consommation dont .....	13,6	24,0	24,1	6 841	27,3	10 473
impôts et taxes .....	nd	4,9	4,2	1 179	6,1	2 323
remboursement de prêt .....	nd	11,2	8,3	2 343	7,9	3 016
épargne .....	nd	0,5	4,3	1 233	4,2	1 602
<b>Consommation finale .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>28 365</b>	<b>100,0</b>	<b>38 250</b>

Sources : Insee, enquêtes Budget de famille 1995, 2001 et 2006.

Taux d'équipement des ménages

en %

	1999	2001	2006
Réfrigérateur .....	95,4	98,6	98,2
Téléphone fixe .....	88,1	nd	63,8
Télévision .....	87,4	95,9	95,3
Lave-linge .....	76,8	84,4	87,4
Automobile (une ou plusieurs) .....	59,6	63,9	69,4
Congélateur .....	49,1	49,6	54,7
Magnétoscope .....	45,7	59,2	64,5
Four à micro-onde .....	20,8	29,6	49,1
Lave-vaisselle .....	9,4	nd	11,3
Deux-roues .....	8,1	nd	7,2
Chauffe-eau solaire .....	7,1	nd	nd
Climatisation .....	5,9	nd	11,6
Micro-ordinateur .....	nd	15,2	38,5
Téléphone portable .....	nd	45,7	77,1

Sources : Insee, RP 1999, enquêtes Budget de famille 2001 et 2006.

## 6.2.1 Parc des logements

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, La Réunion compte 305 300 logements. Le parc réunionnais est composé à 91 % de résidences principales, 7 % des logements sont vacants, le reste étant constitué de résidences secondaires ou de logements occasionnels.

Le parc réunionnais évolue deux fois plus rapidement que celui de la France métropolitaine. Il a ainsi progressé d'environ 3 % par an depuis 1999. Le parc de résidences principales s'est ainsi étoffé de 62 600 logements. La majorité des résidences principales de l'île sont des maisons individuelles en dur (58 %). Néanmoins, le nombre d'appartements a triplé en 25 ans.

Le parc réunionnais augmente, et parallèlement il s'améliore en qualité. Le nombre de pièces par logement est néanmoins stable depuis 1999. Pourtant, les Réunionnais disposent davantage d'espace dans leur logement qu'auparavant, du fait de la diminution de la taille des ménages (3,3 personnes en moyenne en 1999, 2,9 en 2008). Comparativement à la moyenne nationale, les logements des Réunionnais sont toutefois plus exigus : 0,75 personne par pièce à La Réunion, contre 0,57 en France.

À La Réunion, l'habitat de fortune et l'habitat traditionnel sont en déclin : ils ne représentent désormais qu'un logement sur cinq soit près de deux fois moins qu'en 1999. De la même manière, la part des logements sans confort est en diminution constante. Toutefois, ils représentent encore 18,5 % des logements (10 points de moins qu'en 1999) : 9 600 logements ne possèdent pas le confort sanitaire de base, et 42 000 logements ne disposent pas de l'eau chaude. ■

## Définitions

**Résidence principale** : c'est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

**Résidence secondaire** : c'est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

**Logement vacant** : c'est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

**Nombre de pièces** : il recouvre les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m<sup>2</sup>). ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain etc.

**Sans confort de base** : c'est un logement à l'intérieur duquel il manque au moins un élément de confort : l'électricité, l'eau, les toilettes, une douche ou une baignoire.

## Pour en savoir plus

- « Le logement en 2006 », *Économie de La Réunion Hors série n° 5*, juin 2009.
- « Recensement de la population : zoom sur la société réunionnaise », *Économie de La Réunion Hors série n° 7*, juillet 2009.
- « Davantage d'habitat, surpeuplé au nord-ouest de l'île », *Économie de La Réunion n° 135*, décembre 2009.

## Parc des logements selon le type de logements

Catégorie de logement	La Réunion			France		
	2008		1999	2008		1999
	Effectifs	en %	en %	Effectifs	en %	en %
<b>Résidences principales</b>	277 652	91,0	90,3	27 270 707	83,7	83,0
Résidences secondaires <sup>1</sup>	5 982	2,0	1,6	3 126 540	9,6	10,0
Logements vacants	21 623	7,1	8,1	2 182 219	6,7	7,0
<b>Type de logement</b>						
Appartements	84 558	27,7	23,1	13 833 941	42,5	42,5
Maisons individuelles en dur <sup>2</sup>	178 184	58,4	49,5	18 745 525	57,5	57,5
Habitat traditionnel, de fortune, en bois	42 156	13,9	27,3	///	///	///
<b>Total</b>	<b>305 258</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>32 579 466</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales.

1. Y compris les logements occasionnels.
2. Y compris les autres constructions en dur, par exemple logements-foyers.

## Statut d'occupation des résidences principales

Statut d'occupation	La Réunion			France		
	2008		1999	2008		1999
	Effectifs	en %	en %	Effectifs	en %	en %
<b>Nombre de pièces</b>						
1 pièce	12 159	4,4	4,5	1 581 313	5,8	6,4
2 pièces	28 116	10,1	10,8	3 369 461	12,4	12,7
3 pièces	68 035	24,5	24,3	5 726 812	21,0	22,3
4 pièces	89 466	32,2	31,2	6 989 654	25,6	27,1
5 pièces et plus	79 876	28,8	29,1	9 603 467	35,2	31,5
<b>Statut d'occupation</b>						
Propriétaire	148 152	53,4	53,8	15 683 681	57,5	54,8
Locataire	118 257	42,6	40,1	10 831 086	39,7	40,6
Logé gratuitement	11 244	4,0	6,0	755 941	2,8	4,6
<b>Éléments de confort</b>						
Sans le confort de base	9 555	3,4	10,6	///	///	///
Confort de base sans eau chaude	41 917	15,1	27,8	///	///	///
<b>Total</b>	<b>277 652</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>27 270 708</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales.

## Indicateur de taille et de peuplement des résidences principales

Indicateur	La Réunion		France	
	2008	1999	2008	1999
<b>Nombre moyen de</b>				
Personnes par logement	2,89	3,26	2,29	2,40
Personnes par pièce	0,75	0,85	0,57	0,62
Pièces par logement	3,86	3,86	3,99	3,86

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales.

## 6.2.2 Parc locatif social

La Réunion compte 53 700 logements locatifs sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2010. En dix ans, le parc locatif social s'est développé à un rythme annuel moyen d'environ 2 %. Ainsi, 1 100 logements ont été livrés l'année dernière. L'évolution du parc de logements sociaux reste toutefois inférieure à celle de l'ensemble des résidences principales à La Réunion (3,2 %).

La répartition des logements sociaux sur l'île montre des différences importantes entre les microrégions. Le Nord dispose du plus grand nombre de logements sociaux (39 %), bien qu'elle ne soit pas la région la plus peuplée. Ensuite, le Sud et l'Ouest disposent chacune de près d'un quart du parc locatif social. Enfin, l'Est ne concentre que 13 % des logements.

La majeure partie des logements du parc sont des appartements en immeubles collectifs (83 %), quasiment comme au niveau national (85 %). La microrégion Ouest dispose néanmoins d'un peu plus de maisons individuelles dans son parc de logement social : 23 %.

La SHLMR (Société anonyme) et la SIDR (Société d'économie mixte) sont les deux principaux acteurs du logement social à La Réunion. Les deux sociétés gèrent 74 % du parc de logements locatifs sociaux de l'île.

Le taux de mobilité est en hausse par rapport à l'année précédente (9,5 %), situant La Réunion dans une fourchette proche du niveau national (9,7 %). Le taux de mobilité est plus élevé dans la microrégion Sud (11 %) qu'ailleurs, du fait d'un parc locatif plus fluide. En effet, les bénéficiaires de logements sociaux disposent d'alternatives dans le secteur privé.

Le taux de vacance du parc locatif social réunionnais est très faible : 1,1 %, contre 2,8 % sur la France.

Le parc de logements locatifs sociaux est relativement récent puisque deux tiers des logements ont moins de vingt ans. Ces dix dernières années, 13 100 logements ont été livrés : un tiers au Sud, 24 % dans l'Ouest, 23 % au Nord et 19 % à l'Est. ■

### Définitions

**Parc locatif social :** les logements du parc locatif social (au sens du Ministère en charge du logement) sont ceux appartenant à des organismes de HLM (Habitation à loyer modéré), qu'ils soient ou non soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ; ce sont aussi les logements des autres bailleurs de logements sociaux non HLM (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et établissements publics) et non soumis à la loi de 1948.

**Taux de mobilité :** rapport des emménagements aux logements loués ou proposés à la location (hors logements proposés à la location en service depuis moins d'un an).

**Taux de vacance :** rapport des logements inoccupés aux logements loués ou proposés à la location.

### Pour en savoir plus

- « Le parc locatif social à La Réunion, situation au 1<sup>er</sup> janvier 2010 », Direction départementale de l'équipement.
- « Le parc, la demande, les attributions de logements locatifs sociaux à La Réunion », Association régionale des maîtres d'ouvrages sociaux et aménageurs Océan Indien, édition 2010.

## Parc locatif social par type de logement au 1<sup>er</sup> janvier 2010

en nombre

	Nord	Sud	Ouest	Est	La Réunion	France
Collectif .....	18 340	10 934	9 747	5 609	44 630	3 800 688
Individuel .....	2 669	2 518	2 673	1 228	9 088	707 839
<b>Total .....</b>	<b>21 009</b>	<b>13 452</b>	<b>12 420</b>	<b>6 837</b>	<b>53 718</b>	<b>4 508 527</b>
Taux de mobilité en %	8,4	12,5	7,5	10,4	9,5	9,7
Taux de vacance en %	0,9	1,9	0,5	1,6	1,1	2,8

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

## Parc locatif social par catégorie de gestionnaire au 1<sup>er</sup> janvier 2010

en nombre

	Nord	Sud	Ouest	Est	La Réunion
Société anonyme d'HLM .....	6 223	4 821	5 658	2 345	19 047
Sociétés d'économie mixte ...	14 346	8 617	6 621	4 492	34 076
Autres .....	440	14	141	0	595
<b>Total .....</b>	<b>21 009</b>	<b>13 452</b>	<b>12 420</b>	<b>6 837</b>	<b>53 718</b>

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

## Parc locatif social par année de mise en service

en nombre

	Nord	Sud	Ouest	Est	La Réunion
Avant 1990 .....	10 430	2 745	3 921	1 409	18 505
De 1990 à 1999 .....	7 562	6 354	5 301	2 900	22 117
De 2000 à 2009 .....	3 017	4 353	3 198	2 528	13 096
<b>Total .....</b>	<b>21 009</b>	<b>13 452</b>	<b>12 420</b>	<b>6 837</b>	<b>53 718</b>

Source : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal).

### 6.2.3 Loyers et charges

Le montant des loyers est fixé différemment, selon qu'il s'agisse d'un logement du secteur social ou du secteur dit « libre ». Le secteur social doit respecter des plafonds de loyer inférieur aux prix du marché. C'est pourquoi les loyers du social sont notablement plus faibles que ceux du secteur privé. En 2006, ils sont le plus souvent inférieurs à 500 € et 20 000 logements sociaux ont un loyer compris entre 300 € et 400 €. Un peu moins de 60 % des logements du secteur privé ont un loyer compris entre 400 € et 700 €.

Les petits logements, de une ou deux pièces, sont évidemment parmi les moins chers. En cela ils sont plus accessibles aux ménages les moins fortunés. Le secteur privé propose la majorité des petits logements et leur loyer s'établit à 424 € en moyenne, contre 240 € dans le secteur social. Les logements de taille moyenne, de trois ou quatre pièces, constituent l'essentiel de l'offre locative aussi bien dans le secteur libre que dans le secteur social. Leur coût moyen est de 568 € par mois pour les premiers, de 315 € pour les seconds. Pour les logements de cinq pièces et plus, les loyers sont de 756 € dans le privé et 368 € dans le social.

En 2006, la comparaison des loyers moyens du secteur libre avec ceux de France métropolitaine montre que les logements sont plus chers à La Réunion. Mais la France métropolitaine comprend de vastes territoires ruraux où les loyers sont moins élevés, ce qui peut l'expliquer.

Pour un locataire, les dépenses liées au logement ne se limitent pas au paiement du loyer. Il doit aussi s'acquitter de ce que l'on appelle communément les charges. Ce terme générique couvre d'une part des sommes dues au propriétaire, dites charges locatives, d'autre part des dépenses individuelles d'eau, d'électricité et de gaz.

Le total grève le budget des locataires de 90 € par mois en moyenne.

En 2006, sept locataires sur dix paient des charges locatives. Elles s'établissent à 42 € par mois en moyenne. Les locataires d'appartements paient en moyenne 47 € par mois, ceux d'une maison individuelle 25 €.

L'eau, le gaz, l'électricité que consomment individuellement tous les ménages représentent en moyenne une dépense de 60 € par mois pour les locataires.

L'électricité compte pour près de la moitié de ce budget mensuel (27 €), l'eau se place en seconde position (23 €), puis le gaz (10 €). ■

#### Définitions

**Les charges locatives :** les charges locatives ou charges récupérables sont facturées par le bailleur et viennent en supplément du loyer principal. Elles correspondent à des frais engagés et payés par le bailleur que la loi autorise à récupérer auprès du locataire. La liste des charges récupérables est fixée de manière limitative par un décret daté du 26 août 1987.

#### Pour en savoir plus

- « Les charges dans le budget des locataires », *Insee Première* n° 990, novembre 2004.
- « Le logement en 2006 », *Économie de La Réunion Hors série* n° 5, juin 2009.

### Loyers mensuels moyens selon le secteur locatif en 2006

	Loyer moyen brut en euros par mois		Loyer moyen brut en euros/m <sup>2</sup> par mois	
	Secteur social	Secteur privé	Secteur social	Secteur privé
1-2 pièces .....	240	420	5,4	10,2
3-4 pièces .....	310	570	4,4	7,2
5 pièces ou plus .....	370	760	4,2	7,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>300</b>	<b>540</b>	<b>4,6</b>	<b>7,8</b>

Source : Insee, enquête logement 2006.

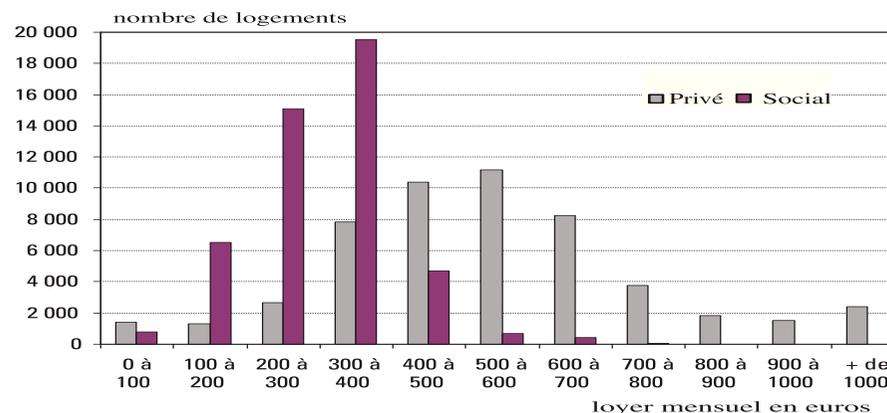
### Nombre de locataires payant des charges locatives et montant de ces charges selon le secteur locatif et le type de construction en 2006

	Secteur privé	Secteur social	Total
<b>Dans l'ensemble du parc<sup>1</sup></b>			
Nombre de logements .....	52 600	48 065	100 665
dont locataires payant des charges : nombre .....	28 355	42 772	71 127
% .....	54	89	71
Montant moyen (en euros par mois) .....	30	50	42
Montant moyen (en euros/m <sup>2</sup> par mois) .....	0,48	0,76	0,65
<b>dont collectif</b>			
Nombre de logements .....	20 913	35 993	56 906
dont locataires payant des charges : nombre .....	18 953	35 492	54 445
% .....	91	99	96
Montant moyen (en euros par mois) .....	34	54	47
Montant moyen en € / m <sup>2</sup> / mois .....	0,66	0,84	0,79
<b>dont individuel</b>			
Nombre de logements .....	24 010	11 561	35 571
dont locataires payant des charges : nombre .....	7 432	7 124	14 556
% .....	31	62	41
Montant moyen (en euros par mois) .....	24	26	25
Montant moyen (en euros/m <sup>2</sup> par mois) .....	0,28	0,37	0,32

Source : Insee, enquête logement 2006.

1. Y compris " habitat traditionnel " qui ne figure pas dans le détail " collectif " et " individuel ".

### Répartition des logements selon la tranche de loyer mensuel et le secteur locatif en 2006



Source : Insee, enquête logement 2006.

### 6.2.4 Financement du logement social

Le budget alloué par l'État au financement du logement social pour La Réunion s'élève à plus de 103 millions d'euros en 2010, soit 12 % de plus que l'année précédente. Bien qu'en augmentation, il n'atteint pas les niveaux de 2006 et 2007.

Le poste principal, celui des aides à la pierre, augmente significativement pour la deuxième année consécutive, avec près de 93 millions d'euros engagés. Il a permis de financer la construction de 3 560 logements (locatifs et en accession sociale) et la réhabilitation de 500 autres. Le total, proche de celui de l'année précédente, est plus orienté vers la construction neuve de logements locatifs sociaux. Cet effort a été facilité par la mise en œuvre de la défiscalisation dans le logement social, effective depuis 2009 ; ainsi que par la possibilité d'acheter des logements en VEFA (vente en état futur d'achèvement). Plus de 100 millions d'euros de dépenses fiscales se sont ajoutés aux 73 millions d'euros d'aides à la pierre. En revanche la construction neuve de logements en accession sociale reste en panne, avec seulement 348 logements aidés.

Le budget affecté au Frafu « aménagement à vocation sociale » s'est décuplé avec près de 10 millions d'euros engagés. Ces crédits permettent de financer la viabilisation de terrains devant accueillir des logements sociaux ainsi que la réalisation de réseaux d'assainissement et d'eau potable. Ces actions sont indispensables à la production de logements sociaux pour les années à venir.

En revanche les nouvelles actions de résorption de l'habitat insalubre (RHI) ont été limitées avec seulement 0,3 million d'euros engagés. Ce recul fait suite à plusieurs années consécutives d'efforts conséquents en matière de RHI. De nombreuses opérations engagées ces dernières années sont encore en cours qui

devraient permettre à terme la livraison de 8 000 logements. ■

#### Définitions

Les aides de l'État au logement peuvent prendre plusieurs formes :

- subventions,
- prêts bonifiés (par exemple le Prêt à Taux Zéro),
- réductions fiscales (par exemple la TVA réduite).

Ces aides peuvent s'adresser :

- aux constructeurs et gestionnaires de logements. On parle alors « d'aides à la pierre » car elles sont destinées à favoriser l'investissement immobilier.
- aux ménages occupant. On parle alors « d'aides à la personne ».

On s'intéresse ici, pour l'essentiel, aux aides à la pierre distribuées sous forme de subventions, donc votées chaque année dans le cadre du Projet de Loi de Finances. Les logements ainsi construits prennent le nom du type de subvention qui a permis leur financement.

**LLS et LLTS :** les logements locatifs sociaux et très sociaux sont construits par les bailleurs sociaux (société d'économie mixte ou de HLM) dans le cadre réglementaire qui fixe des loyers maximums et des plafonds de ressources pour les locataires.

**LES :** les logements évolutifs sociaux sont destinés à l'accession sociale à la propriété.

**Frafu :** c'est le fonds régional d'aménagement foncier et urbain.

#### Pour en savoir plus

- [http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/le\\_logement/cdh/cdh.htm](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/le_logement/cdh/cdh.htm)

### Budget opérationnel de programme « logement »

en millions d'euros

Moyens financiers affectés au logement social (hors PTZ)	2008	2009	2010
Logement (aides à la pierre) .....	72,6	84,5	92,9
Accompagnement des politiques d'aménagement (Frafu - Paq) .....	2,9	0,1	9,9
Résorption de l'habitat insalubre (RHI) .....	5,1	7,8	0,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>80,6</b>	<b>92,4</b>	<b>103,2</b>

Sources : Rapports du Conseil départemental de l'habitat.

### Décomposition des engagements au titre des aides à la pierre

en millions d'euros

	2008	2009	2010
<b>Construction de logements sociaux neufs dont .....</b>	<b>56,4</b>	<b>70,4</b>	<b>81,6</b>
accession sociale, dont logements évolutifs sociaux (LES) .....	14,0	14,1	8,7
locatifs sociaux, dont LLS et LLTS .....	42,5	56,3	72,9
<b>Autres engagements dont .....</b>	<b>16,2</b>	<b>14,6</b>	<b>11,4</b>
amélioration et réhabilitation .....	13,9	13,8	11,4
divers .....	2,3	0,8	0,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>72,6</b>	<b>85,0</b>	<b>93,0</b>

Sources : Rapports du Conseil départemental de l'habitat.

### Nombre de logements concernés par les aides à la pierre

en nombre

	2008	2009	2010
<b>Construction de logements sociaux neufs dont .....</b>	<b>2 158</b>	<b>3 027</b>	<b>3 561</b>
accession sociale, dont logements évolutifs sociaux (LES) .....	490	464	348
locatifs sociaux, dont LLS et LLTS .....	1 668	2 563	3 213
<b>Autres engagements (amélioration et réhabilitation) .....</b>	<b>551</b>	<b>874</b>	<b>503</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>2 709</b>	<b>3 901</b>	<b>4 064</b>

Sources : Rapports du Conseil départemental de l'habitat.

## 6.3 Crimes et délits

En 2009, le nombre de crimes et délits diminue de 0,2 %. Plus de 31 300 faits ont été constatés. Le niveau est quasiment stable sur les quatre dernières années, après une baisse significative entre 2005 et 2006. Le taux de criminalité reste inchangé en 2009 et s'élève à 40 pour 1 000 habitants.

Les vols constituent 49 % des actes de délinquance à La Réunion. Leur nombre décroît d'année en année. Néanmoins, les vols avec violence ont fortement augmenté cette année (+ 13 %), alors que les cambriolages ont diminué (- 10 %). Le nombre de vols d'automobiles diminue également très fortement (- 23 % sur 1 an et - 60 % sur 5 ans). Dans le même temps, les vols d'accessoires sur véhicules s'intensifient (+ 25,6 %).

Les infractions économiques et financières sont de nouveau en hausse en 2009 (+ 18 %), après avoir fortement augmenté en 2007 (+ 33 %). Les escroqueries en faux et contrefaçons représentent à elles seules 87 % de ce type d'infraction. Un peu plus de 1 700 escroqueries et abus de confiance ont été relevés. Après une forte recrudescence jusqu'en 2007, le nombre de falsifications et usages de chèques volés diminue régulièrement et reste sous la barre du millier. Néanmoins, les falsifications et usages de cartes de crédit sont en recrudescence, 300 infractions ayant été constatées en 2009 (+ 50 %).

Les crimes et délits contre les personnes augmentent de 7,6 % en 2009 (+ 26 % sur 5 ans).

Le nombre d'homicides et tentatives est stable, mais les coups et blessures volontaires progressent de 6,5 % en un an et de 28 % en 5 ans. Les autres atteintes aux personnes croissent sensiblement, particulièrement les menaces ou chantages (+ 23 %). Le nombre de viols est stable sur les trois dernières années, après une forte recrudescence en 2007.

Les autres infractions constituent 20 % des crimes et délits constatés en 2009. Cette année, les infractions relatives à la législation sur les stupéfiants diminuent de 14 %, après une forte progression en 2008 (+ 53 %). Le nombre de ports ou détentions d'armes prohibées baisse aussi fortement (- 19,9 %). ■

## Définitions

**Crimes et délits** : il s'agit ici d'infractions constatées et non de jugements prononcés ou de personnes condamnées.

Ces statistiques comprennent toutes les infractions constatées par les services de la gendarmerie et de la police à l'exception des infractions relatives aux règles de circulation routière.

Les infractions relevées par les services du Ministère des Finances (douanes et services fiscaux) et du Ministère de l'Agriculture (répression des fraudes) ne sont pas prises en compte.

**Taux de criminalité** : c'est le rapport entre le nombre de crimes et délits constatés et la population. Il est exprimé pour 1 000 habitants.

**Vols simples** : vols avec entrée par ruse en tous lieux, à la tire, à l'étalage, à la roulotte, de véhicules, etc.

## Pour en savoir plus

● « Crimes et délits constatés par département en France en 2010 », ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales).

## Crimes et délits constatés au 31 décembre

en nombre

	2005	2006	2007	2008	2009	Évolution 09/08 en %
<b>Vols (y.c. recels) .....</b>	<b>20 767</b>	<b>18 452</b>	<b>16 531</b>	<b>16 178</b>	<b>15 409</b>	<b>- 4,8</b>
Vols avec violences + vols à main armée .....	1 089	1 015	833	830	938	13,0
Cambriolages .....	4 072	3 405	2 803	2 802	2 527	- 9,8
Vols d'automobiles .....	2 508	2 065	1 808	1 317	1 014	- 23,0
Vols à la roulotte .....	5 453	4 136	3 495	3 499	2 842	- 18,8
Vols d'accessoires sur véhicules immatriculés ...	544	466	485	585	735	25,6
Vols de véhicules motorisés à deux roues .....	755	740	748	824	850	3,2
Vols à l'étalage.....	240	193	232	246	288	17,1
Recels .....	383	380	321	379	455	20,1
<b>Infractions économiques et financières .....</b>	<b>1 991</b>	<b>1 919</b>	<b>2 577</b>	<b>2 784</b>	<b>3 286</b>	<b>18,0</b>
Escroqueries faux et contrefaçons dont .....	1 629	1 602	2 269	2 421	2 864	18,3
escroqueries et abus de confiance .....	736	787	1 073	1 310	1 717	31,1
falsifications, usages de chèques volés .....	109	593	928	812	735	- 9,5
falsifications, usages de cartes de crédit .....	84	99	156	205	301	46,8
faux en écriture publique et authentique .....	14	21	21	26	22	- 15,4
Délinquance économique et financière .....	284	289	273	326	350	7,4
Infractions à la législation sur les chèques .....	78	28	35	37	72	94,6
<b>Crimes et délits contre les personnes .....</b>	<b>5 180</b>	<b>5 427</b>	<b>5 989</b>	<b>6 063</b>	<b>6 522</b>	<b>7,6</b>
Homicides et tentatives .....	49	44	39	31	30	- 3,2
Coups et blessures volontaires .....	2 716	2 736	3 177	3 257	3 469	6,5
Autres atteintes volontaires contre les personnes dont menaces ou chantages .....	1 399	1 504	1 557	1 499	1 753	16,9
1 090	1 112	1 180	1 064	1 308	22,9	
Atteintes aux mœurs dont .....	597	632	765	748	723	- 3,3
viols .....	162	186	228	229	218	- 4,8
autres agressions sexuelles .....	201	164	237	222	228	2,7
Infractions contre la famille et l'enfant dont .....	419	511	451	528	547	3,6
violences, mauvais traitements et abandons d'enfants .....	85	100	111	146	161	10,3
<b>Autres infractions .....</b>	<b>6 239</b>	<b>5 720</b>	<b>5 817</b>	<b>6 379</b>	<b>6 119</b>	<b>- 4,1</b>
Infractions à la législation sur les stupéfiants ...	997	759	925	1 411	1 214	- 14,0
Destructions et dégradations de biens privés (sauf véhicules) .....	794	694	739	763	774	1,4
Atteintes à chose publique et ordre public .....	nd	nd	nd	nd	203	nd
Outrages, violences à dépositaire de l'autorité .	399	370	348	391	319	- 18,4
Ports ou détentions d'armes prohibées .....	293	237	211	276	221	- 19,9
Faux documents d'identité ou administratifs ....	34	44	41	40	48	20,0
<b>Total des crimes et délits .....</b>	<b>34 177</b>	<b>31 518</b>	<b>30 914</b>	<b>31 404</b>	<b>31 336</b>	<b>- 0,2</b>
<b>Taux de criminalité (pour 1 000 habitants)</b>						
<b>La Réunion .....</b>	<b>44,1</b>	<b>40,7</b>	<b>39,4</b>	<b>40,0</b>	<b>40,0</b>	<b>0,0</b>
<b>France métropolitaine .....</b>	<b>62,2</b>	<b>61,0</b>	<b>58,3</b>	<b>57,5</b>	<b>56,9</b>	<b>- 1,0</b>

Source : Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

## 6.4.1 Sport

En 2009, comme en France et comme dans beaucoup de pays, le football reste le sport "roi" à La Réunion. Avec plus de 32 000 licenciés, la Fédération réunionnaise de football laisse loin derrière les autres fédérations. Elle représente à elle seule près de 30 % des licences délivrées. En deuxième position, la Fédération française de tennis dénombre plus de 9 000 licenciés. La natation a détrôné le handball pour la 3<sup>e</sup> place malgré un léger recul du nombre de licenciés. L'année 2007 reste l'année record pour la natation.

Certaines pratiques sportives sont moins prisées des Réunionnais. Ainsi par exemple, le rugby, le golf, le judo, l'équitation et le basket-ball ne recrutent qu'entre 0,5 % et 0,8 % des effectifs nationaux alors que le poids de la population réunionnaise est de 1,2 %. Paradoxalement, à La Réunion, la fédération de voile perd des licenciés d'année en année, et ne pèse que 0,3 % dans le nombre de licences de voile au niveau national.

À l'inverse, le karaté notamment suscite l'engouement des Réunionnais. Cette fédération compte 4 115 licenciés, soit 2,1 % du nombre de licenciés au niveau national.

Au sein des fédérations multisports et affinitaires, les fédérations de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) concentrent la majeure partie des licenciés, soit plus de 35 000 à elles deux.

Début 2011, plus de 2 900 équipements étaient utilisables pour la pratique d'activités sportives et de loisirs à La Réunion. Mais le taux d'équipement pour 1 000 habitants a tendance à diminuer ces dernières années : 3,7 équipements pour 1 000 habitants en 2011 contre 4,1 en 2008. Les petites communes des hauts de l'île, du fait de leur éloignement, conservent un taux d'équipement trois fois supérieur à la

moyenne réunionnaise : Cilaos offre plus de 16 équipements pour 1 000 habitants et l'Entre-Deux 11 équipements. À l'inverse, les grandes communes du Sud, Saint-Pierre, Le Tampon et Saint-Louis sont plus faiblement dotées en équipements sportifs : 2 pour 1 000 habitants. ■

## Définitions

**Licence sportive** : elle permet la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant, selon les statuts de la fédération, la participation au fonctionnement de la fédération.

**Fédérations sportives** : elles ont pour objet, selon la loi n° 2003-708 du 1<sup>er</sup> août 2003, la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives.

**Fédérations unisports** : elles organisent la pratique d'une seule discipline ou de disciplines connexes. Elles sont dites "olympiques", lorsque au moins l'une de leurs disciplines figure au programme des jeux olympiques ou, a contrario, non olympiques.

**Fédérations multisports** : elles permettent la pratique de différents sports relevant pour leurs règles des fédérations unisport comme l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

**Fédérations affinitaires** : elles visent prioritairement une pratique omnisports, multiactivités, selon des affinités diverses centrées sur l'être humain dans sa globalité (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, Union française des oeuvres laïques d'éducation physique).

## Pour en savoir plus

- « Recensement national des équipements sportifs (RES) », <http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>.

## Sportifs licenciés dans les principales fédérations

en nombre

	La Réunion			La Réunion /France en %
	2007	2008	2009	2009
<b>Principales disciplines en France</b>				
Football .....	30 977	31 877	32 441	1,5
Tennis .....	8 999	9 158	9 373	0,8
Natation .....	5 074	4 744	4 711	1,7
Handball .....	5 444	4 983	4 619	1,2
Judo-jujitsu et disciplines associées .....	4 014	4 271	4 496	0,8
Karaté et arts martiaux affinitaires .....	4 042	4 334	4 115	2,1
Équitation .....	2 577	3 007	3 303	0,5
Pétanque et jeu provençal .....	3 547	3 347	3 126	1,0
Rugby .....	1 947	2 577	2 600	0,8
Golf .....	2 073	2 155	2 398	0,6
Gymnastique .....	2 606	2 563	2 312	0,9
Basket-ball .....	2 285	2 149	2 122	0,5
Voile .....	1 130	902	755	0,3
Autres disciplines .....	26 421	27 145	19 907	1,0
<b>Autres principales disciplines à La Réunion</b>				
Athlétisme .....	2 852	2 889	2 935	1,5
Randonnée pédestre .....	1 812	1 931	1 932	1,0
Volley-ball .....	1 921	1 984	1 900	nd
Études et sports sous-marins .....	1 797	nd	1 784	1,3
Cyclisme .....	1 730	1 756	1 761	nd
Taekwondo et disciplines associées .....	1 196	1 256	1 238	nd
Surf .....	432	375	444	nd
Squash .....	1 135	nd	nd	nd
<b>Par types de fédérations</b>				
Fédérations olympiques .....	75 861	76 378	75 565	1,0
Fédérations non olympiques .....	25 276	26 834	28 195	1,0
Fédérations multisports affinitaires .....	42 455	44 231	46 267	0,9

Source : Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion (DJSCS) ; Ministère de la jeunesse des sports et de la vie associative.

## Sportifs licenciés dans les principales fédérations multisports et affinitaires à La Réunion

en nombre

	2007	2008	2009
UNSS .....	16 761	16 757	17 293
USEP .....	17 193	18 937	19 016
Clubs de la défense .....	3 434	nd	nd
Gymnastique volontaire .....	2 475	2 572	2 368
UFOLEP .....	1 497	1 310	1 355
Sport en milieu rural .....	nd	400	nd

Source : Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion (DJSCS) ; Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

## 6.4.2 Culture

Malgré une histoire courte, La Réunion possède un patrimoine historique riche et varié. En 2009, on dénombre 140 monuments historiques (120 inscrits et 20 classés). Parmi les monuments historiques réunionnais, sont classés par exemple la Cathédrale de Saint-Denis, le jardin de l'État, l'hôtel de ville de Saint-Pierre ou encore le domaine de Maison Rouge à Saint-Louis. Parmi les monuments inscrits, on compte l'ancien parc de l'artillerie de Saint-Denis actuellement occupé par la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, l'ancienne caserne de l'artillerie de Saint-Denis occupée par Réunion 1<sup>ère</sup>, l'ancien tribunal de Saint-Pierre ou la Maison Roussel au Tampon. Par ailleurs, l'île compte cinq musées de France dont le musée Stella Matutina sur l'agriculture réunionnaise et le musée de l'homme (ou d'histoire naturelle).

La fréquentation des bibliothèques municipales n'est pas une pratique très répandue à La Réunion. Seulement 9,4 % de la population y est inscrite en 2008. Le nombre de prêts y est faible. Pourtant, les dépenses d'acquisition par habitant augmentent, et se rapprochent de la moyenne nationale.

La Réunion compte aussi un conservatoire national de région qui dispense des enseignements de musique, de danse, de chorale et d'art dramatique. Environ 1 500 personnes y sont inscrites en 2009. L'art dramatique continue d'attirer les faveurs des Réunionnais avec une progression de 26 %. ■

## Bibliothèques municipales en 2008

en nombre

	La Réunion	France
Bibliothèques enquêtées	18	2 796
Prêts par habitant (en millions).....	2,2	4,0
Inscrits par rapport à la population municipale desservie en % .....	9,4	14,6
Dépenses d'acquisition (en € par habitant desservi) .....	2,5	3,0

Source : Ministère de la culture et de la communication, direction du livre et de la lecture.

## Élèves inscrits dans les conservatoires

en nombre

	2008	2009	2010
Musique .....	963	1 061	1 029
Danse .....	246	277	295
Choeur .....	168	168	128
Art dramatique .....	11	30	38

Source : Conseil régional de La Réunion, affaires culturelles et sportives, ministère de la culture et la communication, département études prospectives et statistiques.

## Définitions

**Monument classé** : édifice dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public.

**Monument inscrit** : édifice qui, sans justifier de classement immédiat, présente un intérêt suffisant pour rendre souhaitable sa préservation.

## 6.4.3 Médias

En 2010, le paysage audiovisuel a subi des bouleversements, notamment dans le monde de la télévision avec l'arrivée de la TNT (télévision numérique terrestre). Le 30 novembre 2010, 10 chaînes gratuites étaient diffusées : Réunion 1<sup>ère</sup> ex Télé Réunion, France 2, France 3, France 5, France Ô, Arte, France 24, Antenne Réunion et Télé Kréol. Dans le même temps, l'offre de chaînes privées est restée identique : Antenne Réunion (chaîne privée gratuite), Canal + Réunion (chaîne cryptée à péage), Canal Satellite et Parabole Réunion (bouquets de chaînes par satellite).

L'arrivée de la TNT a perturbé sensiblement les habitudes télévisuelles des Réunionnais. En effet les chaînes « classiques » ont subi une baisse d'audience en fin d'année, à l'exception de Tempo. Antenne Réunion caracole toujours en tête des audiences avec 57 % en fin d'année, devant Réunion 1<sup>ère</sup> à 38 %.

Plus de 50 radios émettent également sur l'île. Le service public RFO diffuse trois chaînes (Radio-Réunion, France-Inter et France culture) et 48 radios privées émettent sur les ondes (32 de catégorie A, 13 de catégorie B et 3 de catégorie C).

L'audience de Radio Freedom progresse de nouveau en 2010 pour atteindre 39 % en fin d'année. Elle est ainsi la première radio écoutée à La Réunion, loin devant NRJ Réunion qui termine l'année à 21,9 %. La part d'audience de Radio Festival reste stable sur l'année à 8,7 %.

#### Audience cumulée des radios Lundi - vendredi : 5 h - 24 h

en %

	janv.-juin 2010	sept.-déc. 2010
Chérie FM .....	10,4	8,5
Kanal Océan indien (KOI)	nd	2,0
NRJ Réunion .....	23,2	21,9
Radio Festival .....	8,7	8,7
Radio Freedom .....	38,4	39,0
Réunion 1 <sup>ère</sup> ex RFO .....	14,2	15,4
Rires et chansons .....	3,5	4,2

Source : Enquête métridom, Médiamétrie.

#### Audience cumulée des chaînes de télévision

Lundi - dimanche : 0 h - 24 h en %

	janv.-mars 2010	avr.-juin 2010	sept.-déc. 2010
Antenne Réunion	59,8	61,6	56,5
Réunion 1 <sup>ère</sup> ....	39,8	42,0	37,8
Tempo RFO ....	12,4	12,0	13,2
Trace TV .....	4,5	5,5	5,0

Source : Enquête métridom, Médiamétrie.

#### Définitions

**Radio de catégorie A :** services associatifs éligibles au fonds de soutien (32 radios) institué par l'article 80 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée. Ce sont des radios de proximité, communautaires, culturelles ou scolaires. Elles doivent consacrer aux programmes d'intérêt local au moins quatre heures quotidiennes entre 6 h et 22 h.

**Radio de catégorie B :** services locaux ou régionaux indépendants ne diffusant pas de programme national identifié. Les programmes d'intérêt local doivent avoir une durée quotidienne minimale de quatre heures entre 6 h et 22 h.

**Radio de catégorie C :** services locaux ou régionaux diffusant le programme d'un réseau thématique à vocation nationale.

**Audience cumulée :** nombre ou pourcentage de personnes différentes ayant écouté une station de radio ou ayant regardé une chaîne de télévision au cours d'une période donnée, quelle que soit la durée de leur écoute.

6

CONDITIONS DE VIE - SOCIÉTÉ

## 7.1.1 Équipements sanitaires et personnels de santé

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la capacité d'accueil dans les établissements sanitaires réunionnais est de 3 750 lits ou places. Parmi eux, 2 400 sont destinés au court séjour, 650 aux soins de suite et à la réadaptation et 600 pour la psychiatrie. Le taux d'équipement à La Réunion est de 4,5 lits ou places pour 1 000 habitants. En France métropolitaine, il est près de deux fois supérieur (7,1 pour 1 000 habitants).

Début 2011, 10 300 professionnels de la santé sont installés à La Réunion, sans compter les sages-femmes et les pharmaciens. Les 735 remplaçants ne sont pas non plus compris.

Le taux de croissance annuel moyen du nombre de médecins est très fluctuant d'une année sur l'autre. Il reste néanmoins élevé. Ainsi, depuis l'an 2000, le nombre de médecins progresse en moyenne de 3,5 % par an à La Réunion contre 1,4 % en France métropolitaine. Par contre, La Réunion est toujours sous dotée en médecins spécialistes, qui représentent 45 % des médecins à La Réunion contre 51 % en France métropolitaine. ■

### Définitions

**Court séjour** : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie-obstétrique.

**Moyen séjour** : convalescence, rééducation fonctionnelle, cure médicale.

**Long séjour** : hospitalisation prolongée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie (personnes âgées).

**Lits** : ils correspondent aux lits installés à une date donnée. Ce nombre peut être différent de celui des lits autorisés.

**Médecins** : sont pris en compte les médecins privés et hospitaliers inscrits à l'Ordre des médecins et en activité.

**Pharmaciens** : sont pris en compte les pharmaciens inscrits à l'Ordre national des pharmaciens exerçant en officine, dans les établissements ou ailleurs et en activité.

**Infirmiers** : titulaires d'un diplôme d'état (ou autorisés) et en activité.

**Répertoire national des professions médicales et paramédicales (Adeli)** : il recense l'ensemble des professions de santé réglementées par le code de la santé, de la famille et de l'aide sociale.

**Enquête statistique annuelle des établissements de santé (SAE)** : elle est la principale source d'informations sur l'activité et le personnel hospitalier, public et privé.

### Pour en savoir plus

- Fiche de synthèse SAE 2009, ARS-Océan indien, CGSS.
- Cartographie des établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux, capacités installées et autorisés en 2006, DRASS.
- « Atlas de la santé à La Réunion », DRASS, IRD, Université.
- « Géographie de l'offre de soins », Économie de La Réunion Hors série n° 3, juin 2008.

en nombre de lits et places

	La Réunion	La Réunion/ France en %
<b>Ensemble court séjour<sup>1</sup></b>		
Secteur public en lits et places .....	1 557	1,0
Secteur privé en lits et places .....	834	0,9
<b>Soins de suite et de réadaptation moyen séjour</b>		
Hospitalisation complète		
Secteur public en lits .....	116	0,3
Secteur privé en lits .....	361	0,6
Hospitalisation de jour (public + privé) en places .....	163	2,2
<b>Psychiatrie</b>		
Secteur public		
- hospitalisation complète en lits .....	253	0,7
- hôpital jour et nuit en places .....	263	1,2
Secteur privé		
- hospitalisation complète en lits .....	71	0,4
- hôpital jour et nuit en places .....	15	0,3

Source : Agence régionale de santé (ARS Océan indien), Statistique annuelle des établissements de santé (SAE).

1. Comprend l'hospitalisation complète (en lits), l'hospitalisation de jour ou nuit et la chirurgie ambulatoire (en places), l'hospitalisation à domicile en médecine (places).

## Personnels de santé (sans les remplaçants) au 1<sup>er</sup> janvier 2011

en nombre

	La Réunion	La Réunion/France en %
Médecins généralistes libéraux et salariés .....	1 154	1,2
Médecins spécialistes libéraux et salariés dont .....	944	0,9
spécialistes libéraux en cardiologie .....	46	1,0
spécialistes libéraux en pédiatrie .....	33	1,1
spécialistes libéraux en radiologie .....	55	1,0
spécialistes libéraux en anesthésie-réanimation .....	33	0,8
spécialistes libéraux en gynécologie-obstétrique .....	40	1,1
spécialistes libéraux en ophtalmologie .....	35	0,8
spécialistes libéraux en biologie médicale .....	12	0,9
spécialistes libéraux en psychiatrie .....	31	0,5
Pharmaciens .....	701	0,8
Chirurgiens - dentistes .....	447	1,1
Masseurs-kinésithérapeutes .....	1 027	1,5
Infirmiers diplômés d'État et autorisés .....	5 535	1,0
Sages-femmes .....	321	1,8
Orthophonistes .....	336	1,6
Orthoptistes .....	38	1,2
Psychomotriciens .....	72	0,8
Pédicures-podologues .....	46	0,3
Ergothérapeutes .....	83	0,8

Sources : Agence régionale de santé (ARS Océan indien), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees-Adeli), Fichier informatique national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), Répertoire partagé des professions de santé (RPPS).

## 7.1.2 Accueil des personnes âgées ou handicapées

Les structures de prise en charge des personnes âgées sont peu développées à La Réunion. L'ensemble des services conventionnés d'accueil ou de soins à destination des personnes âgées permet de prendre en charge moins de 1 800 personnes. Hors soins à domicile, les lits d'hébergement temporaire et les soins de longue durée permettent la prise en charge de seulement 1 270 personnes âgées. Le taux d'équipement reste ainsi très faible, particulièrement en hébergement. Il est de 46 lits pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus à La Réunion, contre 133 en France métropolitaine.

Néanmoins, 23 résidences privées locatives, non répertoriées dans le fichier Finess, sont implantées à La Réunion. Elles proposent 630 appartements en location pour les personnes âgées.

Le déficit est également très important en ce qui concerne les structures destinées aux personnes handicapées ou en difficulté. Les besoins de la population sont en effet de plus en plus importants. Un plan de rattrapage a néanmoins permis d'améliorer la situation. La capacité d'hébergement est ainsi en augmentation depuis plusieurs années. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 1 840 lits ou places d'adultes handicapés sont disponibles dans les entreprises et services d'aide par le travail, en maisons d'accueil spécialisées, en foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil médicalisé, services de soins ou de maintien à domicile et autres. ■

### Pour en savoir plus

- Enquête ES 2010 La Réunion, ARS-Océan indien.
- Cartographie des établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux, capacités installées et autorisées en 2006, DRASS.
- « Géographie de l'offre de soins », *Économie de La Réunion Hors série n° 3*, juin 2008.

### Définitions

**Maison de retraite :** c'est un établissement d'hébergement offrant une prise en charge globale de la personne âgée. La plupart des maisons de retraite sont maintenant médicalisées et ont été transformées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

**Logement foyer pour personnes âgées :** il comporte des petits logements autonomes, des locaux communs meublés (salle de réunion, salle à manger), un local sanitaire et, à titre facultatif, des services collectifs tels que blanchissage et restauration.

**Services de soins ou de maintien à domicile :** ils prennent en charge la dépendance des personnes âgées ou handicapées afin de retarder ou de prévenir l'hospitalisation ou le placement en établissement spécialisé.

**Soins de longue durée :** c'est un établissement sanitaire ou partie d'établissement qui a pour mission d'assurer l'hébergement de longue durée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien.

**Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) :** ce répertoire recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par l'Agence régionale de la santé (ARS).

**Accueil familial :** il a été mis en place par la loi du 10 juillet 1989 ; il s'agit d'un accueil à titre onéreux de personnes se situant au-delà du 4<sup>e</sup> degré de génération, le maximum autorisé étant de trois personnes accueillies.

**Allocation personnalisée d'autonomie (APA) :** elle s'adresse aux personnes de 60 ans ou plus ayant perdu en partie ou totalement leur autonomie. Il peut s'agir d'aide à domicile ou de prise en charge de leur hébergement en établissement.

## Accueil des personnes âgées au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Types d'accueil	La Réunion	La Réunion/ France en %
<b>Hébergement permanent dont Ehpad<sup>1</sup></b>		
<b>Maison de retraite</b>		
nombre d'établissements .....	18	0,1
nombre de lits .....	1 188	0,1
<b>Logement foyer</b>		
nombre d'établissements .....	0	0,0
nombre de logements .....	0	0,0
<b>Hébergement temporaire</b>		
nombre de lits .....	3	0,0
Taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour		
1 000 personnes de 75 ans ou plus <sup>2</sup> .....	43,0	nd
services de soins à domicile (en nombre de places) .....	519	0,4
soins de longue durée (en nombre de lits) .....	79	0,2

Source : Agence régionale de santé (ARS Océan indien), Finess.

1. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

2. En lits de maisons de retraite, logements foyers et lits d'hébergement temporaire.

## Accueil des adultes handicapés au 1<sup>er</sup> janvier 2011

	La Réunion	La Réunion/ France en %
<b>Établissements d'hébergement<sup>1</sup></b>		
nombre d'établissements .....	24	0,6
nombre de lits .....	704	0,6
Taux d'équipements en places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans		
de maisons d'accueil .....	0,3	nd
de foyers de vie .....	0,6	nd
de foyers médicalisés .....	0,6	nd
<b>Établissements de travail protégé<sup>2</sup></b>		
nombre d'établissements .....	9	0,9
nombre de places .....	902	0,7
Taux d'équipement en places en établissements et services d'aide par le travail pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans .....	1,9	nd
<b>Établissements et services de réinsertion professionnelle</b>		
nombre d'établissements .....	0	0,0
nombre de places .....	0	0,0
<b>Service de soins à domicile</b>		
nombre de places .....	8	0,7
<b>SAMSAH<sup>3</sup> et SAVS<sup>4</sup> pour adultes et familles en difficulté</b>		
nombre de places .....	225	0,7

Source : Agence régionale de santé (ARS Océan indien), Finess.

1. Foyers d'hébergement, maisons d'accueil spécialisées, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé, foyers polyvalents.

2. Établissements et services d'aide par le travail.

3. SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

4. SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale.

### 7.1.3 Équipements sociaux pour l'enfance et la jeunesse

Les crèches collectives, parentales et les haltes garderies sont peu nombreuses à La Réunion. Elles ne peuvent accueillir au 1<sup>er</sup> janvier 2010 que 55 enfants pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années. Néanmoins, le taux d'équipement a presque doublé en 10 ans, puisqu'il était de 31 places pour 1 000 enfants en 2001. Il reste toutefois nettement inférieur à celui de la France métropolitaine, qui s'élève à 115 places pour 1 000 enfants.

L'accueil de la jeunesse handicapée ou en difficulté à La Réunion est toujours insuffisant malgré la création d'un établissement recevant des déficients sensoriels. Par contre, on peut déplorer la fermeture de trois établissements spécialisés pour les déficients mentaux. Sur l'ensemble de l'île, 34 établissements ont une capacité d'accueil de 1 800 jeunes.

Il n'existe toujours pas d'établissement hébergeant des jeunes présentant des troubles du comportement.

Le nombre de places dans les établissements d'aide sociale à l'enfance reste stable. Le taux d'équipement à La Réunion reste nettement inférieur à celui de la France métropolitaine : 2,1 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 4,4 dans l'hexagone. ■

#### Définition

**Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) :** le répertoire Finess recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par l'Agence régionale de la santé (ARS).

#### Pour en savoir plus

- Enquête ES 2010 La Réunion, ARS Océan indien.
- Cartographie des établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux, capacités installées et autorisés en 2006, DRASS.
- « Géographie de l'offre de soins », *Économie de La Réunion Hors série n° 3*, juin 2008.

### Accueil des enfants d'âge préscolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2010

en nombre de places

Type d'accueil	La Réunion	La Réunion/France métropolitaine en %
Crèches collectives y compris parentales .....	1 804	2,0
Haltes garderies et haltes garderies parentales .....	88	0,3
Jardins d'enfants .....	1 046	10,9
Multi-accueil .....	529	0,3
<b>Taux d'équipement en accueil collectif pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années .....</b>	<b>55</b>	<b>115</b>

Sources : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), statistiques départementales ; Conseil général.

### Accueil enfance et jeunesse handicapées ou en difficulté au 1<sup>er</sup> janvier 2010

en nombre de lits ou places installés

Catégorie d'établissement	La Réunion	La Réunion/France métropolitaine en %
<b>Enfance et jeunesse handicapées</b>	<b>1 771</b>	<b>1,3</b>
<b>Établissements d'éducation spéciale pour :</b>		
Déficients intellectuels .....	878	1,3
Polyhandicapés .....	125	2,4
Déficients psychiques .....	0	0,0
Déficients moteurs .....	103	1,4
Déficients sensoriels .....	175	1,8
Autres déficients .....	490	1,3
<b>Taux d'équipement global pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans .....</b>	<b>6,4</b>	<b>9,0</b>
<b>Protection de l'enfance</b>	<b>601</b>	<b>1,1</b>
<b>Établissements d'aide sociale à l'enfance</b>		
Établissements d'accueil mère-enfant .....	100	2,4
Pouponnières à caractère social .....	30	3,4
Foyers de l'enfance .....	136	1,4
Maisons d'enfants à caractère social .....	335	0,9
Centres de placement familial social .....	0	0,0
Autres .....	0	0,0
<b>Taux d'équipement global pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans .....</b>	<b>2,1</b>	<b>4,0</b>

Sources : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Agence régionale de santé (ARS Océan indien), Fichier informatique national des établissements sanitaires et sociaux (Finess).

### 7.2.1 Causes de décès

En 2008, les maladies de l'appareil circulatoire constituent la première cause de décès à La Réunion. Elles sont à l'origine de plus du quart des décès. Ces maladies apparaissent à La Réunion beaucoup plus tôt, dès 25-34 ans pour les hommes, et elles tuent une fois et demi plus qu'en France métropolitaine.

Les tumeurs malignes sont la deuxième cause de décès (24 %). Elles sont en forte progression ces dernières années. Néanmoins, elles sont moins fréquemment à l'origine des décès qu'en France métropolitaine, où elles sont la première cause de mortalité (30 % des décès).

L'alcoolisme est une cause de décès préoccupante à La Réunion. Il provoque en effet 2,3 % des décès, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. Les accidents de la circulation restent également très répandus.

La comparaison des taux standardisés par âge et sexe de mortalité met en évidence une surmortalité à La Réunion par rapport à la France métropolitaine pour les principales causes de décès, excepté pour les tumeurs.

Ainsi, les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques ont entraîné 3 fois plus de décès féminins et environ 2 fois plus de décès masculins à La Réunion qu'en France métropolitaine. De même, les maladies respiratoires qui affichent une surmortalité de + 70 % pour les hommes et de + 50 % pour les femmes. En ce qui concerne l'alcoolisme, on meurt encore 2 à 3 fois plus de l'abus d'alcool même si la situation s'est améliorée. En effet, il y a une dizaine d'années, la mortalité était multipliée par 6 ou 7. ■

#### Définitions

**Statistique des causes de décès** : elle est établie depuis 1968 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). À l'occasion du décès d'une personne, le médecin établit un certificat de décès qui comporte deux parties. La première permet d'identifier la personne, la seconde est anonyme et indique le lieu, la date et les causes du décès (causes immédiates, principales et éventuellement complémentaires). L'importance de certaines maladies qui peuvent être «impliquées» dans le décès, sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

**Symptômes et états mal définis** : ces causes de décès regroupent la sénilité sans mention de psychose, la mort subite de cause inconnue, les causes inconnues et non déclarées ou mal définies.

**Taux comparatifs de mortalité** : ils ont été calculés avec la même structure d'âge, celle de la population de la France métropolitaine en 2006, afin de pouvoir suivre directement l'évolution de la mortalité au cours de la dernière décennie.

#### Pour en savoir plus

- « Analyse de la mortalité à La Réunion et à Mayotte en 2007 », ARS Océan indien.

## Causes principales de décès par sexe en 2008

en nombre

	La Réunion			Répartition en %	
	Masculin	Féminin	Ensemble	La Réunion	France métropolitaine
Maladies de l'appareil circulatoire .....	570	545	1 115	27,1	27,5
Tumeurs dont.....	617	387	1 004	24,4	29,7
tumeurs malignes, larynx, trachée, bronches et poumons.....	155	27	182	4,4	5,7
Causes externes de blessure et d'empoisonnement dont .....	240	95	335	8,1	6,9
suicides.....	74	19	93	2,3	1,9
accidents de transports.....	46	6	52	1,3	0,8
chutes accidentelles.....	33	15	48	1,2	1,0
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques.....	146	167	313	7,6	3,7
Maladies de l'appareil respiratoire.....	156	110	266	6,5	6,1
Maladies de l'appareil digestif dont.....	120	106	226	5,5	4,4
maladies chroniques du foie.....	54	47	101	2,5	1,4
Symptômes et états morbides mal définis.....	111	101	212	5,1	6,9
Maladies du système nerveux et des organes des sens Troubles mentaux et du comportement dont.....	98	72	170	4,1	5,8
abus d'alcool (y compris psychose alcoolique).....	119	33	152	3,7	3,3
Maladie de l'appareil génito-urinaire .....	86	8	94	2,3	0,6
Maladies infectieuses et parasitaires dont.....	42	45	87	2,1	1,7
sida et maladies à VIH .....	45	34	79	1,9	2,0
Autres maladies.....	4	2	6	0,1	0,1
75	84	159	3,9	2,0	
<b>Ensemble .....</b>	<b>2 339</b>	<b>1 779</b>	<b>4 118</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

### Taux comparatifs de mortalité en 2006

taux standardisés pour 100 000 habitants en 2005

Causes principales de décès	La Réunion		France métropolitaine	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Maladies infectieuses et parasitaires dont .....	24,6	16,0	17,8	10,8
sida et maladies à VIH .....	1,0	0,7	2,0	0,6
Tumeurs .....	292,6	136,7	313,7	152,3
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	72,6	62,1	30,3	22,8
Troubles mentaux et du comportement dont .....	47,2	17,6	26,1	19,2
abus d'alcool (y compris psychose alcoolique) .....	28,3	3,9	7,3	1,7
Maladies du système nerveux et des organes des sens ...	39,3	28,0	40,9	32,9
Maladies de l'appareil circulatoire .....	385,3	254,3	260,0	161,0
Maladies de l'appareil respiratoire .....	104,1	54,4	68,7	33,5
Maladies de l'appareil digestif .....	65,1	36,6	42,6	23,7
Maladies de l'appareil génito-urinaire .....	23,0	14,7	15,8	8,8
Causes externes de blessures et empoisonnements dont	85,4	34,6	78,9	35,4
suicides .....	19,3	6,5	25,9	8,2
accidents de transport .....	17,4	5,4	14,0	4,2
Symptômes, états morbides mal définis et autres causes	64,2	62,0	71,3	51,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>1 203,4</b>	<b>717,0</b>	<b>966,1</b>	<b>552,3</b>

Source : Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

### 7.2.2 Accidents

Malgré une circulation toujours plus dense, le nombre d'accidents corporels de la route diminue de manière régulière à La Réunion depuis une vingtaine d'année. Il s'élève à 720 en 2009, contre le double il y a 20 ans. Néanmoins, les accidents font toujours des victimes, mais elles sont moins nombreuses.

Ainsi, le nombre de personnes tuées sur les routes réunionnaises a encore baissé en 2009 : 48 victimes ont été déplorées. Elles étaient 51 en 2008 et 77 en 2007.

Cependant, la gravité des accidents s'avère nettement supérieure à celle de la France métropolitaine. Elle se situe aux alentours de 50 pour 100 des accidents depuis le milieu de la décennie à La Réunion contre 32 pour 100 en France métropolitaine.

En 2009, 3 850 accidents du travail ont entraîné au moins un arrêt de travail. Le nombre d'accidents du travail est stable comparativement à 2006. Ces accidents peuvent être graves, puisque 6,4 % provoquent une incapacité permanente, mais les décès sont rares. Les accidents du travail sont assez peu fréquents à La Réunion, si l'on compare le rapport du nombre d'accidents à La Réunion sur celui de La France. Cependant, le taux d'emploi réunionnais est beaucoup plus faible à La Réunion, - 20 points comparativement à La France, ce qui diminue la population potentiellement exposée.

Malgré une baisse conséquente du nombre d'accidents dans le secteur de la construction (- de 13 % en 3 ans), les travailleurs du BTP restent plus exposés que les autres aux accidents du travail (708 accidents en 2009). Les services, commerces et industries de l'alimentation sont également touchés, mais ces secteurs correspondent à un nombre important d'emplois. Le secteur du transport se distingue aussi par sa dangerosité : près de 551 accidents, soit 14,3 % du total, pour 3,5 % environ des emplois salariés. ■

#### Définitions

En harmonie avec ses principaux voisins européens, la France a adopté de nouvelles définitions de la gravité des accidents.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, une victime d'un accident de la route est désormais recensée comme tuée si elle décède sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident (au lieu de six jours). Par ailleurs, ce sont les victimes hospitalisées plus de 24 heures (appelées blessés hospitalisés) qui sont recensées à la place des victimes hospitalisées plus de six jours (appelées auparavant blessés graves).

**Accident corporel de la circulation :** accident de la circulation ayant fait au moins une victime.

**Accident du travail :** accident ayant provoqué une interruption de travail d'au moins une journée et ayant donné lieu au paiement d'une indemnité journalière.

**Maladie professionnelle :** maladie professionnelle reconnue et pour laquelle une indemnité ou une rente a été versée pour la première fois l'année en cours.

#### Pour en savoir plus

- Sécurité routière - bilan 2009, Direction de l'environnement et du logement (DEAL).
- <http://www.reunion.equipement.gouv.fr>

### Accidents corporels de la circulation routière

en nombre

	La Réunion			La Réunion/ France en %
	2007	2008	2009	
Nombre d'accidents .....	782	777	720	1,0
Nombre de blessés dont	1 011	978	910	1,0
blessés hospitalisés .....	357	404	311	0,9
blessés non hospitalisés .....	654	574	599	1,0
Nombre de tués .....	72	51	48	1,1

Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière (Onirs), fichier des accidents.

### Décès dus aux accidents du travail ou maladies professionnelles en 2009

en nombre de décès

	La Réunion	La Réunion/ France en %
Maladie professionnelle .....	0	0,0
Accidents du travail .....	0	0,0
Accidents de trajet .....	4	0,7

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CnamTS).

### Accidents du travail par secteur d'activité

en nombre

Secteur d'activité	Accidents avec arrêt			Accidents avec incapacité		
	2006	2009	La Réunion/ France en %	2006	2009	La Réunion/ France en %
Métallurgie .....	302	282	0,4	21	10	0,2
BTP .....	815	708	0,6	64	65	0,7
Transports, eau, gaz, électricité.....	479	551	0,6	36	32	0,5
Services, commerces et industries de l'alimentation.....	633	696	0,6	39	39	0,7
Industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie .....	36	22	0,2	1	1	0,1
Industrie bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtements et cuirs et peaux ...	114	110	0,4	8	8	0,4
Commerce non alimentaire .....	337	302	0,6	20	19	0,5
Activités de service I <sup>1</sup> .....	524	562	1,4	38	34	1,4
Activités de service II <sup>2</sup> et travail temporaire	600	618	0,5	34	39	0,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>3 840</b>	<b>3 851</b>	<b>0,6</b>	<b>261</b>	<b>247</b>	<b>0,6</b>

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CnamTS).

1. Les activités de service I correspondent aux activités financières et cabinets d'études, assurances, recherche publique, administrations locales (collectivités territoriales et administration hospitalière, uniquement pour les salariés contractuels) autres administrations, autres activités, accueil à domicile, bureaux d'essai, organismes de formation (personnel enseignant et administratif).

2. Les activités de service II et travail temporaire correspondent aux activités de travail temporaire, nettoyage et désinfection, professions de santé, vétérinaires, action sociale sous toutes ses formes (dont une partie de l'activité des services d'aide à la personne), formation (stagiaires des centres de formation professionnelle), organisations économiques, sociales et culturelles, services aux personnes et à la collectivité, activités autres.

## 8.1.1 Effectifs scolaires

À la rentrée 2010, les établissements scolaires des premier et second degrés à La Réunion ont accueilli 222 640 élèves, soit 270 inscrits de plus qu'en 2009 (+ 0,1 %).

Avec 121 640 inscrits, les écoles publiques et privées scolarisent un peu moins d'élèves qu'en 2009 (- 92 élèves, - 0,1 %). Pour mémoire, les effectifs avaient reculé de 0,7 % en 2009.

Après quatre années de baisse consécutives, les effectifs du niveau préélémentaire sont en légère hausse (44 400 élèves, + 0,2 %).

Dans l'enseignement élémentaire (77 240 élèves), les élèves sont moins nombreux qu'en 2009 (- 196 élèves, - 0,3 %). La forte hausse des effectifs de CM2 (+ 800 élèves, + 5,5 %), en lien avec l'augmentation des naissances en 2000, ne compense pas la baisse des effectifs dans les autres niveaux.

Le second degré (hors formations post-bac) scolarisent 100 995 élèves à la rentrée 2010, soit 360 élèves de plus qu'en 2009 (+ 0,4 %). Cette évolution fait suite à quatre années de baisse consécutives.

La légère hausse du nombre d'élèves en collège (58 240 élèves hors SEGPA, + 0,2 %) provient des effectifs de l'enseignement privé (+ 220 inscrits, + 5,1 %). En deux ans les effectifs des collèges privés ont augmenté de 9,4 %, une évolution due pour l'essentiel à l'ouverture à la rentrée 2009 du collège Alexandre Monnet à Saint-Benoît. La baisse d'effectifs qui touche les collèges publics depuis la rentrée 2005 se poursuit, mais s'atténue : - 0,1 % en 2010, après - 0,9 % en 2008 et 2009 et - 2,3 % en 2007.

Depuis la rentrée 2008, cette baisse d'effectifs se répercute sur le second cycle général et technologique (23 160 élèves en 2010, - 1 %). La hausse d'effectifs dans l'enseignement privé en 2010, liée à l'ouverture du lycée Maison Blanche à Saint-Paul, ne compense pas la baisse des lycées publics.

En revanche, le second cycle professionnel (17 195 inscrits, + 2,7 %) résiste à la baisse démographique. Cette évolution s'explique en grande partie par la rénovation de la voie professionnelle qui s'est traduite, dès la rentrée 2008, par la mise en place du nouveau dispositif du baccalauréat professionnel.

La part de l'enseignement privé est quasi-stable dans le premier degré (7,6 % des inscrits), elle augmente légèrement dans le second degré (6,7 %, après 6,4 % en 2009). ■

### Définitions

**Premier degré :** enseignement scolaire regroupant l'enseignement pré-élémentaire (avant le cours préparatoire) et l'enseignement élémentaire ; il est dispensé dans les écoles maternelles et les écoles élémentaires (y.c. classes d'inclusion scolaire ULIS - ex-CLIS, classes d'initiation, classes d'adaptation).

**Second degré :** enseignement faisant suite à l'enseignement du premier degré, dispensé dans les collèges (premier cycle : 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) et dans les lycées (second cycle : 2<sup>nde</sup>, 1<sup>re</sup>, Terminale, générale ou technologique).

**Second cycle professionnel :** classes préparant en deux ans aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux brevets des métiers d'arts (BMA) et aux baccalauréats professionnels. Depuis 2008, la réforme de la voie professionnelle avec l'extinction progressive du BEP, permet aux lycéens d'obtenir un bac professionnel en 3 ans au lieu de 4 ans sous l'ancien dispositif (BEP en 2 ans + bac professionnel en 2 ans).

### Pour en savoir plus

- « Effectifs du 1<sup>er</sup> degré par école et par circonscription, rentrée 2010 », TS n° 154 ; « par commune, rentrée 2010 », TS n° 155.
- « Évolution des effectifs filles-garçons des lycées et lycées professionnels en 2009 et 2010 », TS n° 159.
- « Effectifs d'élèves dans le 2<sup>nd</sup> degré, rentrée 2010 », TS n° 164.
- « L'académie/statistiques et indicateurs de pilotage » - [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

## Effectifs de l'enseignement public et privé du premier degré année scolaire 2010-2011

en nombre d'élèves

	La Réunion	Ensemble des DOM	La Réunion / DOM en %	La Réunion / France en %
<b>Enseignement public</b>				
Pré-élémentaire .....	41 111	90 434	45,5	1,8
Élémentaire <sup>1</sup> .....	71 341	157 022	45,4	2,0
<b>Total</b> .....	<b>112 452</b>	<b>247 456</b>	<b>45,4</b>	<b>1,9</b>
<b>Enseignement privé sous-contrat</b>				
Pré-élémentaire .....	3 293	7 154	46,0	1,1
Élémentaire <sup>1</sup> .....	5 899	13 954	42,3	1,0
<b>Total</b> .....	<b>9 192</b>	<b>21 108</b>	<b>43,5</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble du premier degré .....</b>	<b>121 640</b>	<b>268 564</b>	<b>45,3</b>	<b>1,8</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.  
1. Comprend les classes d'intégration scolaire (CLIS), les classes d'adaptation et les classes d'initiation.

## Effectifs de l'enseignement public et privé du second degré année scolaire 2010-2011

en nombre d'élèves

	La Réunion	Ensemble des DOM	La Réunion / DOM en %	La Réunion / France en %
<b>Enseignement public</b>				
1 <sup>er</sup> cycle .....	53 756	117 908	45,6	2,3
SEGPA <sup>1</sup> .....	2 377	5 543	42,9	2,6
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique ....	21 554	46 868	46,0	1,9
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel .....	16 582	36 424	45,5	3,0
<b>Total</b> .....	<b>94 269</b>	<b>206 743</b>	<b>45,6</b>	<b>2,3</b>
<b>Enseignement privé</b>				
1 <sup>er</sup> cycle .....	4 481	10 629	42,2	0,7
SEGPA <sup>1</sup> .....	23	23	100,0	0,6
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique ....	1 609	4 470	36,0	0,5
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel .....	613	2 864	21,4	0,4
<b>Total</b> .....	<b>6 726</b>	<b>17 986</b>	<b>37,4</b>	<b>0,6</b>
<b>Ensemble du second degré .....</b>	<b>100 995</b>	<b>224 729</b>	<b>40,0</b>	<b>1,9</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.  
1. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

## 8.1.2 Personnels et établissements scolaires

Sur l'année scolaire 2009-2010, 21 434 agents titulaires, stagiaires et non titulaires de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont en activité dans l'académie (+ 0,2 % en un an). Ils représentent 10 % de la population active réunionnaise ayant un emploi.

Le secteur public regroupe 96 % des personnels dont 85 % sont titulaires. Les 15 % d'agents non titulaires sont pour les deux tiers dans des fonctions de surveillance ou d'assistance éducative. Trois quarts des personnels du secteur public sont des enseignants. Parmi eux, une majorité exerce en collège ou en lycée (57,5 %), 39 % dans une école maternelle ou élémentaire et 3,5 % dans l'enseignement supérieur. Le quart des personnels non enseignants du secteur public exerce principalement des fonctions d'administration, de gestion et de surveillance (10 %), d'ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé.

Dans le premier degré, les effectifs scolaires se stabilisent (121 644 élèves). À la rentrée 2010, La Réunion compte 163 écoles maternelles (- 3 en raison de la fusion d'écoles maternelles et primaires) et 362 écoles primaires (dont 26 privées). Depuis 2000, 21 écoles ont été ouvertes. Le bâti scolaire est cependant problématique puisque sept écoles sur dix datent des années 1960-1970.

L'effort de construction se poursuit dans le second degré avec l'ouverture de trois collèges en 2009 et deux lycées polyvalents en 2010. Le parc immobilier du second degré totalise 129 établissements publics et privés, soit 16 de plus qu'à la rentrée 2000. Ces établissements sont toujours d'une taille

bien supérieure à la moyenne nationale. En collège, la taille moyenne est de 738 élèves (+ 258 élèves par rapport à la moyenne nationale). L'écart est plus accentué encore dans les lycées professionnels (+ 546 élèves). ■

### Définitions

**Personnels :** personnels titulaires, stagiaires et non titulaires rémunérés sur le budget de l'Académie au titre du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**DIEO :** personnels d'encadrement exerçant des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, d'orientation.

**IATOSS :** personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé.

**Enseignants du premier degré :** enseignants du premier degré chargés de classes (stagiaires IUFM, instituteurs, professeurs des écoles, directeurs d'école) et enseignants affectés à des missions autres que l'enseignement (animation, accompagnement, administration, pilotage et animation pédagogique)

**Enseignants du second degré :** enseignants titulaires et non titulaires (y compris stagiaires IUFM) qui exercent dans les établissements du second degré, documentalistes et enseignants affectés aux remplacements et à la suppléance.

### Pour en savoir plus

- « Tableaux statistiques », TS n° 151, 152, 154, 155, 164 et 165 ; Rectorat, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.
- « L'académie/statistiques et indicateurs de pilotage. » - [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

en nombre

Établissements publics et privés sous contrat	La Réunion						Métropole + DOM <sup>3</sup>
	Titulaires	Non-titulaires	Effectifs	Part des femmes en %	Âge moyen	2009-2008 en %	
<b>Personnels DIEO<sup>1</sup></b> .....	624	32	656	48,2	47,0	- 1,5	67,0
<b>Personnels du 1<sup>er</sup> degré<sup>1</sup></b> .....	6 445	3	6 448	72,9	40,0	- 0,2	81,3
dont : enseignants <sup>2</sup> .....	5 942	0	5 942	73,9	39,2	- 0,3	81,5
<b>Personnels du 2<sup>nd</sup> degré</b> .....	8 406	2 766	11 172	52,1	40,0	0,5	59,3
dont : enseignants <sup>2</sup> .....	8 197	527	8 724	49,0	43,0	0,5	57,6
autres non enseignants .....	0	2 100	2 100	63,9	28,4	0,6	88,1
Personnels IATOSS <sup>1</sup> .....	209	139	348	67,0	41,0	2,1	nd
<b>Personnels IATOSS<sup>1</sup></b> .....	1 200	191	1 391	53,0	45,0	0,1	71,6
<b>Enseignants dans le supérieur<sup>2</sup></b> .....	456	67	523	35,4	45,4	- 0,8	36,7
<b>Non enseignants supérieur-IUFM<sup>2</sup></b> .....	311	39	350	55,4	43,0	0,0	62,0
<b>Total public</b> .....	<b>17 442</b>	<b>3 098</b>	<b>20 540</b>	<b>57,3</b>	<b>40,0</b>	<b>0,2</b>	<b>66,8</b>
Enseignants dans le 1 <sup>er</sup> degré privé	355	51	406	88,9	42,1	2,8	91,0
Enseignants dans le 2 <sup>nd</sup> degré privé	399	89	488	58,8	44,4	2,1	65,8
<b>Total privé sous contrat</b> .....	<b>754</b>	<b>140</b>	<b>894</b>	<b>72,5</b>	<b>43,4</b>	<b>2,4</b>	<b>74,0</b>

Source : Rectorat de La Réunion, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

1. Bilan social Rectorat : personnels de l'Éducation nationale sur crédits d'État gérés par le Rectorat (déc. 2009).  
2. Y compris les stagiaires de l'IUFM. 3. Ministère - DEPP (janvier 2010).

### Taille moyenne des établissements scolaires

en nombre d'élèves

	2000		2009		2010	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
<b>Collèges</b>						
Taille moyenne La Réunion .....	836	726	740	705	738	745
Moyenne Métropole + DOM .....	519	357	477	373	480	374
<b>Lycées</b>						
Taille moyenne La Réunion .....	1 109	562	1 043	904	1 002	629
Moyenne Métropole + DOM .....	1 010	376	948	406	949	404
<b>Lycées professionnels</b>						
Taille moyenne La Réunion .....	945	203	940	309	970	290
Moyenne Métropole + DOM .....	409	187	419	172	424	175

Source : Rectorat de La Réunion, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

### Établissements scolaires du second degré par bassin

en nombre

	Bassins d'éducation et de formation Enseignement public 2010-2011					2010-2011			2000
	Nord	Ouest	Sud-Ouest	Sud-Est	Est	Public	Privé	Total	Total
Collèges .....	15	16	12	18	15	76	6	82	73
dont SEGPA <sup>1</sup> .....	6	6	3	6	4	25	1	26	22
LEGT <sup>2</sup> .....	3	2	2	2	3	12	1	13	13
Lycées polyvalents ...	2	4	2	5	4	17	2	19	12
Lycées professionnels	4	3	2	2	2	13	2	15	15
<b>Total public</b> .....	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>118</b>	<b>11</b>	<b>129</b>	<b>113</b>

Source : Rectorat de La Réunion, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

1. SEGPA : Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

2. LEGT : Lycées d'enseignement général et technologique.

## 8.1.3 Enseignement supérieur

À la rentrée 2009, 15 321 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche après une stabilisation à 15 000 étudiants en 2007 et 2008.

Les deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université ou en IUT (hors IUFM). Les effectifs inscrits en IUT se stabilisent, alors que ceux de l'université sont repartis à la hausse (+ 4,2 %). Des filières ont le vent en poupe : le droit et sciences économiques (+ 8,5 %) et les sciences (+ 6,2 %). En revanche, les effectifs de la filière lettres et sciences humaines sont toujours orientés à la baisse. Depuis la rentrée 2005, la faculté des lettres et sciences humaines a perdu un quart de ses effectifs, soit 1 086 étudiants.

Depuis 2005, la baisse des inscrits en IUFM se poursuit suite à leur intégration à l'université. Ils sont 1 000 en 2009, alors qu'ils étaient 1 300 en 2005.

Le nombre d'inscrits se stabilise dans les sections de techniciens supérieurs (STS), après les hausses de 2005 à 2008. Les STS accueillent 19,1 % des étudiants de l'enseignement supérieur en 2009. Les trois quarts des étudiants en STS préparent une formation dans les secteurs des services et un quart dans ceux de la production.

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) se stabilisent également (529 étudiants). Depuis 1996, quatre CPGE économie et commerce ont été ouvertes, cinq CPGE scientifiques et une CPGE lettres. Ces classes permettent aux jeunes Réunionnais de préparer les concours aux grandes écoles.

D'autres établissements d'enseignement supérieur sont rattachés à d'autres ministères : les écoles de formation aux professions paramédicales et sociales (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité), l'école de gestion et de commerce (Ministère du Commerce et de l'Industrie) et les écoles d'archi-

tecture et des beaux-arts (Ministère de la Culture). ■

### Définitions

**IUT** : institut universitaire de technologie.

**IUFM** : institut universitaire de formation des maîtres (anciennement écoles normales).

**STS** : sections de techniciens supérieurs, qui préparent au brevet de technicien supérieur (BTS). Elles s'intègrent dans le premier cycle des études supérieures.

**CPGE** : les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- les classes littéraires (lettres et arts) préparent aux écoles normales supérieures, à l'école nationale des chartes, aux instituts d'études politiques.

**Autres post-bac de lycées** : sont inclus les élèves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), qui succède au diplôme d'études comptables et financières (DECF), et les élèves des classes de mise à niveau BTS.

### Pour en savoir plus

- « L'académie de La Réunion en bref », Note d'information n° 203 ; Rectorat, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.
- « L'académie/statistiques et indicateurs de pilotage. » - [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

en nombre d'étudiants

	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010
<b>Université</b> .....	<b>10 562</b>	<b>10 186</b>	<b>9 909</b>	<b>9 781</b>	<b>10 194</b>
Droit et sciences économiques ....	3 961	3 791	3 819	3 813	4 136
Lettres et sciences humaines .....	4 438	4 085	3 688	3 420	3 352
Sciences .....	2 163	2 310	2 402	2 548	2 706
dont : médecine, odontologie .....	364	420	420	459	485
<b>IUT</b> .....	<b>329</b>	<b>393</b>	<b>439</b>	<b>472</b>	<b>465</b>
<b>IUFM<sup>1</sup></b> .....	<b>1 307</b>	<b>1 210</b>	<b>1 079</b>	<b>1 057</b>	<b>1 000</b>
<b>STS<sup>2</sup></b> .....	<b>2 723</b>	<b>2 789</b>	<b>2 889</b>	<b>2 939</b>	<b>2 920</b>
Production .....	694	716	749	747	737
Services .....	2 029	2 073	2 140	2 192	2 183
<b>CPGE</b> .....	<b>505</b>	<b>489</b>	<b>520</b>	<b>551</b>	<b>529</b>
Mathématiques et scientifiques ....	280	279	309	319	299
Lettres et arts .....	88	78	79	84	76
Économiques et commerciales ....	137	132	132	148	154
<b>Autres post-bac de lycées</b> .....	<b>161</b>	<b>150</b>	<b>169</b>	<b>197</b>	<b>213</b>
<b>Total</b> .....	<b>15 587</b>	<b>15 217</b>	<b>15 005</b>	<b>14 997</b>	<b>15 321</b>

Sources : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage ; SISE-ministère, enquêtes écoles ; Drass ; Université.

1. Y compris spécialisation des professeurs titulaires.
2. Hors agriculture.

## Effectifs des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités

en nombre

Établissements de formation	Effectifs totaux				Diplômes délivrés		
	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2006	2007	2008
Écoles de formation aux professions paramédicales et sociales <sup>1</sup> .....	1 271	1 371	1 510	1 510	265	253	nd
Écoles de gestion et de commerce <sup>2</sup> .....	145	149	150	151	38	42	39
Écoles d'architecture <sup>3</sup> .....	53	71	89	98	-	-	-
Écoles des beaux-arts <sup>3</sup> .....	111	100	120	131	21	21	21
Agriculture (STS) .....	87	100	98	110	nd	nd	nd
<b>Total</b> .....	<b>1 667</b>	<b>1 791</b>	<b>1 967</b>	<b>2 000</b>			

Sources : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage ; enquêtes écoles ; Drass ; Université.

1. Établissements sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
2. Établissements sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie.
3. Établissements sous tutelle du Ministère de la Culture.

NB : Avec la réforme Licence-master-doctorat (LMD), l'école d'architecture de La Réunion, comme tous les établissements d'enseignement supérieur ne délivre plus de diplôme à l'issue du 1<sup>er</sup> cycle (équivalent du Deug). Les étudiants qui ont suivi le 1<sup>er</sup> cycle à La Réunion intègrent ensuite pour la 3<sup>e</sup> année du cycle débouchant sur la licence, puis les cycles master et doctorat, l'Ensam ou l'une des vingt écoles d'architecture françaises.

### 8.2.1 Diplômes

8 294 candidats ont décroché le baccalauréat à La Réunion à la session 2010. En dix ans, le taux de réussite a progressé de 13 points. En 2010, il atteint 85,9 % et dépasse le niveau national (85,6 %). À la session 2010, la proportion de bacheliers réunionnais dans une génération atteint 57,6 % (après 56,8 % en 2009).

Après un niveau record en 2009, le taux de réussite au baccalauréat général diminue de 2,8 points en 2010 (87,1 %). Il suit la baisse observée au niveau national (87,3 %). Au baccalauréat technologique, le taux de réussite progresse et rattrape le niveau national (81,6 %). Le taux de réussite au bac professionnel progresse de 4,6 points (89,3 %) après avoir bondi de 1,3 points en 2009. En 2010, il se situe à près de 3 points au-dessus de celui du national (86,5 %).

Au baccalauréat général, la série scientifique obtient cette année encore les meilleurs résultats (91,1 % de reçus en série S) et classe La Réunion en sixième position au niveau national. Au baccalauréat technologique, la série sciences et technologies de gestion (STG) qui constitue le plus important contingent de candidats, améliore son taux de réussite mais plus modestement que l'an dernier (83,2 % en 2010, après 82,6 % en 2009 et 78,0 % en 2008). La série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), récupère plus que les dix points perdus en 2009 (83,6 %, après 72,0 %). La forte progression du taux de réussite au baccalauréat professionnel résulte en partie de la mise en place depuis 2009 d'une session de rattrapage dite « épreuve de contrôle ». Hors agriculture, les spécialités de la production se classent en deuxième position sur les 30 académies, avec un taux de réussite de 90,6 %. Celui des spécialités de services atteint 89,0 %.

À la session 2010, l'Académie compte 5 757 diplômés de niveau V professionnel.

Le taux de réussite global est de 69,4 %, en hausse de 2,6 points par rapport à 2009.

Toujours en 2010, 10 400 candidats ont reçu le diplôme national du brevet. Le taux de réussite progresse de 0,5 point. ■

#### Définitions

**Baccalauréat général et technologique :** ce diplôme comprend 3 séries générales : L (littéraire), ES (économique et social), et S (scientifique) et 4 séries technologiques STI (sciences et technologies industrielles), STL (sciences et technologies de laboratoire), STG (sciences et technologies de gestion) et ST2S (sciences et technologies de la santé et du social, ex-SMS).

**Baccalauréat professionnel :** diplôme préparé en deux ans dans les lycées professionnels ou sections professionnelles des lycées polyvalents, il est destiné aux élèves titulaires d'un BEP.

**CAP - Certificat d'aptitude professionnelle :** il se prépare en deux ans après la classe de 3<sup>e</sup>.

**BEP - Brevet d'études professionnelles :** il se prépare en deux ans après la classe de 3<sup>e</sup>.

**BTS - Brevet de technicien supérieur :** examen qui se prépare en deux ans après un bac dans les sections de techniciens supérieurs des lycées.

**Brevet :** le diplôme national du brevet sanctionne la formation dispensée au collège.

#### Pour en savoir plus

- « Tableaux statistiques », TS n° 158, 166 et 167 ; Rectorat, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.
- « L'académie/statistiques et indicateurs de pilotage » - [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

## Résultats définitifs au baccalauréat

en nombre de candidats

	Session 2009				Session 2010			
	La Réunion			France	La Réunion			France
	Présents	Admis	% Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	% Admis
<b>Baccalauréat général</b> .....	<b>4 438</b>	<b>3 990</b>	<b>89,9</b>	<b>88,9</b>	<b>4 529</b>	<b>3 945</b>	<b>87,1</b>	<b>87,3</b>
Littéraire (L).....	961	826	86,0	87,2	1 052	879	83,6	85,1
Économique et social (ES).....	1 463	1 281	87,6	88,6	1 381	1 156	83,7	86,1
Scientifique (S).....	2 014	1 883	93,5	89,6	2 096	1 910	91,1	88,7
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>2 944</b>	<b>2 317</b>	<b>78,7</b>	<b>79,8</b>	<b>2 983</b>	<b>2 435</b>	<b>81,6</b>	<b>81,6</b>
Hôtellerie.....	25	24	96,0	88,4	19	17	89,5	89,8
Sciences et techno. de la santé et du social (ST2S).....	354	255	72,0	74,1	341	285	83,6	76,1
Sciences et techno. industrielles (STI).....	644	471	73,1	78,8	669	524	78,3	80,0
Sciences et techno. de gestion (STG).....	1 800	1 486	82,6	81,3	1 776	1 478	83,2	83,8
Sciences et techno. de laboratoire (STL).....	82	63	76,8	88,7	121	97	80,2	87,1
Sciences et techno. de l'agronomie et du vivant (STAV) <sup>1</sup> .....	39	18	46,2	75,4	57	34	59,6	77,5
<b>Baccalauréat professionnel</b> .....	<b>2 137</b>	<b>1 811</b>	<b>84,7</b>	<b>87,3</b>	<b>2 144</b>	<b>1 914</b>	<b>89,3</b>	<b>86,5</b>
Baccalauréat professionnel production.....	754	633	84,0	87,0	785	711	90,6	85,1
Baccalauréat professionnel services.....	1 248	1 061	85,0	87,1	1 226	1 091	89,0	86,8
Baccalauréat professionnel agricole <sup>1</sup> .....	135	117	86,7	89,2	133	112	84,2	90,2
<b>Total toutes séries</b> .....	<b>9 519</b>	<b>8 118</b>	<b>85,3</b>	<b>86,2</b>	<b>9 656</b>	<b>8 294</b>	<b>85,9</b>	<b>85,6</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

1. Série relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

### Diplômes d'enseignement technique (hors Bac)

en nombre

	Session 2009				Session 2010		
	La Réunion			France	La Réunion		
	Présents	Admis	% Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis
Certificat d'aptitude professionnelle.....	3 049	2 300	75,4	81,1	3 258	2 508	77,0
Brevet d'études professionnelles.....	4 548	2 916	64,1	74,8	4 740	3 117	65,8
Mention complémentaire de niveau V.....	128	119	93,0	85,3	152	132	86,8
Brevet professionnel.....	342	190	55,6	70,7	315	163	51,7
Brevet de technicien supérieur.....	1 971	1 194	60,6	67,9	1 853	1 192	64,3

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

### Résultats définitifs du brevet

en nombre de candidats

	Session 2009				Session 2010			
	La Réunion			France	La Réunion			France
	Présents	Admis	% Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	% Admis
Série collège.....	11 360	9 154	80,6	83,6	11 239	9 149	81,4	84,5
Série professionnelle.....	1 439	1 139	79,2	68,0	1 663	1 292	77,7	67,0
<b>Toutes séries</b> .....	<b>12 799</b>	<b>10 293</b>	<b>80,4</b>	<b>82,7</b>	<b>12 902</b>	<b>10 441</b>	<b>80,9</b>	<b>83,3</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

### 8.2.2 Formation en alternance

Fin 2009, l'Académie de La Réunion comptait 3 631 apprentis répartis dans les 12 sites de formation du département : 3 305 inscrits dans les dix sites relevant du ministère de l'Éducation nationale et 326 dans les deux sites relevant du Ministère de l'Agriculture.

De 2004 à 2007, le nombre d'apprentis est resté relativement stable, autour de 4 000 avec un pic en 2005 (4 154 apprentis). Depuis 2008, les effectifs sont en baisse. Par niveau, les formations du niveau V perdent du terrain au profit de celles du niveau IV, du fait de la réforme de la voie professionnelle en cours. En 2009, le poids des apprentis de niveau V (65,2 %) perd 4 points par rapport à 2008 alors que celui du niveau III (8,1 %) et du niveau IV (24,6 %) augmentent de 2 points chacun. Dans le second cycle professionnel, le poids de la formation par l'apprentissage au niveau IV a diminué de 8 points par rapport aux années précédentes (11,7 % en 2008, autour de 20 % les années précédentes). La part des formations agricoles dans l'apprentissage est stable (9 %).

Deux tiers des jeunes inscrits en apprentissage en 2009-2010 préparent un diplôme spécialisé dans le secteur de la production. Le domaine regroupant les spécialités « génie civil, construction, bois » est toujours le plus prisé avec 21 % des inscrits. Les effectifs se répartissent ensuite principalement sur les domaines des « échanges et gestion », des « services aux personnes » et de la « mécanique, électricité, électronique » et des « transformations » (entre 15 % et 17 %).

Près de trois apprentis sur quatre sont des garçons (71,6 %) et les deux tiers d'entre eux préparent un diplôme de niveau V, orienté vers les spécialités de la production. La proportion de filles augmente sensiblement dès le niveau IV (40 %) et dépasse les 60 % pour les niveaux supérieurs.

Les spécialités des services attirent 87 % d'entre elles. ■

#### Définitions

**Apprentis :** les apprentis sont des jeunes de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier. Il associe une formation en entreprise - sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage - et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

**Centre de formation d'apprentis :** les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise. Ils sont sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture et de la Pêche.

**Spécialités de formation :** la nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique et approuvée par le décret n° 94-522 du 21 juin 1994.

#### Niveaux de formation :

Niveau II et I : préparation d'un diplôme de niveau bac+3 (licence, DCG), de bac+4 (maîtrise) ou de bac+5 (MASTER, DSCG).

Niveau III : préparation d'un diplôme bac+2, type BTS ou DUT.

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat.

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel (CAP, BEP).

#### Pour en savoir plus

- « Tableaux statistiques », TS n° 139 ; *Rectorat, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.*
- « Note d'information », NI n° 191 ; *Rectorat, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.*
- « L'académie/statistiques et indicateurs de pilotage » - [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

### Répartition des apprentis par niveau de formation en 2009-2010

en nombre

	Agriculture		CCI et Chambre des Métiers		Total 2009		Effectifs 2008
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
<b>Niveau II et I</b> .....	-	-	<b>75</b>	<b>2,3</b>	<b>75</b>	<b>2,0</b>	<b>55</b>
DSCG <sup>1</sup> .....	-	-	12	0,4	12	0,3	8
DCG <sup>1</sup> .....	-	-	63	1,9	63	1,7	47
<b>Niveau III</b> .....	-	-	<b>294</b>	<b>8,9</b>	<b>294</b>	<b>8,1</b>	<b>256</b>
BTS .....	-	-	255	7,7	255	7,0	217
BTMS .....	-	-	7	0,2	7	0,2	0
Autres TH3 <sup>2</sup> .....	-	-	32	1,0	32	0,9	39
<b>Niveau IV</b> .....	<b>59</b>	<b>18,1</b>	<b>836</b>	<b>25,3</b>	<b>895</b>	<b>24,6</b>	<b>868</b>
Bac PRO .....	20	6,1	349	10,6	369	10,2	314
BP .....	39	12,0	446	13,5	485	13,4	518
BTM <sup>3</sup> .....	-	-	18	0,5	18	0,5	19
Autre TH4 <sup>2</sup> .....	-	-	23	0,7	23	0,6	17
<b>Niveau V</b> .....	<b>267</b>	<b>81,9</b>	<b>2 100</b>	<b>63,5</b>	<b>2 367</b>	<b>65,2</b>	<b>2 693</b>
BP Niveau .....	62	19,0	-	-	62	1,7	45
BEP .....	28	8,6	196	5,9	224	6,2	441
CAP .....	177	54,3	1 855	56,1	2 032	56,0	2 184
MC .....	-	-	49	1,5	49	1,3	23
<b>Total tous niveaux</b>	<b>326</b>	<b>100,0</b>	<b>3 305</b>	<b>100,0</b>	<b>3 631</b>	<b>100,0</b>	<b>3 872</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

1. Diplôme (supérieur) de comptabilité et de gestion (ex DPECF, DECF). 2. Autres titres homologués.  
3. Brevet technique des métiers.

### Formation des apprentis par domaine de spécialité

en nombre

Spécialité	Nombre d'apprentis			2009-2010 en %
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
20 - Spécialités pluri-technologiques .....	24	27	26	0,7
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts .....	313	305	286	7,9
22 - Transformations .....	621	635	633	17,4
23 - Génie civil, construction, bois .....	1 015	961	765	21,1
24 - Matériaux souples .....	1	1	5	n.s
25 - Mécanique, électricité, électronique .....	671	621	600	16,5
<b>Sous-total production</b> .....	<b>2 645</b>	<b>2 550</b>	<b>2 315</b>	<b>63,7</b>
31 - Échanges et gestion .....	685	632	613	16,9
32 - Communication et information .....	171	147	162	4,5
33 - Services aux personnes .....	551	543	541	14,9
<b>Sous-total services</b> .....	<b>1 407</b>	<b>1 322</b>	<b>1 316</b>	<b>36,3</b>
<b>Total toutes spécialités</b> .....	<b>4 052</b>	<b>3 872</b>	<b>3 631</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

### Effectifs des apprentis par sexe et niveau de formation

en nombre

	2008-2009			2009-2010		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Niveau I et II .....	20	30	55	50	25	75
Niveau III .....	137	119	256	175	119	294
Niveau IV .....	338	530	868	357	538	895
Niveau V .....	492	2 201	2 693	450	1 917	2 367
<b>Total</b> .....	<b>992</b>	<b>2 880</b>	<b>3 872</b>	<b>1 032</b>	<b>2 599</b>	<b>3 631</b>

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, service des statistiques et des indicateurs de pilotage.

## 9.1.1 Résultats économiques

Le produit intérieur brut (PIB) de La Réunion est resté stable en 2010 (-0,2%) en monnaie constante, après une année 2009 marquée par la crise. Il s'établit à 14,9 milliards d'euros. En valeur, le PIB a augmenté de 2,3% mais les hausses de prix des composantes du PIB ont été plus importantes (+2,5%) : les prix à la consommation ont crû de 1,5% en moyenne annuelle et ceux des importations de 3,7%.

Sur l'année, le revenu disponible des ménages augmente de 3,5%, sous l'effet conjugué de hausses de salaires (+2,6%) et de prestations sociales versées (+6,7%). La consommation des ménages augmente de ce fait de 3,3% en valeur et de 1,6% hors inflation. Elle contribue pour +1 point à l'accroissement du PIB.

Les importations se sont légèrement redressées en valeur, mais elles ont subi une augmentation importante des prix. Ainsi, elles sont en retrait de 1,1% en volume. La demande extérieure n'a pas non plus permis de soutenir l'activité : elle contribue pour +0,1 point à la croissance du PIB. Bien que les exportations augmentent de 6,2% en volume, les dépenses des touristes reculent de 4,2% à prix constants.

Cette année encore, l'investissement est estimé en baisse de 8,1% hors inflation et hors avions lourds, après -13,4% en 2009. Les importations de biens d'équipement notamment, hors avions lourds, diminuent de 4,1%. En ce qui concerne le logement, les statistiques disponibles sont en forte baisse : les branchements électriques suivis par le Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité (Consuel) chutent de 32% pour les logements neufs. Ils augmentent néanmoins de 20% pour la rénovation de logements anciens. Dans les travaux publics, la fin des grands

chantiers n'a pas trouvé de relais à la hauteur.

Les budgets primitifs des administrations locales et les comptes de l'État sont ainsi en retrait de 11% sur les projets d'investissement 2010.

Sous l'effet combiné de la stagnation du PIB en volume et de la croissance démographique, le PIB moyen par habitant baisse de 1,7% à prix constants (+0,7% en valeur). Il s'élève en 2010 à 17 700 euros, ce qui correspond à 60% du PIB par habitant national. ■

### Définitions

**Le produit intérieur brut (PIB) :** c'est un agrégat qui représente le résultat final de l'activité de production des unités productives résidentes.

**La contribution à la croissance d'une composante du PIB :** c'est le rapport entre l'accroissement de cette composante entre deux années consécutives et le PIB de la première année. Ces contributions mesurent les effets sur le PIB, « toutes choses égales par ailleurs », de l'évolution de chacune de ses composantes. Leur somme est égale à la hausse totale du PIB.

**Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité (Consuel) :** association reconnue d'utilité publique chargée du visa d'attestations de conformité des installations électriques des habitations neuves ou entièrement rénovées après leur éventuel contrôle.

### Pour en savoir plus

- « L'activité peine à redémarrer », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.
- « La Réunion durement touchée », *Économie de La Réunion Hors série* n° 9, juillet 2010.

## Produit intérieur brut - évolution et contributions à prix courants

en millions d'euros

Optique des ressources	2005	2006	2007	Évolution 07/06 en %
<b>Produit intérieur brut</b> .....	<b>12 061</b>	<b>12 951</b>	<b>13 969</b>	<b>7,9</b>
Valeur ajoutée des secteurs marchands .....	7 215	7 915	8 547	8,0
Valeur ajoutée des secteurs non marchands (dit " PIB non marchand ") .....	4 136	4 327	4 649	7,4
(Impôts - Subventions) sur produits .....	1 104	1 142	1 235	8,1
Services d'intermédiation financière .....	- 394	- 433	- 462	6,7
Optique des emplois	2005	2006	2007	Contribution en %
<b>Consommation finale</b> .....	<b>12 782</b>	<b>13 392</b>	<b>13 931</b>	<b>4,2</b>
Dépenses émanant des ménages .....	7 807	8 235	8 667	3,3
Dépenses émanant des APU et ISBLSM <sup>1</sup> .....	4 975	5 156	5 264	0,8
<b>Formation brute de capital fixe</b> .....	<b>2 708</b>	<b>3 183</b>	<b>3 524</b>	<b>2,6</b>
<b>Exportations</b> <sup>2</sup> .....	<b>621</b>	<b>525</b>	<b>662</b>	<b>1,1</b>
<b>Importations</b> .....	<b>3 852</b>	<b>4 085</b>	<b>4 203</b>	<b>- 0,9</b>

Source : Insee, comptes économiques régionaux (comptes définitifs base 95).

1. Administrations publiques (APU), Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

2. Les exportations comprennent les dépenses de consommation finale réalisées sur le territoire par des non-résidents. En contrepartie, la dépense de consommation finale exclut ces dépenses.

## Produit intérieur brut par habitant à prix courants

en euros

	2005	2006	2007	Évolution 07/06 en %
<b>PIB par habitant La Réunion</b> <sup>1</sup> .....	<b>15 513</b>	<b>16 434</b>	<b>17 466</b>	<b>6,3</b>

Source : Insee, comptes économiques régionaux (comptes définitifs base 95).

1. Résidents réunionnais au 1<sup>er</sup> juillet de l'année considérée.

## Estimation des évolutions récentes à prix courants

en milliards d'euros

	2010	Évolution 2010 en %	
		En valeur	En volume
<b>Produit Intérieur Brut</b> .....	<b>14,90</b>	<b>2,3</b>	<b>- 0,2</b>
Consommation finale des ménages .....	9,59	3,3	1,6
Consommation finale des administrations publiques .....	5,72	1,5	0,3
Investissement .....	3,15	-12,3	- 13,4
Importations .....	4,26	2,5	- 1,1
Exportations <sup>1</sup> .....	0,58	3,6	6,2
<b>PIB par habitant</b> .....	<b>17 700 €</b>	<b>0,7</b>	<b>- 1,7</b>

Source : Ceram, comptes rapides (base 95).

1. Les exportations comprennent les dépenses de consommation finale réalisées sur le territoire par des non-résidents. En contrepartie, la dépense de consommation finale exclut ces dépenses.

## 9.1.2 Valeur ajoutée par secteur d'activité

Chaque année depuis 10 ans, la valeur ajoutée (VA) dégagée par l'économie réunionnaise s'est accrue au minimum de 5 % par an. La richesse créée à La Réunion a poursuivi sa croissance à un rythme soutenu en 2007. La VA a ainsi progressé de + 7,8 % en valeur, comme en 2006.

L'année 2007 se caractérise par de bons résultats dans la plupart des grands secteurs économiques.

Néanmoins le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche a rencontré des difficultés (- 13,6 % de la VA), mais ce secteur est traditionnellement soumis à une grande variabilité.

La VA des industries agroalimentaires a également diminué (- 6,7 %) et la croissance du commerce a fortement ralenti (+ 1,4 %) après plusieurs années à un rythme supérieur à + 5 %.

À l'inverse, l'activité dans la construction reste très dynamique en 2007 (+ 14,0 %), avec la poursuite des grands chantiers. Depuis 2004, la VA de ce secteur croît de plus de 15 % par an (+ 30 % en 2006). Parallèlement au dynamisme de l'activité dans la construction, la valeur ajoutée de l'industrie progresse également fortement, de 15,2 % en 2007. ■

### Définitions

**La valeur ajoutée (VA) :** solde du compte de production. La VA est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire (valeur des biens et services utilisés pour assurer cette production).

**L'excédent brut d'exploitation (EBE) :** c'est le solde du compte d'exploitation pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des impôts nets des subventions sur les produits.

**Le taux de marge :** c'est le ratio qui rapporte l'excédent brut d'exploitation ou le revenu mixte à la valeur ajoutée.

**Le revenu mixte :** c'est le solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

### Pour en savoir plus

- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Valeur ajoutée par secteur d'activité

en millions d'euros

Secteur d'activité	2005	2006	2007	Structure en %	Évolution en %
Agriculture, sylviculture et pêche .....	202	205	177	1,7	-13,6
Industrie agroalimentaire .....	245	264	246	2,2	- 6,7
Autres industries, énergie et eau .....	544	583	671	4,8	15,2
Bâtiment et travaux publics .....	860	1 118	1 274	9,1	14,0
Commerce .....	1 098	1 165	1 182	9,5	1,4
Transports et télécommunications .....	720	739	820	6,0	11,1
Activités financières .....	643	657	704	5,4	7,3
Autres services marchands <sup>1</sup> .....	2 903	3 185	3 472	26,0	9,0
Éducation, santé et action sociale .....	2 758	2 906	3 128	23,7	7,7
Services d'administration publique .....	1 377	1 421	1 521	11,6	7,0
<b>VA totale avant correction Sifim<sup>2</sup> .....</b>	<b>11 350</b>	<b>12 242</b>	<b>13 196</b>	<b>100,0</b>	<b>7,8</b>
Correction pour Sifim <sup>2</sup> .....	- 394	- 433	- 462	n.s	6,7
<b>Valeur ajoutée brute .....</b>	<b>10 957</b>	<b>11 809</b>	<b>12 734</b>	<b>n.s</b>	<b>7,8</b>

Source : Insee, comptes économiques régionaux (comptes définitifs base 95).

1. Y compris hôtels - restaurants.

2. Sifim : services d'intermédiation financière indirectement mesurés. Doivent être retranchés du total de la valeur ajoutée des branches afin d'éviter un double compte.

## Production et partage de la valeur ajoutée - année 2007

en millions d'euros

Secteur d'activité	Production	Valeur ajoutée (VA)	VA/production en %	EBE/VA en %	Rémunération des salariés/VA en % <sup>1</sup>
Agriculture, sylviculture et pêche .....	344	177	51,6	83,8	26,6
Industrie agroalimentaire .....	1 023	246	24,0	35,1	67,7
Autres industries, énergie et eau .....	1 698	671	39,5	41,8	54,5
Bâtiment et travaux publics .....	2 817	1 271	45,2	56,2	44,8
Commerce .....	2 421	1 182	48,8	21,1	75,2
Transports et télécommunications .....	1 750	820	46,9	48,4	53,4
Activités financières .....	1 030	704	68,4	67,5	30,7
Autres services marchands <sup>2</sup> .....	5 076	3 472	68,4	71,2	29,1
Éducation, santé et action sociale .....	3 769	3 128	83,0	28,2	70,5
Services d'administration publique .....	2 146	1 521	70,9	10,2	87,6
<b>Ensemble .....</b>	<b>22 074</b>	<b>13 196</b>	<b>59,8</b>	<b>40,9</b>	<b>54,9</b>

Source : Insee, comptes économiques régionaux (comptes définitifs base 95).

1. Il s'agit uniquement des rémunérations des salariés. En particulier, la rémunération des entrepreneurs individuels est contenue dans leur revenu mixte (le solde de leur compte d'exploitation).

2. Y compris hôtels - restaurants.

9.1.3 Évolution des prix

À La Réunion, les prix à la consommation des biens et services ont augmenté en moyenne annuelle de 1,5 % entre 2009 et 2010, après + 0,5 % l'année précédente. Deux postes de dépenses, les services et l'énergie, expliquent à eux seuls 80 % de l'augmentation des prix.

Les dépenses de services correspondent en moyenne à 41 % du budget des Réunionnais. C'est le poste le plus important. Si l'on excepte les services de santé dont les prix sont restés stables (+ 0,1 %), les autres postes de services augmentent. Ces augmentations sont d'ampleur comparable pour le poste transports et communications et le poste loyers et services rattachés (2,9 % et 2,4 %). Ils pèsent chacun pour environ 10 % dans le budget des ménages. La hausse des prix est plus modérée pour les autres services (+ 1,4 %), auxquels appartiennent notamment les assurances. Ce poste concentre néanmoins près de 20 % des dépenses des ménages.

Les achats énergétiques (principalement les produits pétroliers) pèsent plus modestement dans le budget, de l'ordre de 8 %. Mais la hausse des prix de l'énergie a été conséquente, de 7,1 % en un an. Cette hausse est consécutive à l'importante baisse de 10,5 % en 2009 (- 14,4 % pour les seuls produits pétroliers).

En 2010, l'inflation à La Réunion est identique à celle de la France, et s'élève à 1,5 %. Sur les 13 dernières années, l'inflation à La Réunion a généralement été plus forte, à l'exception de quatre années (2003, 2004, 2007 et 2010).

Définitions

**Indice des prix :** l'instrument conjoncturel de mesure de la hausse des prix de détail est l'indice moyen des prix à la consommation. Il est calculé à partir de 6 000 relevés de prix réalisés chaque mois dans l'agglomération de Saint-Denis.

L'indice temporel élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs prises par une même grandeur simple et mesurée à deux périodes distinctes : la période actuelle, par exemple, qui figurera au numérateur et la période de base qui figurera au dénominateur.

Un indice synthétique est une moyenne pondérée d'indices élémentaires.

**Pondération :** dans un indice synthétique de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste dans la dépense totale de la population de référence.

**Évolution annuelle en glissement :** évolution calculée entre l'indice de décembre de l'année n considérée et l'indice de décembre de l'année n-1. Plus généralement, évolution d'un mois m par rapport au mois m-12.

**Évolution annuelle en moyenne :** moyenne des 12 indices mensuels de l'année n considérée par rapport à la moyenne des 12 indices mensuels de l'année n-1. Elle fait intervenir dans son calcul non seulement les mois de l'année observée mais aussi les 12 mois de l'année précédente.

Pour en savoir plus

- « L'indice mensuel des prix à la consommation », Informations Rapides Réunion, <http://www.insee.fr/reunion>
- « Comparaison spatiale des prix », Économie de La Réunion n° 137, décembre 2010.

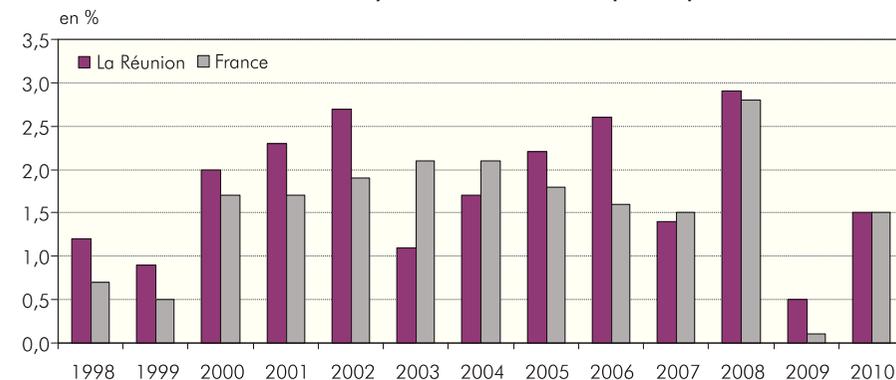
Indice des prix à la consommation : ventilation par groupe de produits

Base 100 en 1998

Regroupements	Pondération 2010	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2010	Variation annuelle (%)	
							En glissement	En moyenne
<b>Alimentation</b> .....	<b>1 753</b>	<b>110,8</b>	<b>114,5</b>	<b>122,5</b>	<b>123,8</b>	<b>124,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>
Produits frais .....	189	100,6	102,2	97,5	104,8	95,5	- 8,8	- 3,7
Alimentation hors produits frais...	1 564	113,3	117,3	127,6	127,8	129,5	1,3	1,4
<b>Tabac</b> .....	<b>122</b>	<b>300,3</b>	<b>308,8</b>	<b>310,8</b>	<b>326,7</b>	<b>342,9</b>	<b>4,9</b>	<b>5,3</b>
<b>Produits manufacturés</b> .....	<b>3 231</b>	<b>107,0</b>	<b>107,8</b>	<b>108,8</b>	<b>108,9</b>	<b>109,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>
Habilleme nt et chaussures .....	698	108,2	107,2	107,5	108,4	108,3	- 0,1	0,0
Produits de santé .....	109	97,9	96,5	95,9	94,1	93,0	- 1,2	- 1,7
Autres produits manufacturés ....	2 424	107,4	109,2	110,7	110,6	111,9	1,2	0,4
<b>Énergie</b> .....	<b>782</b>	<b>138,5</b>	<b>136,3</b>	<b>139,2</b>	<b>128,6</b>	<b>142,0</b>	<b>10,4</b>	<b>7,1</b>
Produits pétroliers .....	523	155,7	151,6	155,3	138,4	156,4	13,0	9,1
<b>Services</b> .....	<b>4 112</b>	<b>122,3</b>	<b>123,6</b>	<b>126,6</b>	<b>128,2</b>	<b>131,4</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>
Loyers et services rattachés .....	1 103	125,1	128,8	131,7	135,0	138,9	2,9	2,4
Services de santé .....	172	121,4	123,3	123,8	124,5	124,7	0,2	0,1
Transports et communications ...	991	131,6	136,0	142,6	145,7	148,9	2,2	2,9
Autres services .....	1 946	118,6	117,9	120,6	120,9	124,1	2,6	1,4
<b>Alimentation et tabac</b> .....	<b>1 875</b>	<b>119,2</b>	<b>123,0</b>	<b>130,9</b>	<b>132,8</b>	<b>133,4</b>	<b>0,5</b>	<b>1,1</b>
<b>Produits manufacturés et énergie</b>	<b>4 013</b>	<b>112,7</b>	<b>113,0</b>	<b>114,3</b>	<b>112,6</b>	<b>115,6</b>	<b>2,7</b>	<b>1,6</b>
<b>Produits manufacturés hors habillement et chaussures</b> .....	<b>2 533</b>	<b>106,5</b>	<b>107,9</b>	<b>109,2</b>	<b>109,0</b>	<b>110,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble hors produits frais</b> ....	<b>9 787</b>	<b>118,7</b>	<b>120,2</b>	<b>123,9</b>	<b>124,0</b>	<b>126,9</b>	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>
<b>Ensemble hors énergie</b> .....	<b>9 218</b>	<b>116,3</b>	<b>118,0</b>	<b>121,4</b>	<b>122,5</b>	<b>124,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble hors tabac</b> .....	<b>9 878</b>	<b>115,7</b>	<b>117,1</b>	<b>120,5</b>	<b>120,7</b>	<b>123,3</b>	<b>2,2</b>	<b>1,4</b>
<b>Ensemble</b> .....	<b>10 000</b>	<b>117,9</b>	<b>119,3</b>	<b>122,7</b>	<b>123,0</b>	<b>125,7</b>	<b>2,2</b>	<b>1,5</b>

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

Évolution annuelle moyenne de l'indice des prix depuis 1998



Source : Insee, indices des prix à la consommation.

## 9.1.4 Comparaison spatiale des prix

L'écart de prix global à La Réunion, en se basant sur la structure de consommation métropolitaine, s'élève à + 12,4 % en 2010. En 1992, cet écart était de + 15,6 %. À cette date, l'écart de prix à La Réunion était le plus élevé des DOM derrière la Guyane. Aujourd'hui, les prix à La Réunion sont moins élevés que dans tous les autres DOM. L'écart en Guyane reste le plus important (+ 19,6 %), suivi par la Martinique (+ 16,9 %) et la Guadeloupe (+ 14,8 %).

Sur les vingt dernières années néanmoins, les écarts de prix des différents biens et services ont évolué différemment à La Réunion. Certains ont en effet diminué, d'autres ont augmenté. Notamment les produits alimentaires, qui constituent l'un des premiers postes de dépenses des Réunionnais (15 % de leur budget). L'écart de prix observé sur ces produits est le plus important, et ils ont augmenté plus vite qu'en France métropolitaine. L'écart, qui était de + 30 % en 1992, s'élève aujourd'hui à + 36,6 %. Pour les boissons alcoolisées et le tabac, les prix sont supérieurs de 26 % à La Réunion. La santé et les communications (internet, téléphonie...) sont aussi nettement plus chères sur l'île.

En revanche, les écarts de prix sont moins importants sur certains postes comme les transports, les loisirs et la culture. D'autres prix sont également moins élevés qu'en France métropolitaine, par exemple dans l'hôtellerie (- 6,1 %) et pour les consommations liées au logement (- 2,4 %).

Selon la structure de consommation réunionnaise, l'écart de prix entre La Réunion et la France métropolitaine est très faible (- 0,4 %).

Quatre postes de consommation ont des prix plus élevés en France métropolitaine : le logement, l'eau et l'énergie ; les loisirs et la culture ; l'habillement et les chaussures et enfin l'hôtellerie-restauration.

Les prix des autres postes sont moins élevés, notamment les boissons alcoolisées et le tabac mais aussi les produits alimentaires (- 10,6 %). Un Réunionnais qui conserverait ses habitudes alimentaires en France métropolitaine paierait donc moins cher ses produits habituels. ■

### Définitions

**Enquête de comparaison spatiale des prix :** elle a été réalisée en mars 2010 en France métropolitaine et dans les quatre DOM. La dernière comparaison datait de 1992. La comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés par les ménages. Toutefois certains produits peu ou pas consommés outre-mer ne sont pas pris en compte : le fioul domestique, le gaz de ville et les transports ferroviaires. 6 500 relevés de prix ont été effectués sur le sol réunionnais.

### Pour en savoir plus

- « Comparaison spatiale de prix - un écart important sur l'alimentaire », *Économie de La Réunion* n° 137, décembre 2010.
- « Comparaison des prix entre les DOM et la Métropole en 2010 », *Insee Première* n° 1304, juillet 2010.
- « Comparaison des prix entre les DOM et la Métropole », *Insee Première* n° 251, mars 1993.

## Écart de niveau de prix entre la France métropolitaine et La Réunion en 2010

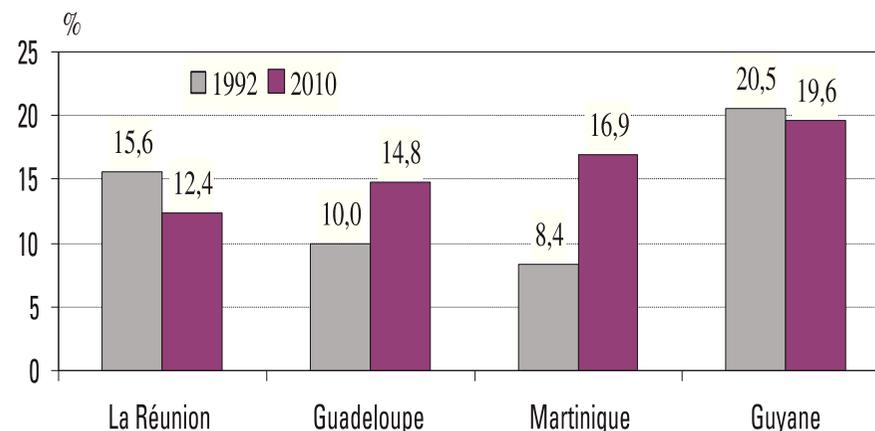
en %

	DOM / France métropolitaine (panier métropolitain)				France métropolitaine/ La Réunion (panier réunionnais)
	La Réunion	Martinique	Guadeloupe	Guyane	
Produits alimentaires .....	36,6	44,6	33,8	49,0	-10,6
Alcool, tabac .....	26,3	36,1	16,0	13,8	-19,0
Habillement et chaussures .....	- 0,1	7,1	2,9	- 0,3	6,1
Logement, eau, énergie .....	- 2,4	7,0	- 2,8	14,4	14,4
Meubles, électroménager, entretien	13,6	8,0	8,2	18,8	- 4,1
Santé .....	15,2	15,8	16,2	19,5	- 7,9
Transports .....	7,5	- 3,6	4,9	9,8	- 0,4
Communication .....	19,3	16,2	17,1	10,6	- 9,4
Loisirs et culture .....	4,7	10,1	14,8	17,7	9,8
Restaurants et hôtels .....	- 6,1	6,7	0,2	4,9	5,3
Autres biens et services .....	16,6	34,8	36,3	23,7	- 8,9
<b>Total .....</b>	<b>12,4</b>	<b>16,9</b>	<b>14,8</b>	<b>19,6</b>	<b>- 0,4</b>

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale des prix de 2010.

Champ : Consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires.

## Écart de niveau de prix entre La France métropolitaine et les DOM en 1992 et 2010 (panier métropolitain, ensemble y compris loyers)



Sources : Insee, enquêtes de comparaison spatiale de prix.

### 9.2.1 Budgets régional et départemental

Le budget primitif 2009 de la Région s'inscrit dans la continuité des précédents. Il est en baisse pour la 2<sup>e</sup> année consécutive (- 10 %), et s'élève à 750 millions d'euros (912 euros par habitant). La collectivité maintient un haut niveau d'investissement (politique des grands chantiers) avec cependant un ralentissement des demandes d'aides à l'investissement.

Les recettes de fonctionnement représentent 60 % des recettes totales, constituées des recettes fiscales (39 %) et des dotations de l'État (21 %). La part des recettes d'investissement (40 %) chute de 10 points en un an. La baisse de l'emprunt (- 50 %) diminue en effet le montant des recettes d'investissement (- 28 %).

Les dépenses de fonctionnement comptent pour 38 % dans le budget dépenses. Elles sont composées principalement des transferts versés (58 % des frais de fonctionnement) et de frais de personnels (22 %). Les charges de personnel ont presque doublé en 2009 avec le transfert des personnels techniciens, ouvriers et de services (TOS) des lycées. Par ailleurs, l'investissement représente 62 % des dépenses totales. Le montant de l'investissement est en baisse de 18 %, suite à la livraison de la route des Tamarins mi-2009.

En 2009, le budget du Département se construit autour de deux axes : le social et le développement durable. Trois domaines sont privilégiés : la petite enfance et l'éducation, le logement social et l'insertion. Le budget primitif du Département s'élève à 1,4 milliard d'euros (+ 2,8 %), soit 1 700 euros par habitant.

Les recettes de fonctionnement sont en hausses de 11 %. Les recettes fiscales représentent 52 % des recettes, les dotations de l'État 38 % et l'investissement 10 %. Ce dernier poste est en recul de 39 %, suite à la diminution drastique du recours à l'emprunt (- 70 %).

Le montant des dépenses de fonctionnement augmente de 9 %, pour atteindre 1,16 milliard d'euros. Les transferts constituent les trois quarts des dépenses de fonctionnement et s'élèvent à 886 millions, dont 848 millions d'euros au titre de l'action sociale. L'aide sociale représente 1 031 euros par habitant, en augmentation de 6,8 %, suite au contexte économique difficile de l'année 2009. Par ailleurs, les dépenses d'investissement baissent pour la deuxième année consécutive (- 19 %). ■

#### Définitions

**Le budget :** c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Il est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

Les dépenses de fonctionnement regroupent les achats de fournitures et services, les frais de personnels et les allocations et subventions diverses. Les recettes de fonctionnement comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des Domaines et les produits financiers.

**Le compte administratif :** il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution.

#### Pour en savoir plus

- « [www.dgcl.interieur.gouv.fr](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr) »

### Comptes administratifs<sup>1</sup> et budgets primitifs de la Région

en millions d'euros

	Comptes administratifs		Budgets primitifs	
	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales .....</b>	<b>558</b>	<b>822</b>	<b>835</b>	<b>750</b>
<b>Fonctionnement dont .....</b>	<b>418</b>	<b>405</b>	<b>421</b>	<b>453</b>
recettes fiscales .....	234	275	279	293
dotations de l'État .....	151	128	141	159
<b>Investissement dont .....</b>	<b>140</b>	<b>416</b>	<b>415</b>	<b>298</b>
subventions et participations .....	139	116	150	165
emprunts .....	nd	300	265	133
<b>Dépenses totales .....</b>	<b>716</b>	<b>797</b>	<b>835</b>	<b>750</b>
<b>Fonctionnement dont.....</b>	<b>196</b>	<b>247</b>	<b>265</b>	<b>284</b>
frais de personnel .....	25	29	34	62
transferts versés .....	145	181	170	164
<b>Investissement .....</b>	<b>520</b>	<b>550</b>	<b>571</b>	<b>466</b>
équipement brut .....	398	448	461	334
subventions d'équipement .....	81	94	89	101
remboursements de dette .....	38	7	17	28

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL).

1. Hors réaménagement de dette.

### Comptes administratifs<sup>1</sup> et budgets primitifs du Département

en millions d'euros

	Comptes administratifs		Budgets primitifs	
	2006	2007	2008	2009
<b>Recettes totales .....</b>	<b>1 236</b>	<b>1 375</b>	<b>1361</b>	<b>1 399</b>
<b>Fonctionnement dont.....</b>	<b>1 076</b>	<b>1 196</b>	<b>1 144</b>	<b>1 266</b>
recettes fiscales .....	615	640	657	728
dotations de l'État .....	444	477	473	524
<b>Investissement dont.....</b>	<b>160</b>	<b>180</b>	<b>217</b>	<b>134</b>
subventions et participations .....	74	87	88	94
emprunts .....	80	81	128	39
<b>Dépenses totales .....</b>	<b>1 283</b>	<b>1 380</b>	<b>1 361</b>	<b>1 399</b>
<b>Fonctionnement dont.....</b>	<b>991</b>	<b>1 027</b>	<b>1 064</b>	<b>1 158</b>
frais de personnel .....	153	168	171	210
transferts versés .....	786	808	834	886
<b>Investissement dont .....</b>	<b>292</b>	<b>352</b>	<b>298</b>	<b>241</b>
équipement brut .....	141	158	147	108
subventions d'équipement .....	104	95	87	80
remboursements de dette .....	42	53	62	52
<b>Dette en capital au 1<sup>er</sup> janvier .....</b>	<b>432</b>	<b>470</b>	<b>546</b>	<b>547</b>

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL), Conseil général (budgets primitifs).

1. Hors réaménagement de dette.

### 9.2.2 Fiscalité locale

En 2008 à La Réunion, le produit des quatre taxes directes locales est de 459,2 millions d'euros (+ 6,6 % en un an). Dans l'ensemble des départements d'outre-mer, l'augmentation a été moins importante (+ 4,7 %). La taxe professionnelle et la taxe foncière sur les propriétés bâties constituent 77 % du produit de la fiscalité locale. A contrario, le poids de la taxe sur les propriétés non bâties est limité (0,8 % des recettes).

Le produit de la fiscalité locale abonde les budgets communaux et les regroupements de communes pour un montant de 341,2 millions d'euros, le budget du Département (84,4 millions), et celui de la Région (28,8 millions).

La hausse des impôts locaux réunionnais est assez homogène, y compris entre les communes et le Département. La taxe d'habitation progresse de 7,9 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties de 6,8 % et la taxe professionnelle de 5,8 %.

En revanche, dans l'ensemble des départements d'outre-mer, cette hausse est plus modérée. Particulièrement en ce qui concerne les taxes collectées par les Départements.

En 2009, l'octroi de mer participe au budget des communes à hauteur de 256 millions d'euros, en hausse de 1,7 % par rapport à 2008. Néanmoins le montant encaissé par les communes est resté inférieur au total prévisionnel garanti de 2009 (258 millions d'euros). Il n'y a donc pas de solde pour une répartition au titre du Fond régional pour le développement et l'emploi (FRDE). L'octroi de mer régional contribue pour un montant de 73 millions d'euros au budget de la Région (+ 3,8 %).

#### Définitions

**La fiscalité locale directe** : les impôts directs émis par voie de rôle au profit des collectivités locales sont issus des quatre grandes taxes locales :

- taxe d'habitation (TH) : taxe levée sur les locaux à usage d'habitation ;
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : taxe due sur toutes les propriétés bâties qui présentent le caractère de véritable construction et qui sont fixées au sol à demeure ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : taxe due sur les terres, prés, vergers, carrières, étangs ;
- taxe professionnelle : taxe due par toute personne physique ou morale qui exerce à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

**L'octroi de mer** : taxe applicable à la plupart des produits importés à La Réunion. Elle est principalement reversée au budget des communes. Une partie, le fonds régional pour le développement et l'emploi, alimente le budget de la Région. S'y ajoute le droit additionnel à l'octroi de mer.

#### Pour en savoir plus

- « *Annuaire statistique* », Direction générale des finances publiques (DGFIP).
- Site internet de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (rubrique statistiques).

### Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales

en millions d'euros

	La Réunion			Ensemble des DOM		
	2007	2008	Variation en %	2007	2008	Variation en %
<b>Taxe d'habitation dont.....</b>	<b>94,6</b>	<b>102,1</b>	<b>7,9</b>	<b>227,4</b>	<b>242,1</b>	<b>6,5</b>
Communes et regroupements .....	75,7	81,4	7,6	154,3	165,0	7,0
Département .....	18,2	19,5	7,4	71,5	75,1	5,0
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties dont .....</b>	<b>163,4</b>	<b>174,5</b>	<b>6,8</b>	<b>431,1</b>	<b>445,5</b>	<b>3,4</b>
Communes et regroupements ... ..	121,4	129,4	6,6	264,8	275,4	4,0
Département .....	28,9	30,7	6,3	129,0	131,2	1,7
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties dont .....</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>1,4</b>	<b>11,1</b>	<b>11,0</b>	<b>- 0,5</b>
Communes et regroupements .....	3,4	3,4	1,3	9,9	9,9	- 0,4
Département .....	0,3	0,3	0,8	1,0	0,9	- 1,8
<b>Taxe professionnelle dont.....</b>	<b>169,0</b>	<b>178,9</b>	<b>5,8</b>	<b>383,6</b>	<b>403,6</b>	<b>5,2</b>
Communes et regroupements .....	120,5	127,0	5,4	234,8	251,0	6,9
Département .....	31,9	33,8	6,0	110,1	112,2	1,9
<b>Total .....</b>	<b>430,7</b>	<b>459,2</b>	<b>6,6</b>	<b>1 053,2</b>	<b>1 102,3</b>	<b>4,7</b>

Sources : Service d'enquêtes statistiques et de documentation (SESDO), Direction générale des finances publiques (DGFIP), Direction régionale des douanes et droits indirects de La Réunion (DRDDIR).

### Octroi de mer

en milliers d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Octroi de mer</b>						
Versé au titre des communes .....	215 072	224 320	233 405	242 858	251 601	255 848
Versé au titre du FRDE <sup>1</sup> .....	29 006	30 329	36 262	39 124	43 713	nd
<b>Octroi de mer régional .....</b>	<b>37 360</b>	<b>58 352</b>	<b>63 596</b>	<b>66 378</b>	<b>70 680</b>	<b>73 359</b>

Sources : Service d'enquêtes statistiques et de documentation (SESDO), Direction générale des finances publiques (DGFIP), Direction régionale des douanes et droits indirects de La Réunion (DRDDIR).

1. Fonds régional pour le développement et l'emploi.

## 9.3.1 Commerce extérieur de marchandises

Les exportations et les importations de marchandises en valeur sont réparties à la hausse en 2010 à La Réunion. Les exportations progressent fortement de 12,3 %, et atteignent ainsi un niveau record. Les importations progressent plus modestement de 2,1 %, et ne retrouvent pas le niveau de 2008. En 2009, les exportations avaient reculé de 3,5 % et les importations de 7,5 %. Sur l'année, le déficit commercial de La Réunion augmente de 1,5 %. Le taux de couverture des importations par les exportations (5,9 %) est pratiquement stable en 2010.

Les plus fortes progressions à l'importation concernent les équipements électriques (+ 41 %) et les produits de la cokéfaction et du raffinage (+ 35 %), dopés par l'envolée des prix des carburants. Les produits informatiques, électroniques et optiques sont en baisse de 8 %, après avoir fortement augmenté ces dernières années. Cette baisse est surtout le fait des importations destinées aux professionnels. En effet, les produits électroniques grand public et les ordinateurs et périphériques demeurent bien orientés (respectivement + 25 % et + 10 %).

La reprise de la demande des ménages est confirmée par la bonne tenue des importations de textile et d'habillement (+ 13 %) et des appareils ménagers (+ 11 %). Par contre, les importations de matériel de transport ont fortement chuté (- 35 %). Cette chute est essentiellement due à la commande exceptionnelle de deux avions lourds en 2009. De surcroît, les importations de bateaux chutent également (- 87 %), ainsi que celles de véhicules automobiles (- 10 %).

Le rebond des exportations (+ 21 millions d'euros) s'explique principalement par les produits de l'industrie agroalimentaire. Les exportations de sucre ont ainsi augmenté de 4 % et représentent 29 % de l'ensemble

des exportations réunionnaises. Mais la majeure partie de la hausse résulte de la progression des exportations de légine (+ 24 %), poisson pêché dans les mers australes.

Enfin les exportations de déchets augmentent de près de 50 %.

### Définitions

**Les importations :** elles comprennent l'ensemble des marchandises originaires des pays situés hors du territoire et déclarées pour la mise sur le marché intérieur, que ces marchandises arrivent directement de l'extérieur ou qu'elles soient en transit, dépôt ou transbordement. La valeur des importations est calculée sur la base des factures CAF (coût, assurances, fret).

**Les exportations :** elles regroupent :

- les marchandises directement exportées ;
- les marchandises réexportées après admission temporaire ;
- les marchandises exportées temporairement pour transformation.

La valeur des exportations est établie d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française.

**Changement de nomenclature :** une nouvelle nomenclature d'activités et de produits a été adoptée à partir de 2008. Les chiffres et les tableaux présentés ici ne sont pas directement comparables à ceux des éditions précédentes.

### Pour en savoir plus

- « Le commerce extérieur reprend des couleurs », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.

## Valeur des principales importations par produits

en millions d'euros

Produits importés (en A38)	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture, sylviculture et pêche .....	75	90	93	84	92
Industries extractives .....	30	37	70	61	63
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac .....	560	599	646	643	653
Textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure.....	220	234	226	208	235
Travail du bois, industries du papier et imprimerie .....	142	150	157	131	143
Cokéfaction et raffinage .....	385	364	526	339	459
Produits chimiques .....	195	189	205	196	214
Produits pharmaceutiques .....	240	242	256	256	265
Produits en caoutchouc et en plastique et autres produits minéraux non métalliques .....	225	246	243	204	230
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements....	297	308	310	212	248
Produits informatiques, électroniques et optiques .....	260	281	315	376	346
Équipements électriques .....	182	179	206	184	260
Machines et équipements n.c.a <sup>1</sup> .....	309	320	295	204	228
Matériels de transport .....	507	504	662	812	530
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements .....	199	211	233	202	236
Édition, audiovisuel et diffusion .....	70	63	68	57	63
Autres .....	5	1	2	5	1
<b>Total des importations .....</b>	<b>3 902</b>	<b>4 018</b>	<b>4 514</b>	<b>4 176</b>	<b>4 265</b>

Source : Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur (DNSCE).

1. Non compris ailleurs.

## Valeur des principales exportations par produits

en millions d'euros

Produits exportés	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture, sylviculture et pêche.....	5	7	8	6	5
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac dont .....	159	174	159	156	172
sucre brut et raffiné.....	98	103	82	79	82
Produits chimiques .....	6	6	7	6	6
Produits de la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements .....	5	6	6	5	6
Machines et équipements n.c.a <sup>1</sup> .....	9	11	10	11	10
Matériels de transport .....	18	25	22	25	30
Déchets .....	7	12	17	10	15
Équipements électriques, électroniques et informatiques .....	17	19	17	20	20
Autres .....	12	12	13	11	18
<b>Total des exportations .....</b>	<b>238</b>	<b>271</b>	<b>260</b>	<b>251</b>	<b>281</b>

Source : Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur (DNSCE).

1. Non compris ailleurs.

## 9.3.2 Clients et fournisseurs de marchandises

La France métropolitaine reste le principal partenaire commercial de La Réunion. Les importations en valeur provenant de la France métropolitaine progressent légèrement de 2,2 % en 2010 contre - 10,1 % en 2009. Elles constituent 54 % des importations totales. La hausse des importations provient principalement des équipements électriques, électroniques et informatiques (+ 9 %), des produits chimiques (+ 12 %) et des produits pharmaceutiques (+ 9 %). À l'export, les ventes vers la France métropolitaine diminuent de 18 % contre + 7 % en 2009. Elles totalisent 32 % des exportations réunionnaises contre 43 % en 2009.

Hors France métropolitaine, les importations en valeur progressent de 2 % (après - 4 % en 2009). La valeur des importations en produits pétroliers en provenance de Singapour progresse de 33 % contre - 34 % en 2009. La valeur des importations de la Chine représente 7 % des importations totales et progresse fortement de 23 % (+ 1 % en 2009). Les importations d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et d'autres produits industriels augmentent fortement en provenance d'Italie (+ 12 %), de Chine (+ 27 %) et d'Allemagne (+ 127 %). Les importations de produits énergétiques (charbon, coke) en provenance d'Afrique du Sud s'élèvent à 58 millions d'euros.

Les exportations hors France métropolitaine progressent de 36 % contre - 10 % en 2009. Les ventes de sucre augmentent fortement, de 118 %. L'Espagne demeure le premier marché d'exportation du sucre réunionnais (16,9 millions d'euros), devant le Royaume-Uni (14,5 millions d'euros) et la Roumanie (9,7 millions d'euros). Les déchets (ferreux, cuivre, aluminium ou papier carton) sont exportés vers l'Inde (10 millions d'euros contre 7,7 millions d'euros en 2009). La valeur des poissons congelés à destination du

Japon, des États-Unis et de Hong-Kong s'élève à plus de 26 millions d'euros, soit 55 % des exportations des poissons congelés.

Les importations provenant de la zone Océan Indien (y compris Mayotte) progressent de 3,7 % contre - 2,3 % en 2009. Elles représentent 1,2 % des achats de La Réunion. La valeur des importations en provenance de Madagascar et de Mayotte progresse respectivement de 22 % et 158 %.

La valeur des exportations vers la zone Océan Indien augmente de + 5,5 % contre - 6,5 % en 2009. Elles constituent 19 % des ventes totales à l'extérieur. Les exportations de produits automobiles vers la zone Océan Indien augmentent de + 16 %. La valeur de produits automobiles vers Madagascar et Mayotte représente respectivement 2,8 millions d'euros et 3,5 millions d'euros. Les ventes d'aliments pour animaux vers Madagascar diminuent légèrement (7,9 millions en 2010 contre 8,5 millions en 2009). ■

### Pour en savoir plus

- « Le commerce extérieur reprend des couleurs », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.

## Principaux fournisseurs en 2010

en millions d'euros

Fournisseurs	Total	dont				
		Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	Cokéfaction et raffinage	Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	Matériels de transports	Autres produits industriels
France.....	<b>2 312,8</b>	444,9	6,0	456,7	266,2	1 038,8
Singapour.....	<b>389,8</b>	2,3	385,5	0,2		1,2
Chine.....	<b>287,5</b>	4,1		143,0	1,6	134,1
Allemagne.....	<b>200,6</b>	4,2	0,1	71,0	74,0	48,0
Afrique du sud.....	<b>100,0</b>	5,2	6,2	8,4	2,6	16,8
État-Unis.....	<b>91,5</b>	0,3	ns	9,2	72,7	9,1
Italie.....	<b>89,8</b>	7,4	0,5	29,4	11,5	39,5
Espagne.....	<b>62,0</b>	14,1	0,7	6,9	18,7	20,4
Belgique.....	<b>52,1</b>	18,2	1,9	4,2	1,1	25,4
Thaïlande.....	<b>49,3</b>	16,8	1,1	2,3	3,3	24,0
Pays-Bas.....	<b>45,1</b>	23,3	0,1	3,0	1,7	13,8

Source : Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur (DNSCE).

## Principaux clients en 2010

en millions d'euros

Clients	Total	dont				
		Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	Cokéfaction et raffinage	Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	Matériels de transports	Déchets
France.....	<b>88,9</b>	47,4	8,3	9,7	17,9	1,9
Mayotte.....	<b>26,5</b>	4,1	7,0	11,2	3,5	
Espagne.....	<b>18,0</b>	17,3		0,1		
Madagascar.....	<b>15,1</b>	8,6	2,1	1,5	2,8	
Royaume-Uni.....	<b>14,8</b>	14,6		0,1		
Hong-Kong.....	<b>13,4</b>	12,9	0,2	0,1		0,3
Japon.....	<b>10,5</b>	10,5				
Inde.....	<b>10,1</b>		0,1			10,0
Roumanie.....	<b>9,7</b>	9,7				
États-Unis.....	<b>8,4</b>	8,2		0,2		
Maurice.....	<b>7,4</b>	0,6	3,6	2,4	0,6	

Source : Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur (DNSCE).

## Les 10 plus gros fournisseurs et clients extérieurs (hors France métropolitaine)

en millions d'euros



Source : Direction nationale des statistiques et du commerce extérieur (DNSCE).

## 10.1 Démographie des entreprises

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 41 100 entreprises exercent une activité marchande hors agriculture sur le sol réunionnais, soit 1 950 unités de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2009. En une année, le parc des entreprises a augmenté de 5 %, contre 6,7 % et 3,9 % les deux années précédentes.

Une entreprise sur deux appartient aux services et trois sur dix au commerce. Le nombre d'entreprises augmente en un an de 10,2 % dans l'industrie, de 6,8 % dans les services et de 3,9 % dans le commerce. Particulièrement touchées par la crise, la fin des grands chantiers et les changements en matière de défiscalisation, les entreprises de construction sont moins nombreuses (- 1,8 %).

Avec 8 130 entreprises nouvelles en 2010, après 6 690 en 2009, le nombre de créations d'entreprises est encore en hausse : + 21,6 %. La hausse du nombre de créations est soutenue dans les services (+ 12 %) et plus modérée dans le commerce (+ 1,2 %). Avec près de 1 000 entreprises créées en 2010, la construction se redresse (+ 31 %), après une année difficile en 2009 (- 29 %). Les bons résultats dans l'industrie (+ 154 %) doivent être relativisés, les entreprises créées par les particuliers et les entreprises pour produire de l'énergie photovoltaïque ayant dopé les créations. Dans l'industrie manufacturière, les créations ont progressé de 16,5 % en un an.

Les demandes de création sous le régime de l'auto-entrepreneur représentent en 2010 un tiers des créations d'entreprises contre moins d'un quart en 2009. Ce nouveau régime, mis en place en janvier 2009, explique l'augmentation de la part des personnes physiques dans l'ensemble des créations : 75 % en 2010 contre 68 % en 2008.

Sur l'ensemble des entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2006, six sur dix sont encore en

activité en début d'année 2009. La pérennité des entreprises réunionnaises est inférieure à celle des entreprises françaises (66 %).

Au cours de l'année 2009, les défaillances ont été les plus nombreuses dans le secteur de la construction (200 défaillances) et celui des services (150). ■

### Définitions

**Champ des activités marchandes hors agriculture :** il couvre l'ensemble des unités légales réunissant trois conditions : avoir une réalité économique, c'est-à-dire être exploitant dans Sirene ; exercer une activité marchande et exercer son activité principale dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services.

**Création d'entreprise :** est retenue comme création d'entreprise, les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production ; le cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an ; les reprises par une nouvelle entreprise de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre unité s'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

**Régime de l'auto-entrepreneur :** il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

**Taux de création d'entreprises :** il représente le rapport du nombre de créations sur une période au parc d'entreprises au début de cette période.

**Défaillance d'entreprise :** une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

### Pour en savoir plus

- « En 2010, hausse de créations d'auto entreprises mais aussi de sociétés », *Insee Première* n° 1334, janvier 2011.
- « Démographie des entreprises », *Informations Rapides Réunion*, trimestriel.
- <http://www.insee.fr/reunion> (rubrique conjoncture) pour un historique des variations mensuelles.

## Entreprises au 1<sup>er</sup> janvier

en nombre

Secteur d'activité	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Industrie .....	2 751	2 837	2 988	3 227	3 446	3 799
Construction .....	4 123	4 480	4 993	5 497	5 871	5 764
Commerce, réparation automobile .....	9 025	9 357	9 674	10 158	10 658	11 071
Services .....	14 753	15 405	17 628	17 784	19 147	20 444
<b>Ensemble .....</b>	<b>30 652</b>	<b>32 079</b>	<b>35 283</b>	<b>36 666</b>	<b>39 122</b>	<b>41 078</b>

Source : Insee, Système informatique pour le répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

## Créations annuelles d'entreprises

en nombre

Secteur d'activité	Créations			Évolution 2010/2009 en %	Taux de création en %	
	2009	2010	dont auto- entreprises en %		La Réunion	France
Industrie .....	507	1 290	12,9	154,4	33,9	13,3
Construction .....	758	994	34,4	31,1	17,2	19,7
Commerce, réparation automobile .....	2 117	2 143	28,7	1,2	19,2	17,9
Services .....	3 306	3 706	40,6	12,1	18,0	18,4
<b>Ensemble .....</b>	<b>6 688</b>	<b>8 133</b>	<b>32,3</b>	<b>21,6</b>	<b>19,7</b>	<b>18,1</b>

Source : Insee, Système informatique pour le répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

## Taux de pérennité des entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2006

en %

Activité de l'entreprise à la création	Nombre de créations	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans
Industrie .....	173	91,1	77,7	66,0
Construction .....	492	92,2	74,8	62,2
Commerce, réparation automobile .....	742	85,8	70,7	60,0
Services .....	601	86,1	70,2	60,3
<b>Ensemble La Réunion .....</b>	<b>2 008</b>	<b>87,8</b>	<b>71,9</b>	<b>60,7</b>
<b>Ensemble France .....</b>	<b>118 231</b>	<b>91,5</b>	<b>78,9</b>	<b>65,9</b>

Source : Insee, enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) cohorte 2006.

## Défaillances annuelles d'entreprises

en nombre

Secteur d'activité	2007	2008	2009	La Réunion/France 2009 en %
Industrie .....	49	58	36	0,8
Construction .....	178	260	207	1,4
Commerce, réparation automobile .....	108	99	85	0,7
Services .....	168	245	148	0,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>503</b>	<b>662</b>	<b>476</b>	<b>0,9</b>

Source : Insee, Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc).

## 10.2 Localisation des établissements

Fin 2009, plus de 62 800 établissements, exerçant une activité publique ou privée, sont implantés à La Réunion. La moitié des établissements ont une activité principale de services, un sur cinq de commerce et un sur dix dans la construction. D'années en années, le poids des établissements agricoles diminue. Ils représentent aujourd'hui moins de 12 % de l'ensemble des établissements réunionnais.

Les établissements sont de petite taille. Près de sept sur dix n'emploient aucun salarié. 6 % des établissements emploient au moins 10 salariés et seulement 1 % plus de 50 personnes. Les établissements de services regroupent près de 80 % d'entre eux, notamment dans l'administration, l'éducation, la santé ou l'action sociale. Les établissements agricoles embauchent le moins de main d'œuvre : 92 % d'entre eux n'ont aucun salarié.

Près d'un tiers des établissements (21 000) sont implantés dans la zone d'emploi Sud. Cette région a la particularité d'être plus agricole que les autres : près de la moitié des établissements agricoles de l'île y sont implantés. Plus de 16 % des établissements du Sud exercent une activité agricole.

À l'Ouest, 16 800 établissements structurent l'espace économique. Cette zone d'emploi offre des caractéristiques d'établissements dans la moyenne régionale.

La région Nord accueille 16 600 établissements sur son territoire. L'activité y est plus tertiaire qu'ailleurs. En effet, près d'un tiers des établissements de services de l'île y sont implantés. À l'inverse, l'activité agricole y est plus rare (5 % des établissements du Nord).

Enfin, la région Est offre le tissu économique le moins développé. Près de 8 300 établissements y sont implantés. Un établissement sur cinq exerce une activité principalement agricole. Le secteur de la

construction est également plus fortement représenté dans cette région (13 % des établissements de l'Est). Enfin, les activités de services sont moins fréquentes (39 %). ■

### Définitions

**Établissement** : c'est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Poste de travail** : il correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

**Zone d'emploi** : c'est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux nouveaux arrondissements.

## Répartition des établissements par taille et activité au 31 décembre 2009

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Postes de travail ( y compris intérimaires)							La Réunion
	0	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 ou +	
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b> .....	<b>6 779</b>	<b>377</b>	<b>102</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>7 333</b>
<b>Industries</b> .....	<b>2 808</b>	<b>495</b>	<b>396</b>	<b>272</b>	<b>239</b>	<b>139</b>	<b>46</b>	<b>4 395</b>
Fabr. de denrées alimentaires ..	599	145	119	89	62	42	18	1 074
Industries extractives, énergie ...	633	18	17	16	19	22	18	743
Fabr. d'autres produits industriels	1 477	307	220	140	139	67	9	2 359
Fabr. d'équipements électriques	78	20	36	21	14	8	1	178
Fabr. de matériels de transports	21	5	4	6	5	0	0	41
<b>Construction</b> .....	<b>4 213</b>	<b>948</b>	<b>583</b>	<b>346</b>	<b>224</b>	<b>116</b>	<b>19</b>	<b>6 449</b>
<b>Commerce</b> .....	<b>9 150</b>	<b>1 756</b>	<b>1 189</b>	<b>667</b>	<b>411</b>	<b>182</b>	<b>65</b>	<b>13 420</b>
<b>Services</b> .....	<b>21 724</b>	<b>4 138</b>	<b>1 988</b>	<b>1 129</b>	<b>926</b>	<b>843</b>	<b>488</b>	<b>31 236</b>
Transports et entreposage .....	1 106	271	146	140	96	71	40	1 870
Hébergement et restauration ....	2 047	429	268	147	87	34	16	3 028
Information et communication ..	708	100	77	38	17	16	18	974
Act. financières et d'assurance ..	848	247	199	107	66	28	10	1 505
Activités immobilières .....	1 722	234	63	29	13	12	6	2 079
Act. scientifiques et techniques, services adm. et de soutien ....	6 733	945	505	290	204	82	42	8 801
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale .....	6 264	1 066	369	232	328	554	330	9 143
Autres activités de services .....	2 296	846	361	146	115	46	26	3 836
<b>Total</b> .....	<b>44 674</b>	<b>7 714</b>	<b>4 258</b>	<b>2 440</b>	<b>1 830</b>	<b>1 294</b>	<b>623</b>	<b>62 833</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

## Répartition des établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b> .....	<b>818</b>	<b>1 405</b>	<b>3 458</b>	<b>1 652</b>	<b>7 333</b>
<b>Industries</b> .....	<b>990</b>	<b>1 280</b>	<b>1 471</b>	<b>654</b>	<b>4 395</b>
Fabrication de denrées alimentaires .....	266	256	369	183	1 074
Industries extractives, énergie .....	132	243	227	141	743
Fabrication d'autres produits industriels .....	522	713	812	312	2 359
Fabrication d'équipements électriques .....	61	54	47	16	178
Fabrication de matériels de transports .....	9	14	16	2	41
<b>Construction</b> .....	<b>1 450</b>	<b>1 630</b>	<b>2 260</b>	<b>1 110</b>	<b>6 450</b>
<b>Commerce</b> .....	<b>3 637</b>	<b>3 584</b>	<b>4 543</b>	<b>1 656</b>	<b>13 420</b>
<b>Services</b> .....	<b>9 742</b>	<b>8 938</b>	<b>9 327</b>	<b>3 229</b>	<b>31 236</b>
Transports et entreposage .....	540	605	496	229	1 870
Hébergement et restauration .....	692	836	1 111	389	3 028
Information et communication .....	463	243	209	59	974
Activités financières et d'assurance .....	555	393	423	134	1 505
Activités immobilières .....	730	531	653	165	2 079
Act. scient. et tech., services adm. et de soutien..	3 254	2 794	1 986	767	8 801
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale .....	2 346	2 613	3 113	1 071	9 143
Autres activités de services .....	1 162	923	1 336	415	3 836
<b>Total</b> .....	<b>16 635</b>	<b>16 839</b>	<b>21 061</b>	<b>8 298</b>	<b>62 833</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

## 10.3.1 Établissements de l'industrie et de la construction

À la fin 2009, l'industrie et la construction comptent plus de 10 800 établissements et 31 500 emplois, soit 15,5 % des postes de travail de La Réunion. Ces emplois se répartissent à peu près à part égale entre les deux secteurs. Plus de la moitié (55 %) des établissements de l'industrie et de la construction n'ont pas de salarié, ce qui est peu comparativement à d'autres secteurs d'activité. Ainsi, chaque établissement offre en moyenne 3 emplois, 2,4 dans la construction et 3,7 dans l'industrie. Les établissements de l'industrie agroalimentaire se distinguent en offrant 5,1 emplois en moyenne.

Dans l'industrie, les établissements du secteur agroalimentaire rassemblent 34 % des postes de travail et 24 % des établissements. A contrario, la fabrication d'équipements électriques ou de machines n'offre que 5 % des emplois industriels et regroupe 4 % des établissements.

Le secteur des industries extractives, de l'énergie, de l'eau et de la gestion des déchets concentre 19 % des emplois et 17% des établissements. Les autres secteurs de l'industrie, composés principalement des secteurs du bois et de l'imprimerie, de la fabrication de produits en caoutchouc ou en plastique ainsi que de la métallurgie englobent 42 % des emplois et 55 % des établissements. Il s'agit de petits établissements composés de 2,8 emplois en moyenne.

Le BTP offre plus de 15 000 emplois. Un quart des emplois consistent en la construction de bâtiments (y compris la promotion immobilière) tandis que les deux tiers relèvent des travaux de construction spécialisés. Pour le reste, le génie civil offre 1 300 emplois.

Par zone d'emploi, l'Ouest domine par ses effectifs salariés, aussi bien dans la construction que dans l'industrie, dans une

moindre mesure. Cette région est plus orientée vers la fabrication de biens industriels et les travaux de construction spécialisés dont elle détient 34 % des emplois salariés de La Réunion. La commune du Port concentre la moitié des emplois du BTP et 58 % des emplois industriels de la zone.

En nombre d'établissements, la zone Sud l'emporte dans l'industrie et surtout dans la construction. Les établissements y sont plus petits que dans les zones Ouest et Nord. Les industries agroalimentaires y emploient 2 300 salariés, soit 41,5 % des effectifs de La Réunion

La structure des établissements de la zone Nord est assez proche de celle de l'ensemble de l'île. Les industries extractives sont néanmoins plus présentes, ainsi que l'énergie, l'eau et la gestion des déchets. La commune de Saint-Denis rassemble plus de 70 % des emplois industriels et de construction de la zone.

Enfin, 16,5 % des établissements industriels et de construction sont implantés dans la zone d'emploi Est (11,5 % des emplois de ces secteurs). Les établissements sont plus petits qu'ailleurs (2 salariés en moyenne). ■

**Définitions** Voir chapitre 10.2 - page 136

### Avertissement

À partir de 2008, la nomenclature agrégée (NA 2008) s'est substituée à la nomenclature économique de synthèse (Nes). La Nes associée à la Naf rév. 1 disparaît en tant que telle avec le passage à la Naf rév. 2. Les comparaisons par secteur avec les années antérieures doivent être menées avec précaution.

### Pour en savoir plus

- « L'industrie réunionnaise », *Économie de La Réunion* n° 130, décembre 2007.
- « Le BTP avant la crise », *Économie de La Réunion* n° 135, décembre 2009.

## Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
<b>Industrie</b> .....	<b>990</b>	<b>1 280</b>	<b>1 471</b>	<b>654</b>	<b>4 395</b>
Fabrication de denrées alimentaires .....	266	256	369	183	1 074
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution .....	132	243	227	141	743
Fabrication d'équipements électriques, fabrication de machines .....	61	54	47	16	178
Fabrication d'autres produits industriels <sup>1</sup> .....	527	727	828	314	2 400
<b>Construction</b> .....	<b>1 448</b>	<b>1 630</b>	<b>2 260</b>	<b>1 110</b>	<b>6 450</b>
Construction de bâtiments <sup>2</sup> .....	330	270	390	140	1 130
Génie civil .....	30	60	30	10	130
Travaux de construction spécialisés .....	1 090	1 300	1 840	960	5 190
<b>Ensemble industrie et construction</b> .....	<b>2 040</b>	<b>2 910</b>	<b>3 730</b>	<b>1 760</b>	<b>10 840</b>

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

1. Y compris matériels de transport.

2. Dont promotion immobilière.

## Postes de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
<b>Industrie</b> .....	<b>4 030</b>	<b>5 410</b>	<b>5 190</b>	<b>1 560</b>	<b>16 190</b>
Fabrication de denrées alimentaires .....	1 140	1 310	2 260	740	5 450
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution .....	1 010	1 150	730	230	3 120
Fabrication d'équipements électriques, fabrication de machines .....	280	320	190	30	820
Fabrication d'autres produits industriels <sup>1</sup> .....	1 600	2 630	2 010	560	6 800
<b>Construction</b> .....	<b>3 590</b>	<b>5 410</b>	<b>4 320</b>	<b>2 030</b>	<b>15 350</b>
Construction de bâtiments <sup>2</sup> .....	1 120	1 410	980	400	3 910
Génie civil .....	230	520	490	90	1 330
Travaux de construction spécialisés .....	2 240	3 480	2 850	1 540	10 110
<b>Ensemble industrie et construction</b> .....	<b>7 620</b>	<b>10 820</b>	<b>9 510</b>	<b>3 590</b>	<b>31 540</b>

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

1. Y compris matériels de transport.

2. Dont promotion immobilière.

## 10.3.2 Principales entreprises industrielles

360 entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires et dont le siège social est situé à La Réunion appartiennent au secteur de l'industrie en 2007.

Ces entreprises réalisent plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 560 millions d'euros de valeur ajoutée et plus de 85 millions d'euros d'investissements. Plus de 10 000 personnes (salariées et non salariées) travaillent dans les grandes entreprises de ce secteur. Près des deux tiers sont employées dans l'industrie manufacturière et un tiers dans l'industrie agroalimentaire. Les frais de personnel représentent 61 % de la valeur ajoutée réalisée.

Les industries agroalimentaires (IAA) représentent seulement 20 % des entreprises industrielles étudiées, mais réalisent 38 % du chiffre d'affaires.

L'industrie des boissons et alcools réalise 23 % du chiffre d'affaires des IAA, devant l'industrie sucrière (21 %), le travail du grain (17 %), l'industrie de la viande (13 %) et l'industrie laitière (13 %). La valeur ajoutée par personne occupée est très proche de la moyenne du secteur du fait du poids des consommations intermédiaires, particulièrement dans l'industrie du sucre.

La valeur ajoutée par personne occupée est très forte dans le secteur des boissons et alcools. Elle s'élève à 88 000 euros.

Au sein des industries manufacturières, les industries de biens intermédiaires comptent le plus grand nombre d'entreprises (35 % des entreprises industrielles étudiées). Leur activité est fortement liée à celle du BTP, qui bénéficie en 2007 d'une conjoncture encore très favorable. La valeur ajoutée par personne occupée y est très forte et la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée y est faible (51 %).

Les industries des biens d'équipement représentent 33 % des entreprises industrielles mais seulement 17 % du chiffre d'affaires de l'industrie. Les industries des équipements mécaniques y sont prépondérantes (83 % du chiffre d'affaires des biens d'équipement).

Les industries de biens de consommation sont peu nombreuses (12 % des entreprises industrielles étudiées). Dans ce secteur, les entreprises d'édition, d'imprimerie ou de reproduction réalisent 78 % du chiffre d'affaires. L'industrie des biens de consommation a la plus faible valeur ajoutée par personne occupée de l'industrie et la plus forte part de frais de personnel dans la valeur ajoutée (86 %). ■

### Définitions

**Effectif occupé moyen** : c'est la moyenne des effectifs salariés en fin de chaque trimestre + personnel non salarié en équivalent temps plein sur l'année.

**Frais de personnel** : ce sont les salaires et charges sociales.

**Valeur ajoutée au prix du marché** : chiffre d'affaires + production stockée + production immobilisée - coût des marchandises vendues ou matières premières - autres achats et charges externes.

**Chiffre d'affaires net** : production vendue de biens et services + vente de marchandises.

## Chiffres clés de l'industrie par secteur en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

montants en millions d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif occupé moyen	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée
<b>Industrie manufacturière</b> .....	<b>287</b>	<b>6 763</b>	<b>1 244,2</b>	<b>373,7</b>
<b>Biens de consommation dont</b> .....	<b>42</b>	<b>1 501</b>	<b>171,0</b>	<b>55,9</b>
édition, imprimerie, reproduction .....	26	1 188	134,0	43,2
<b>Biens d'équipement dont</b> .....	<b>119</b>	<b>2 195</b>	<b>333,7</b>	<b>99,6</b>
industrie des équipements mécaniques <sup>1</sup> ..	102	1 930	278,0	86,8
<b>Biens intermédiaires dont</b> .....	<b>126</b>	<b>3 068</b>	<b>739,4</b>	<b>218,2</b>
industrie des produits minéraux .....	40	1 293	410,3	116,6
<b>Industrie agroalimentaire dont</b> .....	<b>73</b>	<b>3 265</b>	<b>776,9</b>	<b>186,3</b>
boissons alcools .....	17	745	178,5	65,5
<b>Ensemble industrie</b> .....	<b>360</b>	<b>10 028</b>	<b>2 021,1</b>	<b>560,0</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans l'industrie, exercice 2007.

1. Y compris industrie automobile.

## Ratios de gestion de l'industrie en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

Secteur d'activité	Valeur ajoutée par personne occupée en milliers d'euros	Part des frais de personnel dans la VA en %
<b>Industrie manufacturière</b> .....	<b>55,3</b>	<b>61,5</b>
<b>Biens de consommation dont</b> .....	<b>37,3</b>	<b>86,4</b>
édition, imprimerie, reproduction .....	36,4	90,2
<b>Biens d'équipement dont</b> .....	<b>45,4</b>	<b>71,3</b>
industrie des équipements mécaniques <sup>1</sup> .....	45,0	70,6
<b>Biens intermédiaires dont</b> .....	<b>71,1</b>	<b>50,6</b>
industrie des produits minéraux.....	90,2	44,6
<b>Industrie agroalimentaire dont</b> .....	<b>57,1</b>	<b>60,9</b>
boissons alcools .....	87,9	45,2
<b>Ensemble industrie</b> .....	<b>55,8</b>	<b>61,3</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans l'industrie, exercice 2007.

1. Y compris industrie automobile.

10.3.3 Principales entreprises de BTP

490 entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires et dont le siège social est situé à La Réunion appartiennent au secteur du BTP en 2007.

Ces entreprises emploient plus de 12 300 personnes. Elles réalisent un chiffre d'affaires de près de 1,7 milliard d'euros (sous-traitance comprise) et 508 millions d'euros de valeur ajoutée. Le montant de la sous-traitance atteint 305 millions d'euros et l'ensemble des investissements 49 millions d'euros.

Plus des trois quarts des grandes entreprises du BTP exercent dans le bâtiment. Sous-traitance comprise, elles réalisent 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2007.

Près de la moitié des entreprises du BTP sont spécialisées dans le gros œuvre (47 %), les deux tiers exerçant une activité de construction de maisons et de bâtiments. Le gros œuvre est aussi le plus gros employeur des grandes entreprises du BTP (58 % des emplois), et il réalise en 2007 les deux tiers du chiffre d'affaires et des investissements. Les entreprises de gros œuvre ont plus souvent tendance à sous-traiter une partie de leurs travaux. Cette sous-traitance représente presque 21 % du chiffre d'affaires dans ce secteur, alors qu'elle n'atteint respectivement que 10 % et 11 % pour les entreprises de second œuvre et de travaux publics.

En 2007, 30 % des entreprises du BTP exercent principalement dans le second œuvre, mais ne réalisent que 17 % du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires par personne occupée y est en effet le plus faible du BTP. De même, la part des investissements dans la valeur ajoutée est très faible (5 %). Le secteur regroupant l'installation électrique et l'isolation est le plus important du second œuvre : il représente 10 % des entreprises du BTP, emploie 9 %

du personnel, mais réalise seulement 7 % du chiffre d'affaires et 6 % des investissements. La plomberie et la peinture et vitrerie regroupent chacune 5 % des grandes entreprises du BTP. Les autres secteurs pèsent chacun moins de 2 % de la valeur ajoutée de l'ensemble.

Un quart des grandes entreprises du BTP exercent dans les travaux publics. Elles réalisent un cinquième du chiffre d'affaires et emploient également un peu moins d'un cinquième des effectifs. Des trois grands secteurs du BTP, les travaux publics ont le ratio « frais de personnel sur valeur ajoutée » le plus faible (67 %). A contrario, la valeur ajoutée par personne occupée ainsi que la part des investissements dans la valeur ajoutée y sont les plus élevées.

Plus de la moitié des entreprises de travaux publics (et 45 % des emplois) sont concentrées dans les activités de démolition et de terrassement. ■

Définitions

**Effectif occupé moyen** : c'est la moyenne des effectifs salariés en fin de chaque trimestre + personnel non salarié en équivalent temps plein sur l'année.

**Frais de personnel** : ce sont les salaires et charges sociales.

**Valeur ajoutée au prix du marché** : chiffre d'affaires + production stockée + production immobilisée - coût des marchandises vendues ou matières premières - autres achats et charges externes.

**Chiffre d'affaires net** : production vendue de biens et services + vente de marchandises.

Chiffres clés du BTP par secteur en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

montants en millions d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif occupé moyen	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée
<b>Bâtiment</b> .....	<b>377</b>	<b>9 968</b>	<b>1 388,4</b>	<b>396,5</b>
<b>Gros œuvre dont</b> .....	<b>230</b>	<b>7 109</b>	<b>1 095,4</b>	<b>291,2</b>
construction de maisons et de bâtiments .....	158	5 991	979,2	251,2
<b>Second œuvre dont</b> .....	<b>147</b>	<b>2 858</b>	<b>292,9</b>	<b>105,3</b>
installation électrique, isolation .....	49	1 110	124,8	44,1
<b>Travaux publics dont.....</b>	<b>111</b>	<b>2 363</b>	<b>351,3</b>	<b>111,8</b>
démolition et terrassement .....	56	1 060	143,8	47,9
travaux de construction .....	31	830	149,9	44,2
<b>Ensemble BTP</b> .....	<b>488</b>	<b>12 331</b>	<b>1 739,7</b>	<b>508,4</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans le BTP, exercice 2007.

Ratios de gestion du BTP en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

Secteur d'activité	Valeur ajoutée par personne occupée en milliers d'euros	Part des frais de personnel dans la VA en %
<b>Bâtiment</b> .....	<b>39,8</b>	<b>84,8</b>
<b>Gros œuvre dont</b> .....	<b>41,0</b>	<b>85,6</b>
construction de maisons et de bâtiments .....	41,9	87,2
<b>Second œuvre dont.....</b>	<b>36,8</b>	<b>82,6</b>
installation électrique, isolation .....	39,7	83,7
<b>Travaux publics dont.....</b>	<b>47,3</b>	<b>67,4</b>
démolition et terrassement .....	45,2	62,3
travaux de construction .....	53,2	69,2
<b>Ensemble BTP</b> .....	<b>41,2</b>	<b>80,9</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans le BTP, exercice 2007.

### 10.4.1 Établissements commerciaux

Le commerce occupe une place importante dans l'économie réunionnaise. Il regroupe près d'un cinquième des établissements de l'île et représente près de 29 400 postes de travail.

Le commerce de détail demeure prépondérant (63 % des emplois salariés du commerce). Le commerce de détail en magasins non spécialisés tels que les supermarchés emploie un tiers des salariés du commerce de détail. Les magasins de vêtements, de chaussures ou les pharmacies en emploient également un tiers.

Le commerce de gros, ainsi que le commerce et la réparation d'automobiles emploient respectivement 21 % et 16 % des salariés du commerce.

La zone d'emploi Sud concentre un tiers de l'emploi salarié du commerce (9 600 postes). À elle seule, la commune de Saint-Pierre offre 53 % de l'emploi commercial du Sud. Saint-Louis et Le Tampon offrent chacune environ 17 % des emplois commerciaux du Sud. Cette région se caractérise par la part plus importante du commerce de détail qu'ailleurs sur l'île.

Capitale régionale, Saint-Denis concentre logiquement une grande partie des emplois commerciaux de la zone Nord (78 %) et un peu moins d'un quart de celui de La Réunion.

Avec 8 000 salariés, le commerce dans la zone Ouest est également très actif. Le Port et Saint-Paul concentrent 85 % des emplois salariés du commerce de l'Ouest. Le commerce de gros est florissant : l'Ouest regroupe 41 % des emplois réunionnais de ce secteur.

La zone Est offre une activité commerciale peu développée : 9 % des emplois du commerce et 12 % des établissements commerciaux se situent sur cette zone. Saint-André et Saint-Benoît font figure de petits pôles

commerciaux et concentrent plus de neuf emplois commerciaux sur dix. Le commerce de détail est prépondérant dans l'Est puisqu'il représente 74 % des emplois commerciaux de la zone. ■

#### Définitions

**Établissement** : c'est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Poste de travail** : il correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

**Zone d'emploi** : c'est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux nouveaux arrondissements.

#### Avertissement

À partir de 2008, la nomenclature agrégée (NA 2008) s'est substituée à la nomenclature économique de synthèse (Nes). La Nes associée à la Naf rév. 1 disparaît en tant que telle avec le passage à la Naf rév. 2. Les comparaisons par secteur avec les années antérieures doivent être menées avec précaution.

#### Pour en savoir plus

- « L'industrie réunionnaise », *Économie de La Réunion* n° 130, décembre 2007.
- « Le BTP avant la crise », *Économie de La Réunion* n° 135, décembre 2009.

Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009  
en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
<b>Commerce de détail<sup>1</sup></b> .....	<b>2 174</b>	<b>2 097</b>	<b>2 876</b>	<b>1 107</b>	<b>8 254</b>
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	841	675	1 014	341	2 871
Alimentaires en magasin spécialisé .....	157	189	331	98	775
Autres équipements du foyer en magasin spécialisé	236	213	266	113	828
Équipements de l'information, de la communication en magasin spécialisé .....	87	53	88	27	255
Biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé .	84	91	104	26	305
Carburants .....	56	51	71	30	208
Commerce de détail en magasin non spécialisé ..	232	288	362	201	1 083
Commerce de détail hors magasin, éventaires .....	59	56	84	25	224
Commerce de détail sur éventaires et marchés .....	422	481	556	246	1 705
<b>Commerce de gros<sup>1</sup></b> .....	<b>1 124</b>	<b>1 171</b>	<b>1 134</b>	<b>357</b>	<b>3 786</b>
Autres commerces de gros spécialisés .....	66	74	59	12	211
Autres équipements industriels .....	61	66	43	9	179
Équipements de l'information, de la communication	27	16	18	3	64
Biens domestiques .....	170	135	116	33	454
Produits agricoles bruts et animaux vivants .....	8	11	20	4	43
Produits alimentaires, de boissons et de tabac .....	69	90	96	30	285
Commerce de gros non spécialisé .....	226	181	186	68	661
Intermédiaires du commerce de gros .....	497	598	596	198	1 889
<b>Commerce en réparation d'automobiles et de motos</b> .....	<b>339</b>	<b>316</b>	<b>533</b>	<b>192</b>	<b>1 380</b>
Commerce d'équipements automobiles .....	69	73	106	48	296
Commerce de véhicules automobiles .....	69	65	105	35	274
Commerce et réparation de motos .....	24	17	37	3	81
Entretien et réparation de véhicules automobiles...	177	161	285	106	729
<b>Ensemble commerce .....</b>	<b>3 637</b>	<b>3 584</b>	<b>4 543</b>	<b>1 656</b>	<b>13 420</b>

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

1. À l'exception des automobiles et des motos.

Poste de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
<b>Commerce de détail<sup>1</sup></b> .....	<b>5 662</b>	<b>4 391</b>	<b>6 491</b>	<b>2 016</b>	<b>18 560</b>
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	1 838	1 322	2 160	661	5 981
Alimentaires en magasin spécialisé .....	111	124	266	87	588
Autres équipements du foyer en magasin spécialisé	828	818	1 000	276	2 922
Équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé .....	259	94	185	56	594
Biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé .	339	167	299	45	850
Carburants .....	339	390	472	152	1 353
Commerce de détail en magasin non spécialisé ....	1 860	1 409	2 032	729	6 030
Commerce de détail hors magasin, éventaires .....	59	27	10	5	101
Commerce de détail sur éventaires et marchés .....	29	40	67	5	141
<b>Commerce de gros<sup>1</sup></b> .....	<b>1 740</b>	<b>2 517</b>	<b>1 518</b>	<b>369</b>	<b>6 144</b>
Autres commerces de gros spécialisés .....	177	428	255	57	917
Autres équipements industriels .....	302	306	126	34	768
Équipements de l'information, de la communication	85	32	47	1	165
Biens domestiques .....	540	473	336	75	1 424
Produits agricoles bruts et animaux vivants .....	23	11	72	90	196
Produits alimentaires, de boissons et de tabac .....	221	574	291	36	1 122
Commerce de gros non spécialisé .....	285	155	317	56	813
Intermédiaires du commerce de gros .....	107	538	74	20	739
<b>Commerce et réparation d'automobiles et de motos</b> .....	<b>1 631</b>	<b>1 108</b>	<b>1 591</b>	<b>354</b>	<b>4 684</b>
Commerce d'équipements automobiles .....	224	237	295	104	860
Commerce de véhicules automobiles .....	967	536	639	82	2 224
Commerce et réparation de motos .....	69	50	63	2	184
Entretien et réparation de véhicules automobiles ..	371	285	594	166	1 416
<b>Ensemble commerce .....</b>	<b>9 033</b>	<b>8 016</b>	<b>9 600</b>	<b>2 739</b>	<b>29 388</b>

Source : Insee, *Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)*.

1. À l'exception des automobiles et des motos.

### 10.4.2 Principales entreprises commerciales

1 300 entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires et dont le siège social est situé à La Réunion appartiennent au secteur commercial en 2007.

Cette année-là, elles emploient 23 200 personnes et réalisent plus de 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 1,9 milliard d'euros de marge commerciale. En terme d'effectifs, 27 entreprises commerciales dépassent le seuil des 100 salariés : huit sont des grandes surfaces alimentaires, huit exercent dans le commerce de l'automobile et trois dans l'équipement du foyer.

Le commerce de détail regroupe un peu moins de la moitié des grandes entreprises commerciales. Il emploie 53 % des effectifs et réalise 43 % de la valeur ajoutée, pour 37 % du chiffre d'affaires. Les grandes surfaces alimentaires offrent 39 % des emplois, réalisent 46 % du chiffre d'affaires et 35 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises de commerce de détail. Pour les autres commerces de détail, le chiffre d'affaires du secteur se répartit principalement entre l'équipement du foyer (21 %), les pharmacies (11 %) et les magasins de textile et d'habillement (6 %). La valeur ajoutée par personne occupée dans le commerce de détail est parmi les plus faibles du commerce, sauf pour les pharmacies.

Le commerce de gros et les intermédiaires du commerce se caractérisent par un chiffre d'affaires très élevé au regard du nombre d'entreprises et des effectifs occupés. La valeur ajoutée par personne occupée y est très importante. Par contre, les frais de personnel y sont les plus faibles du commerce (47 % de la valeur ajoutée).

Le secteur du commerce et des réparations automobiles réalise un peu moins du quart du chiffre d'affaires du secteur étudié (23,5 %).

La part des frais de personnel et des investissements dans la valeur ajoutée est comparable à celle du commerce de détail. Le chiffre d'affaires par personne occupée y est en revanche largement plus élevé (+ 56 %).

L'artisanat à caractère commercial (boulangeries, pâtisseries, charcuteries) se compose de plus petites entreprises. Elles cumulent une activité de fabrication et de vente en magasin. ■

#### Définitions

**Effectif occupé moyen** : c'est la moyenne des effectifs salariés en fin de chaque trimestre + personnel non salarié en équivalent temps plein sur l'année.

**Frais de personnel** : ce sont les salaires et charges sociales.

**Valeur ajoutée au prix du marché** : chiffre d'affaires + production stockée + production immobilisée - coût des marchandises vendues ou matières premières - autres achats et charges externes.

**Chiffre d'affaires net** : production vendue de biens et services + vente de marchandises.

### Chiffres clés du commerce par secteur en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

montants en millions d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif occupé moyen	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée	Marge commerciale	Frais de personnel
<b>Commerce de détail dont.....</b>	<b>617</b>	<b>12 313</b>	<b>3 324,6</b>	<b>545,3</b>	<b>836,0</b>	<b>361,5</b>
alimentation générale grande surface .	63	4 810	1 530,5	189,6	280,7	126,7
textile habillement .....	70	1 390	200,3	48,0	80,8	35,4
équipements du foyer .....	119	2 373	696,5	108,7	194,0	73,7
pharmacie , articles médicaux .....	192	1 614	380,0	100,2	118,0	59,0
hygiène, culture, loisirs.....	42	954	172,9	40,6	67,5	28,6
<b>Commerce de gros dont.....</b>	<b>360</b>	<b>4 627</b>	<b>2 873,7</b>	<b>392,3</b>	<b>656,6</b>	<b>183,4</b>
gros alimentaire .....	88	1 318	864,2	100,0	254,7	49,0
gros non alimentaire.....	89	1 211	588,9	84,6	131,0	46,4
gros inter-industriel .....	183	2 098	1 420,6	207,7	270,9	88,0
<b>Intermédiaires du commerce .....</b>	<b>24</b>	<b>574</b>	<b>663,5</b>	<b>54,4</b>	<b>73,8</b>	<b>24,3</b>
<b>Commerce et réparations automobiles</b>	<b>265</b>	<b>5 061</b>	<b>2 136,0</b>	<b>263,2</b>	<b>293,3</b>	<b>180,0</b>
<b>Artisanat à caractère commercial dont</b>	<b>37</b>	<b>613</b>	<b>52,4</b>	<b>18,9</b>	<b>9,5</b>	<b>14,1</b>
boulangeries-pâtisseries artisanales ....	29	565	41,9	17,1	7,7	13,1
<b>Ensemble commerce .....</b>	<b>1 303</b>	<b>23 188</b>	<b>9 050,2</b>	<b>1 274,0</b>	<b>1 869,1</b>	<b>763,3</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans le commerce, exercice 2007.

### Ratios de gestion du commerce en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

montants en milliers d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée	Marge commerciale	Part des frais de personnel dans la VA en %
		<b>par personne occupée</b>			
Commerce de détail .....	617	270	44	68	66
Commerce de gros.....	360	621	85	142	47
Intermédiaires du commerce.....	24	1 156	95	129	45
Commerce et réparations autos .....	265	422	52	58	68
Artisanat à caractère commercial .....	37	85	31	15	75
<b>Ensemble commerce.....</b>	<b>1 303</b>	<b>390</b>	<b>55</b>	<b>81</b>	<b>60</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans le commerce, exercice 2007.

### 10.5.1 Établissements de services

Les services occupent une place importante au sein du tissu économique de La Réunion. Ils totalisent 47 % des établissements et surtout près des deux tiers des emplois salariés (65 %). L'emploi public y est majoritaire. Bien qu'il se concentre dans les grandes villes, il permet aussi de conserver des emplois dans les petites communes où les autres activités font défaut. Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration publique représentent 65,5 % des emplois des services et 42,5 % des emplois totaux de La Réunion. Parmi les autres secteurs, les activités de services administratifs et de soutien totalisent 14 600 postes de travail (11 % des emplois des services), l'hébergement et la restauration 6 400 et les activités financières et d'assurance 5 200.

Les autres services, composés notamment des associations, totalisent 9 600 emplois.

Par zone d'emploi, la zone Nord (principalement Saint-Denis) concentre 39,5 % des emplois des services, du fait de la localisation des sièges d'entreprises et des directions des administrations. La zone Nord draine notamment 61 % des emplois des activités financières, 52 % des emplois des activités immobilières, 48 % des emplois d'administrations publiques, 77 % des emplois dans le secteur de l'information et de la communication.

La zone d'emploi Sud arrive en deuxième position en nombre d'établissements de services (30 %) et d'emplois (28 %). Elle occupe néanmoins une place prépondérante dans l'hébergement médico-social et l'action sociale (37 % des emplois de ce secteur) et dans le secteur de la santé humaine (35 % des emplois).

La zone Ouest représente 23 % des emplois des services. L'orientation touristique est clairement marquée par le poids des hôtels et restaurants (39,5 % des emplois salariés de ce secteur).

La zone Est ne totalise que 10 % des établissements et des emplois salariés des services. Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration y sont très importants (76 % des emplois des services de la zone Est). ■

#### Définitions

**Établissement** : c'est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Poste de travail** : il correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

**Zone d'emploi** : c'est un espace géographique de l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux nouveaux arrondissements.

#### Avertissement

À partir de 2008, la nomenclature agrégée (NA 2008) s'est substituée à la nomenclature économique de synthèse (Nes). La Nes associée à la Naf rév. 1 disparaît en tant que telle avec le passage à la Naf rév. 2. Les comparaisons par secteur avec les années antérieures doivent être menées avec précaution.

#### Pour en savoir plus

- « L'industrie réunionnaise », *Économie de La Réunion* n° 130, décembre 2007.
- « Le BTP avant la crise », *Économie de La Réunion* n° 135, décembre 2009.

### Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités financières et d'assurance .....	555	393	423	134	1 505
Activités immobilières .....	730	531	653	165	2 079
<b>Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien .....</b>	<b>3 254</b>	<b>2 794</b>	<b>1 986</b>	<b>767</b>	<b>8 801</b>
Activités de services administratifs et de soutien ..	1 582	1 579	776	352	4 289
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques .....	1 331	952	925	316	3 524
Autres activités spécialisées, scient. et techniques	324	256	279	99	958
Recherche-développement scientifique .....	17	7	6	0	30
<b>Hébergement et restauration .....</b>	<b>692</b>	<b>836</b>	<b>1 111</b>	<b>389</b>	<b>3 028</b>
<b>Information et communication .....</b>	<b>463</b>	<b>243</b>	<b>209</b>	<b>59</b>	<b>974</b>
Activités informatiques et services d'information ..	230	127	111	25	493
Édition, audiovisuel et diffusion .....	181	97	77	29	384
Télécommunications .....	52	19	21	5	97
<b>Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale .....</b>	<b>2 346</b>	<b>2 613</b>	<b>3 113</b>	<b>1 071</b>	<b>9 143</b>
Activités pour la santé humaine .....	1 326	1 714	2 157	679	5 876
Administration publique .....	155	55	95	39	344
Enseignement .....	734	761	737	299	2 531
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement .....	131	83	124	54	392
<b>Autres activités de services.....</b>	<b>1 162</b>	<b>923</b>	<b>1 336</b>	<b>415</b>	<b>3 836</b>
Arts, spectacles et activités récréatives .....	317	306	398	115	1 136
Autres activités de services .....	845	617	938	300	2 700
<b>Ensemble services (hors transports) .....</b>	<b>9 202</b>	<b>8 333</b>	<b>8 831</b>	<b>3 000</b>	<b>29 366</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

### Postes de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités financières et d'assurance .....	3 151	882	933	227	5 193
Activités immobilières .....	932	356	412	87	1 787
<b>Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien .....</b>	<b>9 189</b>	<b>5 201</b>	<b>4 362</b>	<b>1 571</b>	<b>20 323</b>
Activités de services administratifs et de soutien ..	6 292	3 941	3 011	1 308	14 552
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques .....	2 333	1 101	1 045	229	4 708
Autres activités spécialisées, scient. et techniques	457	125	176	34	792
Recherche-développement scientifique .....	107	34	130	-	271
<b>Hébergement et restauration .....</b>	<b>1 850</b>	<b>2 518</b>	<b>1 573</b>	<b>420</b>	<b>6 361</b>
<b>Information et communication .....</b>	<b>2 635</b>	<b>481</b>	<b>250</b>	<b>36</b>	<b>3 402</b>
Activités informatiques et services d'information ..	453	109	32	11	605
Édition, audiovisuel et diffusion .....	1 123	113	79	23	1 338
Télécommunications .....	1 059	259	139	2	1 459
<b>Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale .....</b>	<b>31 724</b>	<b>19 490</b>	<b>27 296</b>	<b>10 257</b>	<b>88 767</b>
Activités pour la santé humaine .....	4 372	4 082	5 298	1 504	15 256
Administration publique .....	15 309	5 223	8 234	3 290	32 056
Enseignement .....	8 406	8 287	9 823	4 376	30 892
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement .....	3 637	1 898	3 941	1 087	10 563
<b>Autres activités de services.....</b>	<b>3 752</b>	<b>1 805</b>	<b>3 145</b>	<b>908</b>	<b>9 610</b>
Arts, spectacles et activités récréatives .....	886	646	747	180	2 459
Autres activités de services .....	2 866	1 159	2 398	728	7 151
<b>Ensemble services (hors transports) .....</b>	<b>53 233</b>	<b>30 733</b>	<b>37 971</b>	<b>13 506</b>	<b>135 443</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

## 10.5.2 Principales entreprises de services

540 grandes entreprises exercent dans le secteur des services (hors activités financières et de transports) en 2007. Ces entreprises, dont le siège social est situé à La Réunion, ont au moins 10 salariés ou un chiffre d'affaires minimum de 800 000 euros.

Ces grandes entreprises de services emploient 14 415 personnes en 2007, pour un montant de 658 millions d'euros de salaires et de charges sociales. Elles réalisent un chiffre d'affaires de plus de 2,1 milliards d'euros et un milliard d'euros de valeur ajoutée.

Les services aux entreprises concentrent plus de 62 % des entreprises enquêtées. Elles réalisent 60 % de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur et emploient 61 % des effectifs occupés. Les télécommunications et le courrier produisent près d'un quart de la valeur ajoutée de ce secteur et réalisent un tiers du chiffre d'affaires. Elles n'emploient toutefois que 11 % des effectifs salariés. Hors intérimaires, les activités de sécurité et de nettoyage emploient beaucoup de main-d'œuvre : 21 % des salariés de l'ensemble des grandes entreprises de services. Néanmoins, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée par personne occupée y sont très faibles.

Un quart des grandes entreprises de services exercent dans le domaine des services aux particuliers. Elles concentrent également un quart des emplois, mais ne réalisent que 17 % du chiffre d'affaires. Au sein de ce secteur, les hôtels et restaurants représentent sept entreprises sur dix et y emploient 76 % des salariés. La valeur ajoutée par personne occupée y est parmi les plus faibles. À l'opposé, la valeur ajoutée est beaucoup plus élevée dans l'audiovisuel : cette activité emploie 8 % des effectifs des grandes entreprises de services aux particuliers et produit 41 % de la valeur ajoutée. ■

## Définitions

**Effectif occupé moyen** : c'est la moyenne des effectifs salariés en fin de chaque trimestre + personnel non salarié en équivalent temps plein sur l'année.

**Frais de personnel** : ce sont les salaires et charges sociales.

**Valeur ajoutée au prix du marché** : chiffre d'affaires + production stockée + production immobilisée - coût des marchandises vendues ou matières premières - autres achats et charges externes.

**Chiffre d'affaires net** : production vendue de biens et services + vente de marchandises.

## Chiffres clés des services par secteur en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

montants en millions d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif occupé moyen <sup>1</sup>	Chiffre d'affaires net	Valeur ajoutée	Frais de personnel
<b>Activités immobilières dont</b> .....	<b>68</b>	<b>2 012</b>	<b>599,0</b>	<b>267,2</b>	<b>87,4</b>
location immobilière .....	25	1 341	330,9	178,1	59,0
<b>Services aux entreprises dont</b> .....	<b>334</b>	<b>8 842</b>	<b>1 188,6</b>	<b>646,4</b>	<b>482,4</b>
activités juridiques, comptables, conseils ..	67	1 199	133,2	93,1	50,2
architecture, ingénierie, contrôles .....	46	774	72,5	49,7	36,0
assainissements, voirie, gestion déchets.....	8	594	76,8	38,3	22,0
sécurité et nettoyage .....	64	3 002	103,7	80,6	69,3
sélection et fourniture de personnels .....	21	487	125,2	114,8	108,0
télécommunication et courrier .....	11	954	400,0	154,7	124,1
<b>Services aux particuliers dont</b> .....	<b>136</b>	<b>3 561</b>	<b>362,6</b>	<b>164,9</b>	<b>88,4</b>
activités audiovisuelles .....	14	277	129,8	67,7	10,5
agences de voyage .....	13	306	46,5	12,7	9,8
hôtels, restaurants .....	95	2 723	174,4	78,2	62,7
services personnels et domestiques .....	14	256	11,9	6,4	5,4
<b>Ensemble services</b> .....	<b>538</b>	<b>14 415</b>	<b>2 150,1</b>	<b>1 078,5</b>	<b>658,3</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans les services, exercice 2007.

1. Effectifs ne comprenant pas les intérimaires.

## Ratios de gestion des services en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

Secteur d'activité	Valeur ajoutée par personne occupée en milliers d'euros	Part des frais de personnel dans la VA en %
<b>Activités immobilières dont</b> .....	<b>132,8</b>	<b>32,7</b>
location immobilière .....	132,8	33,2
<b>Services aux entreprises dont</b> .....	<b>73,1</b>	<b>74,6</b>
activités juridiques, comptables, conseils .....	77,7	53,9
architecture, ingénierie, contrôles.....	64,2	72,3
assainissements, voirie, gestion déchets .....	64,4	57,4
sécurité et nettoyage .....	26,9	86,0
sélection et fourniture de personnels.....	236,0	94,1
télécommunication et courrier.....	162,1	80,3
<b>Services aux particuliers dont</b> .....	<b>46,3</b>	<b>53,6</b>
activités audiovisuelles .....	244,8	15,5
agences de voyage .....	41,4	77,1
hôtels, restaurants .....	28,7	80,3
services personnels et domestiques .....	25,0	85,0
<b>Ensemble services</b> .....	<b>74,8</b>	<b>61,0</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans les services, exercice 2007.

## 10.6.1 Établissements de transports

Fin 2009, les transports totalisent 10 600 postes de travail. Ce secteur d'activité occupe une place stratégique du fait de l'isolement de La Réunion. Les 1 500 établissements des transports de passagers et de marchandises représentent 79 % des établissements de transports. Ils pèsent moins en terme d'emplois (45 %) car ce sont de petits établissements (3,2 salariés en moyenne).

Les autres secteurs sont formés d'établissements de taille beaucoup plus importante. Ainsi celui de l'entreposage et des services auxiliaires, tels que l'exploitation et l'entretien d'infrastructures de transport ou l'organisation du transport du fret, offrent près d'un quart des emplois des transports. Ces établissements emploient 10 personnes en moyenne. Le transport aérien et maritime regroupe 11 % des emplois des transports, chaque établissement disposant en moyenne de 26 postes.

Enfin, même s'ils ne représentent que 5 % des établissements, les activités de poste et de courrier représentent 22 % des emplois du secteur.

Les établissements de transports sont regroupés autour des infrastructures portuaires et aéroportuaires. La zone Nord concentre le transport aérien et maritime (plus de 93 % des emplois de ce secteur) tandis que la zone Ouest est plus orientée vers les services auxiliaires de transport et d'entreposage (près des deux tiers des emplois de ce secteur). Les activités de transport de passagers et de marchandises sont mieux réparties entre le Nord, l'Ouest et dans une moindre mesure le Sud. ■

### Définitions

**Établissement** : c'est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Une entreprise est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Poste de travail** : il correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

**Zone d'emploi** : c'est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. À La Réunion, elles correspondent aux microrégions et aux nouveaux arrondissements.

### Avertissement

À partir de 2008, la nomenclature agrégée (NA 2008) s'est substituée à la nomenclature économique de synthèse (Nes). La Nes associée à la Naf rév. 1 disparaît en tant que telle avec le passage à la Naf rév. 2. Les comparaisons par secteur avec les années antérieures doivent être menées avec précaution.

## Établissements par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre d'établissements

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités de poste et de courrier .....	40	30	30	10	100
Entreposage et services auxiliaires des transports ....	70	120	40	10	240
Transports aérien et par eau .....	20	20	10	0	40
Transport terrestre et transport par conduites .....	410	440	430	210	1 490
<b>Ensemble transports .....</b>	<b>540</b>	<b>610</b>	<b>500</b>	<b>230</b>	<b>1 870</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

## Postes de travail par zone d'emploi et activité au 31 décembre 2009

en nombre de postes de travail

Secteur d'activité	Nord	Ouest	Sud	Est	La Réunion
Activités de poste et de courrier .....	1 050	460	580	210	2 290
Entreposage et services auxiliaires des transports ....	740	1 530	140	10	2 430
Transports aérien et par eau .....	1 060	50	20	0	1 140
Transport terrestre et transport par conduites .....	1 200	1 550	1 370	660	4 770
<b>Ensemble transports .....</b>	<b>4 050</b>	<b>3 590</b>	<b>2 110</b>	<b>880</b>	<b>10 630</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

### 10.6.2 Principales entreprises de transport

Le secteur des transports à La Réunion compte 160 entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires et dont le siège social est situé sur l'île en 2007.

Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires de plus de 800 millions d'euros et ont créé 238 millions d'euros de valeur ajoutée.

Près de la moitié des grandes entreprises du secteur exercent dans le transport routier de marchandises, mais ne réalisent que 19 % du chiffre d'affaires global. Les transporteurs routiers de voyageurs et les transporteurs aériens et maritimes (un quart des entreprises), contribuent ensemble à 53 % du chiffre d'affaires global. Les autres entreprises des transports ont une activité dédiée à la gestion des infrastructures portuaires et aéroportuaires, à l'entreposage des marchandises à l'arrivée et au départ de La Réunion ou à l'organisation de fret.

Environ 5 500 personnes sont employées dans ces entreprises de transports, pour une masse salariale de 205 millions d'euros. La moitié d'entre elles travaillent dans les transports routiers de voyageurs ou dans les transports aériens ou maritimes, un quart dans les transports routiers de marchandises. Les frais de personnel de l'ensemble du secteur représentent 86 % de la valeur ajoutée. Ce ratio figure parmi les plus élevés des grands secteurs de l'économie réunionnaise. Les niveaux de rémunération varient de façon relativement importante selon les activités : faible dans le secteur transport routier, élevé dans les entreprises de manutention.

Ces entreprises de transports réunionnaises sont des petites ou moyennes entreprises. Neuf d'entre elles emploient plus de 100 salariés, essentiellement dans le transport

aérien et routier de voyageurs, et 24 entreprises comptent plus de 50 salariés. ■

#### Définitions

**Effectif occupé moyen** : c'est la moyenne des effectifs salariés en fin de chaque trimestre + personnel non salarié en équivalent temps plein sur l'année.

**Frais de personnel** : ce sont les salaires et charges sociales.

**Valeur ajoutée au prix du marché** : chiffre d'affaires + production stockée + production immobilisée - coût des marchandises vendues ou matières premières - autres achats et charges externes.

**Chiffre d'affaires net** : production vendue de biens et services + vente de marchandises.

### Chiffres clés des transports par activité en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

montants en millions d'euros

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif occupé moyen	Chiffres d'affaires net	Valeur ajoutée
Transport de voyageurs, transports aérien et maritime <sup>1</sup> .....	44	2 689	427,3	95,4
Transport routier de marchandises ...	78	1 371	153,1	57,2
Manutention et entreposage .....	15	646	79,2	42,9
Gestion des infrastructures .....	6	304	25,1	14,6
Organisation de fret .....	20	451	117,4	27,8
<b>Ensemble transports .....</b>	<b>163</b>	<b>5 461</b>	<b>802,1</b>	<b>237,9</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans les transports, exercice 2007.

1. Comprennent le transport routier de voyageurs et le transport aérien et maritime de voyageurs et de marchandises.

### Ratios de gestion des transports en 2007

Entreprises d'au moins 10 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires

Secteur d'activité	Valeur ajoutée par personne occupée en milliers d'euros	Part des frais de personnel dans la VA en %
Transport de voyageurs, transports aérien et maritime <sup>1</sup> ....	35	106
Transport routier de marchandises .....	42	69
Manutention et entreposage .....	66	80
Gestion des infrastructures .....	48	77
Organisation de fret .....	62	71
<b>Ensemble transports .....</b>	<b>44</b>	<b>86</b>

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprises dans les transports, exercice 2007.

1. Comprennent le transport routier de voyageurs et le transport aérien et maritime de voyageurs et de marchandises.

## 11.1.1 Revenus agricoles

Trois filières constituent l'essentiel de la valeur de la production agricole réunionnaise en 2010 : la canne à sucre (130 millions d'euros), les autres productions végétales (fruits, légumes, horticulture) (135 millions d'euros) et les produits de l'élevage (109 millions d'euros).

Après les hausses observées en 2008 et en 2009, la valeur de la production agricole est en léger retrait en 2010 (- 1,9 %). Hormis le secteur de la volaille et de l'horticulture qui progressent, tous les autres secteurs sont en léger recul.

Après avoir atteint une valeur record en 2009 (385,7 millions d'euros), la valeur de la production agricole finale s'établit à 378,5 millions d'euros en 2010, soit un petit peu plus qu'en 2008.

Les consommations intermédiaires (intrants agricoles, énergie, etc.) repartent à la hausse (+ 0,6 %) après avoir baissé significativement en 2009. Celles-ci demeurent à un niveau très élevé puisqu'elles représentent plus de 46 % du total de la valeur de la production agricole finale contre 36 % il y a 20 ans.

Les subventions d'exploitations, qui comprennent notamment les indemnités compensatoires des handicaps naturels et les aides versées au titre des calamités agricoles atteignent sept millions d'euros en 2010. Elles s'élevaient à plus de 10 millions d'euros en 2009, suite au versement des aides liées aux cyclones Jade et Gaël.

La valeur ajoutée brute de 2010 atteint au final 203,4 millions d'euros et le résultat agricole baisse de 5,5 % pour atteindre 202,5 millions d'euros. Les indicateurs de revenus agricoles sont ainsi en légère baisse : le résultat agricole par exploitation atteint 28 925 euros, le résultat par hectare s'affiche à 4 655 euros, et le résultat par unité de travail annuel correspond à 18 576 euros. Par comparaison, il n'était que de 11 400 euros par UTA en 1990.

Le résultat agricole par exploitation réunionnaise se rapproche de la moyenne métropolitaine. En France métropolitaine, les indicateurs de revenus ont progressé en 2010 après avoir fortement baissé en 2009 (- 8,1 % pour la valeur de la production de biens agricoles en 2009, + 9 % en 2010). Les consommations intermédiaires ont baissé de 5 % en 2010.

Comparée aux autres DOM, La Réunion a produit 36 % de la valeur totale des productions agricoles de l'outre-mer en 2009.

La production agricole est le socle d'une agro-industrie performante. Elle regroupe plus de 900 établissements, deux groupes de dimension internationale et un groupe coopératif local puissant, qui offrent 3 500 emplois locaux. Ce secteur industriel réalise un chiffre d'affaires de plus de 775 millions d'euros. Si la valeur ajoutée de l'agriculture ne représente que 1,4 % du produit intérieur brut réunionnais, les produits alimentaires représentent près des deux tiers de la valeur des exportations de La Réunion. ■

### Définitions

**Les comptes départementaux de l'agriculture** : ils sont établis par le service statistique de la Daaf. La statistique agricole annuelle s'applique aux exploitations agricoles uniquement. À partir de 2004 la base 2000 devient base de référence. Les productions sont toujours valorisées au prix de base, ce qui signifie qu'elles englobent les subventions sur les produits. La valeur ajoutée inclut donc ces subventions.

**Le résultat agricole** : il est égal à la valeur totale des productions et subventions, diminuée des consommations intermédiaires, amortissements et charges d'exploitation (salaires, charges sociales, intérêts, fermages, impôts).

### Pour en savoir plus

- « Notes de conjoncture mensuelles » consultables sur le site internet de la Daaf Réunion, rubrique données agricoles et rurales, <http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

## Valorisation de la production agricole (y compris aides directes aux produits)

en millions d'euros courants

	1998	2000	2005	2008	2009	2010 <sup>P</sup>
Canne à sucre .....	94,1	105,9	106,6	102,7	131,0	130,5
Légumes.....	55,1	64,9	51,8	59,1	54,8	51,5
Fruits .....	56,4	59,2	69,6	78,7	63,6	56,9
Autres productions végétales ....	15,9	15,9	16,9	21,9	23,8	26,8
Bétail .....	39,0	43,8	42,5	42,2	42,1	40,1
Volailles, oeufs .....	39,8	41,1	44,7	53,5	52,3	55,8
Lait et produits laitiers .....	9,6	11,1	10,4	13,2	11,8	10,9
Autres produits de l'élevage .....	2,4	2,5	2,0	2,1	2,0	1,9
<b>Total production de biens ....</b>	<b>312,4</b>	<b>344,4</b>	<b>344,6</b>	<b>373,5</b>	<b>381,4</b>	<b>374,5</b>
<b>Total production végétale ....</b>	<b>221,5</b>	<b>245,9</b>	<b>245,0</b>	<b>262,4</b>	<b>273,3</b>	<b>265,7</b>
<b>Total production animale ....</b>	<b>90,9</b>	<b>98,6</b>	<b>99,6</b>	<b>111,0</b>	<b>108,1</b>	<b>108,7</b>

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), comptes départementaux de l'agriculture (base 2000).

## Principaux éléments et indicateurs de revenus

en millions d'euros courants

	1998	2000	2005	2008	2009	2010 <sup>P</sup>
Valeur de la production .....	312,4	344,4	345,2	373,4	381,4	374,5
Activité princ. travaux agricoles	3,8	4,1	4,3	4,6	4,3	4,0
<b>Valeur totale de la production</b>	<b>316,2</b>	<b>348,5</b>	<b>349,5</b>	<b>378,0</b>	<b>385,7</b>	<b>378,5</b>
Consommations intermédiaires ...	121,3	135,4	145,5	181,3	174,0	175,1
<b>Valeur ajoutée brute .....</b>	<b>194,9</b>	<b>213,1</b>	<b>204,0</b>	<b>196,7</b>	<b>211,7</b>	<b>203,4</b>
Consommation de capital fixe....	4,4	4,4	4,4	5,0	5,1	5,4
<b>Valeur ajoutée nette.....</b>	<b>190,5</b>	<b>208,7</b>	<b>199,6</b>	<b>191,7</b>	<b>206,6</b>	<b>198,0</b>
Subventions d'exploitation .....	2,8	3,6	8,6	6,8	10,2	7,0
Charges d'exploitation .....	45,9	46,1	53,6	58,6	58,9	57,4
<b>Rev. net d'entreprise agricole</b>	<b>147,4</b>	<b>166,2</b>	<b>154,6</b>	<b>140,0</b>	<b>157,9</b>	<b>147,6</b>
<b>Résultat agricole<sup>1</sup> .....</b>	<b>190,4</b>	<b>209,4</b>	<b>205,2</b>	<b>195,6</b>	<b>214,3</b>	<b>202,5</b>

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), comptes départementaux de l'agriculture (base 2000).

1. Correspond à la valeur totale des productions et subventions diminuées des consommations intermédiaires, impôts et amortissements.

## Indicateurs de revenus

en euros courants

	La Réunion					France métropolitaine
	2000	2005	2008	2009	2010 <sup>P</sup>	2009
Résultat agricole par hectare de SAU <sup>1</sup>						
des exploitations agricoles .....	4 792	4 682	4 407	4 871	4 655	667
Résultat agricole par exploitation ....	22 589	28 483	28 215	31 058	28 925	35 119
Résultat agricole par U.T.A <sup>2</sup> totales	17 024	19 531	17 294	19 482	18 576	21 260
Nombre d'exploitations .....	9 272	7 200	6 933	6 900	7 000	523 000
<b>U.T.A<sup>2</sup> totales .....</b>	<b>12 303</b>	<b>10 498</b>	<b>11 311</b>	<b>11 000</b>	<b>10 900</b>	<b>864 000</b>

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), comptes départementaux de l'agriculture (base 2000).

1. Surface agricole utile.

2. Unités de travail annuel des exploitants, coexploitants, et autre actifs familiaux.

## 11.1.2 Productions animales et végétales

À côté d'une production cannière constituant souvent le pivot des unités agricoles, les exploitants ont développé depuis une trentaine d'années une activité d'élevage. Elle représente près du tiers de la valeur de la production agricole. Des filières complètes et cohérentes se sont constituées depuis la fabrication d'aliments du bétail jusqu'à la mise sur le marché de produits finis, en passant par des outils modernes d'abattage et de transformation.

Pour les filières animales, la situation en 2010 est très proche de celle de 2009. Ainsi, la valeur de la production animale s'élève à 108,7 millions d'euros, après 108,1 en 2009). Les prix de ces filières n'ont que très peu augmenté (moins de 1 % pour la viande bovine et porcine, moins de 3 % pour la volaille). Par contre, la situation des abattages diffère selon les filières. Pour la filière de la viande bovine, les abattages sont en progression (+ 3,3 %), comme la production locale en volailles (+ 3,1 %). En revanche, les abattages de la filière viande porcine reculent (- 1,6 %). Sa part de marché est de surcroît affectée par la progression des importations. Par ailleurs, la collecte de lait 2010 s'est à nouveau réduite de près de 6 % (19,8 millions de litres).

La filière viande bovine est très structurée autour de l'interprofession Aribev et d'une organisation de producteurs, la Sicarevia. Elle regroupe désormais 89 % de la production locale, avec 316 éleveurs. La part de la production locale vis à vis des importations est de 27 % (incluant les congelés) et de près de 50 % si l'on ne considère que la viande bovine fraîche.

La filière lait est aussi très structurée autour de la Sicalait. En 2010, la baisse est principalement liée à la diminution du nombre d'élevages. La croissance de la production par exploitation a été supérieure à 10 %, du fait de l'augmentation de la taille des troupeaux et d'une « productivité par vache »

stable. Néanmoins, les abandons n'ont pas été compensés par l'arrivée de nouveaux éleveurs.

La filière porcine est bien organisée autour d'une coopérative, la CPPR, qui regroupe plus de 250 éleveurs. Elle assure 80 % de la production de viande de porc fraîche. Par ailleurs, 80 % de la viande fraîche de porc est produite localement. En incluant tout type d'importation de viande porcine (congelée, transformée...), le taux d'approvisionnement par la production locale est proche de 50 %.

La filière avicole est structurée autour d'une interprofession (Ariv) et d'un groupement de producteurs de plus de 110 éleveurs. La production organisée assure 97 % des besoins en produit frais et 46 % au total.

Pour les filières végétales, les quantités produites ont été moins importantes en 2010 (-10 millions d'euros). La campagne canne se situe au-dessus de la moyenne décennale (+ 3 %) mais elle représente un tonnage inférieur à 2009. La richesse en sucre est aussi inférieure à la moyenne décennale (13,59 contre 13,95) et à 2009 (13,90). La valeur de la production de canne est proche de celle de 2009. ■

### Définitions

**Production de volailles :** production de volailles destinées à l'abattage pour la vente + consommation familiale + solde du commerce extérieur (exportations- importations) de volailles vivantes destinées à l'élevage ou la production d'œufs (unité en poids de viande nette).

**Production laitière :** quantités livrées par les producteurs à la Sicalait + ventes à la ferme à des particuliers + autoconsommation familiale.

**La richesse de la canne :** c'est la teneur en sucre mesurée par le Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre (CTICS).

### Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture mensuelles consultables sur le site internet de la Daaf Réunion, rubrique Données agricoles et rurales.
- <http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

## Production de viande

quantité de viande nette en tonnes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010 <sup>P</sup>
Gros bovins .....	1 702	1 731	1 796	1 719	1 711	1 771
Veaux .....	107	128	119	97	97	99
Porcins .....	13 178	12 955	12 944	11 354	12 103	11 617
Ovins .....	6	6	4	2	3	4
Caprins .....	411	411	493	494	486	273
Volailles .....	14 099	14 408	14 898	14 612	14 466	16 199
Lapins .....	221	251	251	260	375	390

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistique agricole annuelle.

## Canne à sucre

	1998	2000	2005	2008	2009	2010 <sup>P</sup>
Superficie brute totale (en ha) .....	25 500	25 923	25 988	24 528	24 244	24 216
Rendement (quintaux/ha) .....	66	71	69	72	79	78
Livraisons aux usines (tonnes) .....	1 675 912	1 844 974	1 801 306	1 772 411	1 907 630	1 877 197
Richesse de la canne ....	13,64	14,22	14,01	14,00	13,9	13,60
Nombre de livreurs .....	5 699	4 932	4 035	3 583	3 464	3 400
Sucre produit (tonnes) .....	215 600	204 000	202 342	193 983	207 073	199 803

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistique agricole annuelle.

## Autres produits de l'élevage

	1998	2000	2005	2008	2009	2010 <sup>P</sup>
Production totale de lait de vache (en hl) <sup>1</sup> .....	172 333	203 149	242 583	231 176	210 900	198 616 <sup>2</sup>
Oeufs de consommation (en milliers d'œufs) .....	110 000	115 000	116 600	126 903	109 100	110 075

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistique agricole annuelle.

1. Sicalait et autres.
2. Dont 198 116 hl par la Sicalait.

## 11.2 - EXPLOITATIONS AGRICOLES

### 11.2.1 Utilisation du sol et élevages

Sur une terre partout contrainte, la surface agricole utile (SAU) ne représente que 18 % de la superficie totale de l'île, dont plus de la moitié est plantée de canne à sucre. Soumise à une incessante pression foncière, cette SAU a diminué d'un peu plus de 17 % dans les 20 dernières années. La sole cannière a de son côté baissé de plus de 20 % en 15 ans, passant de 33 000 à 26 000 ha. Le schéma d'aménagement régional (SAR) de 1995 a atténué ensuite l'hémorragie des terres agricoles. Aujourd'hui elle s'élève à un peu plus de 24 200 hectares (ha).

Les terres arables occupent désormais un peu moins de 33 000 hectares, en baisse depuis 1989 malgré la mise en place de périmètres irrigués depuis les années 80 (Bras de la Plaine, Bras de Cilaos, Grand Fond, Antenne 0, Antenne 4 puis 8 et Rivière des Remparts). Au total, l'emprise de l'agriculture sur le territoire est estimée à 55 000 ha, dont 45 000 ha de superficie agricole utilisée (y compris les jardins créoles des exploitants et des non exploitants qui représentent environ 2 750 ha).

La diversité des climats provoquée par les différences d'altitude et par la position géographique de l'île (latitude) a engendré un éventail de production très vaste allant des cultures purement tropicales (mangues, canne à sucre, vanille...) aux cultures caractéristiques des zones plus tempérées (pomme de terre, fraise, vigne...). Il existe peu d'endroits dans le monde où une telle diversité agricole peut être observée sur un espace aussi restreint (2 500 km<sup>2</sup>).

Chacune de ces cultures occupe des surfaces assez limitées, les plus étendues étant la canne, puis les superficies toujours en herbe (prairies, fourrages), et enfin les fruits et légumes frais.

Les surfaces toujours en herbe se sont étendues depuis quelques années avec le

développement de l'élevage bovin. Le cheptel comprend environ 31 000 bovins, dont environ 3 500 vaches laitières. L'effectif porcin est proche de celui de 1989. La situation est particulière pour les caprins dont une bonne partie est élevée hors des exploitations agricoles, à des fins culturelles, et donc difficile à estimer.

Le recensement agricole mené en 2010 et début 2011 permettra une mise à jour complète de ces chiffres à la fin de 2011. ■

#### Définition

**La surface agricole utile (SAU) :** elle regroupe les terres arables (terres labourables portant des cultures annuelles ou semi-permanentes et terres en jachère) et les cultures permanentes (vergers, cultures florales et surfaces toujours en herbe). Les bois et forêts n'en font pas partie. La SAU est la partie du territoire qui donne lieu à la production agricole. On distingue la SAU du département qui inclut les jardins familiaux, et la SAU des exploitations, hors jardins familiaux (jardins créoles).

#### Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture mensuelles consultables sur le site internet de la Daaf Réunion, rubrique Données agricoles et rurales <http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

#### Répartition du territoire

en hectares

	1989	2000	2007	2008	2009	2010 <sup>p</sup>
Terres arables .....	43 592	37 582	34 381	34 079	33 664	32 809
Cultures fruitières permanentes .....	1 442	2 389	1 989	2 018	1 857	1 906
Surfaces toujours en herbe .....	9 296	9 374	10 941	11 150	11 400	10 109
Vignes, cultures florales et végét. divers	180	214	193	218	240	209
<b>Surface agricole utile<sup>1</sup> .....</b>	<b>54 510</b>	<b>49 559</b>	<b>47 504</b>	<b>47 465</b>	<b>47 173</b>	<b>45 035</b>
Territoire agricole non cultivé .....	56 647	54 200	49 000	47 411	47 411	47 579
Superficie boisée .....	87 650	87 100	88 500	90 000	90 121	90 000
Territoire non agricole .....	53 193	61 141	66 996	67 124	67 295	69 386
<b>Superficie totale du département</b>	<b>252 000</b>					

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles, recensements agricoles 1989 et 2000, enquête structure des exploitations agricoles dans les DOM 2007.

1. Y compris jardins familiaux des exploitants et non exploitants, soit 2 750 ha en 2010 dans terres arables.

#### Répartition des terres arables

en hectares

	1989	2000	2007	2008	2009	2010 <sup>p</sup>
Céréales .....	1 433	800	350	250	200	98
Canne à sucre .....	30 570	25 823	24 833	24 528	24 244	24 216
Plantes à huile essentielle, aromatiques et condimentaires .....	2 008	2 009	nd	nd	428	nd
Tubercules, racines et bulbes .....	426	224	298	338	308	295
Légumes frais .....	1 747	1 947	1 492	1 497	1 585	1 622
Légumes secs .....	273	118	127	127	115	115
Banane fruit .....	499	407	500	500	500	476
Autres fruits .....	260	240	490	480	450	381
Cultures fourragères .....	811	1 763	1 921	2 060	2 110	1 663
Semences et divers .....	66	201	160	165	165	165
Jardins familiaux .....	4 330	4 200	2 890	2 830	2 830	2 586
Jachères .....	603	920	729	729	729	724
<b>Total terres arables .....</b>	<b>43 592</b>	<b>37 582</b>	<b>33 790</b>	<b>33 504</b>	<b>33 664</b>	<b>32 341</b>

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles, recensements agricoles 1989 et 2000, enquête structure des exploitations agricoles dans les DOM 2007.

#### Effectifs des animaux en exploitation en fin d'année

en nombre

	1989	2000	2008	2009	2010 <sup>p</sup>
Bovins .....	18 540	27 092	34 825	33 012	31 111
Porcins .....	70 921	76 873	78 820	80 672	70 582
Ovins .....	2 280	1 511	355	1 250	2 472
Caprins .....	31 297	21 594	24 310	23 900	18 066

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), statistiques agricoles annuelles, recensements agricoles 1989 et 2000, enquête structure des exploitations agricoles dans les DOM 2007.

## 11.2.2 Exploitations et formations agricoles

En 2010, le nombre d'exploitations agricoles à La Réunion est estimé à plus de 7 000. Leur nombre est en diminution de plus de 25 % par rapport à 2000, et de moitié par rapport à 1989. Ce sont les plus petites exploitations qui disparaissent alors que celles de plus de 5 hectares se maintiennent. En 2007, la surface moyenne des exploitations agricoles, bien que modeste avec un peu plus de 6,4 hectares, était en hausse de plus de 20 % par rapport à 2000.

Les structures d'exploitation, quoiqu'en évolution rapide, restent encore modestes. Le paysannat issu d'une réforme foncière réussie puis d'un morcellement progressif des domaines industriels canniens se professionnalise comme dans l'hexagone (près des trois quarts des exploitations sont professionnelles aujourd'hui).

La superficie en fermage se développe et concerne maintenant 50 % de la surface agricole utile (SAU) totale. C'est désormais le mode de faire-valoir le plus courant. Le colonage, qui consiste à rétribuer le propriétaire en nature, est devenu rare alors qu'il concernait encore un exploitant sur quatre au début des années quatre-vingt. Ce mode de faire-valoir est amené à disparaître. Un peu plus d'un quart des exploitants sont âgés de moins de 40 ans en 2007 alors qu'ils étaient 38 % en 2000.

La disparition des plus petites exploitations s'était accompagnée d'une réduction de la population active agricole. Exprimée en nombre de personnes travaillant à temps plein, elle a diminué de plus de 40 % entre 1989 et 2005 (10 498 UTA en 2005 contre 12 303 UTA en 2000 et 17 745 UTA en 1989). Les chefs d'exploitation et leur famille en constituent l'essentiel, les salariés y contribuent pour 20 %. L'enquête sur la structure des exploitations menée en 2007 montre néanmoins un retournement de la tendance avec un gain d'environ 500 UTA

en 2 années. Les résultats du recensement de l'agriculture de 2010 permettront de confirmer ou pas, cette tendance.

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, qui est l'autorité académique de l'enseignement agricole, dénombre 1 434 élèves dans ses formations scolaires. Le déploiement du baccalauréat professionnel en trois ans conduit à recenser pour la première fois près de 50 % des élèves inscrits au niveau IV et III. Deux centres de formation publics offrent la totalité des formations agricoles par apprentissage. Avec 347 apprentis à la rentrée 2010, l'apprentissage agricole augmente de 25 % ses effectifs par rapport à 2009. La proportion des apprentis est dominante en niveau V (79 %). En 2010, par rapport à l'ensemble de la population scolarisée en second degré, l'enseignement agricole représente 2,7 % des élèves du second degré, 4,1 % des étudiants en section de techniciens supérieurs (BTS) et 8,9 % des apprentis. ■

### Définitions

**Exploitation agricole** : unité économique ayant au minimum un hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches...)

**Mode de faire-valoir** : pour un faire-valoir direct, l'exploitant agricole est propriétaire des terres. Dans le cas d'un colonage, les terres sont louées moyennant un partage de la récolte. Le fermage correspond à une location des terres avec une redevance fixée à l'avance.

**Unité de travail annuel (UTA)** : elle équivaut à un actif occupé à plein temps toute l'année. Les actifs non permanents ou à temps partiel sont convertis en équivalent UTA.

### Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture mensuelles consultables sur le site internet de la Daaf Réunion, rubriques Données agricoles et rurales <http://www.daaf974.agriculture.gouv.fr>

## Exploitations selon la surface agricole utile (SAU)

en nombre

	1989		2003		2005		2007	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 ha <sup>1</sup> .....	4 704	33	1 257	16	1 205	17	1 081	15
1 à moins de 2 ha .....	3 082	21	1 339	18	1 160	16	1 052	15
2 à moins de 5 ha .....	4 198	29	2 341	31	2 232	31	2 287	32
5 à moins de 10 ha ....	1 896	13	1 969	26	1 769	24	1 796	25
10 à moins de 20 ha ...	414	3	479	6	655	9	631	9
20 ha ou plus .....	195	1	237	3	238	3	233	3
<b>Ensemble .....</b>	<b>14 489</b>	<b>100</b>	<b>7 622</b>	<b>100</b>	<b>7 259</b>	<b>100</b>	<b>7 080</b>	<b>100</b>

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf) enquêtes structure 2003, 2005 et 2007, recensement agricole 1989.

1. Y compris les exploitations sans SAU.

## Modes de faire-valoir

en % de surface agricole utile

	1989	2000	2003	2005	2007
Faire-valoir direct .....	64	58	57	51	48
Fermage .....	19	36	39	45	50
Colonage .....	17	6	4	4	3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), enquêtes structure 2003, 2005 et 2007, recensement agricole 1989 et 2000.

## Répartition des chefs d'exploitation par tranche d'âges et formation (exploitants et co-exploitants)

en nombre

Tranche d'âges	1989		2005		2007	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 40 ans .....	5 361	36	2 097	29	1 946	27
40 à 49 ans .....	3 887	26	2 659	36	2 562	35
50 à 59 ans .....	3 820	26	1 819	25	1 856	25
60 ans ou plus .....	1 631	11	769	10	948	13
<b>Ensemble .....</b>	<b>14 699</b>	<b>100</b>	<b>7 344</b>	<b>100</b>	<b>7 312</b>	<b>100</b>
Agriculteurs avec une formation agricole secondaire ou plus .....	180		1 325		2 041	

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), enquêtes structure 2005 et 2007, recensement agricole 1989.

## Population active agricole

en nombre d'unités de travail annuel (UTA)

	1989		2005		2007	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Chefs d'exploit. et co-exploitants	11 059	62	5 871	56	6 077	55
Conjoints .....	1 607	9	1 322	13	1 528	14
Autres membres familiaux .....	2 508	14	1 124	11	1 170	11
Salariés permanents .....	1 513	9	1 080	10	1 328	12
Salariés temporaires et ETA <sup>1</sup> ...	1 058	6	1 101	10	891	8
<b>Ensemble .....</b>	<b>17 745</b>	<b>100</b>	<b>10 498</b>	<b>100</b>	<b>10 994</b>	<b>100</b>

Sources : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), enquêtes structure 2005 et 2007, recensement agricole 1989.

1. Entreprises de travaux agricoles.

### 11.3 Pêche

À la fin 2009, la flottille de pêche réunionnaise compte 287 navires, soit 3,9 % du total de la flotte de pêche française.

La flotte réunionnaise est largement constituée d'embarcations de moins de 10 mètres qui pêchent à proximité des côtes en sorties de moins de 24 heures. Plus de la moitié des marins inscrits au rôle du quartier des affaires maritimes de La Réunion pratiquent cette petite pêche. Les prises de ce type de pêche sont destinées en quasi-totalité à l'approvisionnement du marché local. Le Conseil régional et la Direction départementale des affaires maritimes s'emploient à structurer la filière afin de maîtriser et d'accroître la production et la commercialisation.

Environ 10 % des embarcations pratiquent la pêche palangrière (regroupant la pêche côtière et la pêche au large) au cours de sorties pouvant aller jusqu'à 20 jours. Cette pêche se pratique dans une zone située entre 12 et 20 miles de La Réunion ou de Madagascar. Cette technique de pêche à la « longue ligne » consiste à capturer des poissons à partir de lignes pouvant mesurer plusieurs kilomètres et dotées de centaines d'hameçons accrochées à des bouées munies d'émetteurs. Plus du tiers des marins inscrits à La Réunion pratiquent ce type de pêche.

La grande pêche industrielle, dont les campagnes durent plus de 20 jours, s'exerce uniquement dans les zones économiques exclusives des TAAF. Elle emploie, fin 2008, une cinquantaine de marins inscrits à La Réunion. Les captures de la grande pêche industrielle sont essentiellement des légines, pour lesquelles un quota de 6 100 tonnes de prise a été fixé pour la campagne 2008-2009. ■

#### Définitions

**Grande pêche :** navires susceptibles de s'absenter plus de 20 jours de leur port d'attache.

**Pêche au large :** navires s'absentant plus de 96 heures et n'appartenant pas à la grande pêche.

**Pêche côtière :** navires s'absentant du port plus de 24 heures et 96 heures au maximum.

**Petite pêche :** navires s'absentant du port pour 24 heures ou moins.

**Cultures marines - petite pêche :** les navires correspondant à ce domaine ne sont pas des navires de pêche ; ils sont uniquement utilisés pour se rendre sur les parcs d'aquaculture (élevage de coquillages comestibles ou de poissons).

**Marin :** un marin qui embarque sur plusieurs navires immatriculés dans le même quartier ou dans plusieurs quartiers compte pour un. Le calcul se fait en cumulant les jours de navigation du marin et en l'attribuant au genre de navigation (type de pêche) dominant ainsi qu'au quartier d'immatriculation du navire.

**Le rôle :** document administratif qui représente à la fois la carte d'identité du navire et le contrat de travail des marins embarqués. Il a pour fonction de permettre aux autorités compétentes de s'assurer de la conformité du navire, d'en contrôler l'activité et de calculer les retenues sociales versées par l'armateur et les marins.

#### Pour en savoir plus

- Rapport annuel 2010 de l'ledom, édition 2011.

### Navires de pêche selon la longueur et le genre de navigation

en nombre au 31/12/2009

Longueur	Genre de navigation	
	La Réunion	France
Moins de 10 m .....	250	5 213
10 m à moins de 12 m	7	966
12 m à moins de 24 m	26	895
24 m à moins de 40 m	3	181
40 m ou plus .....	1	50
<b>Total .....</b>	<b>287</b>	<b>7 305</b>

	Genre de navigation	
	La Réunion	France
Grande pêche .....	1	30
Pêche au large .....	17	393
Pêche côtière .....	13	573
Petite pêche .....	255	6 267
Non communiqué .....	1	28
<b>Total .....</b>	<b>287</b>	<b>7 291</b>

Source : Direction des pêches maritimes (DPMA).

### Marins pêcheurs selon la durée d'embarquement et le genre de navigation

en nombre

Durée d'embarquement au 31/12/2008	Genre de navigation au 31/12/2009	
	La Réunion	France
Moins de 3 mois .....	102	3 538
3 à 6 mois .....	61	2 362
6 à 9 mois .....	79	2 797
Plus de 9 mois .....	296	15 144
<b>Total .....</b>	<b>538</b>	<b>23 841</b>

	Genre de navigation au 31/12/2009	
	La Réunion	France
Grande pêche .....	249	1 165
Pêche au large .....	108	3 630
Pêche côtière .....	59	2 925
Petite pêche.....	279	10 218
Autres .....	1	5 095
<b>Total .....</b>	<b>696</b>	<b>23 033</b>

Source : Direction des pêches maritimes (DPMA).

## 12.1 Capacité d'accueil

Le parc hôtelier classé de La Réunion se maintient depuis quelques années. Avec la fermeture d'un établissement dans le Sud, 49 hôtels sont homologués sur l'île au 1<sup>er</sup> septembre 2011. Dans l'Est, l'ouverture récente d'un hôtel quatre étoiles a compensé la fermeture d'un autre hôtel dans la région. La capacité d'accueil, qui correspond au nombre de chambres offertes, diminue légèrement sur un an (- 2 %).

La capacité en chambres diminue à l'Ouest et au Sud. Néanmoins, comme il y a deux ans, 48 % des chambres de l'île se situent à l'Ouest. Au Sud, la capacité en chambres diminue, et elles ne représentent plus que 24 % du parc en 2011 contre 26 % en 2009. En revanche, la capacité d'accueil du Nord-Est se renforce. Cette région offre désormais 28 % des chambres de l'île (26 % en 2009).

Un hôtel de l'Ouest a obtenu une cinquième étoile en 2010. C'est une première à La Réunion. L'hôtellerie trois à cinq étoiles représente toujours près de 46 % de l'ensemble des hôtels et 72 % de l'ensemble des chambres offertes. Plus d'une chambre de cette catégorie sur deux se situe à l'Ouest.

L'hôtellerie de zéro à deux étoiles est majoritaire en nombre d'établissements (54 % des établissements hôteliers), mais l'offre de chambre est minoritaire (28 %). Les structures hôtelières de zéro à deux étoiles sont en effet plus petites. Les chambres de cette catégorie sont situées principalement dans le Sud (44 %), puis dans l'Ouest (30 %).

Les autres modes d'hébergements de l'île, orientés « tourisme vert » (hébergements non classés, gîtes, chambres d'hôte, meublés de tourisme) offrent fin 2010 une capacité de 2 500 lits.

Sur ce type d'hébergement, la région Sud propose la moitié de l'offre : 48 % des chambres et 53 % des lits. La région Ouest offre pour sa part 37 % des chambres et 33 % des lits. Par contre, cette offre est rare dans le Nord. ■

### Définition

**Hôtellerie homologuée** : les hôtels classés sont des établissements répondant à certaines normes d'hébergement. Ils sont répartis en six catégories, de zéro à cinq étoiles.

### Pour en savoir plus

- « Enquête mensuelle dans l'hôtellerie », *Insee Informations Rapides Réunion*.
- « Le tourisme à La Réunion en 2010 - retour de la clientèle d'agrément », *Insee Partenaires* n° 13, mai 2011.
- « Le tourisme se maintient à un bon niveau », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.

## Hôtellerie homologuée par catégorie et par microrégion

en nombre

	Septembre 2009				Septembre 2011			
	Nord-Est	Ouest	Sud	Ensemble	Nord-Est	Ouest	Sud	Ensemble
<b>Hôtels .....</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>50</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>49</b>
0 à 2 étoiles .....	7	7	13	27	6	7	13	26
3 à 5 étoiles .....	5	11	7	23	6	11	6	23
<b>Chambres .....</b>	<b>544</b>	<b>1 003</b>	<b>549</b>	<b>2 096</b>	<b>581</b>	<b>989</b>	<b>487</b>	<b>2 057</b>
0 à 2 étoiles .....	162	174	256	592	155	174	256	585
3 à 5 étoiles .....	382	829	293	1 504	426	815	231	1 472

Sources : Insee, Direction du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière.

## Autres types d'hébergement fin 2010

en nombre

	Nord-Est	Ouest	Sud	Ensemble
<b>Chambres .....</b>	<b>346</b>	<b>869</b>	<b>1 144</b>	<b>2 359</b>
Hébergements non classés .....	227	420	774	1 421
Chambres d'hôte .....	67	37	114	218
Gîtes de montagne, gîtes d'étape et de séjour .	32	70	71	173
Meublés de tourisme .....	9	77	113	199
Gîtes ruraux .....	11	32	41	84
Autres .....	0	233	31	264
<b>Lits .....</b>	<b>1 221</b>	<b>2 939</b>	<b>4 728</b>	<b>8 888</b>
Hébergements non classés .....	642	1 225	2 921	4 788
Chambres d'hôte .....	153	75	265	493
Gîtes de montagne, gîtes d'étape et de séjour .	307	581	665	1 553
Meublés de tourisme .....	62	278	420	760
Gîtes ruraux .....	57	133	205	395
Autres .....	0	647	252	899

Source : Île de La Réunion Tourisme (IRT).

## Occupation des principaux ports de plaisance

en nombre de bateaux au 1<sup>er</sup> janvier

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
La Pointe des Galets .....	412	444	450	464	455	466
Saint-Gilles les Bains .....	370	375	351	350	352	353
Saint-Pierre .....	340	330	335	358	372	345
Sainte-Marie .....	188	188	180	172	180	185
<b>Ensemble .....</b>	<b>1 310</b>	<b>1 337</b>	<b>1 316</b>	<b>1 344</b>	<b>1 359</b>	<b>1 349</b>

Sources : Port Réunion, Port de Saint-Pierre.

## 12.2 Fréquentation hôtelière

En 2010, la fréquentation de l'hôtellerie classée réunionnaise, exprimée en nombre de nuitées, progresse de 2,8 % par rapport à l'année précédente. Après une année 2009 très maussade, où l'hôtellerie réunionnaise a subi les effets de la crise, la fréquentation retrouve un niveau légèrement supérieur à celui de l'année 2006. Cette année-là, la fréquentation avait chuté d'un tiers suite à l'épidémie de chikungunya.

La capacité d'accueil des hôtels est restée stable en 2010, après la réduction du parc hôtelier intervenue depuis la crise de 2006. En moyenne 2 100 chambres sont disponibles chaque jour dans les hôtels classés, soit 30 % de moins qu'en 2005. Dans ce parc réduit, le taux d'occupation des chambres (60,8 %) progresse de près de 4 points en un an. Il dépasse celui de 2005 (60,2 %), période durant laquelle l'offre était néanmoins plus large.

Les bons résultats de l'année ne profitent qu'à une seule catégorie d'hôtel et à une seule zone géographique.

En effet, ce sont les hôtels « de luxe », classés en quatre étoiles ou plus, qui bénéficient de cette croissance. Ainsi, par rapport à 2009, leur fréquentation a progressé de 22,1 % alors que le nombre de nuitées passées dans les hôtels entre zéro et deux étoiles a diminué de 0,9 % et celui des trois étoiles de 1,6 %.

La région Ouest est la seule à bénéficier de l'embellie (+ 6,7 %). La fréquentation au Sud et au Nord-Est diminue respectivement de 0,5 % et 2,4 %.

La fréquentation hôtelière n'est pas homogène sur l'année. Marqué par un premier trimestre assez faible, en baisse de 6,6 % par rapport à 2009 et de 14,3 % par rapport à 2008, le premier semestre 2010 a terminé en retrait de 1,7 % par rapport à celui de 2009.

A contrario, grâce à une fréquentation nettement favorable au quatrième trimestre (+ 10,1 % par rapport à 2009), le second semestre apporte une bouffée d'oxygène : + 6,8 % par rapport à la même période de 2009 et de + 2,1 % par rapport à 2008. ■

### Définitions

**L'enquête sur la fréquentation hôtelière** : elle est réalisée à La Réunion depuis 1972. Elle concerne tous les établissements classés.

**Le taux d'occupation** : c'est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

**Les nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Pour en savoir plus

- « Le tourisme se maintient à un bon niveau », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.
- « La fréquentation hôtelière mensuelle », *Informations Rapides Réunion*.

### Nombre de chambres disponibles dans les hôtels classés

en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009 en %
0 à 2 étoiles ....	410	329	227	210	213	214	0,5
3 étoiles .....	530	441	430	410	399	396	- 0,8
4 et 5 étoiles ....	123	117	143	147	145	148	2,1
Nord-Est .....	346	285	205	197	196	197	0,5
Ouest .....	527	406	391	373	361	362	0,3
Sud .....	189	196	204	198	200	199	- 0,5
<b>Total .....</b>	<b>1 062</b>	<b>887</b>	<b>800</b>	<b>768</b>	<b>757</b>	<b>758</b>	<b>0,1</b>

Sources : Insee, Direction du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière 2005 à 2010.

### Nombre de chambres occupées dans les hôtels classés

en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009 en %
0 à 2 étoiles ....	247	164	130	127	129	128	- 0,8
3 étoiles .....	324	235	254	240	224	240	7,1
4 et 5 étoiles ....	68	61	84	86	80	92	15,0
Nord-Est .....	208	157	130	121	116	114	- 1,7
Ouest .....	327	219	239	236	219	244	11,4
Sud .....	104	84	99	97	97	103	6,2
<b>Total .....</b>	<b>639</b>	<b>460</b>	<b>468</b>	<b>454</b>	<b>432</b>	<b>461</b>	<b>6,7</b>

Sources : Insee, Direction du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière 2005 à 2010.

### Nombre de nuitées dans les hôtels classés

en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009 en %
0 à 2 étoiles ....	411	267	222	233	227	225	- 0,9
3 étoiles .....	580	394	431	427	386	380	- 1,6
4 et 5 étoiles ....	121	100	146	147	131	160	22,1
Nord-Est .....	350	237	186	173	165	161	- 2,4
Ouest .....	582	378	430	424	389	415	6,7
Sud .....	180	146	183	210	190	189	- 0,5
<b>Total .....</b>	<b>1 112</b>	<b>761</b>	<b>799</b>	<b>807</b>	<b>744</b>	<b>765</b>	<b>2,8</b>

Sources : Insee, Direction du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière 2005 à 2010.

### Taux d'occupation des hôtels classés

en %

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009 (en points)
0 à 2 étoiles ....	60,2	49,8	57,3	60,5	60,6	59,8	- 0,8
3 étoiles .....	61,1	53,3	59,1	58,5	56,1	60,6	4,5
4 et 5 étoiles ....	55,3	52,1	58,7	58,5	55,2	62,2	7,0
Nord-Est .....	60,1	55,1	63,4	61,4	59,2	57,9	- 1,3
Ouest .....	62,0	53,9	61,0	63,2	60,7	67,4	6,7
Sud .....	55,0	42,8	48,5	49,3	48,5	51,8	3,3
<b>Total .....</b>	<b>60,2</b>	<b>51,8</b>	<b>58,4</b>	<b>59,1</b>	<b>57,1</b>	<b>60,8</b>	<b>3,8</b>

Sources : Insee, Direction du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière 2005 à 2010.

## 12.3 Fréquentation touristique

En 2010, 420 300 touristes ont été accueillis à La Réunion. C'est un peu moins que l'année précédente, mais la fréquentation touristique reste supérieure à l'année 2005, qui a précédé l'épidémie de Chikungunya. Les arrivées nombreuses du début des années 2000 ne sont toutefois pas égalées.

Les touristes en provenance de la France métropolitaine sont toujours largement majoritaires (82 %). Mais l'année 2010 est marquée par un afflux de touristes en provenance de l'Union européenne (+ 12 %).

Comme chaque année, les touristes ont préféré venir au premier et au quatrième trimestre. La fin d'année est la saison préférée des touristes, un tiers d'entre eux choisissant cette période pour visiter l'île. Le deuxième trimestre est traditionnellement celui où la fréquentation est la plus faible, l'année 2010 n'échappe pas à la règle.

Depuis plusieurs années, les visiteurs qui rendent visite à leur famille ou à leurs amis (touristes affinitaires) étaient de plus en plus nombreux. Depuis 1998, leur part dans l'ensemble des touristes ne cessait d'augmenter : de 30 % en 1998, elle atteignait 53 % en 2009. En 2010, le tourisme affinitaire est en net recul (- 11,2 %), alors que le tourisme d'agrément progresse (+ 13,4 %). Loin derrière, le tourisme d'affaires est en léger recul.

Avec le développement du tourisme d'agrément, l'hébergement marchand (hébergement total – hébergement chez les proches) profite d'un regain d'activité (+ 8,7 %). Les hôtels classés et non classés ont particulièrement profité de cette hausse, puisque leur fréquentation est en hausse de 7 % sur l'année. La location meublée, qui suscite un fort engouement depuis deux ans, progresse également de 6,6 %.

Globalement, la durée de séjour des touristes est en baisse depuis quelques années.

En 2010, ils ne sont restés en moyenne que 14,6 jours. Les dépenses totales des touristes se situent autour de 300 millions d'euros depuis 3 ans.

Les touristes sont majoritairement satisfaits de leur séjour. Près de 90 % se déclarent satisfaits de l'intérêt touristique de La Réunion et de la qualité de son accueil. Huit sur dix sont satisfaits de l'hébergement et de la restauration. Néanmoins, l'appréciation sur le transport aérien est plus mitigée, pour un quart des touristes. ■

## Définitions

**Touriste d'agrément** : la motivation de séjour est la découverte de La Réunion, les vacances.

**Touriste d'affaires** : séjour lié au travail, aux activités professionnelles, aux séminaires.

**Touriste affinitaire** : la motivation principale du séjour est la visite à des parents ou amis.

## Pour en savoir plus

- « Retour de la clientèle d'agrément », *Insee Partenaires* n° 13, mai 2011.
- « Le tourisme se maintient à un bon niveau », *Économie de La Réunion Hors série* n° 10, juillet 2011.
- « Les touristes satisfaits de leur séjour, même s'ils le trouvent trop cher », *Économie de La Réunion* n° 136, pp 28-29, mai 2010.

## Flux touristiques

en nombre de touristes

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/ 2009 en %
<b>Touristes - Ensemble</b> .....	<b>278 800</b>	<b>380 500</b>	<b>396 400</b>	<b>421 900</b>	<b>420 300</b>	<b>- 0,4</b>
<b>Pays de résidence</b>						
France métropolitaine .....	209 500	280 700	311 000	344 300	346 200	0,6
Union Européenne .....	10 500	16 400	17 200	15 400	17 200	11,7
Maurice .....	20 100	23 700	20 800	20 300	18 400	- 9,4
Autre pays .....	38 700	59 700	47 400	41 900	38 500	- 8,1
<b>Catégorie de tourisme</b>						
Tourisme d'agrément .....	80 100	124 500	136 100	143 300	162 500	13,4
Tourisme d'affaires .....	47 100	52 000	50 000	41 100	39 800	- 3,2
Visite famille, amis .....	134 900	185 000	197 800	222 800	197 900	-11,2
Autres .....	16 700	19 000	12 500	14 700	20 100	36,7
<b>Mode d'hébergement principal</b>						
Hôtel, résidence de tourisme dont ..	82 200	114 700	121 500	112 800	121 800	8,0
hôtel classé .....	-	-	-	89 200	94 200	5,6
hôtel non classé .....	-	-	-	9 100	11 000	20,9
résidence tourisme .....	-	-	-	14 500	16 600	14,5
Gîte, village vacances .....	16 000	27 700	34 700	36 100	40 500	12,2
Location .....	18 600	28 000	31 500	42 600	45 400	6,6
Parents, amis .....	154 100	201 200	200 700	218 100	198 800	- 8,8
Autres hébergements, camping .....	7 900	8 900	8 000	12 300	13 800	12,2
<b>Durée des séjours (nbre de jours)</b>						
Durée moyenne du séjour .....	18,2	16,4	17,3	16,3	14,6	- 10,4
Durée du séjour à l'hôtel des touristes y ayant séjourné .....	7,0	6,7	6,5	6,6	6,8	3,0
<b>Origine des touristes</b>						
Originaires de La Réunion .....	49 300	60 400	68 800	65 700	60 800	- 7,5
Non-originaires de La Réunion .....	229 500	320 100	327 600	356 200	359 500	0,9
<b>Dépenses des touristes</b>						
Totales (€/ménage) .....	1 240	1 226	1 264	1 284	1 248	- 2,8
(€/personne) .....	806	770	771	725	705	- 2,7
(€/jour/personne) .....	44	47	45	44	49	11,4
Hébergement (€/ménage) .....	268	272	283	326	328	0,6
Restaurant (€/ménage) .....	275	270	278	264	274	3,8
Location de voiture (€/ménage)...	186	195	193	195	220	12,8
Souvenirs, cadeaux (€/ménage)...	188	180	190	179	171	- 4,5
Loisirs (€/ménage) .....	160	151	175	154	135	- 12,3
Autres (€/ménage) .....	163	158	145	167	121	- 27,5
<b>Dépenses totales (en millions d'€)</b>	<b>224,8</b>	<b>292,9</b>	<b>305,6</b>	<b>305,8</b>	<b>296,3</b>	<b>- 3,1</b>
<b>Résidents au départ</b> .....	<b>409 200</b>	<b>409 700</b>	<b>422 400</b>	<b>454 000</b>	<b>566 000</b>	<b>24,7</b>

Sources : Insee, Île de La Réunion Tourisme (IRT), enquêtes flux touristiques.

## A

Accueil familial .....	7.1.2
Accidents (de la route, du travail) .....	3.2.2, 7.2.2
Açores .....	1.1
Actifs, actives (taux d'activité) .....	4.1.1
Action sociale .....	9.2.1
Activités financières .....	10.5
Activités immobilières .....	10.5
Activités présentielle et non présentielle .....	4.1.4
Activités scientifiques et techniques .....	10.5
Activités de services .....	10.5
Administrations publiques .....	4.1.4, 10.5.1
Aéroports .....	2.3.3
Affaires poursuivables .....	6.3
Afrique du Sud .....	1.1
Agents de l'état .....	4.1.3
Âges .....	3.1.2
Agriculteurs .....	3.1.4
Agriculture .....	1.1
Aide à la pierre .....	6.2.4
Aide à la famille .....	5.2.2
Aide au logement .....	5.2.2, 6.2.4
Aide sociale .....	5.2.1, 9.2.1
Air (qualité de l'air) .....	2.1.4
Aires urbaines .....	1.2
Alcoolisme .....	3.2.2, 7.2.1
Alimentation (dépenses, prix) .....	6.1, 9.1.3
Allocataires de la CAF .....	5.2.2, 5.2.3
Allocations CAF .....	5.2.2, 5.2.3
Allocations de chômage .....	5.2.1
Appartement .....	6.2.1
Apprentis .....	8.2.2
Arrivées de passagers (par avion) .....	2.3.3
Artisans .....	3.1.4
Audiovisuel .....	6.4.3
Autobus .....	2.3.4
Automobile .....	2.3.4
Automobile (taux d'équipement) .....	6.1

## B

Baccalauréat .....	8.2.1
Bagasse .....	2.2.1
Bâtiment .....	10.3.1, 10.3.3
Bibliothèques .....	6.4.2
Biogaz .....	2.2.1
Biotope (protection) .....	2.1.2

BIT (Bureau International du Travail) .....	4.1.1, 4.2.1
Blessés (par accidents de la route) .....	7.2.2
Bovins .....	11.1.2, 11.2.1
Bourbon (île) .....	3.1.1
Brevet .....	8.2.1
Brevet de technicien supérieur (BTS) .....	8.2.1
Brevet d'études professionnelles (BEP) .....	8.2.1
BTP .....	10.3.1, 10.3.3
Budgets régional et départemental .....	9.2.1
Budget des ménages .....	6.1
Budget primitif .....	9.2.1

## C

Cadres et professions intellectuelles supérieures .....	3.1.4, 5.1.3
CAF (Caisse d'allocations familiales) .....	5.2.2, 5.2.3
Camions, camionnettes .....	2.3.4
Canaries (îles) .....	1.1
Canne à sucre .....	11.1.1, 11.1.2, 11.2.2
Capacité d'accueil touristique .....	12.1
Carburants .....	2.2.1
Carburacteur .....	2.2.1
Catégories socioprofessionnelles .....	3.1.4, 5.1.3
Catastrophes naturelles .....	2.1.3
Causes de décès .....	7.2.1
Célibataires .....	3.3.1
Centrales thermiques .....	2.2.1
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) .....	8.2.1
Chambres d'hôte .....	12.1
Chambres (d'hôtel) .....	12.1, 12.2
Charbon .....	2.2.1
Charges locatives .....	6.2.3
Cheptel .....	11.1.2, 11.2.1
Chiffre d'affaires .....	10
Chikungunya .....	3.2.2, 12.3
Chirurgiens-dentistes .....	7.1.1
Chômage .....	4.2.1, 4.2.2
Chômage de longue durée .....	4.2.2
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) .....	8.1.3
Clients et fournisseurs .....	9.3.2
Climat .....	2.1.1
Coefficient budgétaire .....	6.1
COI (Commission de l'Océan indien) .....	1.1
Collecte sélective .....	2.1.6

Collectivités territoriales .....	4.1.3
Collèges .....	8.1.2
Colonage .....	11.2.2
Colonisation .....	3.1.1
Combustibles .....	2.2.1
Comesa (Common market of eastern and southern Africa) .....	1.1
Commerce .....	10.4
Commerce de détail .....	10.4
Commerce de gros .....	10.4
Commerce extérieur .....	9.3
Communautés d'agglomération et de communes .....	1.2
Communes .....	1.2, 3.1.3, 4.1.4
Comores .....	1.1
Comparaison spatiale des prix .....	9.1.4
Comptes administratifs (de la Région et du Département) .....	9.2.1
Comptes de l'agriculture .....	11.1.1
Comptes économiques .....	9.1.1, 9.1.2
Condamnations, condamnés .....	6.3
Conditions de vie .....	6
Conservatoire de musique et de danse .....	6.4.2
Consommation d'énergie .....	2.2.1
Consommation des ménages .....	6.1, 9.1.1
Consommation finale .....	9.1.1
Construction .....	10.3.1, 10.3.3
Consuel .....	9.1.1
Conteneurs (trafic maritime) .....	2.3.3
Contexte régional .....	1.1
Contribuable .....	5.1.2
Cotisations syndicales .....	5.1.2
Couples .....	3.3.1, 3.3.2
Couronne périurbaine .....	1.2
Créations d'entreprises .....	10.1
Crèches .....	7.1.3
Crimes et délits .....	6.3
Crise économique .....	4.2.2, 9.1.1
Croisiéristes .....	2.3.3
Croissance démographique .....	3.1.3
Culture (loisirs) .....	6.4.2
Cultures .....	11.2.1
Cyclomoteurs .....	2.3.4
Cyclones .....	2.1.1

## D

Décès .....	3.1.1, 3.2.2, 7.2.1, 7.2.2
Déchets .....	2.1.6

Délinquance .....	6.3
Délits .....	6.3
Demandes d'emploi .....	4.2.2
Demande extérieure .....	9.1.1, 9.3
Démographie .....	3.1
Démographie des entreprises .....	10.1
Dentistes .....	7.1.1
Départementalisation .....	3.1.1
Départs de passagers (par avion ou par bateau) .....	2.3.3
Dépenses d'investissement .....	9.2.1
Dépenses de fonctionnement .....	9.2.1
Dépenses des ménages .....	6.1
Dépenses des touristes .....	12.3
Déplacements .....	2.3
Détention .....	6.3
Deux-roues .....	2.3.4
Diplômes .....	8.2.1
Distribution des revenus .....	5.1.4
Divorces .....	3.3.1
Dotation de l'État .....	9.2.1
Durée de séjour des touristes .....	12.3

## E

Eau .....	2.1.5
Eau de baignade .....	2.1.5
Eau des rivières .....	2.1.5
Échanges extérieurs .....	9.3
Écoles maternelles .....	8.1.1
Écoles primaires .....	8.1.1
Économie générale .....	9.1
Effectifs scolaires .....	8.1.1
Électricité .....	2.2.1
Élevage .....	11.1.2, 11.2.1
Élèves .....	8.1.1
Émigration .....	3.1.1
Émissions de CO2 .....	2.1.4
Emploi .....	4.1
Emploi aidé .....	4.1.2
Emploi public .....	4.1.3, 4.1.4
Emploi salarié et non salarié .....	4.1.2, 4.1.4
Employés .....	3.1.4, 5.1.3
Énergie .....	2.2
Énergie finale .....	2.2.1
Énergie fossile .....	2.2.1
Énergie hydraulique .....	2.2.1
Énergie primaire .....	2.2.1
Énergies renouvelables .....	2.2.1

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Enseignants .....	8.1.2
Enseignement .....	8
Enseignement public ou privé .....	8.1
Enseignement supérieur .....	8.1.3
Ensoleillement .....	2.1.1
Entreprises .....	10
Environnement .....	2
Équipement des ménages.....	6.1
Équipements sanitaires et personnel de santé.....	7.1.1
Équipements sociaux .....	7.1.3
Équipements sportifs .....	6.4.1
Escroqueries, faux et contrefaçons .....	6.3
Espaces urbains.....	1.2
Espérance de vie .....	3.2.2
Essence.....	2.2.1
Établissements .....	10
Établissements de travail protégé .....	7.1.2
Établissements d'hébergement .....	7.1.2
Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) .....	1.2
Établissements scolaires .....	8.1.2
État civil .....	3.2, 3.3
Études médicales .....	8.1.3
Étudiants .....	8.1.3
Évolution de population .....	3.1.1
Examens .....	8.2.1
Excédent naturel .....	3.1.1
Exploitations agricoles .....	11.2.1, 11.2.2
Exportations .....	9.1.1, 9.3.1
Évolution des prix .....	9.1.3

## F

Faire-valoir (mode de) .....	11.2.2
Familles .....	3.3.1, 3.3.2
Familles monoparentales .....	3.3.2
Faune .....	2.1.2
Fécondité .....	3.1.2, 3.2.1
Ferme .....	11.2.2
Ferme éolienne .....	2.2.2
Finances publiques .....	9.2
Financement du logement social .....	6.2.4
Fioul .....	2.2.1
Fiscalité locale .....	9.2.2
Flore .....	2.1.2
Flux touristiques .....	12.3
Fonction publique d'État, territoriale et hospitalière .....	4.1.3, 4.1.4
Fonds structurels européens .....	1.1

Formation brute de capital fixe (FBCF) ....	9.1.1
Formation en alternance .....	8.2.2
Fournisseurs et clients .....	9.3.2
Foyers fiscaux .....	5.1.2
Frais de fonctionnement .....	9.2.1
Frais de personnel .....	9.2.1, 10
Fréquentation hôtelière .....	12.2
Fréquentation touristique .....	12.3
Fret aérien .....	2.3.3

## G

Garderies .....	7.1.3
Gaz butane .....	2.2.1
Gazole (carburants) .....	2.2.1
Gîtes ruraux .....	12.1
Gros œuvre .....	10.3.3
Guadeloupe .....	1.1, 4.2.1
Guyane .....	1.1, 4.2.1

## H

Habitat traditionnel.....	6.2.1
Halo du chômage .....	4.2.1
Haltes-garderies .....	7.1.3
Handicapés (accueil) .....	7.1.2
Handicapés adultes (allocataires AHA) ....	5.2.3
Hébergement et restauration (entreprises) ..	10.5
Hébergement (touristique) .....	12.3
Hospitalisation .....	7.1.1
Hôtels classés.....	12
Hydroélectricité .....	2.1.5

## I

Immatriculations de véhicules .....	2.3.4
Immigration .....	3.1.1
Importations .....	2.3.3, 9.1.1, 9.3.1
Impôts .....	5.1.2, 9.2.2
Inactifs, inactives .....	4.1.1, 4.2.1
Indépendance énergétique .....	2.2.1
Indice Atmo .....	2.1.4
Indice conjoncturel de fécondité .....	3.2.1
Indice des prix à la consommation.....	9.1.3, 9.1.4
Industrie .....	10.3
Industries agroalimentaires (IAA) .....	10.3
Industries de biens de consommation .....	10.3
Industries de biens d'équipement .....	10.3

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Industries de biens intermédiaires .....	10.3
Inégalités (revenus) .....	5.1.4
Infirmiers .....	7.1.1
Inflation .....	5.1.1
Information et communication (établissements) .....	10.5.1
Infractions.....	6.3
Insolation (durée) .....	2.1.1
Instituts universitaires de technologie .....	8.1.3
Intercommunalité .....	1.2
Intermédiaires du commerce .....	10.4
Investissements .....	9.1.1, 9.2.1
Irrigation agricole .....	2.1.5

## J

Jeunes (chômage) .....	4.2
Jeunesse (accueil).....	7.1.3

## K

Kinésithérapeutes .....	7.1.1
-------------------------	-------

## L

Lave-linge .....	6.1
Lave-vaisselle .....	6.1
Licenciés sportifs .....	6.4.1
Lits d'hôpitaux .....	7.1.1
Localisation des établissements .....	10.2
Locataires .....	6.2.1
Logement .....	6.2
Logement en accession sociale .....	6.2.4
Logement locatif social .....	6.2.2, 6.2.3, 6.2.4
Logements vacants .....	6.2.1
Loisirs .....	6.4
Loyers et charges.....	6.2.3
Lycées et lycées professionnels.....	8.1.2

## M

Madagascar .....	1.1
Madère .....	1.1
Maison individuelle .....	6.2.1
Magnétoscope .....	6.1
Maladies (causes de décès).....	7.2.1
Maladies professionnelles .....	7.2.2

Marché du travail .....	4.1, 4.2.1
Mariages .....	3.3.1
Marins.....	11.3
Martinique .....	1.1, 4.2.1
Matériels de transport .....	2.3.4
Maurice (île) .....	1.1
Mayotte .....	1.1
Médecins .....	7.1.1
Médias .....	6.4.3
Ménages .....	3.3.2
Ménage fiscal .....	5.1.2
Météorologie .....	2.1.1
Meublés de tourisme.....	12.1
Microrégions .....	3.1.3, 10.2, 10.3.1, 10.4.1, 10.5.1, 10.6.1
Minima sociaux .....	5.2.3
Monuments historiques .....	6.4.2
Minimum vieillesse .....	5.3
Mortalité .....	3.2.2
Mortalité infantile .....	3.2.2
Mouvements aériens .....	2.3.3
Mouvements migratoires .....	3.1.1
Mozambique .....	1.1
Musées .....	6.4.2

## N

Naissances .....	3.1.1, 3.2.1
Naissances (hors mariage) .....	3.2.1
Natalité .....	3.2.1
Navires .....	2.3.3, 11.3
Niveaux de formation .....	8.2.2
Niveau de vie .....	5.1.4
Nuitées (hôtellerie) .....	12.2
Nuptialité (taux de) .....	3.3.1

## O

Occupation des hôtels .....	12.2
Océan indien .....	1.1
Octroi de mer .....	9.2.2
Ordinateur.....	6.1
Ordures ménagères .....	2.1.6
Organisations régionales dans l'Océan indien .....	1.1
Ouvriers .....	3.14, 5.1.3

## P

Pacte civil de solidarité (PACS) .....	3.3.1
Parc automobile .....	2.3.4
Parc d'entreprises .....	10.1
Parc de logements .....	6.2.1
Parc locatif social .....	6.2.2
Parc naturel de La Réunion .....	2.1.2
Passagers .....	2.3.3
Pêche .....	11.3
Pensions .....	5.2.1, 5.3
Permis de conduire .....	2.3.4
Personnel de l'Éducation Nationale .....	8.1.2
Personnels de santé .....	7.1.1
Personnes âgées .....	3.1.2, 7.1.2
Personnes âgées ou handicapées (accueil) .....	7.1.2
Pétrole .....	2.2.1
Pharmaciens .....	7.1.1
Photovoltaïque .....	2.2.2
Plan de prévention des risques .....	2.1.3
Pluviométrie .....	2.1.1
Pôles urbains .....	1.2
Pôle emploi .....	4.2.2
Pollution .....	2.1.4, 2.1.5
Population .....	1.1, 3
Population active .....	3.1.4, 4.1.1, 4.2.1
Population des communes .....	3.1.3
Population municipale .....	3.1.3
Population réunionnaise en métropole .....	3.1.1
Porcins .....	11.1.2, 11.2.1
Port .....	2.3.3
Postes de travail .....	4.1.4
Pratiques sportives .....	6.4.1
Précipitations .....	2.1.1
Prélèvements d'eau .....	2.1.5
Prestations de santé .....	5.2.1
Prestations familiales .....	5.2.2
Prestations sociales .....	9.1.1
Prix à la consommation .....	9.1.3, 9.1.4
Productions animales et végétales .....	11.1.2
Production électrique .....	2.2.2
Produit intérieur brut (PIB) .....	1.1, 9.1.1
Produits pétroliers .....	2.2.1
Professeurs .....	8.1.2
Professions de santé .....	7.1.1
Professions intermédiaires .....	3.1.4, 5.1.3
Projections de population .....	3.1.1, 3.1.2
Protection de l'enfance .....	7.1.3

Protection des milieux naturels .....	2.1.2
Protection sociale .....	5.2.1
Pyramide des âges .....	3.1.2

## Q

Qualité de l'air .....	2.1.4
Qualité de l'eau .....	2.1.5

## R

Radios .....	6.4.3
Recettes de fonctionnement .....	9.2.1
Recettes fiscales .....	9.2.1, 9.2.2
Recensement de la population .....	3, 6.1, 6.2.1
Recyclage des déchets .....	2.1.6
Réductions d'impôt .....	5.1.2
Réfrigérateur .....	6.1
Région Réunion (budget) .....	9.2.1
Régions ultrapériphériques européennes .....	1.1
Régime général (retraites) .....	5.3
Régime de la fonction publique .....	5.3
Régime des non-salariés agricoles .....	5.3
Réserves naturelles .....	2.1.2
Résidence antérieure .....	3.1.1
Résidences principales .....	6.2.1
Résidences secondaires .....	6.2.1
Résorption de l'habitat insalubre .....	6.2.4
Ressources fossiles .....	2.2.1
Résultats économiques .....	9.1.1
Retraites .....	5.3
Retraités .....	3.1.4
Réunionnais en métropole .....	3.1.1
Revenu de solidarité (RSO) .....	5.2.1
Revenu disponible brut des ménages .....	5.1.1, 9.1.1
Revenu médian .....	5.1.2, 5.1.4
Revenu minimum d'insertion (RMI) .....	5.2.1, 5.2.3
Revenus .....	5.1
Revenus agricoles .....	11.1.1
Revenus des contribuables .....	5.1.2
Revenus fiscaux .....	5.1.2
Revenu d'activité .....	5.1.2
Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) .....	5.2.3
Risques naturels et technologiques .....	2.1.3
Route des Tamarins .....	2.3.1
Routes .....	2.3.1

## S

Sages-femmes .....	7.1.1
Salaires .....	5.1, 9.1.1
Santé .....	7
Second œuvre .....	10.3.3
Secteur libre (logement) .....	6.2.3
Sécurité sociale (prestations) .....	5.2.1
Séjours (hôtels) .....	12.2, 12.3
Services (entreprises et établissements) .....	10.5
Services aux entreprises .....	10.5
Services aux particuliers .....	10.5
Seuil de pauvreté .....	5.1.4
Seychelles .....	1.1
Sida .....	7.2.1
Sinistres .....	2.1.3
Sites classés et inscrits .....	6.4.2
Situation matrimoniale .....	3.3.1
Smic .....	5.1.3
Soins à domicile .....	7.1.2
Soins hospitaliers .....	7.1.1
Solaire thermique .....	2.2.1
Solde migratoire .....	3.1.1, 3.1.3
Solde naturel .....	3.1.1, 3.1.3
Spécialistes (médecins) .....	7.1.1
Sphères économiques .....	4.1.4
Sport .....	6.4.1
Sportifs licenciés .....	6.4.1
Statut d'occupation (logement) .....	6.2.1
Structure de la population par âge .....	3.1.2
Stupéfiants (infractions) .....	6.3
Subventions .....	9.2.1
Sucre (exportations) .....	9.3.1
Sucre (production) .....	11.1.2
Suicides .....	3.2.2
Superficie (des RUP) .....	1.1
Surface agricole utile (SAU) .....	11.2.2
Surmortalité .....	3.2.2
Survie des entreprises .....	10.1

## T

Tabac (indice des prix) .....	9.1.3
Taux d'activité .....	4.1.1
Taux de chômage .....	1.1, 4.2.1
Taux de criminalité .....	6.3
Taux d'emploi .....	4.1.1
Taux de mortalité .....	3.2.2

Taux de natalité .....	3.2.1
Taux de nuptialité .....	3.3.1
Taux de pauvreté .....	5.1.4
Taux de réussite (examens) .....	8.2.1
Taux de survie des entreprises .....	10.1
Taux d'équipement des ménages .....	6.1
Taux d'indépendance énergétique .....	2.2.1
Taux d'occupation (hôtels) .....	12.2
Taxe d'habitation .....	9.2.2
Taxe foncière .....	9.2.2
Taxe professionnelle .....	9.2.2
Téléphone .....	6.1
Télévision .....	6.1
Températures .....	2.1.1
Tempêtes .....	2.1.1
Temps partiel .....	4.1.1
Terres arables .....	11.2.1
Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) .....	1.1
Territoire .....	1
Titulaires (fonction publique) .....	4.1.3
Tourisme .....	12
Tracteurs .....	2.3.4
Trafic aérien .....	2.3.3
Trafic de marchandises du port et de l'aéroport .....	2.3.3
Trafic de passagers (par voie aérienne et maritime) .....	2.3.3
Trafic routier .....	2.3.1
Trafic voyageurs urbain .....	2.3.2
Traitement des déchets .....	2.1.6
Transports (entreprises) .....	10.6
Transports aériens .....	2.3.3
Transports interurbains .....	2.3.2
Transports maritimes .....	2.3.3
Transports urbains .....	2.3.2
Travaux publics (entreprises) .....	10.3
Travail, emploi .....	4
Tri (des déchets) .....	2.1.6
Troubles mentaux .....	7.2.1
Tués (accidents) .....	7.2.2
Tumeurs .....	7.2.1

## U

Unité de consommation .....	5.1.2, 5.1.4
Université .....	8.1.3
Utilisation du sol .....	11.2.1

## V

Valeur ajoutée .....	9.1.2, 10
Valorisation de la production agricole ...	11.1.1
Véhicules .....	2.3.4
Veufs .....	3.3.1
Victimes (accidents) .....	7.2.2
Vieillessement .....	3.1.2, 3.1.4, 3.2.2
Voitures particulières.....	2.3.4
Volaille .....	11.1.2
Vols (délits) .....	6.3
Vols commerciaux .....	2.3.3
Voyage (motif du) .....	12.3

## Z

Zonages .....	1.2
---------------	-----